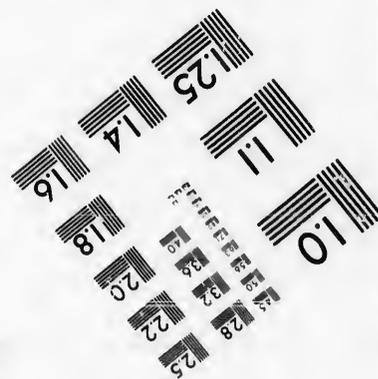
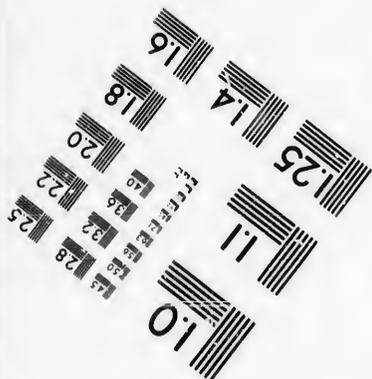
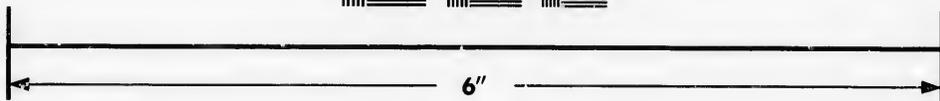
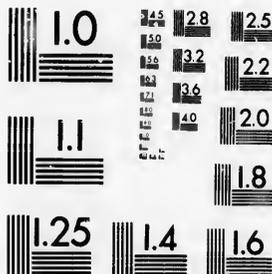


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Quelques pages sont coupées. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					/						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

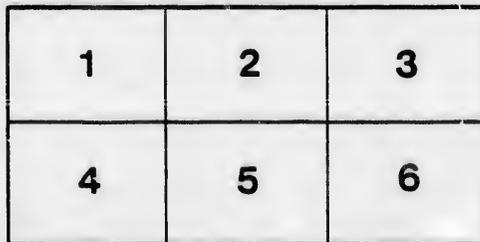
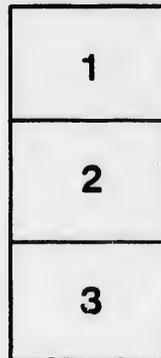
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "À SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
modifier
une
page

rata
o

elure,
à

32X

275

HE
E

CA

275
LES

3838

5/2

ELECTIONS FEDERALES

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

CAMPAGNE DE 1900



TYPOGRAPHIE "LE SOLEIL"
QUEBEC
1900



Le

QU



14725



LE

QUAT

Le pay
rent au po
pable de l
aux rivalit
déséparé
par tous l
laissée sur
la pêche a
tion prof
dant à cel

LE GOUVERNEMENT LAURIER

ET SES ŒUVRES

QUATRE ANS DE PROGRÈS ET DE PROSPÉRITÉ

SANS PRÉCÉDENTS

LA SITUATION EN 1896

Le pays était dans une position pitoyable lorsque les libéraux arrivèrent au pouvoir en 1896. Le parti conservateur, manquant d'un chef capable de lui inspirer confiance, était en proie aux discordes intestines, aux rivalités de factions et la barque de l'Etat n'était plus qu'un navire désemparé, privé de son capitaine, balotté par la tempête et entraîné par tous les vents. La question des écoles, que les conservateurs avaient laissée sur le tapis pour s'en servir au besoin comme d'un appât pour faire la pêche aux préjugés de race et de religion, avait déjà créé une agitation profonde, qui s'aggravait de jour en jour et menaçait de faire pendant à celle de l'affaire Riel.

Les turpitudes administratives de ce régime de décadence, telles que révélées dans les enquêtes au sujet des travaux dans les havres de Québec, Kingston et Esquimalt, l'affaire du pont Curran, avaient répandu la démoralisation dans le pays et fait naître au dehors, surtout en Angleterre, l'opinion la plus défavorable à l'égard du Canada, dont le nom était terni et souillé.

Les tiraillements, les discordes intestines du parti au pouvoir, son affreuse politique fiscale, ses dépenses extravagantes, avaient paralysé les affaires, enrayé le développement des ressources du pays. Tout était dans la stagnation : le revenu diminuait au lieu d'augmenter, chaque exercice se soldait par un déficit qui ajoutait autant à la dette publique, laquelle augmentait avec une rapidité hors de proportion avec les ressources du pays.

Telle était la position au moment où les élections de 1896 amenèrent les libéraux au pouvoir.

La tâche qui échéait à Sir Wilfrid Laurier était tout simplement herculéenne et il fallait avoir du courage pour l'entreprendre. Mais, en bon patriote, l'illustre chef du parti libéral se mit résolument à l'oeuvre et en quatre ans il a réussi à établir la bonne entente partout, à faire disparaître les acrimonies de races ou de croyances religieuses, à faire renaître l'activité dans le commerce et l'industrie, à donner une impulsion sans précédent au développement des immenses ressources du pays, à rétablir l'équilibre dans les finances, à remplacer les déficits par les surplus, à mettre un frein à l'augmentation de la dette, à créer partout la prospérité et la richesse, à mettre le Canada à la tête de toutes les colonies de l'Empire Britannique.

C'est cette oeuvre d'apaisement, de réhabilitation morale et financière, que nous voulons faire connaître succinctement, afin de permettre au peuple de se prononcer avec connaissance de cause, dans le verdict qu'il rendra aux prochaines élections.

UNE ÈRE DE PROSPÉRITÉ INOUIE

Jamais, même aux jours du traité de réciprocité de 1854, le Canada n'a été aussi prospère qu'il l'est depuis quatre ans sous le régime libéral de Sir Wilfrid Laurier. Le revenu public, le commerce, la production agricole, minière, forestière et manufacturière, la navigation, le trafic des chemins de fer, l'immigration, les affaires d'assurance et de banque, l'accumulation de la richesse sous toutes les formes, tout, enfin, a progressé, augmenté dans des proportions telles, depuis 1896, qu'elles laissent bien loin dans l'ombre tout ce qui s'est vu aux plus beaux jours du régime conservateur, depuis la confédération.

AUGMENTATION DU REVENU

D'après les Comptes publics pour 1899, p. XXX, le revenu du Canada a été comme suit depuis la confédération :

	<i>Taxes</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
1868.	11,700,681.08	1,937,247.41	\$13,637,928.49
1869.	11,112,573.01	3,266,601.51	14,379,174.52
1870.	13,037,882.67	2,424,342.98	15,512,225.65
1871.	16,320,368.70	3,015,192.11	19,335,560.81
1872.	17,715,552.04	2,999,261.64	20,714,813.68
1873.	17,616,554.78	3,196,914.67	20,813,469.45
1874.	20,129,185.17	4,075,907.37	24,205,092.54
1875.	20,664,878.96	3,983,836.08	24,648,715.04
1876.	18,614,415.02	3,973,172.03	22,587,587.05
1877.	17,697,924.82	4,361,349.29	22,059,274.11
1878.	17,841,538.19	4,533,073.69	22,375,011.88
1879.	18,476,613.35	4,040,768.79	22,517,382.14
1880.	18,479,576.44	4,827,830.25	23,307,406.69
1881.	23,492,138.95	5,693,158.59	29,035,297.54
1882.	27,549,046.45	5,834,409.07	33,383,455.52
1883.	29,269,398.81	6,524,950.99	35,794,649.80
1884.	25,483,199.19	6,378,762.54	31,861,961.73
1885.	25,384,529.32	7,412,471.90	32,797,001.22
1886.	25,226,456.21	7,950,584.18	33,177,040.39
1887.	28,687,001.93	7,067,991.32	35,754,993.25
1888.	28,177,413.18	7,731,050.35	35,908,463.53
1889.	30,613,522.51	8,169,347.72	38,782,870.23
1890.	31,587,071.73	8,292,853.68	39,879,925.41
1891.	30,314,151.15	8,265,159.73	38,579,310.88
1892.	23,446,157.31	8,475,714.29	36,921,871.60
1893.	29,321,367.42	8,847,241.43	38,168,008.85
1894.	27,579,293.09	8,795,463.98	36,374,693.07
1895.	25,446,198.71	8,531,920.76	33,978,129.47
1896.	27,759,285.42	8,859,303.30	36,618,590.72
1897.	28,643,626.11	9,181,152.99	37,829,778.40
1898.	29,576,455.64	10,978,782.39	40,555,238.03
1899.	34,953,069.21	11,783,180.33	46,741,249.54
1900.	37,919,872.26	13,008,068.74	50,927,941.00

De \$36,678,590.72 en 1896, le revenu a atteint en 1900 le chiffre

Comparativement énorme de \$50,927,941, ce qui fait pour les quatre ans une augmentation de \$14,300,350.28 ou de 39.07 pour 100.

Nous verrons plus loin que ce merveilleux résultat du régime libéral a été obtenu en diminuant le tarif, ou le taux des taxes de douane.

Sous le régime conservateur et le fameux tarif protecteur, il a fallu dix-huit ans pour augmenter le revenu de quatorze millions. De \$22,375,011.98 qu'il était en 1878, lors de l'avènement des conservateurs, après la défaite du gouvernement libéral de M. MacKenzie, le revenu a monté à \$36,618,590.72 en 1896, ce qui fait une augmentation de \$14,243,579.84 pour ces dix-huit ans de protection et d'administration conservatrice.

Ce que les gouvernements conservateurs de Sir John MacDonald, Sir John Abbott, Sir John Thompson, Sir Mackenzie Bowell et Sir Charles Tupper ont pris dix-huit ans à accomplir, l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier l'a accompli en quatre ans.

DIMINUTION DE LA PROPORTION DES TAXES

Le revenu se compose de ce que l'on est convenu d'appeler " les taxes ", c'est-à-dire les droits de douane et les droits d'accise, et de diverses autres recettes, telles que le produit de la vente des terres fédérales, les péages sur les canaux, les recettes de l'exploitation des chemins de fer du gouvernement, les recettes des postes, etc. Il est clair que le prélevement du revenu est d'autant moins onéreux, que la proportion représentée par les taxes est moins considérable. L'administration libérale offre de ce chef une diminution appréciable. En 1896, la proportion des taxes au total du revenu était de 75.80 pour 100. Elle est tombée à 75.70 en 1897, à 72.90 en 1898, à 74.79 en 1899 et 74.45 en 1900.

Aux plus beaux jours du régime de la protection, elle a été de 82.50 en 1882, de 81.60 en 1883, de 79.20 en 1890 et de 77.00 en 1892. (*Statistical Year-Book*, 1898, p. 432). Comme on le voit, le régime libéral a produit sous ce rapport une amélioration sensible.

AUGMENTATION DU COMMERCE

Le commerce a fait durant les quatre ans du régime libéral de Sir Wilfrid Laurier des progrès absolument sans précédents dans notre histoire.

Pour l'exercice finissant le 30 juin 1900, le commerce extérieur du Canada s'est élevé à \$356,608,381, dont \$180,951,434 pour les importations et \$175,656,947 pour les exportations.

Pour l'exercice finissant le 30 juin 1896, le dernier du régime con-

servateur, le total du commerce a été de \$239,025,360, dont \$118,011,509 pour les importations et \$121,013,852 pour les exportations.

Il y a donc en durant les quatre ans d'administration libérale une augmentation de \$117,582,981, soit une moyenne de \$29,395,745 par année.

En présence de ces faits, que deviennent les représentations faites au peuple par les conservateurs, qui disaient avec cette assurance dont ils sont coutumiers, que l'avènement de M. Laurier au pouvoir serait la ruine de notre commerce ?

Pour les quatre dernières années du régime conservateur, le commerce du Canada accuse les chiffres suivants :

	<i>Importations</i>	<i>Exportations</i>	<i>Total</i>
1893.	\$129,074,268	\$118,564,352.	\$247,638,620
1894.	123,474,940.	117,524,949.	240,999,889
1895.	110,781,682.	113,638,803.	224,420,485
1896.	118,011,508.	121,013,852.	239,025,360
	<hr/>	<hr/>	
	\$481,342,398	\$470,741,956	\$952,084,354

La totalité du commerce a été de \$241,369,443 en 1892. Elle est tombée à \$239,025,360 en 1896, ce qui fait une diminution de \$2,344,083, ou au taux de \$586,021 par année, durant ces quatre ans d'administration conservatrice.

Quel est le résultat pour les quatre ans de l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier ?

Voici les chiffres qui répondent à cette question :

	<i>Importations</i>	<i>Exportations</i>	<i>Total</i>
1897.	\$119,218,609.	\$137,950,253.	\$257,168,862
1898.	140,323,053.	164,152,683.	304,475,736
1899.	162,764,308.	158,896,905.	321,661,213
1900.	180,951,434.	175,656,947.	356,608,381
	<hr/>	<hr/>	
	\$603,257,404	\$636,656,788	\$1,239,914,192

Le total du commerce, pour 1896, a été de \$239,025,360. Il y a donc en durant les quatre ans du régime libéral, une augmentation de \$117,582,981, ou une moyenne de \$29,395,745 par année.

Notons bien la différence.

Sous le régime conservateur, le commerce baisse de \$2,344,083 en quatre ans, ou de \$586,021 par année.

Sous le régime libéral, le commerce monte de \$117,582,981, ou une moyenne de \$29,395,745 par année.

La politique libérale a donc amélioré la situation de \$31,739,828 par année.

M. Laurier a-t-il ruiné le commerce, ainsi que le prétendaient les conservateurs durant la campagne électorale de 1896 ?

Durant les quatre dernières années de l'administration conservatrice, le total du commerce extérieur du Canada a été de \$952,094,354.

Durant les quatre premières années de l'administration libérale, le total du commerce du Canada a été de \$1,239,914,152.

L'administration libérale accuse pour cette égale période de quatre ans une augmentation dans notre commerce extérieur de \$287,829,798.

En présence de ces faits, faut-il s'étonner de voir le pays si prospère, si riche, le peuple si heureux et si content ?

Voici des faits qui méritent une attention toute particulière.

En 1863, à la fin du premier exercice sous la confédération, le commerce du Canada a été de \$131,027,532 ; il a été de \$239,025,360 en 1896, ce qui fait une augmentation de \$107,997,828 durant les premiers vingt-neuf ans de la confédération. De 1896 à 1900, sous le régime libéral et si fructueux de Sir Wilfrid Laurier, l'augmentation a été de \$117,582,981. C'est-à-dire que DURANT LES QUATRE ANS DE L'ADMINISTRATION LAURIER, LE COMMERCE DU PAYS A AUGMENTÉ DE \$9,585,153 DE PLUS QUE DURANT LES VINGT-NEUF ANS DE TOUTES LES AUTRES ADMINISTRATIONS PRÉCÉDENTES.

En quatre ans, Sir Wilfrid Laurier a fait plus de 10 pour 100 de plus que ses prédécesseurs en vingt-neuf ans !

Est-ce pour cela que le peuple ne devrait pas lui renouveler le mandat qu'il lui a confié en 1896 ?

LA BALANCE DU COMMERCE.

Pour la campagne électorale de 1882, les conservateurs avaient une brochure intitulée : " LES CONSERVATEURS ET LA POLITIQUE NATIONALE DE 1878 A 1882. " Cette brochure avait été imprimée aux ateliers du *Courrier de St-Hyacinthe* et rédigée, croyons-nous, par M. De la Bruère, surintendant de l'Instruction publique.

Une partie de cette brochure est consacrée à la démonstration des bienfaits de la protection, la seule " politique de nature à changer la balance du commerce en notre faveur. "

A la page 30, l'auteur cite le passage suivant de l'ouvrage de Petit.

Richesse par excellence :

" Pour qu'une opération ne soit pas désavantageuse à un peuple, il

fait que les produits étrangers qu'il achète soient payés avec des produits nationaux ou avec l'intérêt de l'argent qu'il a placé à l'étranger. ”

“ Voilà, en quelques mots, ajoutait l'auteur de la brochure, toute la théorie de la protection.

“ Depuis 1841, et même bien avant, la balance de commerce avait toujours été contre nous, c'est-à-dire que nos importations avaient toujours excédé nos exportations. Nos hommes politiques s'étaient alarmés de cet état de choses... les ministres des Finances, tour à tour, firent entendre qu'un jour ou l'autre, il nous faudrait adopter une politique en rapport avec nos besoins. C'est-à-dire **UNE POLITIQUE DE NATURE A CHANGER LA BALANCE DE COMMERCE EN NOTRE FAVEUR**. Il y a à peine trois ans que le système protecteur est en vigueur et déjà **LA BALANCE DE COMMERCE EST EN NOTRE FAVEUR**... Voilà donc la position : depuis deux ans, notre pays a vendu à l'étranger pour \$22,808,328 valant de plus qu'il n'a acheté à l'étranger. ”

C'est avec cet argument de la balance de commerce que les conservateurs firent les élections de 1882.

Quels sont les faits ?

En consultant l'*Annuaire Statistique du Canada pour 1897*, à la page 173, ou le *Rapport du Ministère du Commerce*, aux pages 2 et 3 I pour 1898, on constate que pour les dix-huit ans du régime de protection et d'administration conservatrice, compris entre 1879 et 1896, la balance de commerce contre nous s'est élevée à la somme énorme de \$272,215,300, ce qui fait une moyenne de \$15,123,072 par année. En effet, le total de nos importations a été de \$2,044,807,768 et le total de nos exportations n'a été que de \$1,772,592,468.

Tout cela est en blanc et en noir dans les documents officiels.

Voilà comment les faits, avec leur brutalité accoutumée, se sont chargés de démentir les théories fausses ainsi que les promesses mensongères des conservateurs.

Comment voulez-vous que le peuple ait confiance en des gens qui l'ont si odieusement trompé ?

Comment voulez-vous qu'il ne refuse pas de se remettre sous la férule des chefs d'un parti qui, de son propre aveu, l'a appauvri au taux de \$15,123,072 par année et de \$272,215,300 en dix-huit ans de régime protecteur ?

Comment voulez-vous qu'avec une pareille épreuve le peuple soit prêt à retourner à la protection et aux conservateurs ?
Honorables M. Foster et Sir Charles Tupper, proclament qu'ils rétabliront de suite la protection, s'ils reviennent au pouvoir ?



Nous n'avons pas à discuter la valeur de la théorie de la balance du commerce ; mais si, comme le comporte cette théorie, la balance contre un peuple indique sa ruine, de même que la balance en faveur d'un peuple, prouve que celui-ci s'enrichit, les conservateurs seront bien forcés d'admettre que leur politique a ruiné le peuple canadien, et que celui des libéraux, depuis quatre ans, l'a considérablement enrichi.

Voici des chiffres auxquels nous attirons l'attention du public et des partisans de la balance du commerce :

<i>Importations</i>	<i>Exportations</i>
1897. " " " \$119,218,609	\$137,950,250
1898. " " " 140,323,053	164,152,683
1899. " " " 162,764,308	158,896,905
1900. " " " 180,951,434	175,656,947
<hr/>	<hr/>
\$603,257,404	\$636,656,785

Le régime libéral de Sir Wilfrid Laurier accuse donc, en faveur du Canada, une balance de commerce de \$33,399,331, ou une moyenne de \$5,349,845 par année.

Si, comme ils prétendent les conservateurs, la balance du commerce est le criterium d'une politique fiscale, de quelle grâce viendraient-ils demander au peuple de condamner celle de Sir Wilfrid Laurier, pour la remplacer par celle de Sir Charles Tupper, c'est-à-dire la protection ?

Durant les dix-huit années de protection que nous avons eue sous le régime conservateur, il y a eu CONTRE le Canada une balance de commerce de \$15,123,072 par année.

Durant les quatre ans du tarif de revenu que nous avons eu depuis 1896, sous le régime libéral, il y a eu EN FAVEUR du Canada une balance de commerce de \$8,349,845 par année.

En d'autres termes, d'après la doctrine même des conservateurs, sous le régime de ces derniers, nous allions en dessous, nous nous appauvrissons de \$15,123,072 par année, au lieu que sous le régime libéral, nous sommes en dessus, nous nous enrichissons de \$8,349,845 par année.

Le peuple est-il en faveur de la politique fiscale de Sir Charles Tupper, qui nous a appauvris de quinze millions par année, ou en faveur de celle de Sir Wilfrid Laurier, qui nous a enrichis de huit millions par année ?

C'est ce que nous verrons aux prochaines élections.

AUGMENTATION DES IMPORTATIONS

Les importations comprennent les marchandises qui entrent dans le pays pour la consommation et celles qui sont destinées à l'exportation.

Ainsi qu'on peut le voir au Tableau 1, les importations ont augmenté de \$93,031,737 en 1878 à \$118,011,508 en 1896, ce qui fait pour les dix-huit ans une augmentation de \$24,929,721, et une moyenne de \$1,384,984 par année.

Sous le régime libéral, elles ont augmenté de \$118,011,508 en 1896, à \$180,951,434 en 1900, ce qui fait pour les quatre ans une augmentation de \$62,939,926 et une moyenne de \$15,734,981 par année.

Prenons une autre comparaison.

La première année de la confédération, les importations ont été de \$73,459,644 et de \$118,011,508 en 1896, ce qui fait pour les vingt-neuf premières années du régime fédéral une augmentation de \$44,551,864. En quatre ans, sous le gouvernement Laurier, l'augmentation a été de \$62,939,926, ou \$18,338,062 de plus que durant les vingt-neuf ans qui ont précédé.

IMPORTATIONS POUR LA CONSOMMATION

La comparaison ne peut se faire que pour les trois ans finissant le 30 juin 1899, vu que les Tableaux du Commerce et de la Navigation pour 1900 ne sont pas encore publiés et que la *Gazette du Canada* ne distingue pas des autres, les marchandises qui entrent pour la consommation dans le pays.

Les importations pour la consommation se sont élevées à \$115,170,830 en 1893, et à \$105,361,161 en 1896, ce qui fait pour les trois dernières années du régime conservateur une diminution de \$9,809,669. Sous le régime libéral, elles ont monté de \$105,361,161 en 1896 à \$149,346,450 en 1899, ce qui fait pour les trois ans une augmentation de \$43,985,298.

La première année de la confédération, les importations pour la consommation ont été de \$67,090,159 et de \$105,361,161 en 1896, ce qui fait pour cette période de vingt-neuf ans une augmentation de \$38,271,002. En trois ans de l'administration Laurier, l'augmentation a été de \$43,985,298, ou \$5,714,296 de plus que durant les vingt-neuf ans qui ont précédé cette administration.

AUGMENTATION DES EXPORTATIONS

Les quatre dernières années du régime conservateur accusent pour les exportations une augmentation de \$7,050,477, soit de \$113,963,375 en 1892, à \$121,013,852 en 1896.

Les quatre années de l'administration Laurier accusent une augmentation de \$62,294,526, soit de \$121,013,852 en 1896, à \$183,308,378 en 1900.

En 1868, les exportations se sont élevées à \$57,567,888 et à \$121,013,852 en 1896, ce qui fait pour les vingt-neuf ans une augmentation de \$33,445,964, ou seulement \$1,151,438 de plus que durant les quatre ans de l'administration Laurier.

AUGMENTATION DES EXPORTATIONS DE PRODUITS CANADIENS

Les chiffres donnés plus haut comprennent les produits venant d'autres pays, mais exportés du Canada, ainsi que les métaux précieux en lingots et le numéraire.

Examinons maintenant l'exportation des produits du pays.

De \$99,032,466 en 1892, la valeur de ces exportations est montée à \$109,707,805 en 1896, ce qui donne pour les quatre ans une augmentation de \$10,675,339, ou une moyenne de \$2,668,835 par année. Sous le gouvernement Laurier, l'augmentation a été de \$109,707,805 en 1896, à \$154,478,661 en 1900, ou de \$44,770,856 en quatre ans, ce qui donne une moyenne de \$11,192,714 par année.

Il a fallu dix-sept ans du régime conservateur et de protection pour produire une augmentation à peu près égale à celle qui s'est opérée en quatre ans du régime Laurier, puisque l'exportation de nos produits indigènes était de \$62,431,025 en 1879, et de \$109,707,805 en 1896, soit une augmentation de \$47,276,780, ou à peine deux millions et demi de plus que pour les quatre ans de la présente administration libérale.

En additionnant les exportations pour les quatre dernières années du régime conservateur, on trouve un total de \$421,376,808 ; en faisant la même addition pour les quatre ans du régime Laurier, on trouve un total de \$560,020,655, ou \$138,143,847 de plus que pour une égale période sous le régime conservateur.

AUGMENTATION DANS L'EXPORTATION DES PRODUITS DES MINES

La valeur des produits miniers indigènes, exportés du Canada, a monté de \$5,906,471 en 1892, à \$8,059,650 en 1896, soit une augmentation de \$2,153,173. Sous l'administration libérale, l'augmentation a été de \$8,059,650 en 1896, à \$14,103,764 en 1900, ce qui donne pour une égale période de quatre ans, une augmentation de \$6,047,114. Il a fallu dix-sept ans du régime conservateur et protectionniste pour produire une semblable augmentation : en effet, de \$3,082,900 en 1879, l'exportation

des produ-
tion de

AUGMI

Elle
028 en 1

AUGMI

Elle
1900, ce

AUGMI

De \$
tés du Ca
augmenta
Sous l'ad
\$55,897,8
de \$19,39

Pour
vateur, il
en 1880,
montée q
900,064, o
tration L

AUGME

De \$
Canada e
ans du ré
pour 100.
tations a
pour les
100.

La p
coles indi
983,361 e

Des produits des mines est monté à \$8,059,650 en 1896, soit une augmentation de \$4,976,750 en dix-sept ans.

AUGMENTATION DANS L'EXPORTATION DES PRODUITS DES PÊCHERIES

Elle n'a été que de \$225,263, ou de \$11,077,765 en 1896, à \$11,303,028 en 1900, ce qui n'en est pas moins une augmentation appréciable.

AUGMENTATION DANS L'EXPORTATION DES PRODUITS DE LA FORÊT

Elle a été de \$2,874,332, ou de \$27,175,686 en 1896, à \$30,050,018 en 1900, ce qui fait plus de 10 pour 100.

AUGMENTATION DANS L'EXPORTATION DU BÉTAIL ET DES PRODUITS ANIMAUX

De \$31,736,499 en 1892, la valeur du bétail et de ses produits exportés du Canada, a atteint en 1896 le chiffre de \$36,507,641, ce qui fait une augmentation de \$4,771,142 ou de 15.03 pour 100 pour les quatre ans. Sous l'administration libérale, elle a monté de \$36,507,641 en 1896, à \$55,897,800 en 1900, ce qui donne pour les quatre ans une augmentation de \$19,390,159, ou de 53.11 pour 100.

Pour trouver une augmentation équivalente sous le régime conservateur, il faut prendre une période de seize ans, puisque de \$17,607,577 en 1880, la valeur du bétail et de ses produits, exportés du Canada, n'est montée qu'en 1896 à \$36,507,041, ce qui fait une augmentation de \$18,900,064, ou de \$490,095 moindre que durant les quatre ans de l'administration Laurier.

AUGMENTATION DANS L'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICILES

De \$22,113,284 en 1892, la valeur des produits agricoles exportés du Canada est tombée à \$14,083,261 en 1896, ce qui fait pour ces quatre ans du régime conservateur une diminution de \$8,029,923, ou plus de 57 pour 100. Sous le gouvernement Laurier, la valeur de ces mêmes exportations a monté de \$14,083,261 en 1896, à \$27,429,121 en 1900, ce qui fait pour les quatre ans une augmentation de \$13,345,730, ou de 94.79 pour 100.

La première année de la confédération, la valeur des produits agricoles indigènes que nous avons exportés a été de \$12,871,056 et de \$14,083,261 en 1896, ce qui ne fait pour cette période de vingt-neuf ans

	1896	1900	Augmentation
Produits des mines.	\$ 8,059,650	\$ 14,106,764	\$ 6,047,114 ou 75.03%
Produits des pêcheries.	11,077,765	11,303,028	225,263 " 2.03%
Produits des forêts	27,175,626	30,050,018	2,874,392 " 10.55%
Animaux et leurs produits.	36,507,641	55,897,800	19,390,159 " 53.11%
Produits agricoles.	14,083,361	27,429,121	13,345,760 " 94.76%
Produits manufacturiers	9,365,384	13,692,773	4,327,389 " 46.21%
Produits divers.	109,205	339,413	230,208 " 210.63%
	\$106,378,752	\$152,918,917	\$46,440,165 " 43.66%

En 1896, le montant de nos exportations de produits indigènes représentait \$21.40 par tête de notre population, et \$23.43 en 1900, soit une augmentation de \$7.03 par tête.

III / L'AUGMENTATION DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE

Cette industrie a fait des progrès merveilleux depuis trois ans, sous le régime libéral. Le tableau suivant, extrait d'un rapport de la Commission Géologique, fait voir la valeur de la production, année par année, et son augmentation.

Année	Valeur.	Augmentation.
1886.	\$10,221,255.	
1887.	11,321,331.	1,100,076
1888.	12,518,894.	1,197,563
1889.	14,013,913.	1,495,019
1890.	16,763,353.	2,749,440
1891.	18,976,616.	2,213,263
1892.	16,628,417 (diminution)	2,348,199
1893.	20,035,082.	3,406,665
1894.	19,931,153 (diminution)	103,924
1895.	20,639,964.	708,806
1896.	22,584,513.	1,944,549
1897.	28,661,430.	6,076,917
1898.	33,661,010.	9,999,580
1899.	47,275,512.	8,614,502

De 1886 à 1899, l'augmentation a été de \$12,363,258 et de \$24,696,000, de 1896 à 1899, c'est-à-dire qu'en trois ans du régime libéral, l'aug-

mentation de la production minérale du Canada a été deux fois plus considérable que durant les dix dernières années du régime conservateur. Durant les trois dernières années de ce régime de stagnation dans les affaires, l'augmentation dans la production des mines a été de \$2,549,431 ; durant les trois années suivantes, sous le régime de progrès et de développement du gouvernement Laurier, l'augmentation a été de \$24,690,999, ou environ dix fois plus.

AUGMENTATION DANS L'ÉTABLISSEMENT DU NORD-OUEST.

Les concessions gratuites et les ventes de terres dans le Nord-Ouest pour les fins d'établissement accusent, sous le régime libéral, une augmentation sans précédent.

	Terres			
	Octrois gratuits	Ventes	des Compagnies	Total
1893.	650,720 acres.	46,873	120,211	817,804 acres
1894.	513,440 "	17,573	68,668	599,680 "
1895.	338,240 "	27,436	114,713	480,389 "
1896.	297,760 "	23,395	108,016	424,171 "
1897.	381,440 "	22,336	222,225	626,001 "
1898.	775,680 "	47,186	448,623	1,271,489 "
1899.	1,070,240 "	45,502	553,075	1,668,817 "

Sous le régime conservateur, la disposition des terres du Nord-Ouest allait baissant d'année en année, au point de diminuer de 393,633 acres, de 1893 à 1896. Sous le régime libéral, c'est tout le contraire : la disposition des terres pour les fins de colonisation monte de 434,171 acres en 1896, à 1,668,817 en 1899, ou de 1,234,646 acres en trois ans.

Ce n'est pas la Providence qui a déterminé cette recrudescence dans la colonisation du Nord-Ouest ; c'est le ministre de l'Intérieur, l'hon. M. Sifton qui, avec cette activité et cette énergie qui le caractérisent, a trouvé moyen de faire mieux connaître le pays et d'y attirer des colons.

AUGMENTATION DE L'IMMIGRATION

Le nombre des immigrants accuse comme tout le reste une augmentation extraordinaire sous l'administration Laurier. Le voici, année par année.

fois plus
conserva-
tion dans
e \$2,549,-
rès et de
de \$24,-

NORD-

ord-Ouest
une aug-

Total

804 acres
686 "
389 "
171 "
001 "
489 "
817 "

du Nord-
e 393,633
raire : la
171 acres

ence dans
Phon. M.
érisent, a
s colons.

augmen-
année par

*Ports
océaniques Etats-Unis Total*

1892.	29,810	29,810
1893.	29,455	29,455
1894.	20,680	20,680
1895.	18,617	18,617
1896.	16,835	16,835
1897.	19,304	712	20,016
1898.	22,781	9,119	31,900
1899.	32,593	11,945	44,538

Il est arrivé dans le pays 16,835 immigrants en 1896, et 44,543 en 1899, ce qui fait en trois ans une augmentation de 27,770, ou de 170.52 pour 100. Durant les cinq dernières années du régime conservateur, au lieu d'augmenter, l'immigration avait diminué de 12,977, c'est-à-dire de 29,812 en 1892 à 16,835 en 1896.

Une chose digne de remarque, c'est le mouvement d'émigration des canadiens des Etats-Unis au Canada. Ce fait est constaté par les documents publics et l'a été aussi par Sir Charles Tupper, qui disait, l'hiver dernier, dans un discours qu'il faisait à Boston :

" Depuis le 27 septembre dernier, j'ai eu l'occasion d'adresser la parole dans 57 assemblées publiques dans toutes les provinces du Canada, et à chacune de ces réunions publiques, j'ai rencontré des centaines d'anciens citoyens des Etats-Unis qui étaient venus s'établir au Canada."

Dans le cours de l'hiver et de l'été dernier, les agents du Pacifique Canadien ont aussi amené dans le Nord-Ouest un bon nombre d'Américains qui ont laissé les Etats-Unis pour venir se fixer au Canada.

AUGMENTATION DANS LE SERVICE DES POSTES

Les opérations du ministère des postes accusent un progrès marquant, ainsi que le fait voir le tableau suivant :

	1898	1899	Augmen- tation
Nombre de bureaux de poste.	9,103	9,420	317
Nombre de bureaux de caisses d'épar- gnes.	755	833	78
Nombre de bureaux pour l'émission de bons de poste.	2,640	2,640

Nombre de bureaux pour l'émission des mandats d'argent.	1,310	1,770	469
Nombre de bons de poste émis.	471,407	477,407
Valeur des mandats d'argent émis.	\$13,031,860	\$14,467,997	\$1,396,137
Nombre de milles parcourus par les malles.	36,551,683	51,989,778	1,438,095
Nombre de lettres expédiées.	116,028,000	156,375,000	34,347,000
Nombre de cartes postales.	24,704,800	27,450,000	2,655,200
Nombre d'autres articles expédiés par la poste.	177,173,130	228,024,900	50,846,770

Le nombre de lettres, de cartes postales et d'autres articles a augmenté de 87,848,970 durant la période triennale de 1896 à 1899, ou 27.62 pour 100. Cette augmentation provient de la réduction du tarif et, surtout, de l'énorme développement des affaires commerciales.

AUGMENTATION DE LA NAVIGATION

Le mouvement de la navigation océanique, entrées et sorties, accusé le tonnage suivant pour les six ans finissant le 30 juin 1899 :

1894.	11,280,536 ton.	1897.	12,010,980 ton.
1895.	10,976,829 "	1898.	12,535,485 "
1896.	11,458,824 "	1899.	12,237,054 "
	<hr/>		<hr/>
	33,716,189		37,833,519

Durant les derniers trois ans du régime conservateur, le tonnage océanique a monté de 10,608,611 tonnes en 1893, à 11,458,824 en 1896, ce qui fait une augmentation de 850,213 tonnes pour les trois ans. Pour les trois ans du régime libéral, de 1896 à 1899, l'augmentation a été de 778,230 tonnes, ou plus du double. Il a fallu sept ans du régime conservateur pour produire la même augmentation, c'est-à-dire de 1889 à 1896.

CABOTAGE

Le progrès du commerce de cabotage a été aussi sensible, ainsi qu'on peut le voir par les chiffres qui suivent :

1894.	26,560,968 ton.	1897.	27,267,979 ton.
1895.	25,473,434 "	1898.	29,633,950 "
1896.	27,431,753 "	1899.	30,554,431 "
	<hr/>		<hr/>
	79,466,155		87,456,360

Il y a une différence de 7,990,205 tonnes en faveur des trois années du régime libéral, sous lequel le tonnage des navires faisant le commerce de cabotage a monté de 27,431,753 tonnes en 1896, à 30,554,155 en 1899, soit une augmentation de 3,122,678 tonnes.

NAVIGATION SUR LES LAOS

La navigation sur les grands lacs, entre le Canada et les Etats-Unis, accuse aussi une augmentation sensible, ainsi que le fait voir le tableau suivant :

1894.	9,072,542 ton.	1897.	11,362,953 ton.
1895.	8,124,134 "	1898.	12,160,631 "
1896.	10,411,649 "	1899.	13,183,056 "
	<u>27,608,328</u>		<u>35,706,640</u>

Le tonnage pour les trois ans du régime libéral est de 7,098,312 tonnes plus élevé que celui des trois ans du régime conservateur, ce qui fait une augmentation de près de 25 pour 100.

En résumant tout cela, on constate qu'il y a eu, durant les trois ans du régime libéral, et comparativement aux trois années précédentes du régime conservateur, une augmentation de 4,414,330 dans le tonnage océanique, de 3,122,678 dans celui du commerce de cabotage et de 7,098,312 dans celui de la navigation sur les rivières et les lacs, entre les Etats-Unis et le Canada, ce qui donne pour les trois catégories un total de 14,335,320 tonnes.

Demandez aux propriétaires de navires, qui bénéficient de ce développement de leur commerce, s'ils désirent changer le régime libéral de M. Laurier pour celui des conservateurs.

AUGMENTATION DANS LES AFFAIRES DE CHEMINS DE FER

Le trafic des chemins de fer est l'un des plus sûrs indicateurs de la stagnation ou du progrès des affaires. Le tableau suivant fait voir le mouvement des affaires de chemins de fer de 1893 à 1896, les trois dernières années du régime conservateur, et de 1896 à 1899, les trois premières années du régime libéral.

	1893	1896	1899
Milles parcourus par les trains.	44,385,953	44,500,802	52,215,20
Nombre de voyageurs transportés.	13,618,027	14,810,407	19,133,36
Tonnes de fret transportées.	22,003,599	24,266,825	31,211,77
Recettes brutes.	\$52,042,397	\$50,545,569	\$62,243,78
Frais d'exploitation.	\$36,616,033	\$35,042,653	\$40,706,2
Recettes nettes.	\$15,426,364	\$15,502,914	\$21,537,5

L'augmentation a été comme suit :

	1893 à 1896	1896 à 1899
Milles parcourus par les trains.	114,649	7,714,605
Nombre de voyageurs transportés.	1,192,380	4,322,959
Tonnes de fret transportées.	2,263,226	6,944,928
Recettes brutes.	\$1,496,828	\$11,098,215
Frais d'exploitation.	\$1,573,373	\$5,863,562
Recettes nettes.	\$76,550	\$6,034,653

Comme on peut le voir, de 1893 à 1896, il y a eu diminution de \$1,496,828 dans les recettes brutes, de \$76,550 dans les recettes nettes et de \$1,573,373 dans les frais d'exploitation.

Les frais d'exploitation ont absorbé 70.36 pour 100 des recettes brutes en 1893, 69.33 pour 100 en 1896 et seulement 65.39 pour 100 en 1899.

Il est donc évident que les affaires ont considérablement augmenté sous le régime libéral et que la position financière des compagnies de chemins de fer s'est sensiblement améliorée.

Sous le régime conservateur, la circulation des trains ou le nombre de milles parcourus par les trains, a augmenté de 27,391,206 en 1888, à 44,500,602 en 1896, ou de 7,109,396 milles en huit ans ; sous le régime libéral de M. Laurier, elle a augmenté de 7,714,605 milles en trois ans.

Le nombre de voyageurs transportés a augmenté de 10,698,639 en 1887, à 14,810,407 en 1896, ou de 4,111,719 en neuf ans ; en trois ans de l'administration libérale, il a augmenté de 4,322,959, ou trois fois plus que sous le régime conservateur.

Le nombre de tonnes de fret transportées a été de 17,173,759 en 1888 et de 24,266,825 en 1896, ce qui fait pour ces huit ans une augmentation de 7,093,066 tonnes ; en trois ans, sous le régime libéral, l'augmentation a été de 6,944,928 tonnes.

Les recettes brutes ont augmenté de \$38,842,010 en 1887 à \$50,545,369 en 1896, ce qui fait pour les neuf ans une augmentation de \$11,703,359 ; en trois ans d'administration libérale, l'augmentation a été de \$11,098,215.

C'est bien différent des trois dernières années du régime conservateur, qui accusent une diminution de \$1,496,838.

Les recettes nettes ont monté de \$9,211,000 en 1888 à \$18,246,914 en 1896, ce qui fait une augmentation de \$6,211,114 en dix ans, sous les conservateurs ; sous les libéraux, l'augmentation a été de \$6,034,653 en trois ans.

Tous les chiffres sur lesquels ces résultats sont basés se trouvent sur la page 321 du *Statistical Year-Book* pour 1898 et aux pages 37 et 43.

partie VI
1899.

Prises
de progrès
les trois p
dernières

Le m
ainsi que

D'apr
14 et 15,
\$7,075,850
\$282,255

Le m
en 1893,
une dimi
\$86,968,44

Le m
\$8 374,3
mentation
ou une a

Aux
durant P
1893, de
augmenta

Le m
847 en 18
une dimi
\$24,778,64

Le t
\$327,800,
tation de

Les
de riches
banques.
peuple a
rant les
mentatio

partie VI, du Rapport du Ministère des Chemins de fer et Canaux pour 1899.

Prises dans leur ensemble, ces données prouvent qu'il y a eu plus de progrès et d'amélioration dans les affaires de chemins de fer durant les trois premières années du régime libéral, que durant les huit ou dix dernières du régime conservateur.

ASSURANCES CONTRE LE FEU

Le mouvement de ces assurances donne une bonne idée de l'activité ainsi que de la prospérité des affaires.

D'après le rapport du surintendant des assurances pour 1899, pp. 14 et 15, le montant des primes perçues a été de \$6,793,595 en 1893, de \$7,075,850 en 1896 et de \$7,929,078 en 1899. Il y a eu augmentation de \$282,255 de 1893 à 1896, et de \$852,228 de 1896 à 1899.

Le montant des polices prises durant l'année a été de \$687,604,239 en 1893, de \$669,283,656 en 1896 et de \$756,257,099 en 1899, ce qui fait une diminution de \$18,315,583 de 1893 à 1896, et une augmentation de \$86,968,443, de 1896 à 1899.

Le montant des polices en vigueur était de \$841,687,057 en 1893, de \$857,354,352 en 1896 et de \$936,869,668 en 1899, ce qui fait une augmentation de \$3,387,295 de 1893 à 1896, et de \$91,295,316 de 1896 à 1899, ou une augmentation de 30 pour 1.

ASSURANCES SUR LA VIE

Aux pages 49 et 50 du même rapport, on voit que les primes perçues durant l'année pour les assurances sur la vie ont été de \$9,632,779 en 1893, de \$10,602,666 en 1896 et de \$13,077,619 en 1899, ce qui fait une augmentation de \$969,887 de 1893 à 1896 et de \$2,474,953 de 1896 à 1899.

Le montant des polices prises durant l'année n'a été que de \$45,202,847 en 1893, de \$42,624,570 en 1896 et de \$67,403,210 en 1899, ce qui fait une diminution de \$2,578,277 de 1893 à 1896 et une augmentation de \$24,778,640 de 1896 à 1899.

Le total des polices en vigueur était de \$295,622,722 en 1893, de \$327,800,499 en 1896 et de \$404,135,593 en 1899, ce qui fait une augmentation de \$32,177,777 de 1893 à 1896, et de \$76,235,094 de 1896 à 1899.

Les primes d'assurances sur la vie sont une véritable accumulation de richesse, des dépôts encore plus précieux que ceux qui sont faits aux banques. Durant les trois dernières années du régime conservateur, le peuple a payé ou accumulé \$30,804,295 de ces primes, et \$36,287,601 durant les trois premières années du régime libéral, ce qui donne une augmentation de \$5,483,306.

En examinant la statistique fournie par le surintendant des assurances, on constate que les augmentations opérées durant les trois ans du régime libéral égalent celles qui se sont produites durant les douze dernières années du régime conservateur.

AUGMENTATION DES AFFAIRES DE BANQUES ET DE LA RICHESSE

Le mouvement des affaires de banques est l'un des plus sûrs indices de l'activité des affaires, du développement du commerce ainsi que de la prospérité du pays.

Voyons ce que prouve cet indice en faveur de l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier.

En 1896, le capital versé des banques du Canada était de \$62,193,413. Le 30 juin 1900, après quatre ans d'administration libérale, le capital versé des banques était de \$64,735,145. Il y a donc une augmentation de \$2,536,732, ou une moyenne de \$634,183 par année.

Le fonds de réserve était de \$26,348,779 en 1896 et de \$32,792,608 en 1900, ce qui fait une augmentation de \$6,443,829, ou une moyenne de \$1,610,957 par année.

En 1896, la proportion du fonds de réserve au capital versé était de 42.36 pour 100 ; en 1900, elle était de 50.65 pour 100, c'est-à-dire qu'elle avait augmenté de 8.29 pour 100 dans les quatre ans d'administration libérale, ou au taux de 2.7 pour 100 par année.

Inutile de dire que cette augmentation représente une augmentation correspondante dans la valeur des actions de banque.

Comparons maintenant ces résultats des quatre premières années de l'administration libérale à ceux des quatre dernières du régime conservateur.

Le capital versé des banques était de \$61,626,311 en 1892, de \$62,043,173 en 1896, ce qui fait pour les quatre ans une augmentation de \$416,862, au lieu de \$2,536,732 pour les quatre ans du régime libéral, ou une différence de \$2,119,870.

De \$24,682,336 en 1892, le fonds de réserve est monté à \$26,348,799 en 1896, ou de \$1,686,463 pour les quatre ans, au lieu de \$6,443,829 pour les quatre ans d'administration libérale. Sous le régime conservateur, les banques ajoutaient en moyenne \$42,616 à leur fonds de réserve par année ; sous le régime libéral, elles ont ajouté \$1,610,957 par année, ou environ quatre fois plus.

La circulation des billets de banque, qui est un excellent criterium du mouvement des affaires, a diminué de \$33,788,699 en 1892, à \$31,456,297 en 1896, ou de \$2,332,402 et monté à \$45,577,387 en 1900, soit une

augmentat
nution de

L'esc

à \$213,211

tation de

\$77,473,97

plus.

Les c

du mois d

301 de l'A

Les d

489,769 en

fait une c

vateur et

libéral.

Les d

818,676 ex

fait une

conservate

plus du d

Les d

la richesse

que l'on m

l'ral, ces

conservate

fois plus

Maint

permanent

1896, \$187

tion de \$2

régime lib

Sous

faient au

avons dep

799 de plu

Ces c

tion de ri

rier.

Pour

augmentation de \$15,240,543 sous le régime libéral, au lieu d'une diminution de \$2,332,404 sous le régime conservateur.

L'escompte des effets de commerce a monté de \$193,455,883 en 1892, à \$213,211,996, en 1896, et à \$285,488,152 en 1900, ce qui fait une augmentation de \$19,756,113 pour les quatre ans du régime conservateur et de \$77,473,974 pour les quatre ans du régime libéral, ou environ quatre fois plus.

Les chiffres pour l'année 1900 sont pris dans la *Gazette du Canada* du mois de juillet dernier et ceux pour les autres années aux pages 285-301 de l'*Annuaire Statistique* pour 1898.

Les dépôts courants, ou remboursables à demande, étaient de \$66,489,769 en 1892, de \$64,948,908 en 1896, et de \$99,702,599 en 1900, ce qui fait une diminution de \$1,540,861 pour le quatre ans du régime conservateur et une augmentation de \$34,753,691 pour les quatre ans du régime libéral.

Les dépôts permanents ou remboursables après avis étaient de \$93,818,676 en 1892, de \$122,100,074 en 1896 et \$177,554,117 en 1900, ce qui fait une augmentation de \$28,281,398, pour les quatre ans du régime conservateur, et de \$56,718,656 pour les quatre ans du régime libéral, ou plus du double.

Les dépôts permanents, ou remboursables après avis, représentent la richesse qui s'accumule ; c'est de l'argent dont on n'a pas besoin et que l'on met dans les banques comme placement ; or, sous le régime libéral, ces dépôts ont été deux fois plus considérables que sous le régime conservateur, ce qui fait voir bien clairement qu'il s'est accumulé deux fois plus de richesse.

Maintenant, en mettant ensemble les dépôts courants et les dépôts permanents, on trouve les chiffres suivants : en 1892, \$140,308,445 ; en 1896, \$187,048,982 ; en 1900, \$277,256,716, ce qui donne une augmentation de \$26,740,537 sous le régime conservateur et de \$90,207,734 sous le régime libéral.

Sous le régime conservateur, les dépôts dans les banques augmentaient au taux de \$6,685,134 par année ; sous le régime libéral que nous avons depuis 1896, ils ont augmenté au taux de \$22,551,933, ou \$15,866,799 de plus.

Ces chiffres peuvent donner une idée de la prospérité, de l'accumulation de richesse qui se sont produites sous l'administration de M. Laurier.

Pourtant, ce n'est pas tout.

DEPOTS AUX BUREAUX DE POSTE ET AUX CAISSES D'ECONOMIE

Les dépôts dans les caisses d'épargnes du gouvernement, dans celles des bureaux de poste et les caisses d'économies ordinaires (*Annuaire Statistique* pour 1898, p. 308), en sus de ceux des banques, étaient comme suit aux différentes dates :

		<i>Augmentation</i>
En 1892.	\$51,765,648	
1896.	61,259,152	9,493,504
1900.	70,137,468	8,878,316

A part cela, il y a les dépôts aux caisses des compagnies de placements sur les immeubles, qui ont augmenté d'environ \$3,000,000 durant les quatre dernières années.

Les dépôts dans les caisses d'épargnes des bureaux de poste ont monté de \$22,298,402 en 1892, à \$28,932,930 en 1896 et à \$37,507,455 en 1900, ce qui fait une augmentation de \$6,634,528 pour les quatre ans du régime conservateur et de \$8,565,525 pour les quatre ans du régime libéral.

Voici des faits qui donneront encore une meilleure idée de l'augmentation des dépôts sous l'un et l'autre régime.

Les dépôts dans les caisses d'épargnes des bureaux de poste étaient de \$20,689,033 en 1888 et de \$28,932,930 en 1896, ce qui fait une augmentation de \$8,243,897 en huit ans. Sous l'administration Laurier, il y a eu augmentation de \$8,565,525 en quatre ans, ou une augmentation de \$321,628 de plus en la moitié moins de temps.

Voici encore d'autres faits qui aideront à juger du progrès accompli sous l'un et l'autre régime.

De \$60,388,340 en 1874, le capital versé des banques est monté à \$62,198,413 en 1896, ce qui fait une augmentation de \$1,810,073 en 22 ans. En quatre ans de l'administration Laurier, il a augmenté de \$2,536,732.

Le fonds de réserve s'est accru de \$19,966,999 en 1889 à \$26,348,799 en 1896, ce qui fait une augmentation de \$6,381,800 en sept ans. Sous l'administration Laurier, l'augmentation a été de \$6,443,829 en quatre ans.

La circulation des billets de banques était de \$15,149,031 en 1870 et de \$31,546,297 en 1896, ce qui fait une augmentation de \$16,397,266 en vingt-six ans. En quatre ans de l'administration Laurier, l'augmentation a été de \$15,240,543 en quatre ans, ou à un million près, aussi consi-

dérable
tion.

L'esc
à \$213,21

ans ; em
de \$77,47

Le c
616,049 e
\$91,217,82

a été de

Ces f

de M. La

chesse on
histoire.

Il fau

dération,

quatre an

aussi vite

sant, jama

tout ce q

tion de l

tout simpl

les admin

rier, nous

que tous l

depuis la

en 1896.

dérable que durant les vingt-six ans qui ont précédé cette administration.

L'escompte fait par les banques a monté de \$139,753,755 en 1887 à \$213,211,996 en 1896, soit une augmentation de \$73,458,241 en neuf ans ; en quatre ans de l'administration Laurier, l'augmentation a été de \$77,473,974.

Le chiffre des dépôts s'est élevé de \$102,398,228 en 1884, à \$193,616,049 en 1896, ce qui fait pour ces douze ans une augmentation de \$91,217,821. En quatre ans de l'administration Laurier, l'augmentation a été de \$90,207,734.

Ces faits prouvent hors de toute conteste que sous le régime libéral de M. Laurier, le développement des affaires et l'accumulation de la richesse ont pris des proportions absolument sans précédents dans notre histoire.

Il faut bien l'avouer : jamais le Canada, ni avant ni après la confédération, n'a joui de la prospérité dont nous sommes témoins depuis quatre ans ; jamais le développement des ressources du pays n'a marché aussi vite, jamais le commerce n'a été aussi considérable et aussi florissant, jamais l'agriculture n'a été aussi prospère et aussi payante. Dans tout ce qui représente le progrès, l'expansion des affaires et l'accumulation de la richesse, l'augmentation sous l'administration Laurier est tout simplement hors de comparaison avec tout ce qui s'est produit sous les administrations précédentes. Durant les quatre ans du régime Laurier, nous avons accompli plus, nous avons fait plus de progrès, sous presque tous les rapports, que durant les vingt-neuf ans qui se sont écoulés depuis la confédération jusqu'à la chute du gouvernement conservateur en 1896.

♦ ♦ ♦ ♦

AISSÉS

dans celles
annuaire Sta-
tient comme

es de place-
0,000 durant

e poste ont
7,507,455 en
quatre ans
du régime

e de Paug-

oste étaient
ne augmen-
r, il y a eu
entation de

ès accompli

est monté à
0,073 en 22
ugmenté de

à \$26,348,-
en sept ans.
3,443,829 en

031 en 1870
\$16,397,266
l'augmenta-
aussi consi-

LA DETTE PUBLIQUE

DIMINUTION SOUS L'ADMINISTRATION LAURIER

Dans la brochure française No 2, *Les conservateurs*, intitulée *Les Actes et les Paroles*, il est dit à la page 7 :

“ Quant à l'augmentation de la dette qui correspond à cet accroissement de dépenses, nous en trouvons le chiffre dans le discours même du budget prononcé par l'hon. M. Fielding. Voici :

“ Dette nette, 1er juillet 1896.	\$258,497,432
” Dette nette, 1er juillet 1899.	266,273,416
<hr/>	
“ Augmentation de la dette en trois ans de régime libéral. \$	7,776,013
Moyenne d'augmentation par année.	2,592,004

“ Inutile d'aller plus loin ”.

Cela serait utile pour le public, au contraire ; mais nous allons voir que cela ne ferait pas l'affaire des conservateurs.

Dans leur brochure anglaise, intitulée *Record of Four Years*, il est dit à la page 6 :

“ Une autre chose que le parti libéral, réuni en convention à Ottawa en 1893, “ voyait avec alarme ”, c'était la lourde et croissante dette du Canada. Quand le gouvernement arriva au pouvoir, engagé à réduire la dette, ou au moins à en prévenir l'augmentation, la dette nette était da

\$258,497,432
avait ajout
1990 la det

En voi
pas aller pl

Pourqu
Parce q
ait trouvée
le son parti
rid Laurier
35.59.

Ce fait
Il est c
la page X
Canada étai
laise des c

Mainten
constater pa
ne LF 29.
QUE DE \$
Ces chif

Dette nette
Dette nette

DIMINUTI

Voyez-vo

n'il n'est pa
Le résul
ilfrid Laur
un peu de c
bits au mal
importance.

Nous don
née par am
Ce tablea
ec un passi

\$258,497,432. En trois ans, le parti qui voyait cette dette avec alarme avait ajouté \$7,776,013 à ce fardeau alarmant, de sorte que le 30 juin 1899 la dette avait atteint le chiffre de \$266,273,446 "

En voici encore un honnête conservateur qui a jugé prudent de ne pas aller plus loin que le 30 juin 1899.

Pourquoi ?

Parce qu'en allant un an plus loin, jusqu'au 30 juin 1900, il se serait trouvée dans la nécessité de constater à sa courtoise honte et à celle de son parti, qu'après quatre ans de l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier, LA DETTE NETTE ETAIT DIMINUEE DE \$369,355.9.

Ce fait est facile à prouver.

Il est constaté à la page XXVIII des Comptes publics pour 1899 et la page LXX de ceux de 1896, que le 30 juin 1896 la dette nette du Canada était de \$258,497,432, tel que mentionné dans la brochure anglaise des conservateurs.

Maintenant, tous ceux qui reçoivent la *Gazette du Canada* peuvent constater par eux-mêmes, à la page 31 du numéro du 7 juillet dernier, de LE 30 JUIN 1900, LA DETTE NETTE DU CANADA N'ETAIT QUE DE \$258,128,297.

Ces chiffres se résument dans le tout petit tableau que voici :

\$258,497,432	Dette nette sous les conservateurs le 30 juin 1896.	\$258,497,432
266,273,446	Dette nette sous les libéraux, le 30 juin 1900.	258,128,297
\$ 7,776,013	DIMINUTION PAR LES LIBERAUX.	\$ 369,135
2,592,004		

Voyez-vous pourquoi, dans leurs brochures, les conservateurs disent qu'il n'est pas besoin d'aller plus loin que le 30 juin 1899 ?

Le résultat des quatre années de l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier est tellement écrasant pour eux, que pour se donner un peu de contenance, masquer un peu leur confusion, ils en sont réduits au malhonnête expédient de supprimer les faits de la plus haute importance.

QUI A CREE LA DETTE ?

Nous donnons plus loin un extrait des comptes publics faisant voir année par année l'état de la dette du Canada depuis la Confédération. Ce tableau montre que nous sommes entrés dans la Confédération avec un passif de \$93,046,051.73, un actif de \$17,317,410.36, ce qui lais-

sait une dette nette de \$75,728,641.37. En 1873, lorsque les conservateurs furent balayés du pouvoir, à la suite du scandale du Pacifique, le passif était de \$129,743,432.19, l'actif de \$29,894,970.55 et la dette nette de \$99,848,461.64. En six ans d'administration, les conservateurs avaient donc augmenté le passif de \$36,697,380.46, ou 39.44 pour 100, l'actif de \$12,577,560.19, ou 72.63 pour 100, et la dette nette de \$24,119,820.27, ou 31.85 pour 100.

Combien cela faisait-il par année ?

Pour le passif, \$6,116,230.15

Pour l'actif, \$2,096,260.03.

Pour la dette nette, \$4,019,970.04.

Voilà le résultat des six premières années de l'administration des conservateurs.

Ceux-ci revinrent au pouvoir en septembre 1878, au moyen de la " politique nationale ", en promettant bien fort de diminuer les dépenses et la dette.

Du 30 juin 1878 au 30 juin 1896, ils ont augmenté le passif de \$150,760,267.77, l'actif de \$32,624,904.91 et la dette nette de \$118,135,362.86.

Combien cela fait-il par année ?

Pour le passif, \$8,375,570.43.

Pour l'actif, \$1,812,494.71.

Pour la dette nette, \$6,563,075.60.

C'est ainsi que les conservateurs ont accompli leur promesse de n'augmenter ni les dépenses ni la dette.

Arrivons maintenant à l'administration de Sir Wilfrid Laurier.

Du 30 juin 1896 au 30 juin 1900, les libéraux ont augmenté le passif de \$18,659,566.71, l'actif de \$19,028,702.30 et diminué la dette nette de \$369,135.59.

Combien cela fait-il par année ?

Pour le passif, augmentation de \$4,664,891.68.

Pour l'actif, augmentation de \$4,757,175.70.

POUR LA DETTE NETTE DIMINUTION DE \$92,284.89.

Voilà le résultat de cette administration libérale que les conservateurs demandent au peuple de condamner !

A CHACUN SA PART

En examinant les tableaux donnés plus loin, on voit que la dette nette a monté de \$75,728,641.37 en 1867, à \$253,497,432.77 en 1896, ce qui fait une augmentation de \$181,768,791.40. Sur cette somme, il y a \$40,513,608.27 pour l'administration de M. MacKenzie, ce qui laisse pour les conservateurs \$141,255,183.13. Il n'est pas besoin d'être mathématicien pour voir que la part des conservateurs, dans l'augmentation de la dette de 1867 à 1896, est de 33.95 pour 100 et celle de l'administration MacKenzie de 16.05 pour 100.

Quant à M. Laurier, il est hors de concours, hors de la question, quand il s'agit de l'augmentation de la dette, puisqu'au lieu de l'augmenter, il l'a diminuée.

Comparons maintenant les quatre dernières années de l'administration conservatrice avec les quatre suivantes de l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier.

Sous le régime conservateur, de 1893 à 1896, le passif a augmenté de \$25,663,011.99, l'actif de \$3,846,618.83 et la dette nette de \$16,816,393.16.

Combien cela fait-il par année ?

Pour le passif, \$6,115,752.99.

Pour l'actif, \$2,211,654.70.

Pour la dette nette, \$4,204,098.29.

M. Laurier, qui n'aime pas les vieilles coutumes, a changé tout cela et au lieu d'AUGMENTER la dette de \$16,816,393.16 en quatre ans, ou au train de \$4,204,098.29 par année, comme ses prédécesseurs, il l'a DIMINUÉE de \$369,135.59, ou au taux de \$92,284.89 par année.

Quelle est l'administration la plus profitable au pays—celle qui augmente la dette de \$4,204,098.29, ou celle qui la diminue de \$92,284.89, tout en diminuant le taux des taxes ?

En jugeant par les quatre dernières années de l'un et l'autre régime, voici ce qui arriverait si le peuple commettait l'erreur de ramener les conservateurs au pouvoir : ils augmenteraient la dette de \$4,204,098.29 par année, ou de \$21,020,491.45 durant les cinq ans du prochain parlement, à l'expiration duquel la dette nette serait de \$279,148,788.63. En laissant Sir Wilfrid Laurier continuer son oeuvre d'apaisement et de réhabilitation, la dette aura été réduite à \$257,666,872.73, ce qui fait une différence de \$21,481,915.90.

ETAT DE LA DETTE 1867-1900

(Comptes Publics, 1899, p. XXVIII, et Gazette du Canada, 7 juillet 1900, p. 31).

	Passif.		Actif.		Dettes nettes.		Augmentation.		Diminution.		
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
1867.....	93,046,051	72	17,317,410	35	75,723,641	37					
1868.....	96,886,636	20	21,130,531	40	75,537,134	74		23,453	87		
1869.....	112,331,939	59	36,502,079	19	75,857,519	20			102,184	46	
1870.....	115,993,766	70	37,783,364	31	78,200,742	45		2,376,423	25		
1871.....	115,492,652	78	37,786,173	11	77,706,517	65				503,224	80
1872.....	122,400,179	86	40,213,107	32	82,187,072	04		4,487,554	39		
1873.....	129,743,482	19	21,894,970	55	99,848,461	64		17,661,889	69		
1874.....	141,163,551	33	32,894,586	91	109,324,964	42		8,473,023	73		
1875.....	151,663,401	62	35,655,023	69	116,008,378	92		7,683,413	68		
1876.....	161,204,687	86	36,639,173	78	124,551,514	08		8,543,136	06		
1877.....	174,675,884	97	41,440,525	94	133,235,379	03		8,683,791	07		
1878.....	174,987,263	96	34,595,100	05	140,332,063	61		7,124,760	82		
1879.....	179,433,871	21	36,433,653	85	142,999,187	36		2,623,117	43		
1880.....	194,631,440	63	42,182,852	67	152,451,588	64		9,461,401	25		
1881.....	193,661,537	54	44,467,757	11	155,397,780	40		2,944,191	73		
1882.....	205,365,251	97	51,793,601	19	153,661,650	78				1,734,129	62
1883.....	202,157,104	30	43,692,480	84	158,466,714	46		4,805,063	68		
1884.....	242,482,416	21	60,329,667	95	182,161,857	26		23,695,133	80		
1885.....	264,793,697	43	63,295,915	29	196,407,692	14		14,245,941	86		
1886.....	273,164,321	11	59,007,334	02	222,159,107	03		*26,751,411	95		
1887.....	273,187,626	43	45,872,850	99	227,314,775	44		4,155,663	37		
1888.....	284,513,841	89	49,982,483	73	234,531,358	16		7,216,584	72		
1889.....	247,722,062	76	50,192,021	11	237,530,041	65		2,998,683	49		
1890.....	236,112,295	10	48,579,083	33	237,533,211	77		3,170	12		
1891.....	289,899,220	62	52,090,193	11	237,809,030	51		27,818	74		
1892.....	235,317,274	10	54,201,639	66	241,151,434	44		3,322,403	93		
1893.....	300,051,524	74	58,373,485	13	241,681,039	61		549,675	17		
1894.....	313,318,023	96	62,164,974	43	246,145,029	43		4,561,969	87		
1895.....	318,048,754	87	64,973,627	73	273,074,927	09		6,801,897	61		
1896.....	325,717,536	73	67,229,103	96	278,437,432	72		5,422,507	68		
1897.....	332,530,131	33	70,991,434	87	261,538,696	46		3,041,163	63		
1898.....	333,375,984	23	71,419,535	82	263,956,398	91		2,417,892	35		
1899.....	345,160,902	54	73,887,455	94	263,273,446	60		2,317,047	69		
1900.....	344,377,103	44	86,243,806	26	258,128,297	18				1,229,233	54

COMPARAISON INTERESSANTE

D'après ce tableau, la dette aurait augmenté de \$7,876,013.94 durant les trois premières années de l'administration Laurier.

Et les conservateurs affectent d'être scandalisés.

Durant les trois années précédentes, sous leur régime, l'augmentation a été de \$16,816,396.16 et ils n'en étaient pas scandalisés.

Durant les trois années de 1884, 1885 et 1886, ils ont augmenté la dette de \$63,692,392.63, et ils n'en étaient pas scandalisés.

Pourquoi ont-ils donc aujourd'hui le scandale si facile et voudraient-ils effrayer le peuple avec une bagatelle de sept millions, qui n'existe pas en réalité ?

DIMINUTION DU TAUX DE L'INTERET.

Le service des intérêts sur la dette publique est l'une des grosses charges qui pèsent sur le peuple. En diminuant le taux de l'intérêt, un gouvernement diminue d'autant les charges sur le peuple.

En 1896, ainsi qu'il est constaté à la page XXIX des Comptes publics, le taux de l'intérêt sur la dette brute était de 3.23 pour 100, et de 3.14 en 1899, ce qui fait une diminution de 0.09 pour 100.

En 1899, le chiffre de la dette brute était de \$345,160,932.54. Au taux de 1896, ou de 3.23 pour 100, l'intérêt se serait élevé à \$11,148,697 : or, il n'a été payé que \$10,855,111, ou \$293,586 de moins.

Cette différence représente ce que l'administration Laurier a fait gagner au pays en réduisant de 3.23 à 3.14 le taux de l'intérêt sur la dette publique.

Jusqu'à l'avènement du gouvernement Laurier, le Canada n'avait jamais pu emprunter en Angleterre à moins de 3 pour 100. Après la visite de Sir Wilfrid Laurier à Londres, lors du jubilé de la Reine, et la concession du tarif préférentiel, le Canada devint tellement en vogue que l'hon. M. Fielding pût facilement placer à 2½ pour 100 un emprunt de \$2,733,333. La ½ pour 100 qu'il a gagnée ne représente que \$48,666 par année ; mais ce taux réduit s'appliquera à nos emprunts dans l'avenir. De 1903 à 1910 un montant de \$167,623,262 de notre dette arrivera à échéance. Le fonds d'amortissement en aura racheté \$66,971,131 ; mais il faudra renouveler ou convertir la balance, environ \$100,000,000. L'intérêt sur l'emprunt de 1897, en tenant compte des frais de placement, est de 2.86 pour 100. Le taux actuel, sur les \$100,000,000 que nous aurons à racheter, est de 4 pour 100, et en continuant ce taux, l'intérêt annuel serait de \$4,000,000 ; au taux réduit de l'emprunt de 1897, il ne sera que de \$2,860,000 par année, ce qui fera une réduction de \$1,140,000.

PROPORTION DE L'INTERET AU REVENU

La dette est d'autant moins à charge au peuple, que le service des intérêts et du fonds d'amortissement absorbe une proportion moindre du revenu.

Sous ce rapport, l'administration Laurier a sensiblement amélioré la position du pays, ainsi qu'il est facile de le voir par le tableau suivant :

Années	Revenu	Service de la dette	%
1893	\$38,188,608	\$10,020,082	26.17
1895	33,978,129	10,745,244	31.62
1896	36,618,590	10,751,605	29.56
1899	46,741,249	11,028,368	23.58
1900	50,927,941	11,028,368	21.65

L'hon. M. Fielding a déclaré dans un discours à Halifax que durant l'année finissant le 30 juin 1900, la dette a été diminuée \$679,770. Le chiffre donné pour le service de la dette en 1900, qui n'est pas encore connu exactement, est le même que pour 1899 et doit être trop élevé, puisque la dette a diminué, en sorte que le pourcentage n'est pas même de 21.65 pour 100 du revenu.

Tel qu'il est, cependant, il accuse une réduction de 10 pour 100 sur 1896, la dernière année du régime conservateur.

En 1896, sous les conservateurs, il fallait prendre pour payer l'intérêt et le fonds d'amortissement de la dette \$31.62 sur chaque \$100 du revenu, ce qui ne laissait que \$68.38 pour les autres fins du service public.

L'hon. M. Fielding a déclaré dans un discours à Halifax que durant la dette que \$21.65 sur chaque \$100 du revenu, ce qui laissait \$78.35 pour les autres fins du service public, ou \$9.97 par \$100 de plus que sous les conservateurs.

AMELIORATION DU CREDIT PUBLIC

Le crédit d'un pays se juge par le taux de l'intérêt sur les emprunts qu'il met sur les grands marchés monétaires, notamment sur le marché de Londres, qui est pour ainsi dire la bourse de l'univers.

Le montant de la dette fondée payable à Londres est de \$227,953,836.88, dont \$2,433,333 à 5%, \$140,856,596 à 4%, \$24,333,333 à 3½%, \$50,602,241 à 3% et \$9,733,333, à 2½%.

Les 3% sont l'emprunt de 1892, au montant de \$21,402,241, et celui de 1894, au montant de \$29,200,000. Ce taux est le mieux que les conservateurs aient pu obtenir après seize ans de ce régime protecteur qui, à leur dire, devait mettre le crédit du Canada au sommet de l'échelle. Après un an de l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier et du tarif de revenu, M. Fielding a pu placer l'emprunt de 1897 à 2½ pour 100, ou ½ pour 100 moins que ce que les gouvernements conservateurs avaient jamais pu obtenir de mieux en Angleterre.

Cette amélioration du crédit du Canada aura des résultats considérables d'ici à quelques années, vu que notre dette anglaise doit être toute rachetée ou renouvelée, excepté les \$50,602,241 des emprunts de 1892 et 1894, qui deviendront dûs le 1er juillet 1938, et les \$9,733,333 de l'emprunt de 1897, qui sont rachetables le 1er octobre 1947.

En 1903, il faudra renouveler \$2,433,333 de 5% et \$7,300,000 de 4%. Actuellement, l'intérêt sur ces emprunts s'élève à \$305,666 par année : en les renouvelant à 2½%, l'intérêt ne sera que de \$243,333, ce qui fera une diminution de \$62,333.

Le service des intérêts sur les \$20,966,666 de 4% renouvelables en 1904 s'élève à \$837,066 par année : renouvelés à 2½%, ces emprunts n'exigeront pour les intérêts que \$524,166, ce qui fait une réduction de \$312,900 par année.

Sur les \$4,866,666 de 4% arrivant à échéance en 1905, on paie actuellement \$194,666 d'intérêts par année : en renouvelant à 2½%, l'intérêt ne sera que de \$121,666, ce qui fera une réduction de \$73,000 par année.

C'est-à-dire que grâce à l'habile opération de M. Fielding en 1897, avant l'expiration du prochain parlement, il y aura déjà une réduction de \$448,233 par année dans le service annuel des intérêts.

Sur les \$124,796,594 rachetables de 1906 à 1913, la réduction du taux à 2½% fera une réduction de \$1,628,615 par année dans le service des intérêts.

INSCRIPTION DES TITRES CANADIENS

En Angleterre, les exécuteurs testamentaires, les administrateurs de successions, les dépositaires des fonds de corporations publiques, les fidéicommissaires de toutes sortes, ont constamment des millions à placer. Dans le but de protéger les bénéficiaires de ces fiducies contre le danger de mauvais placements par les administrateurs, la loi anglaise prescrit les titres et les obligations qui peuvent être acceptés comme placements par des fidéicommissaires. Le fait seul d'être placé sur cette liste donne à un titre ou une obligation une valeur additionnelle de 2 à 3 pour 100. Ainsi un titre ou un bon non inscrit qui serait coté à 97 ou 98, atteint 100 ou le pair dès qu'il est placé sur la liste des valeurs autorisées par la loi pour les placements de fiducies.

L'on comprend facilement l'énorme avantage qu'il y a de faire inscrire sur cette liste officielle les obligations d'un gouvernement.

De 1880 à 1896, les gouvernements conservateurs ont fait beaucoup d'efforts pour obtenir au Canada l'avantage de cette inscription, mais n'ont jamais pu y réussir. Or, ce que les gouvernements conservateurs, et Sir Charles Tupper en sa qualité de haut Commissaire, n'ont pu obtenir en quinze ans d'efforts et de tentatives, le gouvernement Laurier l'a obtenu en moins de trois ans. En effet, le gouvernement impérial, à sa dernière session, a fait ajouter les obligations du Canada à la liste des valeurs officielles, de sorte que sur les \$100,000,000 de nouvelles obligations qu'il faudra émettre d'ici à quelques années pour remplacer les anciennes arrivant à échéance, le pays bénéficiera de cette augmentation de 2 ou 3 pour 100, représentant deux ou trois millions.

Pourquoi le gouvernement impérial a-t-il accordé cet avantage au gouvernement Laurier, après l'avoir refusé durant quinze ans aux gouvernements conservateurs ?

Parce que sous le gouvernement Laurier, la position financière du pays s'est améliorée, parce que le revenu a augmenté, parce que la taxation a diminué, parce que les affaires et l'accumulation de la richesse ont pris un développement inouï dans notre histoire, surpassant tout ce qui s'est vu ailleurs, parce que, enfin, le progrès accompli depuis quatre ans, la sagesse de l'administration et la stabilité du tarif donnent aux prêteurs anglais la meilleure garantie que l'on puisse imaginer.

Si le crédit du Canada était aussi bon sous les administrations conservatrices, comment se fait-il que les gouvernements conservateurs et Sir Charles Tupper, qui était leur haut commissaire à Londres, n'aient pas pu obtenir l'inscription des obligations du Canada sur la liste officielle ?

La parole est aux journaux et aux orateurs conservateurs.

LE REVENU ET LES TAXES

Nous avons déjà vu ailleurs que le revenu ordinaire, ou du fonds consolidé, a augmenté de \$36,618,590.72 en 1896, à \$50,927,941.00 en 1900, ou de \$14,309,350.28, ce qui équivaut à 37.07 pour 100 pour les quatre ans.

Parce que le revenu a augmenté, les conservateurs voudraient faire croire au peuple que les taxes ont augmenté d'autant.

Mettons à néant ce procédé malhonnête.

Les seules taxes qui entrent dans le revenu sont celles de l'accise et des douanes.

TAXES D'ACCISE

Ces taxes, un peu arbitraires dans leur mode de prélèvement, sont assurément celles auxquelles il y a le moins d'objection quant à la contribution au revenu. Ce sont des compensations que le gouvernement fait payer aux distillateurs, aux brasseurs, aux fabricants de tabac, pour le privilège de faire des boissons fortes, de la bière, et de manufacturer du tabac. Ce sont des articles de luxe et, quant aux boissons fortes, les partisans de la tempérance prétendent que c'est un objet dont la production et la vente devraient être empêchée par tous les moyens possibles.

La taxe d'accise n'en est donc pas une qui pèse nécessairement sur le peuple, puisque n'importe qui peut s'en exempter, sans manquer de donner tout le confort désirable à sa famille.

Dans tous les cas, si c'est une taxe onéreuse, les conservateurs ont tort d'en parler, car sous leur régime elle formait un pourcentage du revenu plus considérable que sous le régime libéral.

En 1896, le revenu total a été de \$36,618,590 et celui de l'accise de \$7,926,005, ou de 21.65 pour 100 du total.

En 1899, le revenu total a été de \$46,741,249 et celui de l'accise de \$9,817,121, ou de 19.27 pour 100 du total, ce qui fait une réduction de 2.38.

TAXES DE DOUANE

La proportion de ces taxes au revenu total a été absolument la même en 1896, sous les conservateurs, et en 1899, sous les libéraux, soit de 54.16 pour 100.

En 1896, le revenu total a été de \$36,618,590 et celui des douanes de \$19,833,279, ce qui fait bien 54.16 pour 100, ainsi qu'il est facile de le calculer.

En 1899, le revenu total a été de \$46,741,249 et celui des douanes de \$25,316,841, ce qui fait encore 54.16 pour 100.

REPARTITION PLUS EQUITABLE DE CETTE TAXE

Il est de justice élémentaire que les taxes doivent peser autant que possible sur ceux des contribuables qui sont le plus en état d'en supporter le fardeau. C'était la doctrine des libéraux quand ils étaient dans l'opposition et c'est la doctrine qu'ils ont appliquée quand ils sont arrivés au pouvoir : c'est la doctrine qui a guidé la révision du tarif en 1897.

ARTICLES EN FRANCHISE

Constatons d'abord que dans la révision de 1897, M. Fielding a mis sur la liste des articles libres de droits beaucoup d'objets qui, sous le régime protecteur des conservateurs, étaient frappés de droits plus ou moins élevés. En 1896, la proportion des articles admis en franchise, à la valeur totale des marchandises entrées pour la consommation, était de 34.16 pour 100 et elle a été de 37.77 pour 100 en 1899, ou 3.61 de plus.

Que représente cette différence ?

En 1896 la valeur totale des marchandises importées pour la consommation a été de \$112,785,162, dont \$74,259,940 ont acquitté des droits de douane et \$38,525,249, ou 34.16 pour 100 du total, sont entrées en franchise. Avec la proportion de 1899, il y aurait eu \$42,598,965 d'entrées en franchise, ce qui fait une différence de \$4,073,716.

En 1899, le total des marchandises entrées pour la consommation est élevé à \$158,059,174, dont \$98,349,633 ont payé douane et \$59,709,541 en franchise, ce qui fait pour ces dernières 37.77 pour 100. Dans la proportion de 1896, ou de 34.16 pour 100, la valeur des marchandises en franchise n'aurait été que de \$33,993,013, ce qui fait une différence de \$5,716,528.

C'est-à-dire que le tarif Fielding, comparativement à celui des conservateurs, a procuré au peuple l'avantage de consommer sans payer un sou de droits de douane, pour \$5,716,528 de marchandises de plus qu'ils n'auraient pu le faire si le tarif des conservateurs eût été encore à force.

PROPORTION DES TAXES SUR LES OBJETS DE LUXE

Dans l'agencement du tarif de 1897, M. Fielding s'est appliqué à passer les droits sur les articles de luxe, à les diminuer et à même les supprimer en certains cas sur ceux qui se consomment par les classes les plus riches.

Les articles suivants sont incontestablement ou des objets de luxe ou des marchandises employées par les classes le plus en état de payer des taxes : liqueurs spiritueuses, vins, bière, cigares, cigarettes, tabac préparé, articles de fantaisie, soieries, articles en or et en argent, fruits secs, fruits en conserve, café, drogues, faïences et porcelaines, appareils électriques, locomotives et wagons de chemins de fer.

En 1896, il a été importé pour \$12,638,093 de ces quatorze articles les droits se sont élevés à \$4,639,897. La valeur de ces articles formait 36.01 pour 100 du total de la valeur des importations frappées de droits de douane, et les droits payés représentaient 22.94 pour 100 du total des droits de douane perçus.

En 1899, il a été importé pour \$19,712,392 de ces mêmes articles, sur lequel il a été perçu \$6,792,305 de droits de douane. Ces articles formaient donc 20.02 pour 100 des importations sujettes aux droits de douane et les droits perçus représentaient 26.39 pour 100 du total des recettes de la douane.

La comparaison de ces chiffres démontre que sous le tarif de revenu du gouvernement Laurier, la consommation des articles de luxe ou à usage des classes les plus à l'aise, a augmenté de 3.01, et que les droits sur ces articles ont augmenté de 3.45.

Il serait difficile de démontrer plus clairement que le tarif du gouvernement Laurier atteint plus les classes aisées que celui des conserva-

teurs.

Le ta
n questi

spiritueux
le et bien
tabac, cig
soieries...
Articles de
Drogues...
Fruits vert
Fruits en
Café.....
Faïence et
Appareils
Wagons de
Locomotive

Quell
ant de c

DIMINU

Pour
nécessaire
riches, le
les droits
gouvernem
plusieurs
tion libéra
Donne

RI

Nous
lainages,
dans la c
vricrs ; m
forment p
pour 1896

Le tableau suivant fait voir les droits perçus sur les quatorze articles en question, en 1896 et en 1899 respectivement :

	1896	1899	Augmen- tation.
Alcoolique et vins.....	\$2,140,174	\$2,851,840	\$ 711,666
Alc. et bière.....	57,966	70,621	12,655
Tabac, cigares, etc.....	267,025	366,349	99,324
Coffres.....	773,950	1,091,218	317,268
Articles de fantaisie.....	439,077	532,288	93,211
Drogues.....	286,700	352,317	65,617
Fruits verts.....	179,356	198,942	19,586
Fruits en conserves.....	33,340	606,172	572,832
Café.....	14,847	23,930	9,083
Porcelaine et faïence.....	173,795	227,605	53,810
Appareils électriques.....	79,729	138,917	59,188
Wagons de chemins de fer.....	65,202	97,631	32,429
Locomotives.....	28,102	139,341	111,239
			<hr/>
			\$ 2,158,908

Quelle objection peut-il y avoir à l'augmentation du revenu provenant de ces sources ?

DIMINUTION DES DROITS SUR LES ARTICLES DE CONSOMMATION ORDINAIRE

Pour les articles qui entrent dans la consommation ordinaire, ou nécessaire, à l'usage des cultivateurs, des ouvriers et des classes les moins riches, le tarif a été diminué d'une manière sensible, et dans certains cas les droits ont été complètement supprimés, dans le tarif de revenu du gouvernement Laurier. Ces réductions et ces suppressions représentent plusieurs millions par année dont le peuple a été libéré par l'administration libérale.

Donnons quelques exemples.

REDUCTIONS EN FAVEUR DES CULTIVATEURS

Nous verrons plus loin les réductions opérées sur les cotonnades, les lainages, les outils, les clous et une foule d'autres articles qui entrent dans la consommation journalière des gens de la campagne et des ouvriers ; mais il y en a qui bénéficient exclusivement aux cultivateurs et forment pour ainsi dire une classe distincte. Le tableau suivant fait voir pour 1896 et 1899 respectivement la valeur des articles importés, le mon-

tant des droits perçus et le pourcentage de ces droits, sous le tarif de protection des conservateurs et sous le tarif de revenu des libéraux.

	1896			1899		
	Valeur.	Droits.	%.	Valeur.	Droits.	%.
Instruments aratoires.....	*60 \$470,003	\$109,385	23.27	88 \$1,712,808	\$353,909	20.66
Haches.....	72 31,820	11,135	35.00	104 41,402	10,353	25.00
Pics, pelles et houes].....	72 6,043	2,114	34.48	104 25,503	7,582	29.72
Broche à clôture.	74 8,854	3,302	37.30	106 316,286
	516,720	125,936	24.35	2,095,999	371,844	17.74

La réduction, sur l'ensemble, est de 6.61.

En apparence, cela n'a pas l'air considérable—\$6.61 par \$100 ; mais appliquez cela au total des importations de 1899 et vous arrivez à une somme de \$133,055.33.

Voilà ce que le tarif de revenu du gouvernement Laurier a fait gagner aux cultivateurs en une seule année !

Qu'arriverait-il si les conservateurs revenaient au pouvoir ?

Ils rétabliraient de suite l'ancien tarif protecteur, les anciennes taxes—Sir Charles Tupper le proclame dans toutes les assemblées où il parle—et le gouvernement qui remplacerait celui de Sir Wilfrid Laurier arracherait encore à la classe agricole ce surplus de taxes de \$133,055.33 dont le tarif de revenu des libéraux l'a déarrassé.

Sous les conservateurs, le blé-d'Inde payait un droit de 7 centins le minot, qui a été supprimé dans le tarif de revenu des libéraux. En 1899 il a été importé 23,342,884 minots de blé-d'Inde, qui auraient payé \$1,634,001.88 de droits sous le tarif conservateur et qui n'ont rien payé sous le tarif de revenu des libéraux. C'est donc encore un gain d'autant.

Mais, disent les conservateurs, nous avons exporté 16,009,847 minots de ce blé-d'Inde américain et il n'en a été employé que 7,333,037 minots pour la nourriture et l'engrais du bétail.

Admettons cela, et il reste encore \$513,312, le montant des droits, à 7 centins, supprimés par le tarif libéral, que le gouvernement Laurier a fait gagner aux cultivateurs sur ces 7,333,037 minots qui ont été employés dans le pays.

\$133,055 sur les instruments aratoires et la clôture de broche, \$513,312 sur le blé-d'Inde, cela fait toujours bien un bénéfice de \$651,367.

* Les nombres à gauche de la colonne des valeurs indiquent la page du *Rapport du Ministère du Commerce*.

Est-il un homme raisonnable qui refusera d'admettre que le tarif de revenu du gouvernement Laurier fait du bien aux cultivateurs ?

REDUCTIONS AU BENEFICE DES OUVRIERS

En comparant les tableaux des importations de 1896, sous le régime conservateur, avec ceux des importations de 1899, sous le régime libéral, on voit que le tarif de revenu du gouvernement Laurier a diminué de 8.7% pour 100, ou de \$8.77 par \$100 les taxes de douane sur les outils ainsi que les articles qui entrent pour une forte proportion dans les ouvrages de menuiserie et de charpenterie. Ces articles sont aussi en grand usage chez les cultivateurs, qui bénéficient largement, eux aussi, de ces diminutions de taxes de douane, puisque pour leurs bâtisses ils emploient les vis à bois, le clou, les serrures et les vitres, qui constituent l'une des grosses dépenses dans les constructions de maisons et de granges. Le tableau plus bas fait voir ces diminutions de taxes.

	1896			1899		
	Valeur.	Droits payés.	%.	Valeur.	Droits payés.	%.
Outils de menuisiers, charpentiers, etc.....	80 \$267,042	\$ 93,958	35.18	164 \$ 490,662	\$142,966	29.13
Limes et râpes....	80 65,085	22,777	35.00	104 76,787	22,224	28.94
Aiguilles de machines à coudre....	80 31,942	9,582	30.00	104 48,514	12,662	25.00
Serrures.....	72 57,351	18,640	32.50	94 130,188	38,423	29.51
Vis à bois.....	76 9,284	4,813	51.84	98 17,254	6,026	34.87
Clous de broche..	82 9,008	2,685	29.81	108 10,330	2,330	22.55
Clous coupés.....	74 15,932	5,663	35.00	96 16,962	4,554	26.23
Vitres à fenêtres..	54 53,664	14,016	26.00	72 381,537	62,072	16.28
	509,532	172,163	33.78	1,172,234	291,267	24.84

Sous le tarif de protection des conservateurs, ou au taux de 33.78 pour 100, comme en 1896, les marchandises de même sorte importées en 1899 auraient payé \$395,594 de droits ou taxes de douane ; sous le tarif de revenu du gouvernement Laurier, ces marchandises n'ont payé que \$295,257, ou \$104,333 de moins, ainsi que n'importe qui peut le vérifier.

Si quelqu'un proposait d'imposer une taxe de 8.94 pour 100, ou de \$8.94 par \$100 sur les marchandises des huit catégories mentionnées plus haut, il y aurait de vives protestations. Eh bien, voter pour les candidats conservateurs, ce serait en réalité voter pour l'imposition de cette taxe, puisque Sir Charles Tupper proclame partout que s'il revient

sa pouvoir, il remettra de suite en force le tarif de protection, qui imposait des taxes de 33.78 pour 100, dans l'ensemble, ou de \$33.78 par \$100, sur ces articles, que le tarif de revenu, ou tarif réduit du gouvernement Laurier ne frappe que d'une taxe de 24.84 pour 100, ou \$24.84 par \$100.

Il y a pareillement une réduction de 2.81 pour 100, ou de \$2.81 par \$100, sur les verreries. En 1899, il en a été importé pour une valeur de \$1,710,355 et la réduction sur ce montant a été de \$48,061, toute au bénéfice des ouvriers et des cultivateurs.

REDUCTIONS SUR LES ARTICLES DE MENAGE ET LES VETEMENTS

Ces réductions proviennent en grande partie de la diminution du tarif sur les marchandises venant d'Angleterre ; elles sont le fruit du **TARIF PREFERENTIEL** accordé par Sir Wilfrid Laurier à la Grande Bretagne et que les conservateurs affectent de critiquer. Les lainages, les cotonnades, la coutellerie, les articles émaillés en faïence et en "granite", etc., nous viennent en grande partie d'Angleterre et les tableaux donnés plus bas font voir ce que le tarif préférentiel a fait gagner aux ouvriers et aux cultivateurs, qui consomment de beaucoup la plus grande partie de ces articles.

Prenons d'abord les cotonnades.

	1896			1899		
	Valeur	Droits payés	%	Valeur	Droits payés	%
Coton blanc.....	28 \$ 96,128	\$ 21,629	22.50	46 \$ 488,817	\$ 105,735	21.68
" jaune.....	28 166,880	41,722	25.00	46 65,559	15,405	23.50
" teint ou indienne	30 2,564,282	769,286	30.00	46 3,134,186	901,035	28.78
Coton à tricoter.	30 9,341	2,460	24.00	46 40,164	8,854	22.04
" fil en fuseaux.....	30 318,033	79,508	25.00	46 283,977	59,395	20.91
Coton fil en échelons.....	30 211,061	23,382	12.50	46 253,496	28,567	11.27
Coton velveteens.	30 217,164	65,148	30.00	48 223,283	50,036	23.75
" mouchoirs.	30 116,785	35,035	30.00	46 160,488	44,093	27.47
" chemises..	30 46,817	17,237	36.81	46 29,783	8,678	30.00
" vêtements.	30 344,371	111,940	32.21	48 336,279	105,996	31.52
" bas.....	30 79,145	35,323	44.65	48 78,242	25,362	32.37
Total	4,170,507	1,205,870	28.79	5,094,274	1,353,156	26.56

La
par \$1
est de
28.79
641 de
rier, el
Qu
Le
ces ma
Le
que le

Draps de
(blanc
Cassimir
Drapapou
Etoffes p
bits d'h
Tweeds.
Flanelles
Articles e
Shawls..
Bas pour
mes et f
Laine filé
chaîne et
Hardes f
Etoffes à
pour fem
enfants, d
res, etc...
Chemises
Tapis, tapi

Pour
large part
prouver e
a diminu
pour \$4.8

Les diminutions varient de \$0.82 par \$100 sur le coton blanc, à \$12.23 par \$100 sur les bas. Sur l'ensemble de ces onze articles, la diminution est de \$2.23 par \$100. Sous le tarif de protection des conservateurs, ou à 28.79 pour 100, les marchandises importées en 1899 auraient payé \$1,466,641 de droits de douane ; sous le tarif de revenu du gouvernement Laurier, elles n'ont payé que \$1,353,156, ou \$113,485 de moins.

Qui a bénéficié de cette réduction de \$113,485 ?

Les ouvriers et les classes moins riches qui ont acheté et consommé ces marchandises.

Les réductions sont encore plus fortes sur les articles en laine, ainsi que le démontre le tableau suivant :

	1896			1899		
	Valeur	Droits payés	%	Valeur	Droits payés	%
Draps de lit						
(blankets).. 124 \$	60,731	\$ 20,994	34.56 150	\$ 39,972	\$ 11,582	28.97
Cassimirs 124	47,386	15,796	33.33 150	128,359	35,284	20.00
Drapapourhabits 124	1,576,354	511,530	31.81 150	1,440,825	338,555	26.94
Etoffes pour ha-						
bits d'hommes. 124	514,070	171,358	33.33 150	548,298	144,961	26.43
Tweeds 124	406,005	131,010	32.10 150	533,551	141,936	26.60
Flanelles 126	70,136	22,972	32.75 152	66,032	18,336	27.75
Articles en tricot 126	240,041	84,013	34.90 152	212,125	65,456	30.90
Shawls 128	72,333	18,083	25.00 152	78,709	18,737	23.80
Bas pour hom-						
mes et femmes. 126	414,314	166,165	40.10 152	648,442	177,723	27.40
Laine filée pour						
chaîne et tissure. 126	160,282	48,102	30.00 152	293,710	57,148	19.45
Hardes faites — 126	831,143	286,294	34.44 152	1,020,231	313,052	30.69
Etoffes à robes,						
pour femmes et						
enfants, doublu-						
res, etc. 126	53,580	11,853	22.10 154	50,139	10,336	20.61
Chemises 128	9,181	3,318	36.14 154	34,237	10,689	31.17
Tapis, tapisserie. 128	392,209	117,662	30.00 154	477,139	127,451	26.71
	<u>4,849,765</u>	<u>1,609,150</u>	<u>33.38</u>	<u>5,571,829</u>	<u>1,521,246</u>	<u>27.28</u>

Pour les articles mentionnés plus haut et qui entrent pour une si large part dans la consommation de la masse du peuple, il est facile de prouver sans réplique que le tarif de revenu du gouvernement Laurier a diminué sensiblement les taxes de douanes. En 1896, il a été importé pour \$4,849,765 de ces marchandises qui, sous le tarif de protection des

conservateurs, ont payé \$1,609,150 de taxes de douane. En 1899, sous le tarif de revenu et le tarif différentiel du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, nous avons importé pour \$5,571,829 des mêmes marchandises, qui n'ont payé que \$1,521,246 de taxes de douane.

C'est bien clair, n'est-ce pas ? Nous avons importé pour \$722,064 de plus qu'en 1896 des mêmes marchandises et nous avons payé \$87,904 de moins pour la taxe de douane.

Et c'est en présence de faits d'une pareille brutalité que les journaux et les orateurs conservateurs ont l'audace de dire que l'administration de Sir Wilfrid Laurier n'a pas modifié sensiblement le tarif de protection et n'a pas diminué les taxes !

La réduction a été de 5.59 sur les draps de lits, de 13.33 sur les casimiers, de 4.87 sur les draps à hardes, de 6.90 sur les étoffes à redingotes, de 5.50 sur les tweeds, de 5.00 sur les flanelles, de 4.00 sur les articles en tricots, de 1.20 sur les "shawls", de 12.70 sur les bas, de 10.55 sur la laine à chaîne et à tisserie, de 3.75 sur les hardes faites, de 1.49 sur les étoffes à robes, de 4.97 sur les chemises et de 3.29 sur les tapis en tapisserie.

Sous le tarif conservateur les \$5,571,829 de marchandises mentionnées plus haut et importées en 1899, auraient payé 33.38 pour 100 ou \$1,860,376 de taxes de douane ; sous le tarif libéral, elles n'ont payé que \$1,521,246, ou \$339,130 de moins.

Ce sont les ouvriers, les cultivateurs, le peuple enfin, qui ont bénéficié de cette réduction opérée par le tarif du gouvernement Laurier.

Pour les lainages, la réduction opérée par ce tarif est facile à prouver.

En 1896 (*Rapport du Ministère du Commerce pour 1896*, p. 128) il a été importé en totalité pour \$9,936,567 de lainages, qui ont payé \$2,759,133 de droits de douane.

En 1899 (*Rapport du Ministère du Commerce pour 1899*, p. 154), il a été importé pour \$11,309,230 de lainages, qui ont payé \$2,698,580 de taxes de douane.

Nous avons importé pour \$1,372,663 de plus de marchandises et nous avons payé \$60,553 de taxes de douane de moins qu'en 1896.

Au taux du tarif de protection de 1896, les \$11,309,230 valant de lainages importés en 1899 auraient payé \$3,018,442 de taxes de douane ; sous le tarif de revenu du gouvernement Laurier, il n'a été payé que \$2,698,580, ou \$319,862 de moins.

Les journaux et les orateurs conservateurs sont invités à contredire ses faits.

Sur
du Min
douane,
chandises
Commer
100, ce q
Il y
muus.

Le ta
de douan
les achats

Les i
taxes de c
de ces ma
soit 24.12

En f
"granite",
\$37,892, o
ces article

961 de dr
\$3.53 par

Sur \$
\$15,237, ou
portés en
fait une d

Ces ex
mais ceux
vernement
profit de la

Ces ré
pour les cu
pour sa bon
lièrement c

Pourqu
voir les cor
chieraient c
Les Tupper

Sur \$631,683 valant de gants et mitaines importés en 1896 (Rapport du Ministère du Commerce, p. 56) il a été payé \$221,049 de taxes de douane, ou au taux de 35 pour 100. Sur \$723,740 valant des mêmes marchandises importées en 1899, il a été payé (Rapport du Ministère du Commerce, p. 74) \$229,852 de taxes de douane, ou au taux de 31.75 pour 100, ce qui fait une diminution de \$3.25 par \$100.

Il y a eu une diminution de \$3.10 par \$100 sur les chapeaux communs.

DIMINUTION SUR LES ARTICLES DE MENAGE

Le tarif du gouvernement Laurier a diminué sensiblement les taxes de douane sur beaucoup d'articles qui entrent pour une large part dans les achats des ménages des classes ouvrières et agricoles.

Les importations de coutelleries, en 1896, ont été de \$152,783 et les taxes de douane se sont élevées à \$43,075, ou 28.17 pour 100. Sur \$323,130 de ces marchandises importées en 1899, il a été payé \$77,944 de douane, soit 24.12 pour 100, ou \$4.05 par \$100 de moins.

En ferblanterie et ustensiles de cuisine doublés de faïence ou de "granite", les importations ont été de \$116,157 et les droits de douane de \$37,892, ou au taux de \$32.62 par \$100, en 1896 ; en 1899, la valeur de ces articles a été de \$133,914 et il a été perçu sur ces importations \$38,961 de droits de douane, ou \$29.09 par \$100, soit une diminution de \$3.53 par \$100.

Sur \$55,390 valant de poêles importés en 1896, la douane a perçu \$15,237, ou au taux de 27.50 pour 100. Sur \$126,949 valant de poêles importés en 1899, il a été payé \$31,693 de douane, ou 24.18 pour 100, ce qui fait une diminution de \$3.32 par \$100.

Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini, pour ainsi dire ; mais ceux qui précèdent suffisent à mettre hors de conteste, que le gouvernement Laurier a opéré dans le tarif des réductions considérables, au profit de la classe agricole et de la classe ouvrière.

Ces réductions représentent une économie de plusieurs millions pour les cultivateurs ainsi que les ouvriers. Cette économie a contribué pour sa bonne part au progrès et à la prospérité dont jouissent particulièrement ces deux classes.

Pourquoi les cultivateurs et les ouvriers ramè-ent-ils au pouvoir les conservateurs, qui rétabliraient les anciennes taxes et les accableraient comme sous l'ancien régime, ainsi que le proclame Sir Charles Tupper ?

REDUCTIONS EN FAVEUR DES MANUFACTURIERS

Dans le but de favoriser les manufactures et de stimuler leur développement, le gouvernement Laurier a diminué le taux des taxes de douane sur le charbon bitumineux—de 60 à 53 c. la tonne—sur le fer en saumons—de \$4.00 à \$2.50 la tonne—sur les barres puddlées—de \$5 à \$2 la tonne—sur le fer et l'acier en barres—de \$10 à \$7 la tonne—sur le fer et l'acier laminés—de \$10 à \$7 la tonne—sur les machines, les engins, les chaudières à vapeur, de 27½ à 25 pour 100.

Le tableau suivant fait voir le montant des droits de douane sur ces articles d'après le tarif des conservateurs, en 1896, et le tarif libéral l'un et l'autre appliqués aux importations de 1899 :

	Tarif conservateur	Tarif libéral
Charbon bitumineux.....	\$1,302,814	\$1,146,448
Fer en saumons.....	194,376	121,485
Barres puddlées.....	31,050	12,420
Fer et acier laminés (rolled).....	555,350	388,745
Fer et acier en barres.....	236,900	165,830
Acier forgé.....	20,908	17,921
Machines.....	873,927	794,379
	<hr/>	<hr/>
	\$3,215,325	\$2,647,228

Cette réduction de \$568,097 au bénéfice des manufacturiers a diminué d'autant le revenu ; mais elle a contribué pour sa bonne part à l'élévation extraordinaire que nos établissements industriels ont pris depuis quatre ans

RESUME

Pour les gens qui ne sont pas aveuglés par les préjugés, les faits signalés plus haut prouvent clairement trois choses :

1o Que le tarif du gouvernement Laurier a haussé les droits sur les objets de luxe, ou les marchandises consommées par les classes riches

2o Qu'il a baissé les droits sur les articles consommés par les classes moins riches ;

3o Qu'il a baissé les droits sur les matières premières et les machines employées par l'industrie manufacturière.

Comme résultat général, cette modification du tarif a donné au commerce et à l'industrie une impulsion sans précédent dans le pays.

SATISFACTION DONNEE PAR LE TARIF

Les changements opérés dans le tarif par le gouvernement Laurier ont donné satisfaction même aux manufacturiers les plus exigeants. La réunion annuelle de l'Association des Manufacturiers du Canada a eu lieu à Toronto à la fin d'août dernier et d'après le rapport télégraphique envoyé au *Montreal Gazette*, la question de la réduction du tarif sur le lainages a été la seule au sujet de laquelle l'association n'a pas exprimé une satisfaction complète.

" M. Samuel Coulson, de Montréal, dit le rapport, s'est déclaré très satisfait du tarif sur le fer et a dit que les manufacturiers de Montréal auraient assisté à l'assemblée s'ils avaient eu des griefs à faire valoir et qu'ils y seraient venus en grand nombre. "Ma maison, a ajouté M. Coulson, est dans les affaires depuis quarante ans et d'après notre expérience jamais le tarif n'a été aussi satisfaisant qu'il l'est maintenant. "

DIMINUTION DES TAXES DE DOUANE DIMINUTION DE \$3,458,288

Les conservateurs admettent, même dans leurs brochures électorales que le gouvernement Laurier a diminué les taxes de douane. On lit ce qui suit dans la brochure française No 1.

" Les réductions faites au tarif sont absolument insignifiantes, imperceptibles. Leurs réductions n'atteignent même pas le chiffre de celle opérées de temps en temps par les conservateurs.

" De 1889 à 1895 les conservateurs ont abaissé le tarif de 21.65 à 16.99 p. c.

" Les libéraux ont baissé la protection de 16.99 à 16.70 p. c.

" Ils ont réduit de 1 c. le droit sur le pétrole.

" Ils ont supprimé les 12½ p. c. de droits sur la ficelle d'engergage et la laissent entrer librement.

" Ils ont supprimé les droits sur le fer barbelé.

" Ils ont supprimé les droits sur le blé-d'Inde.

" Maintenant nous admettons que les libéraux ont, par certains remaniements de classification, opéré certaines réductions partielles de droits portant sur des articles employés par les cultivateurs."

Tout cela se trouve aux pages 6, 7 et 8 de la brochure en question.

Il est donc admis dans la brochure française que les libéraux ont diminué, aboli même, en plusieurs cas les taxes de douane. C'est toujours autant de pris.

A la page 4 de la feuille volante intitulé *Debt., Expenditure, Tax*

URIERS

uler leur dé-
des taxes de
-sur le fer et
lées de \$5 à
la tonne sur
chines, les en-
ouane sur ce
tarif libéral

arif libéral

1,146,448
121,485
12,420
388,745
165,830
17,921
794,379

2,647,228

uriers a dim-
e part à l'é-
depuis quat-

agés, les fai-

droits sur l-
classes riches
par les class-

et les mach-

1 a donné
ans le pay-

tion, il est dit que " de 1897 à 1900 la réduction du taux de la taxe sur toutes les marchandises entrées pour la consommation a été de 17.97 à 17.36 p. c."

C'est encore autant de pris.

Mais pour jeter de la poudre aux yeux des électeurs, ces braves gens se rabattent sur le montant des droits de douane payés et, comme ce montant a naturellement augmenté avec le commerce, ils en concluent que la taxe a augmenté.

Que le revenu des douanes ait augmenté, personne ne le conteste ; c'est même une des choses dont il faut féliciter le gouvernement Laurier, dont la sage politique a eu pour effet de rétablir l'équilibre entre le revenu et la dépense. Mais que les taxes de douane aient été augmentées, c'est une autre affaire et ce n'est pas vrai.

La taxe, c'est le pourcentage que le gouvernement prend sur le prix coûtant des marchandises importées pour la consommation. Or, ce pourcentage, le gouvernement l'a diminué de 12.35 pour 100.

En 1896, dernière année de l'administration conservatrice, les importations pour la consommation se sont élevées à \$110,587,480 et les droits de douane perçus sur ces importations ont donné \$20,219,037.32. (*Rapport du Ministère du Commerce pour 1896*, p. 3). Le premier écuyer venu constatera facilement que le montant de ces droits représente 18.28 pour 100 du montant des importations sur lesquelles ils ont été perçus.

Donc, en 1896, sous l'administration et le tarif des conservateurs, sur chaque piastre, en valeur, de marchandise importée qu'il achetait, le consommateur canadien, l'habitant du Canada, payait au gouvernement conservateur une taxe de (18.28) dix-huit cents et 28 millins.

En 1900, c'est-à-dire durant l'exercice finissant le 30 juin dernier, sous l'administration libérale, les importations pour la consommation se sont élevées à \$172,653,388 et les droits de douane perçus sur ces importations ont donné \$28,102,751.25. (*Gazette du Canada*, 7 juillet 1900, p. 31). N'importe qui peut constater que le montant de ces droits représente 16.27 pour 100 du montant des importations sur lesquelles ces mêmes droits ont été perçus.

Donc, en 1900, sous l'administration et le tarif des libéraux, sur chaque piastre, en valeur, de marchandise importée qu'il achetait le consommateur canadien, l'habitant du Canada, payait au gouvernement libéral une taxe de (16.27) seize cents et 27 millins.

Voilà des faits dont la vérification est à la portée de tout le monde et dont nous défions les journaux ou les orateurs conservateurs de nier l'exactitude.

Donc, l'administration de Sir Wilfrid Laurier a réduit la taxe de douane, de 18.28 cents par piastre, qu'elle était en 1896 sous l'administration des conservateurs, à 16.27 cents par piastre, en 1900.

Cette réduction, ou plutôt cette différence entre les deux taux, représente une proportion de 12.35 pour 100.

Voyons maintenant ce qu'en pratique, en argent sonnant, cette réduction représente pour les consommateurs ou les habitants du Canada.

Nous avons vu que les importations pour la consommation, durant l'exercice finissant le 30 juin 1900, se sont élevées à \$172,653,388. Au taux réduit de 16.27 pour 100, la taxe de douane a produit \$28,102,751.25.

Combien aurait produit cette taxe de douane au taux du tarif des conservateurs en 1896, c'est-à-dire 18.28 pour 100 ? Elle aurait donné \$31,561,039.33, ou \$3,458,288.08 DE PLUS que n'a rapporté le taux réduit à 16.27 pour 100 par l'administration Laurier.

En présence de ces faits, est-il un honnête homme qui refusera d'admettre que l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier a réduit les taxes de douane ?

POURQUOI LE MONTANT DES TAXES A AUGMENTÉ

En 1896, la population était de 5,125,436 et les importations pour la consommation ont été de \$10,537,480, ce qui faisait \$21.57 par tête.

En 1900, la population était de 5,374,656 et les importations pour la consommation ont été de \$172,653,388, ce qui fait \$32.12 par tête.

Il y a donc eu de ce chef une augmentation de \$10.55 par tête.

EXPLICATION DE L'AUGMENTATION

Si les habitants du Canada ont acheté plus et consommé plus de marchandises importées, il est tout naturel qu'ils aient payé plus de douane sur ces marchandises. L'augmentation a été de \$10.55 par tête, ce qui représente 48.91 pour 100. Si la consommation par tête avait été la même en 1896 qu'en 1900, ou \$32.12, le total des marchandises importées pour la consommation aurait été de \$164,629,004, et à 18.28 pour 100, le revenu des douanes aurait donné \$30,094,172 ou \$1,991,421 de plus qu'il n'a été perçu en 1900, sous l'administration libérale.

L'augmentation de la consommation, par tête, est donc l'une des principales causes qui ont produit l'augmentation dans la totalité du revenu des douanes.

Mais, encore une fois, si un homme consomme plus et achète plus de marchandises importées, ne doit-il pas s'attendre à payer plus que le

prix d'achat de ces marchandises et pour la douane ? Sous l'administration des conservateurs, en 1896, le consommateur canadien n'achetait que pour \$21.57 de marchandises importées, sur lesquelles il payait \$3.94 de taxes, ou au taux de 18.28 pour 100, ou \$18.28 par \$100.00.

Sous l'administration libérale, en 1900, le consommateur canadien a acheté pour \$32.12 de marchandises importées, sur lesquelles il a payé \$5.22, ou au taux de 16.27 pour 100, ou de \$16.27 par \$100.00.

Le consommateur a augmenté ses achats de \$10.55, équivalant à 48.91 pour 100. Le total des taxes de douanes comparativement à 1896, n'a augmenté que de 32.46 pour 100, c'est-à-dire 16.45 pour 100 de moins que l'augmentation dans le montant de ses achats.

Le produit des taxes de douane a augmenté depuis 1896, parce que grâce à la sage administration des libéraux, à la confiance qu'elle a inspirée au monde commercial et industriel, les affaires ont presque doublé ; mais le taux de la taxe, au lieu d'être augmenté, a été réduit de 18.28 pour 100 en 1896, à 16.27 pour 100 en 1900. Les faits et les chiffres cités plus haut sont là pour le prouver.

Avec le tarif protecteur et conservateur de 1896, les taxes de douane sur les importations de 1900 auraient arraché aux consommateurs, ou au peuple, \$31,561,039.33.

Avec le tarif de revenu du gouvernement libéral, les taxes de douane sur les mêmes importations n'ont arraché aux consommateurs, ou au peuple, que \$28,102,751.25, ou \$3,458,288.08 de moins.

UNE REPONSE PEREMPTOIRE

Voici un fait qui réfute d'une manière péremptoire les jongleries des conservateurs au sujet de l'augmentation des taxes de douane.

En 1896, sous le régime conservateur, il a été importé pour \$9,936,567 de lainages et il a été perçu \$2,759,133 de taxes de douane sur ces importations.

En 1899, sous le gouvernement Laurier, il a été importé pour \$11,309,230 de lainages et il a été payé sur ces importations \$2,698,580 de taxes de douane.

La valeur des marchandises importées en 1899 a excédé de \$1,372,663 celles des marchandises importées en 1896 et, d'un autre côté, les taxes de douane ont été de \$60,553 moindres qu'en 1896.

Malgré cela, les conservateurs disent que le gouvernement Laurier a augmenté les taxes !

D'ailleurs, ce fait n'est pas isolé. Le *Rapport du Ministere du Commerce* constata la même chose pour les grains, les farines, les livres, le

portage, pour 1899

Gr
Far
Liv
Con
Col

On

Gr
Far
Liv
Con
Col

Ces
iers de
port pou
Sur
perçu \$
chandise
\$337,477

Ajo
résultat
Sur
tion en
Laurier
irées po
protectio

En
sommat
\$323,227

En
que le
douane

cordage, les cols et les manchettes. Voici le montant de ces importations pour 1899 et le montant des taxes de douane payées.

	Valeur	Droits payés
Grains.....	\$ 9,308,561	\$ 72,931 80
Farines, son, etc.....	451,414	79,992 72
Livres et revues.....	1,447,121	169,585 08
Cordages.....	367,313	26,029 31
Cols et Manchettes.....	65,936	18,884 30
	<hr/>	<hr/>
	\$12,270,345	\$367,477 51

On trouve les chiffres suivants pour les importations de 1896 :

Grains.....	\$ 1,855,100	\$254,698 87
Farines, son, etc.....	372,000	\$4,170 11
Livres et revues.....	1,152,863	216,334 41
Cordages.....	262,440	48,030 65
Cols et manchettes.....	50,890	26,867 84
	<hr/>	<hr/>
	\$ 3,694,244	\$630,121 88

Ces chiffres sont pris aux pages 18, 20 et 28 du *Rapport du Ministère du Commerce* pour 1896, aux pages 34, 36, 44 et 48 du même rapport pour 1899.

Sur \$3,694,244 de ces marchandises importées en 1893, il a été perçu \$630,121.88 de taxes de douane. Sur \$12,270,345 des mêmes marchandises, ou \$8,576,101 de plus, importées en 1899, il n'a été perçu que \$337,477.51 de droits de douane, ou \$262,644.37 de moins.

Ajoutons maintenant les lainages à ces articles et nous arrivons au résultat suivant :

Sur \$23,579,575 valant de marchandises entrées pour la consommation en 1899 il a été perçu en vertu du tarif de revenu du gouvernement Laurier \$3,066,027. Sur \$12,630,811 valant des mêmes marchandises, entrées pour la consommation en 1896, il a été perçu en vertu du tarif de protection des conservateurs \$3,389,254 de taxes de douane.

En d'autres termes, sur \$9,940,764 moins de marchandises, les consommateurs canadiens ont payé en 1896, sous le régime conservateur, \$323,227 de plus en taxes de douane.

En présence de ces faits, est-il un honnête homme qui puisse nier que le gouvernement Laurier a considérablement diminué les taxes de douane ?

UNE COMPARAISON

Les taxes de douane payés respectivement en 1896 et en 1899 sur les articles mentionnés plus haut forment le tableau suivant :

	1896	1899	Diminution
Grains.....	13.72	0.78	12.94
Farines.....	22.59	17.72	4.87
Livres et revues.....	18.76	11.71	7.05
Cordage.....	18.32	2.06	16.26
Cols et manchettes.....	52.79	28.64	24.15
Lainages.....	27.76	23.86	3.90

Aux taux du tarif conservateur de 1896, les importations de ces mêmes articles en 1899 auraient payé à la Douane les sommes suivantes :

Grains.....	\$9,308,561 à 13.72	\$1,277,138 57
Farines.....	451,414 à 22.59	101,974 42
Livres et revues.....	1,447,121 à 18.76	271,677 89
Cordages.....	997,313 à 18.32	180,707 74
Cols.....	65,936 à 52.79	34,807 61
Lainages.....	309,230 à 27.76	3,129,442 24

Actuellement payé au taux du tarif libéral, en 1899.....	\$4,995,748 47
Différence.....	\$3,068,027 51
	<u>\$1,929,720 96</u>

Voilà ce que le tarif de revenu et la diminution des taxes de douane par le gouvernement Laurier ont fait gagner en une seule année aux consommateurs canadiens sur six catégories de marchandises consommées pour la plus grande partie par les ouvriers et les cultivateurs.

Il y a pareillement des réductions considérables sur le fer et la ferronnerie.

Sur \$10,115,083 valant de ces marchandises importées en 1896, il a été payé \$2,185,198, pour droits de douane, soit 21.60 pour 100. Sur \$20,153,980 valant de ces mêmes marchandises, importées en 1899, les droits de douane ne se sont élevés qu'à \$3,521,361, ou 17.46 pour 100. Au taux du tarif de 1896, les importations de 1899 auraient payé \$4,354,339 de taxes de douane, ou \$832,978 de plus qu'elles n'ont payé sous le tarif de revenu et réduit du gouvernement Laurier.

Ces ré
été considé
Angleterre
chises a ét
ions de 18
en sorte qu
est 33½ et
ions qui se

DI

A la c
contre l'ex
une dépense
tre fin à ce
Les lib
Oui, à
Ils ont
surplus de
conservatric
dire qu'une

Y A-T

Pour v
vargance ne
tion de cel
Compa
tration con
En 189
ou 112.22 p
revenu, les
En 189
ou 100.90 p
En 189
ou seuleme
\$100 de rev
D'après
sant le 30 j
741,249, en

REDUCTIONS ADDITIONNELLES

Ces réductions ont été faites dans le tarif de 1897 ; mais elles ont été considérablement augmentées par le tarif préférentiel accordé à l'Angleterre. De 12½, la réduction des droits sur les marchandises anglaises a été portée successivement à 25 et à 33½ pour 100. Les importations de 1899 n'ont joui du bénéfice que des deux premières réductions, en sorte que l'effet a été moins sensible ; mais pour l'année courante, c'est 33½ et le résultat des opérations de cet exercice accusera des réductions qui se compteront par millions.

DIMINUTION DES DEPENSES CONTROLABLES

A la convention de 1893 et en Chambre, les libéraux ont protesté contre l'extravagance des gouvernements conservateurs, qui faisaient une dépense hors de proportion avec le revenu, et se sont engagés à mettre fin à cet état de choses, s'ils arrivaient au pouvoir.

Les libéraux ont-ils tenu parole ?

Oui, à la lettre.

Ils ont tenu la dépense au-dessous du revenu, puisqu'ils ont eu des surplus de recettes trois années sur quatre, au lieu que l'administration conservatrice, surtout durant les dernières années, n'a été pour ainsi dire qu'une série de déficits.

Y A-T-IL EU EXTRAVAGANCE DANS LA DEPENSE ?

Pour un gouvernement, de même que pour un particulier, l'extravagance ne consiste pas dans le total de la dépense, que dans la proportion de celle-ci au revenu.

Comparons sous ce rapport les deux dernières années de l'administration conservatrice aux deux dernières de l'administration libérale.

En 1895, le revenu a été de \$33,978,129 et la dépense de \$38,132,005, ou 112.22 pour 100 du revenu. En d'autres termes, pour chaque \$100 de revenu, les conservateurs ont fait pour \$112.22 de dépense.

En 1896, le revenu a été de \$36,618,590 et la dépense de \$36,949,142, ou 100.90 pour 100 du revenu.

En 1899, le revenu a été de \$46,741,249 et la dépense de \$41,903,500, ou seulement 89.43 pour 100 du revenu. C'est-à-dire que pour chaque \$100 de revenu, l'administration Laurier n'a fait que \$89.43 de dépense.

D'après la *Gazette du Canada* du 15 septembre, pour l'exercice finissant le 30 juin 1900, le revenu a été de \$51,000,783 et la dépense de \$46,741,249, en sorte que celle-ci ne forme que 91.64 pour 100 du revenu.

C'est-à-dire que pour chaque \$100 de revenu, le gouvernement Lan n'a fait que \$91.64 de dépense.

Où est l'extravagance ?

Du côté des libéraux, qui dépensent de 8 à 10 pour 100 moins leur revenu, ou du côté des conservateurs, qui dépensaient jusqu'à 100 plus que leur revenu ?

Dans les affaires privées, un homme qui dépense plus que son revenu s'endette et s'en va à la ruine, au lieu que celui qui dépense moins que son revenu s'enrichit et met de l'argent de côté.

Quel est l'extravagant ? celui qui met de l'argent de côté, ou celui qui s'endette parce que ses dépenses excèdent ses revenus ?

Il en est de même des gouvernements.

COMPARAISON DES DEPENSES

Le tableau suivant donne en détail les dépenses ordinaires, ou même le fonds du revenu consolidé, pour les années 1895 et 1899 respectivement. Il fait aussi voir les augmentations et les diminutions.

On demandera peut-être pourquoi nous prenons 1895 au lieu de 1896 pour base de comparaison.

La raison est bien simple.

Pour masquer un peu les résultats désastreux de leur administration, diminuer leur déficit et se donner meilleure contenance pour les élections qui devaient se faire à la suite de cet exercice, les conservateurs ont négligé en 1896 plusieurs services et fait un tort incalculable au pays. C'est ainsi que les exercices annuels ou la réunion des camps militaires fut supprimé, que des travaux publics de grande valeur furent laissés à la ruine et que d'autres dépenses d'une nécessité absolue furent ajournées. On comprend qu'il ne serait pas correct de prendre pour base de comparaison un exercice où il s'est fait pareil gâchis, et c'est pourquoi nous prenons celui de 1895, qui représente la dépense normale sous le régime conservateur.

Voici cette comparaison.

	1895	1899	Augmenta- tion	Diminution
1.—Intérêt sur la dette publique.....	\$10,466,294.44	\$10,855,111.84	\$388,817.40	
2.—Frais d'administration.....	162,590.31	160,002.82		\$ 2,587.49

	1895	1899	Augmen- tion	Diminu- tion
3—Prime, escompte et change.....	116,359.91	13,254.10	103,105.81
	10,745,244.66	11,028,368.86		
4—Fonds d'amortisse- ment.....	2,002,311.36	2,482,484.35	480,173.29	
	12,747,556.02	13,510,853.51	763,297.49	
5—Administration de la justice.....	755,682.97	815,454.91	59,771.94	
6—Arts, agriculture et statistiques.....	216,740.30	258,782.02	42,001.72	
7—Etablissement de la frontière entre le Canada et les Etats Unis.....	44,565.00	9,774.77	34,790.23
8—Gouvernement civil.	1,422,227.97	1,411,813.48	10,414.49
9—Pêcheries.....	443,822.95	412,367.88	31,455.07
10—Commission géologi- que et observatoi- res.....	145,392.97	149,758.43	4,365.46	
11—Immigration.....	195,652.97	355,878.88	60,225.91	
12—Quarantaine.....	101,320.11	136,743.52	35,423.41	
13—Sauvages.....	955,403.77	986,219.77	30,816.00	
14—Surintendants des as- surances.....	10,017.54	10,247.99	230.45	
15—Législation.....	941,570.41	892,354.14	49,216.27
16—Phares et service des côtes.....	475,903.32	545,644.90	69,741.58	
17—Subsides pour les malles et subven- tions aux compa- gnies de steamers.	513,268.03	584,066.31	70,788.28	
18—Hôpitaux de marine.	38,589.05	37,353.29	1,235.76
19—Milice et défense..	1,574,013.76	2,112,291.79	538,278.03	
20—Divers.....	172,645.57	318,907.57	146,262.00	
21—Gendarmerie montée.....	646,125.17	529,068.97	117,056.20
22—Gouvernement des T. N. O.....	303,626.74	357,024.69	53,397.95	

Diminu-
tion

2,587

	1895	1899	Augmen- tation	Diminu- tion
23—Service océanique et fluvial.....	205,092.65	330,254.23	125,161.53	
24—Pénitenciers.....	449,599.81	416,939.48		32,660.33
25—Pensions.....	84,349.35	96,128.60	11,779.24	
26—Police.....	21,943.13	24,442.41	2,499.28	
27—Travaux publics....	1,742,316.89	1,902,664.27	160,347.38	
28—Chemins de fer et canaux.....	252,716.00	384,850.12	132,134.72	
29—Inspection des bateaux à vapeur...	26,385.88	28,055.49	1,649.61	
30—Subsides aux provinces.....	4,250,674.46	4,250,636.47		33.00
31—Fonds de retraite...	265,385.77	325,560.47	60,174.70	
32—District du Yukon..	971,938.87	971,938.87	
33—Falsification des substances alimentaires.....	24,284.44	23,132.76		1,151.68
34—Mesurage du bois..	23,299.16	17,601.39		5,697.77
35—Douanes.....	917,632.39	1,037,635.65	120,003.26	
36—Terres fédérales....	129,727.51	92,913.92		36,813.59
37—Accise.....	471,864.90	464,620.01		7,244.89
38—Inspection de denrées.....	2,354.73	5,100.00	2,745.27	
39—Petits revenus.....	1,585.49	2,078.66	493.17	
40—Poste.....	3,593,647.47	3,603,799.10	10,151.63	
41—Travaux publics....	151,698.22	165,907.30	14,209.08	
42—Chemins de fer et canaux.....	3,704,126.48	4,246,403.53	542,277.05	
43—Commerce.....	11,022.02	88,556.91	77,534.89	
44—Poids et mesures, gaz, lumière électrique.	98,173.67	89,704.08		8,469.59
	38,132,005.05	41,903,500.54		

Comme on le voit, sur 44 chefs de dépense, il y en a 15, ou plus de 50 pour 100, qui accusent des diminutions.

Le résultat général donne une augmentation de 3,771,495.99, ainsi qu'il suit :

Dépense en 1899.	\$41,903,500.54
Dépense en 1895.	38,132,005.05
Augmentation.	\$ 3,771,495.49

ou de
En
\$14,628
62.24 p
par an
pour 1
C'
Wilfrid
\$0.21 p

En
Kenzie,
ans d'a
qui fais
Pou
dan leu
exploité
l'admini
nale, p.
menté c
Les
tivement
En
fer en ex
p. XV)
même ra
d'exploit
\$477,876.
ploités e
En
\$1,082,84
faut retr
ble.
Il y
que. "C'e
p. 19 ; l
plus cons
En d
qu'une a
de 0.70 n

32,660.33

33.00

151.68

697.77

813.69

244.89

69.50

s de

inal

ou de 2.89 pour 100, faisant une moyenne de 3.29 pour 100 par année.

En dix-sept ans les conservateurs ont augmenté les dépenses de \$14,628,847, ou de \$23,503,158 en 1878, à \$38,132,005 en 1895. Cela fait 62.24 pour 100 pour toute la période et une moyenne de 3.66 pour 100 par année. Sous les libéraux, la moyenne n'a été que de 3.45, ou 0.21 pour 100 de moins que sous les conservateurs.

C'est-à-dire que dans l'ensemble, le gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier a diminué l'augmentation de la dépense au taux de \$0.21 par \$100.

DEDUCTIONS A FAIRE

En 1878, la dernière année de l'administration libérale de M. MacKenzie, la dépense ordinaire fut de \$23,503,158. En 1882, après quatre ans d'administration, les conservateurs l'avaient portée à \$27,067,103, ce qui faisait une augmentation de \$3,563,945.

Pour justifier cette augmentation, les conservateurs alléguent, dans leurs brochures pour la campagne électorale de 1882, qu'ils avaient exploité sur l'Intercolonial 126 milles de chemin de fer de plus que sous l'administration MacKenzie (*Les Conservateurs et la Politique Nationale*, p. 18) et que les dépenses pour le service des postes avaient augmenté dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les mêmes raisons s'appliquent au gouvernement Laurier, comparativement à ses prédécesseurs.

En 1896, l'Intercolonial ne comptait que 1142 milles de chemin de fer en exploitation (*Rapport du Ministre des Chemins de fer et Canaux*, p. XV) ; en 1899, il y en avait 1,314.67 milles, ou 72.67 milles (voir même rapport pour 1899, p. XI) de plus. En 1899, la moyenne des frais d'exploitation de l'Intercolonial a été de \$2,769.27 par mille, ce qui fait \$477,876.65 pour les 72.67 milles que les conservateurs n'avaient pas exploités en 1895.

En 1899, les frais d'administration du Yukon se sont élevés à \$1,682,842.17. C'est encore une dépense qui n'existait pas en 1895 et qu'il faut retrancher de celles de 1899 pour établir une comparaison équitable.

Il y a \$763,297.49 d'augmentation dans le service de la dette publique. "C'est tout naturel, comme disait la brochure conservatrice de 1892, p. 19 ; la dette nationale s'étant élevée, les intérêts sur la dette ont été plus considérables ; de même pour le fonds d'amortissement."

En diminuant ces trois items, qui s'élevaient à \$2,924,016.31, il ne reste qu'une augmentation de \$847,478.69, soit 2.24 pour 100, ce qui fait moins de 0.70 pour 100 par année, ou 70 centins par \$100.

Sous les conservateurs, ainsi que nous l'avons vu, l'augmentation a été de \$3.29 par \$100, ou \$2.59 de plus.

JUSTIFICATION DES AUGMENTATIONS

L'augmentation de \$59,771 dans les frais d'administration de la justice est presque compensée par la diminution de \$32,660 dans le service des pénitenciers. Ce service était dans un état pitoyable quand les libéraux arrivèrent au pouvoir. L'hon. M. Fitzpatrick, avec l'énergie et l'activité qui le caractérisent, entreprit de faire des réformes radicales et à cette fin institua une enquête dont les frais ont probablement contribué à grossir un peu ceux de l'administration de la justice.

Il a été dépensé au Yukon \$17,564.62 pour l'administration de la justice en 1899. C'est une dépense qui n'existait pas en 1895, puisque le Yukon n'était pas encore organisé. Retranchez cela des dépenses de 1899, et vous arrivez à peu près au chiffre de la dépense de 1895.

Il y a une augmentation de \$42,011 pour l'agriculture.

Le tableau suivant permettra de juger si cette augmentation a sa raison d'être :

	1895	1899
Fermes expérimentales.....	\$78,000	\$75,459
Branche de l'industrie laitière, Ottawa.....	32,925	1,143
Avances à l'industrie laitière.....	39,669	6,200
Quarantaine des bestiaux.....	22,012	30,032
Aide aux sociétés d'agriculture.....	6,420	7,000
Haras national.....	6,000	
Bulletins des fermes expérimentales.....		4,000
Cold storage.....		83,000
Cholera des pores.....		22,902
Tuberculose.....		19,999
	<hr/> \$185,026	<hr/> \$280,436

Cela fait une augmentation de \$95,410 ; mais l'hon. M. Fisher l'a diminuée en réduisant d'autres dépenses.

Ce ne sont toujours pas les cultivateurs qui pourront raisonnablement critiquer cette augmentation.

On peut dire la même chose pour l'augmentation de \$35,423 dans le service de la quarantaine.

Nous verrons, en parlant de ce que le gouvernement Laurier a fait pour la classe agricole, ce que ces augmentations de dépense ont valu aux cultivateurs.

Le
pour a
tête. E
dans le
la moit
accuse
coût pa
augmen
augment
Où
Il y
Les
mentatio
ils ont p
mentatio
l'adminis
Le s
\$69,441.5
tions per
ont été re
Montréal
coniques
acier et l
manière p
vapeur Sh
dépensé \$
est l'une d
au moyen
y a 600 pi
rage aux t
amener l'ai
des travaux
été malheur
détroit de l
coûté \$12,21
tation de \$
la route du
est l'une de
Toutes ces
741 d'augme
phares et de

Les conservateurs ont dépensé en 1895 la somme de \$195,652.97 pour amener dans le pays 18,617 immigrants, ce qui faisait \$10.50 par tête. En 1899, le gouvernement libéral a dépensé \$255,878.88 et amené dans le pays 44,543 immigrants, ce qui fait \$5.75 par tête, ou à peu près la moitié du coût sous l'administration précédente. Le total de la dépense accuse une augmentation de \$60,225.91, ou de 30.78 pour 100 ; mais le coût par tête accuse une diminution de près de 50 pour 100. Avec une augmentation de 30 pour 100 dans la dépense, le gouvernement libéral a augmenté de 130 pour 100 le nombre des immigrants.

Où est l'homme sensé qui trouvera à redire à cette augmentation ? Il y a une augmentation de \$30,816 pour les sauvages.

Les conservateurs ne pourraient pas décemment critiquer cette augmentation, puisque durant une période de quatre ans, de 1878 à 1882, ils ont porté cette dépense de \$421,504 à \$1,183,414, ce qui fait une augmentation de \$761,900. A côté de cela, l'accroissement de \$30,816 sous l'administration Laurier fait réellement piètre figure.

Le service des phares et des côtes accuse une augmentation de \$69,441.58, qui s'explique par les nouvelles constructions et les améliorations permanentes exécutées en 1899. Presque partout les bouées en bois ont été remplacées par des bouées en fer ou en acier. Pour le chenal entre Montréal et Québec, il a été construit et mis en place dix-huit bouées coniques et dix cylindriques de trois pieds de diamètre, les premières en acier et les autres en fer. Pour placer et entretenir ces bouées d'une manière plus efficace, le département a fait l'acquisition de la barge à vapeur *Shamrock*, au prix de \$21,500. A la station de Belle-Isle, il a été dépensé \$20,112.64 pour l'installation d'une sirène à air comprimé qui est l'une des plus complètes qu'il y ait dans le monde. L'air est comprimé au moyen d'un pouvoir d'eau qui se trouve à 4,000 pieds de la sirène. Il y a 600 pieds de tuyau en fer de 10 pouces, pour amener l'eau du barrage aux turbines, et 4,000 pieds de tuyau en acier de 4 pouces, pour amener l'air comprimé à la sirène. Ces détails peuvent donner une idée des travaux. Cette station a pour but de prévenir les naufrages qui ont été malheureusement si désastreux jusqu'à ces dernières années dans le détroit de Belle-Isle. Les constructions nouvelles de phares et bouées ont coûté \$12,210.20 en 1895, et \$64,705.63 en 1899, ce qui fait une augmentation de \$52,495.43. Mais tout a été amélioré, modernisé et aujourd'hui la route du St-Laurent, sous le rapport de la protection à la navigation, est l'une des mieux outillées et des plus complètes qu'il y ait au monde. Toutes ces nouvelles constructions ont coûté beaucoup plus que les \$69,741 d'augmentation qu'accuse le total de la dépense pour le service des phares et des côtes.

Allez demander aux propriétaires de navires, aux marins et aux navigateurs, qui bénéficient de tout cela, si le gouvernement Laurier doit être blâmé ou félicité de cette augmentation de dépense !

L'augmentation de \$70,788 dans les subsides pour les mailles et aux compagnies de steamers s'explique par le développement du commerce maritime. Au moyen de nouvelles subventions, le gouvernement a déterminé l'établissement de nouvelles lignes de steamers entre les Provinces Maritimes, les Antilles et d'autres colonies, ce qui a eu pour effet d'augmenter notre commerce avec ces colonies.

L'augmentation pour la milice est de \$538,278. Il faut retrancher de cela, pour faire la comparaison avec 1895, les \$387,763.41 dépensés dans le Yukon, ce qui réduit l'augmentation à \$150,514.62 pour le service tel qu'il était en 1895. Mais même pour ce service, il y a eu une amélioration sensible, qui lui a donné un surcroît d'efficacité compensant et davantage cette légère augmentation.

La population des Territoires du Nord-Ouest a plus que doublé de 1895 à 1899 et il est surprenant que les dépenses du gouvernement de ces territoires n'aient augmenté que de \$53,397.95 durant ces quatre ans.

Le service océanique et fluvial comprend l'entretien des steamers du gouvernement. L'augmentation de \$125,161.58 dans ce service est plus que compensée par l'acquisition d'un nouveau steamer, au coût de \$143,865.26 pour remplacer le *Stanley*.

Pour les travaux publics, il y a une augmentation de \$160,347.38. En déduisant les \$68,619.32 dépensés au Yukon pour l'établissement d'une ligne de télégraphe à Dawson et l'exécution d'autres travaux également urgents, il ne reste, comparativement à 1895, qu'une défférence de \$91,728.06, qui est plus que compensée par les améliorations du chenal entre Montréal et Québec.

Les chemins de fer et canaux accusent une augmentation de \$132,134.72, qui s'explique par le prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Montréal, l'addition du nouveau canal de Soulanges à ceux déjà en exploitation et les réparations faites aux autres canaux pour les mettre en état de faire face à l'augmentation du trafic. Il y a une diminution de \$348.47 dans les salaires, qui ont été de \$281,477.04 en 1895 et de \$280,228.57 en 1899. Les réparations, au contraire, ont augmenté de \$164,033.71 en 1895, à \$202,312.36 en 1899, ou de \$38,278.65.

Le Département a dépensé au Yukon, en 1899, \$55,952.92, savoir \$39,469.97 pour une exploration au Klondike et \$16,482.95 pour l'exploration de la rivière Stikine, dans le but d'établir la possibilité de la construction d'un chemin de fer entre Edmonton et les eaux supérieures du Yukon.

C
tionné
L
consti
reven
blic e
l'extr

Le
079,783
de \$12,
Le
pour 10
En
Il y
de \$6.21

Au
perceptio
de \$9,12
de \$1,994
Au t
les frais
042. Le g
réduction
Voilà
faïres à S
nomie que
terait à la
C'est
rnement
Ces di
détail.
Douane
valant à 5.
tion se sont

Ces différentes sommes expliquent l'augmentation de dépense mentionnée plus haut.

Les chefs de dépenses comprenant les articles 33 à 44 inclusivement constituent les déductions sur le revenu, ou les frais de perception du revenu. Ce sont les dépenses les plus contrôlables de tout le service public et elles sont le meilleur criterium d'une administration, quant à l'extravagance ou à l'économie.

AUGMENTATION DU REVENU

DIMINUTION DES FRAIS DE PERCEPTION

Le revenu auquel s'appliquent ces frais de perception a été de \$32,079,783 en 1895 et de \$44,221,539 en 1899, ce qui fait une augmentation de \$12,141,806, ou de 37.85 pour 100.

Le total des frais de perception a été en 1895 de \$9,129,416, ou 28.45 pour 100 du revenu.

En 1899, ils se sont élevés à \$9,837,453, ou 22.24 pour 100 du revenu.

Il y a donc en faveur de l'administration Laurier une diminution de \$6.21 par \$100, ou de 27.92 pour 100.

COMPARAISON CONCLUANTE

Au taux de l'administration Laurier, ou 22.24 pour 100, les frais de perception sur le revenu de 1895 se seraient élevés à \$7,134,543, au lieu de \$9,129,416 qui ont été réellement payés, ce qui fait une différence de \$1,994,873.

Au taux payé sous les conservateurs en 1895, ou de 28.45 par \$100, les frais de perception sur le revenu de 1899 se seraient élevés à \$12,581,042. Le gouvernement Laurier n'a payé que \$9,837,453, ce qui fait une réduction de \$2,743,589.

Voilà ce que le pays a gagné en confiant l'administration de ses affaires à Sir Wilfrid Laurier, qui les a administrées avec le soin et l'économie que le gérant d'une compagnie industrielle ou commerciale apporterait à la gestion de ses affaires.

C'est là toute la différence entre un bon gouvernement et un gouvernement mauvais ou incapable.

Ces diminutions sont encore plus saillantes quand on les prend en détail.

Douanes — En 1895, la perception des droits a coûté \$917,632, équivalant à 5.21 pour 100 du montant perçu. En 1899, les frais de perception se sont élevés à \$1,037,635, ce qui ne fait que 4.09 pour 100 du mon-

tant perçu, ou une diminution de \$1.12 par \$100. Au taux de 1895, ils se seraient élevés à \$1,319,007, ou \$281,372 de plus.

En 1899, le service des douanes au Yukon a coûté \$32,612, dépense qui n'existait pas en 1895. En déduisant cette somme, l'augmentation apparente se trouve réduite à \$97,391, ce qui est une bagatelle, comparativement à l'énorme augmentation du revenu.

Adouanes — Le coût de ce service accuse une diminution de \$7.244 dans son total. Mais la réduction est beaucoup plus forte dans le pourcentage, qui est tombé de 6.04 en 1895, à 4.81 en 1899, ce qui fait une différence de 25.61 pour 100. En 1895, les conservateurs ont dépensé \$6.04 pour percevoir \$100 ; en 1899, les libéraux n'ont dépensé que \$4.81, ou \$1.23 de moins par \$100. Au taux des conservateurs pour 1895, la perception du revenu de l'accise en 1899 aurait coûté \$582,330 ; l'administration libérale de Sir Wilfrid n'a payé que \$464,620, ce qui fait une diminution de \$117,710.

Terres fédérales — En 1895, les recettes ont été de \$167,869 et les frais de perception se sont élevés à \$129,727, ou 77.27 pour 100 du revenu. En 1899, sous l'intelligente administration de l'hon. M. Sifton, les recettes se sont élevées à \$1,532,590 et les frais de perception à \$92,913, ou 6.06 pour 100 des recettes. Sous le régime conservateur, on dépensait 77.27 pour percevoir \$100. Sous le régime libéral, M. Sifton n'a dépensé que \$6.06 par \$100 pour le même service, ou \$71.21 de moins par \$100.

Cependant les gazettes et les orateurs du parti conservateur n'en ont pas moins l'audace de dénoncer l'hon. M. Sifton comme un mauvais administrateur. On peut juger par là ce que valent les dénonciations de ces gens-là.

Postes — Cet important service a coûté \$3,593,647 en 1895 et \$3,531,149 en 1899, déduction des \$21,950 payé pour le service postal au Yukon, qui n'existait pas en 1895. Sans cette déduction, il y aurait une augmentation de \$10,152, ou de 0.28 pour 100. Le revenu a monté de \$2,792,139 en 1895, à \$3,193,777 en 1899, ce qui fait une augmentation de \$400,638, ou de 14.35 pour 100.

Sous l'administration Laurier, le port des lettres a été réduit de 3 1/2 centins, ou de 1 centin par lettre. En 1899, il a été expédié par la poste 50,000,000 de lettres, en sorte que cette réduction d'un centin équivaut à une perte de revenu de \$1,500,000. Si, au lieu de faire cette réduction en faveur du peuple, l'hon. M. Mulock avait maintenu le taux de 3 centins, en force sous le régime conservateur en 1895, le revenu des postes se serait élevé en 1899 à \$4,693,777 et les opérations de ce ministère auraient accusé un surplus de \$1,089,978.

Chemins de fer — Pour l'Intercolonial proprement dit, les recettes

été de \$2,5
augmentat
tation ont
augmentat
frais d'exp
tes, ce qui
Pour l'enb
1895 et les
recettes ont
\$12,873.09,
et une dim
Le chemin
nu de \$149,
lissait un
012.03 et le
it de \$53,04
tes de \$15,2
éficit de \$30
Canaux — Le
canaux se so
ni fait une d
\$439. (*Rapp*
p. LXVII,

Ce qui précède
tre la prom
épenses susce
ant de quinz
se à même
s, il y a dans
centage, ou
est surtout re
avec des surp
ois dernières a
dans les cinq
vagançe, Sir
it en 1878, p
nments que les
étaient lib
1878, n. 97.)

été de \$2,940,717.95 en 1895 et de \$3,733,331.44 en 1899, ce qui fait augmentation de \$797,613.49, ou de 27.12 pour 100. Les frais d'exploitation ont été de \$2,936,902.74 en 1895 et de \$3,675,636.21 en 1899, soit augmentation de \$738,733.47, ou de 25.11 pour 100. L'augmentation des frais d'exploitation a été de 2.01 pour 100 moindre que celle des recettes, ce qui équivaut à une diminution d'autant dans la dépense.

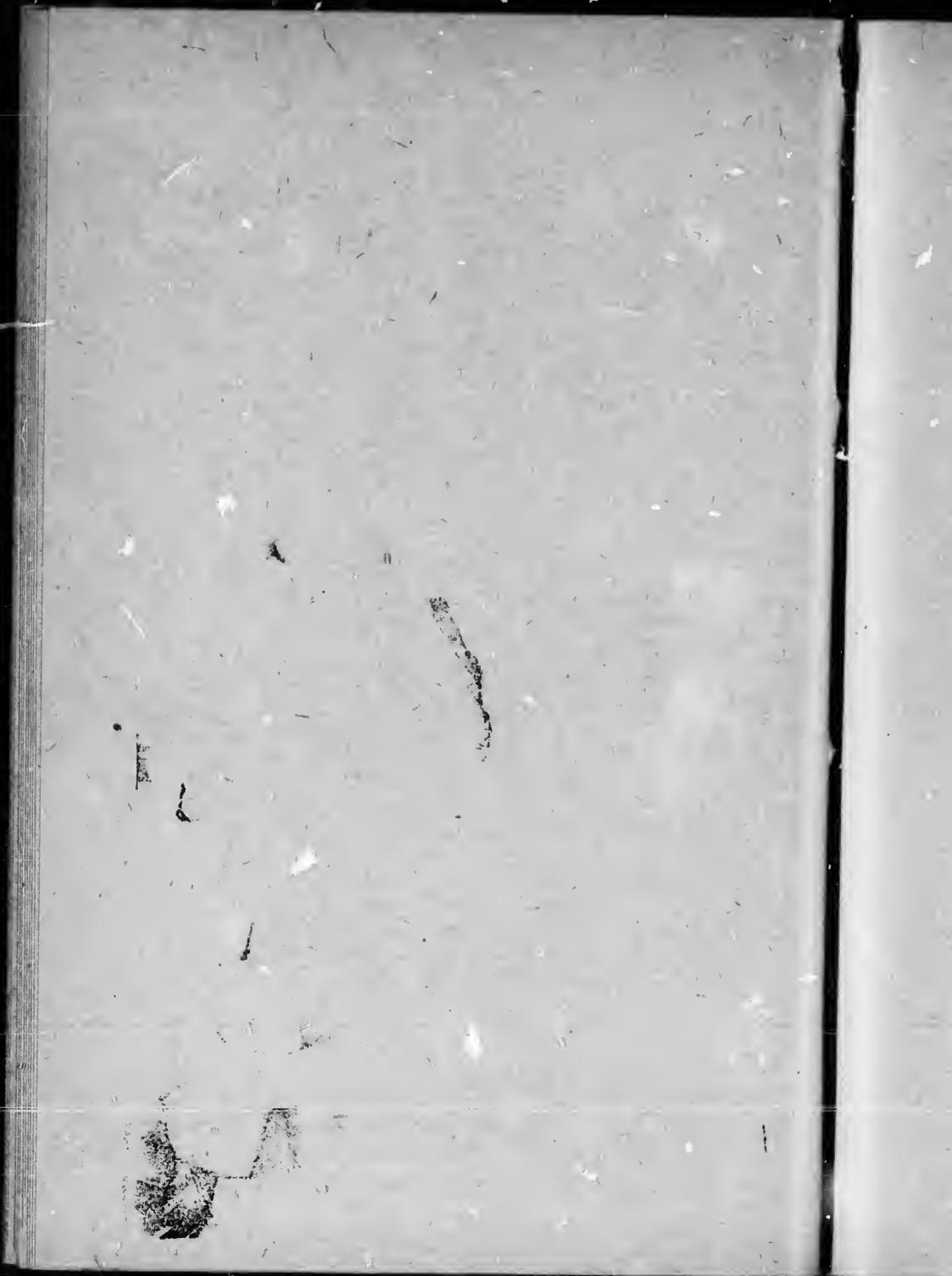
Pour l'embranchement de Windsor, les recettes ont été de \$39,077.64 en 1895 et les frais d'exploitation se sont élevés à \$14,640.07. En 1899, les recettes ont été de \$42,474.03 et les frais d'exploitation n'ont coûté que \$12,873.09, ce qui fait une augmentation de \$3,396.39 pour les recettes et une diminution de \$1,766.98 dans les frais d'exploitation.

Le chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard a donné en 1895 un revenu de \$149,654.71 et a coûté \$232,905.19 pour frais d'exploitation, ce qui laissait un déficit de \$83,250.48. En 1899, les recettes ont donné un revenu de \$219,052.61, laissant un excédent de \$53,040.98. L'hon. M. Plair, comme on le voit, a augmenté les recettes de \$15,357.32, diminué les frais d'exploitation de \$14,852.18 et évité un déficit de \$30,209.50.

Canaux—Les frais d'administration, de réparation et d'entretien des canaux se sont élevés à \$745,775.04 en 1895 et à \$623,315.61 en 1899, ce qui fait une diminution de \$112,459.43. Mais le revenu a augmenté de \$54.89. (*Rapport du Ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'année 1899*, p. LXVII, et pour 1899, p. XXXIV.)

REMARQUES

Ce qui précède montre clairement que Sir Wilfrid Laurier a tenu à tenir la promesse contenue dans le programme de 1893, de réduire les dépenses susceptibles de contrôle. Il y a réduction formelle dans le montant de quinze des quarante-quatre articles représentant toute la dépense à même le revenu du fonds consolidé, et pour les vingt-neuf autres, il y a dans la plupart des cas des diminutions considérables dans le pourcentage, ou la proportion de la dépense au revenu. Cette diminution est surtout remarquable dans les frais de perception du revenu. Avec des surplus comme l'administration Laurier en a eu durant ses dernières années, les conservateurs n'auraient porté la dépense ordinaire dans les cinquante millions et quand on leur aurait reproché leur extravagance, Sir Charles Tupper aurait répondu en disant, comme il le fit en 1878, pour défendre son parti d'une pareille accusation : "Les dépenses que les dépenses faites par l'ancien gouvernement (de 1873 à 1878) étaient libérales, mais nous avons de l'argent à dépenser." (*De la* 1878, p. 97.)







S U





SURPLUS

— ET —

DEFICITS



SU

On po
vateurs à
tions libér
conservate
leur broch

“ Sous
été appliqué
“ Sou

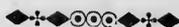
Telle
braves gens
M. La
tradition c
'Aujourd'hu
ses telles q
conservateu

Voici
bon d'arriv

Années

1868.....	\$1
1869.....	14
1870.....	15
1871.....	19
1872.....	20
1873.....	20
1874.....	24
1875.....	24
1876.....	22
1877.....	22

SURPLUS ET DEFICITS



On pourrait faire des volumes avec ce qu'ont dit et écrit les conservateurs à propos de surplus et de déficits. A les en croire, les administrations libérales ne pouvaient avoir que des déficits et les gouvernements conservateurs que des surplus. C'est dit en toutes lettres à la page 27 de leur brochure pour les élections de 1882 :

“ Sous les gouvernements conservateurs, ce sont les surplus qui ont été appliqués à nous enrichir.

“ Sous les libéraux, ce sont les déficits qui nous ont appauvris.”

Telle est la tradition conservatrice, le mot d'ordre avec lequel ces braves gens ont fait la campagne durant près de vingt ans.

M. Laurier, qui n'aime pas les vieilleries, s'est insurgé contre cette tradition conservatrice, a brisé ce vieux sabre du charlatanisme bleu. Aujourd'hui, l'adage des conservateurs est renversé et pour dire les choses telles qu'elles sont, il faut parler des *surplus libéraux* et des *déficits conservateurs*.

Voici à ce sujet une page des Comptes Publics sur laquelle il est bon d'arriver l'attention particulières des électeurs :

Années	Recettes	Dépenses	Surplus	Déficits
1868.....	\$13,687,928.49	\$13,486,092.96	\$ 201,835.53	
1869.....	14,379,174.52	14,038,084.00	341,090.52	
1870.....	15,512,225.65	14,345,509.58	1,166,716.07	
1871.....	19,335,560.81	15,623,081.72	3,712,479.09	
1872.....	20,714,813.68	17,589,468.82	3,125,344.86	
1873.....	20,813,469.45	19,174,647.92	1,638,821.53	
1874.....	24,205,092.54	23,316,316.75	888,775.79	
1875.....	24,648,715.04	23,713,071.04	935,644.00	
1876.....	22,587,587.05	24,488,372.11		\$1,900,785.06
1877.....	22,050,274.11	23,519,301.77		1,400,027.66

Années	Recettes	Dépenses	Surplus	Déficits
1878....	22,375,011.88	23,503,158.25		1,128,146.37
1879.....	22,517,382.14	24,455,381.56		1,937,999.42
1880.....	23,307,406.69	24,850,634.45		1,543,227.76
1881.....	29,635,287.59	25,502,554.42	4,132,743.12	
1882.....	33,383,455.52	27,067,103.58	6,316,351.94	
1883.....	35,794,649.80	28,730,157.45	7,064,492.35	
1884.....	31,861,961.73	31,107,706.25	754,255.48	
1885.....	32,797,001.22	35,037,060.12		2,240,058.90
1886.....	33,177,040.39	39,011,612.26		5,834,571.87
1887.....	35,754,993.25	35,657,680.16	97,313.09	
1888.....	35,908,463.53	36,718,494.79		810,031.26
1889.....	38,782,870.23	36,917,834.76	1,865,035.47	
1890.....	39,879,925.41	35,994,031.47	3,885,893.94	
1891.....	38,579,310.88	36,343,567.96	2,235,742.92	
1892.....	36,921,871.50	36,765,894.18	155,977.42	
1893.....	38,168,608.65	36,814,052.90	1,354,555.95	
1894.....	36,374,693.07	37,585,025.52		1,210,332.45
1895.....	33,978,129.47	38,132,005.05		4,153,875.58
1896.....	36,618,590.72	36,949,142.03		330,551.31
1897.....	37,829,778.40	38,349,759.84		519,981.44
1898.....	40,555,238.03	38,832,525.70	1,722,712.33	
1899.....	46,741,249.54	41,903,500.54	4,837,749.00	
1900.....	49,034,597.48	34,826,400.84	14,208,196.64	
			60,641,727.04.	23,069,588.95

Ce tableau est la reproduction des pages XXX et XXXI des Comptes Publics pour 1899, et pour l'année 1900, de l'état publié dans la *Gazette du Canada*, du 21 juillet 1900, p. 151.

Pour les quatre ans de l'administration Laurier, il y a \$519,981.44 de déficit et \$20,768,657.97 de surplus, ce qui laisse un excédent de surplus de \$20,248,676.53 pour la période, ou une moyenne de \$5,062,169.13 par année.

Admettons que M. Laurier a prestement viré la feuille des déficits.

Faisons maintenant le même calcul pour les dix-huit ans de régime conservateur compris entre la chute du gouvernement Mackenzie, en 1878, et l'avènement de l'administration Laurier, en 1896.

Que trouvons-nous ?—\$28,862,361.68 de surplus et \$18,060,643.55 de déficits, ce qui ne laisse que \$10,801,718.13 de surplus net, ou une moyenne de \$600,095.17 par année.

Déficits

1,128,146.37
1,937,999.42
1,543,227.76

M. Laurier n'a battu cela que de \$4,461,073.96.

Les conservateurs seront bien forcés d'admettre que ce n'est pas une bagatelle et qu'il ne leur sied plus de parler des déficits libéraux.

Durant les cinq ans de l'administration Mackenzie, de 1873 à 1879, il y a eu \$1,824,419.79 de surplus et \$4,438,958.12 de déficits, ce qui laisse un excès de déficit de \$2,664,539.33.

Retranchez cela de l'excès de surplus de M. Laurier et il reste encore au crédit des libéraux une balance de surplus de \$17,584,137.20.

Pour les six premières années de la Confédération, ou pour les six ans finissant le 30 juin 1873, les conservateurs ont eu \$10,186,287.60 de surplus, ou une moyenne de \$1,697,741.60 par année.

Maintenant résumons tout cela.

Durant leurs vingt-quatre ans d'administration, les conservateurs ont eu \$39,048,649.25 de surplus et \$18,060,648.55 de déficits, ce qui laisse une balance de surplus de \$20,988,000.73 pour les vingt-quatre ans, ou une moyenne de \$874,500.03 par année.

Durant les neuf ans d'administration libérale, il y a eu \$22,593,077.76 de surplus et \$5,008,940.56 de déficits, ce qui laisse pour les neuf ans une balance de surplus de \$17,584,137.20, ou une moyenne de \$1,953,793.02 par année.

En jugeant d'après la règle posée dans la brochure conservatrice de 1882, les conservateurs auraient enrichi le pays de \$874,500.03 par année, et les libéraux de \$1,953,793.02, ou \$1,079,292.99 de plus.

Pourquoi le peuple mettrait-il de côté les libéraux, dont l'administration accuse sur celle des conservateurs un avantage de plus l'un million par année ?

Que dirait-on d'un homme d'affaires qui congédierait un gérant dont l'administration lui rapporte \$100.00 par année de plus que celle d'un autre par qui il le remplacerait ? On dirait tout simplement qu'il a perdu la tête.

En vertu de quoi ce qui n'a pas de bon sens dans les affaires privées en aurait-il donc dans les affaires publiques ?

Il faut toujours respecter un peu la logique.

RECETTES ET PAIEMENTS

Tant que nous n'avons eu à leur opposer que le résultat de l'administration Mackenzie, les conservateurs n'ont pas voulu accepter d'autre criterium, pour juger la valeur d'une administration, que la recette et la

2,240,058.90
5,834,571.87
810,031.26

1,210,332.45
4,153,875.58
330,551.31
519,981.44

23,069,588.95

I des Comp
blié dans la

\$519,981.44
dent de sur-
5,062,169.13

les déficits.

s de régime
Mackenzie, en

8,060,648.55
net, ou une

Dépense du fonds consolidé, telles qu'établies dans le tableau donné plus haut Depuis que M. Laurier leur a enlevé cet atout, en les écrasant par des surplus, ils ont changé de tactique et maintenant ils prétendent que la comparaison doit se faire entre le total des recettes et celui de la dépense, y compris la dépense à compte du capital. Cette nouvelle doctrine qui n'est que la répétition du charabias de M. Hall à l'égard de l'administration Mercier, est exposée à la page 7 de la brochure N^o 2, que ces messieurs répandent pour la campagne électorale.

“ On fait une distinction, dit l'auteur de cet écrit, entre le fonds consolidé et le fonds capital, entre dépenses ordinaires et extraordinaires.

Ce qu'il importe de savoir, c'est ce que nous avons réellement dépensé. Les dépenses totales, sans chinoiseries de comptabilité, c'est-à-dire tout ce qui se dépense, sans distinguer entre dépenses ordinaires et extraordinaires, sont la vraie pierre de touche de l'administration. ”

Appliquons cette nouvelle doctrine des financiers conservateurs.

Le tableau suivant, donnant pour chaque année le total des paiements et le total des recettes, est extrait des pages XVa et XVb des Comptes Publics, pour 1899, et pour l'année 1900, de la *Gazette du Canada*, du 21 juillet 1900, p. 151 :

	Paiements	Recettes	Excès de paiements	Excès des recettes
1868....	\$14,071,688.52	\$13,687,923.49	\$ 383,765.03	
1869....	14,903,165.64	14,379,174.52	523,991.12	
1870....	18,016,613.94	15,539,657.36	2,476,956.58	
1871....	19,293,478.23	19,375,036.79		\$ 81,568.56
1872....	25,665,974.74	20,714,813.68	4,951,161.06	
1873....	39,039,807.57	20,970,591.35	18,069,216.22	
1874....	33,498,075.71	24,507,652.93	8,990,422.78	
1875....	32,888,910r54	24,649,723.62	8,239,186.92	
1876....	31,958,144.45	22,592,055.27	9,366,089.18	
1877....	32,507,995.70	22,927,760.55	9,580,235.15	
1878....	30,545,771.60	22,406,257.37	8,139,514.23	
1879....	30,779,938.52	27,020,524.90	3,759,413.62	
1880....	34,041,756.11	23,364,546.90	10,677,209.21	
1881....	33,796,642.66	29,635,297.54	4,161,345.12	

1882...
1883...
1884...
1885...
1886...
1887...
1888...
1889...
1890...
1891...
1892...
1893...
1894...
1895...
1896...
1897...
1898...
1899...
1900...

En
toutes l
D'a
1873, so
ments o
cédé les
née.
De
M. Mac
\$161,398
ou au t
Pou
la périod
et les p
les recet
par anné
Pou
libérale c

	Paiements	Recettes	Excès des paiements	Excès des recettes
1882....	34,674,625.39	35,182,549.21		
1883....	42,898,885.96	36,803,668.95	6,095,217.01	507,923.82
1884....	57,860,861.53	32,915,225.73	25,045,635.80	
1885....	49,163,077.53	33,354,040.81	15,809,036.72	
1886....	61,837,568.52	33,479,882.80	28,357,685.72	
1887....	41,504,151.88	35,755,530.91	5,748,620.97	
1888....	45,064,124.04	35,908,463.53	9,155,660.51	
1889....	43,518,198.06	38,782,870.23	4,735,327.83	
1890....	41,770,332.73	39,879,925.41	1,890,407.32	
1891....	40,793,208.19	38,578,310.88	2,213,897.31	
1892....	42,272,136.32	36,921,871.60	5,350,264.72	
1893....	40,853,727.91	38,208,608.85	2,645,119.06	
1894....	43,008,233.89	36,374,883.21	6,633,350.68	
1895....	42,872,338.44	38,978,129.47	8,894,208.97	
1896....	44,096,383.92	36,618,500.72	7,477,793.20	
1897....	42,972,755.89	37,829,178.40	5,142,977.49	
1898....	45,334,281.06	43,556,516.60	4,777,771.00	
1899....	51,542,635.29	46,743,102.95	4,799,532.34	
1900....	42,625,877.95	49,034,597.48		6,408,729.53

En 1900, il est resté un surplus de \$6,408,729.53 après avoir acquitté toutes les dépenses, ordinaires et extraordinaires.

D'après ce tableau, les recettes pour les six ans finissant le 30 juin 1873, sous le régime conservateur, ont été de \$104,667,202.19, et les paiements ont atteint le chiffre de \$130,995,728.64, ce'st-à-dire qu'ils ont excédé les recettes de \$26,328,526.45, soit au taux de \$4,388,087.74 par année.

De 1873 à 1878, ou pour les cinq ans de l'administration libérale de M. Mackenzie, les recettes ont été de \$117,083,449.74 et les paiements de \$161,398,898.00 : les paiements ont excédé les recettes de \$54,315,448.26, ou au taux de \$10,863,089.65.

Pour les dix-huit années d'administration conservatrice embrassant la période de 1873 à 1896, les recettes forment un total de \$622,863,921.78 et les paiements un total de \$770,806,191.30. Les paiements dépassent les recettes de \$147,942,269.52, ce qui fait une moyenne de \$8,219,014.97 par année.

Pour la période comprise entre 1896 et 1900, sous l'administration libérale de M. Laurier, les recettes totales s'élèvent à \$174,163,983.99 et

les paiements à \$182,475,550.19. Les paiements excèdent les recettes de \$8,311,561.30, ou une moyenne de \$2,077,890.32 par année.

Il est clair que l'administration Laurier accuse un résultat qui l'emporte de beaucoup sur celui de toutes les autres administrations. En effet, sous le régime libéral de M. Laurier, l'excès des paiements sur les recettes a été de \$6,141,124.65 moindre, par année, que pour la période conservatrice et de protection de 1878 à 1896, de \$2,310,197.42 moindre que pour la période conservatrice de 1867 à 1873.

“ Sans chinoïseries de comptabilité ”, comme dit la brochure bleue, voilà le résultat de l'administration libérale de M. Laurier.

La comparaison est tout simplement écrasante pour les conservateurs.

A n'importe quel point de vue, l'administration libérale de M. Laurier accuse des résultats infiniment plus brillants, infiniment plus avantageux au peuple que celle de n'importe laquelle de ses prédécesseurs.

Quelle raison le peuple aurait de mettre de côté cette sage et progressive administration dont les dépenses, y compris celles à compte du capital, n'excèdent les recettes que de \$2,077,890.32 par année, en moyenne, pour la remplacer par une autre, composée des hommes qui, sous ce régime de protection qu'ils vantent tant, ont, durant dix-huit ans, dépensé \$8,219,014.97 par année, en moyenne, de plus que le revenu ?

Les électeurs sont-ils prêts, dans le seul but de faire plaisir aux chefs bleus, de se remettre encore sous la férule de ces hommes qui les enfonçaient de \$8,219,014.97 par année ? En une seule année de leur administration, le découvert était aussi considérable que pour les quatre ans de l'administration Laurier.

“ Sans chinoïseries, ” voilà ce que prouvent les documents publics.



ettes de
ni l'em-
ns. En
sur les
période
noindre
bleue,
nserva-
Laur-
avan-
eurs,
progres-
n capi-
yenne,
ce ré-
épensé
chefs
enfon-
minis-
ns de
ics.

Le Gouvernement Laurier

— ET —

LES CULTIVATEURS



LE C

Il n'est
l'avènement
produits, fon

Sur ce
peut en app
conservateur

AUGM

Durant
des exportati
\$277,337,316
donne en fav
de 40 pour 1

LE GOUVERNEMENT LAURIER

— ET —

LES CULTIVATEURS

Il n'est pas un honnête homme qui refusera d'admettre que depuis l'avènement des libéraux au pouvoir, les cultivateurs vendent mieux leurs produits, font plus d'argent, sont plus à l'aise et vivent mieux.

Sur ce point, il n'y a point de conteste possible et le parti libéral peut en appeler sans crainte au témoignage des honnêtes cultivateurs, conservateurs comme libéraux.

AUGMENTATION DU REVENU DES CULTIVATEURS

Durant les quatre dernières années du régime conservateur, la valeur des exportations de produits de ferme s'est élevée à \$197,428,453 et à \$277,337,316 durant les quatre années suivantes du régime libéral, ce qui donne en faveur de ce dernier une augmentation de \$79,908,863, ou plus de 40 pour 100. Voici les chiffres, année par année :

1893.....	\$ 52,302,906	1897.....	\$ 55,533,592
1894.....	47,802,859	1898.....	75,834,838
1895.....	48,531,344	1899.....	76,272,821
1896.....	48,791,344	1900.....	69,696,045
	<hr/>		<hr/>
	\$197,428,453		\$277,337,316

La moyenne a été de \$49,357,113 par année sous le régime conservateur, et de \$69,334,329 sous le régime libéral, ce qui donne en faveur de ce dernier une augmentation de \$19,977,216 par année, vingt millions pour prendre un chiffre rond, ou plus de 40 pour cent.

Voilà, en résumé, ce que l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier a ajouté au revenu annuel des cultivateurs, du Canada.

C'est en grande partie ce qui explique la prospérité incroissante et toujours croissante dont le Canada jouit depuis quatre ans, car comme le dit le proverbe " quand le cultivateur est bien, tout le monde est bien."

UN CONTRASTE

Sous les conservateurs, la valeur des exportations de produits de ferme a BAISSÉ de \$52,302,906 en 1893, à \$48,791,344 en 1896, ou de \$3,511,562 en trois ans.

Sous les libéraux, la valeur des exportations de produits de ferme a MONTE de \$55,533,592 en 1897, à \$69,696,045 en 1900, ou de \$14,162,503 en trois ans.

En faisant la comparaison entre la dernière année des conservateurs et la dernière des libéraux, on trouve une augmentation de \$20,904,701.

Il valait la peine assurément
De changer de gouvernement.

DETAILS DES AUGMENTATIONS

Il n'est pas sans intérêt de voir quels sont les articles qui ont le plus augmenté, afin de pouvoir plus facilement étudier les causes de cette augmentation, dans nos exportations.

La valeur
des quatre d
inclusivement

Chevaux.
Bêtes à co
Moutons.
Cochons.
Volaille..

Voici m
régime lib

Chevaux.
Bêtes à co
Moutons.
Cochons..
Volaille..

Il y a, c
moyenne de \$

L'ARGUM

Les conse
qui sont des
Providence, à

Sans dou
puis quatre a
puisse désirer,
une compéte
incièrement de

BÉTAIL VIVANT

La valeur du bétail vivant et le nombre, ont été comme suit durant les quatre dernières années du régime conservateur, soit de 1893 à 1898 inclusivement :

	Nombre	Valeur
Chevaux.....	58,549	\$ 5,832,588
Bêtes à cornes....	391,534	28,448,045
Moutons.....	1,277,111	5,856,391
Cochons.....	17,447	165,766
Volaille.....	244,736
	<hr/>	<hr/>
	1,744,641	\$40,547,526

Voici maintenant les chiffres pour les quatre années suivantes, sous le régime libéral :

	Nombre	Valeur
Chevaux.....	52,969	\$ 5,047,160
Bêtes à cornes.....	788,272	34,370,909
Moutons.....	1,529,247	5,637,406
Cochons.....	2,616	14,110
Volaille..	433,653
	<hr/>	<hr/>
	2,373,104	\$45,503,238

Il y a, comme on le voit, une augmentation de \$14,955,712, ou une moyenne de \$1,238,928 par année.

L'ARGUMENT DES CONSERVATEURS—LA PROVIDENCE

Les conservateurs sont bien obligés d'admettre ces augmentations, qui sont des faits solides, incontestables ; mais ils se rabattent sur la Providence, à laquelle, disent-ils, il faut attribuer tout cela.

Sans doute que la Providence a été généreuse pour le Canada depuis quatre ans : elle lui a fait le don le plus précieux qu'un peuple puisse désirer, celui d'un bon gouvernement, composé d'hommes habiles, d'une compétence hors ligne, d'une grande expérience dans les affaires, sincèrement dévoués à l'avancement du pays. C'est précisément le cas

pour le ministre de l'agriculture, l'hon. M. Fisher, qui en quatre ans a fait plus pour promouvoir les intérêts agricoles que tous ses prédécesseurs conservateurs durant dix-huit ans.

HONNEUR ET JUSTICE AUX CULTIVATEURS

A part l'hon. M. Pope, qui a occupé ce poste du 25 octobre 1871 au 7 novembre 1873, et du 17 octobre 1878 au 25 septembre 1883, le ministère de l'agriculture, jusqu'à 1896, avait toujours été confié à des hommes qui n'étaient pas cultivateurs. Sir Wilfrid Laurier, qui se fait toujours un devoir de donner à chacun son dû, a rompu avec cette tradition et, par respect comme par justice pour la classe agricole, a mis à la tête du ministère de l'agriculture un cultivateur pratique, qui possède en même temps une haute instruction, un homme de progrès et d'initiative, jouissant d'une expérience consommée, qui a complètement réformé cette administration, lui a donné une direction pratique, qui a valu des millions aux cultivateurs depuis quatre ans.

Citons quelques faits, pour montrer que si la Providence a été généreuse, l'hon. M. Fisher a été son digne instrument et a fait sa large part.

ABOLITION DE LA QUARANTAINE AUX ETATS-UNIS

En vertu d'une loi passée par le congrès en 1890, le Président des Etats-Unis lança une proclamation ordonnant qu'à l'expiration du mois de février 1893, aucune bête à cornes venant du Canada ne pourrait être vendue aux Etats-Unis avant d'avoir subi une quarantaine de quatre-vingt-dix jours, ce qui arrêta du coup le commerce de bétail si important et si avantageux que nous avions fait jusque-là avec les Américains. Pour les seules bêtes, qui formaient de beaucoup la plus grande partie de nos exportations aux Etats-Unis, les frais d'entretien à la quarantaine durant trois mois auraient absorbé dans bien des cas plus que le prix qu'on pouvait en obtenir. De \$107,391 en 1890, la valeur des bêtes à cornes exportées aux Etats-Unis, était tombée à \$3,870 en 1896.

Le gouvernement des Etats-Unis n'avait adopté cette mesure de rigueur qu'à la suite de l'embargo mis par les gouvernements conservateurs du Canada sur le bétail des Etats-Unis, comme mesure de protection contre la pleuro-pneumonie. Mais celle-ci ayant disparu aux Etats-Unis,

les cultivateurs depuis lors, côté, afin de marcher de ceux trop

Ces jours les archives en charge le moindre demandé

Ce fut M. Fisher, ministre des Etats-Unis, faire, et, à compter

Le sur cultivateurs

Dura

marché a que 3,762

Sous le 30 juin 1 d'une valeur quatre an

Ces jours ce n'est pas démarches sent resté dans la b celle des

Les t l'un et l'

les cultivateurs canadiens, ruinés par cet état de choses, demandaient depuis longtemps avec instances de faire cesser la quarantaine de notre côté, afin d'amener les Américains à en faire autant, ce qui ouvrirait le marché des Etats-Unis à notre bétail, surtout aux jeunes animaux et à ceux trop petits ou trop maigres pour être exportés en Angleterre.

Ces justes représentations restèrent lettre morte. Il n'y a rien dans les archives du ministère de l'agriculture qui fasse voir que les ministres en charge de ce département, sous le régime conservateur, aient fait la moindre démarche pour obtenir l'abolition de cette quarantaine, tel que demandé par nos cultivateurs.

Ce fut une des premières choses qui attirèrent l'attention de l'hon. M. Fisher. Au mois de décembre 1896, cinq mois après son entrée au ministère de l'agriculture, il se mit en communication avec le gouvernement des Etats-Unis, qui l'invita à se rendre à Washington pour discuter l'affaire, et, en moins de huit jours, il avait obtenu levée de la quarantaine à compter du 1er février 1897.

Le succès de ces négociations eut d'immenses résultats pour les cultivateurs canadiens.

Durant les quatre ans et demi que la quarantaine avait fermé le marché américain à notre bétail, nous n'avions exporté aux Etats-Unis que 3,762 bêtes à cornes, d'une valeur de \$52,606.

Sous le régime libéral, durant les trois ans et cinq mois finissant le 30 juin 1900, nous avons exporté aux Etats-Unis 301,073 bêtes bovines, d'une valeur de \$4,377,852, ou \$4,325,246 de plus que durant les derniers quatre ans et demi du régime conservateur.

Ces \$4,325,246 qui sont tombées dans la bourse de nos cultivateurs, ce n'est pas la Providence qui les y a fait tomber, ce sont les efforts, les démarches et l'intelligence de l'hon. M. Fisher. Si les conservateurs fussent restés au pouvoir, la quarantaine existerait encore et au lieu d'être dans la bourse des cultivateurs canadiens, ces \$4,325,246 seraient dans celle des cultivateurs américains.

Les tableaux suivants font voir les proportions de ce commerce, sous l'un et l'autre régime :

Années.	Nombre.	Valeur.
1893.....	402.....	\$ 11,032
1894.....	256.....	3,771
1895.....	882.....	19,216
1896.....	1,645.....	8,870
1896—30 juin au 31 décembre..	577.....	9,717
4½ ans.	<hr/> 3,762	<hr/> \$52,606
1897 31 janvier au 30 juin.....	35,421.....	\$ 499,921
1898.....	87,905.....	1,239,448
1899.....	90,409.....	1,273,846
1900.....	86,989	1,401,137
3½ ans.....	<hr/> 301,073	<hr/> \$4,377,852

point que dans Ontario, surtout, la plupart des cultivateurs les tuaient pour avoir la peau. Le tableau suivant, faisant voir le nombre et la valeur des *bêtes bovines d'un an ou moins, exportées aux Etats-Unis*, montre clairement ce que l'abolition de la quarantaine américaine a fait gagner aux cultivateurs canadiens :

	Nombre	Valeur
1894.....	37.....	\$ 632
1895.....	586.....	1,410
1896.....	1,589.....	6,244
	<hr/> 3,212	<hr/> \$8,288
1897.....	4,688.....	29,613
1898.....	12,231.....	108,001
1899.....	24,396.....	251,349
	<hr/> 41,315	<hr/> \$388,963

Sous le régime conservateur, la moyenne du prix de ces jeunes animaux a été de \$2.58 par tête ; sous le régime libéral, elle a été de \$9.41, ou 3.65 fois plus. C'est-à-dire que pour chaque \$100 qu'il aurait eu pour ces animaux sous le régime conservateur, le cultivateur a eu \$365 sous le régime libéral et qu'au lieu de vendre son jeune bétail \$2.58 par tête, en moyenne, il l'a vendu \$9.41, ou \$6.83 de plus. Sur le nombre de bêtes exportées durant les trois dernières années, cela fait une différence de \$282,181.

Ce
c'est P
Etats-U

Ce
l'hon. M
améric

En
aux Eta
à nos c
AVANT
la quar

Ces
tages p
Etats-U

Pou
gras, pr
transpor
taille, le
maux. C
meut qu
empêcha
qui ont
par tête,

Aux
raient ra
régime l
\$1,401,13

C'est

La h
marché
pour la h
gnements
ainsi ach

Ce n'est pas la Providence qui a fait gagner cela aux cultivateurs ; c'est Phou. M. Fisher, au moyen de l'abolition de la quarantaine aux Etats-Unis.

BENEFICE DE \$12,819,752

Ce que nous venons de voir n'est qu'une parcelle des bénéfices que Phou. M. Fisher a procurés à nos cultivateurs, en leur ouvrant le marché américain pour leur bétail impropre à l'exportation en Angleterre.

En 1896, ainsi que nous l'avons vu plus haut, nous avons exporté aux Etats-Unis, en tout et partout, 1,645 bêtes à cornes, qui ont été payées à nos cultivateurs \$8,870, ou une moyenne de \$5.39 par tête. C'était AVANT l'abolition de la quarantaine. En 1900, APRES l'abolition de la quarantaine, nous avons exporté aux Etats-Unis 86,989 bêtes à cornes,

Ces chiffres, pourtant, ne donnent qu'une idée imparfaite des avantages procurés à nos cultivateurs par l'abolition de la quarantaine aux Etats-Unis.

Pour l'exportation en Angleterre, il faut du bétail "fini", c'est-à-dire gras, prêt à la boucherie. Il faut aussi du gros bétail, vu que le prix du transport sur les steamers se payant à tant par tête, sans égard à la taille, le fret absorberait une trop forte proportion du prix des petits animaux. Ces derniers, par conséquent, ne peuvent s'exporter avantageusement qu'aux Etats-Unis. Or, sous le régime conservateur, la quarantaine empêchait cette exportation et les jeunes animaux se donnaient, à tel qui ont rapporté à nos cultivateurs \$1,401,137, ou une moyenne de \$16.10 par tête, ce qui fait une augmentation de \$10.71 par pièce de bétail.

Aux prix courants, sous le régime conservateur, ces 86,989 bêtes auraient rapporté à nos cultivateurs \$468,870 ; aux prix obtenus sous le régime libéral, grâce à l'abolition de la quarantaine, ils ont rapporté \$1,401,137, ou \$932,297 de plus.

C'est déjà beaucoup ; mais c'est loin d'être tout.

La hausse de prix—\$10.71 par tête—causée par la demande pour le marché américain, s'est naturellement appliquée aux animaux achetés pour la boucherie et la consommation dans le pays. D'après les renseignements fournis au ministère de l'agriculture, le nombre d'animaux ainsi achetés pour la consommation dans le pays en 1900, aurait été de

1,110,000. Sur ce nombre, l'augmentation de \$10.71 par tête, que nous avons vue plus haut, forme une somme de \$11,888,100. Si vous ajoutez à cela les \$931,652 représentées par la hausse sur le nombre exporté, vous arrivez à un total de \$12,819,752.

Ces douze ou treize millions de surplus dans le produit de la vente de leurs bêtes bovines, ce n'est pas la Providence qui les a procurés aux cultivateurs du Canada, c'est l'hon. M. Sydney Fisher, le digne ministre de l'agriculture dans le gouvernement Laurier qui, par son intelligence des affaires, est arrivé à ce splendide résultat en obtenant du gouvernement des Etats-Unis l'abolition de la quarantaine, que ses prédécesseurs conservateurs ne s'étaient jamais occupés d'obtenir ou n'avaient jamais pu obtenir.

Aujourd'hui, les acheteurs pour le marché américain parcourent constamment les campagnes dans plusieurs parties du pays, la vente du bétail de qualité inférieure est active, le marché n'est plus encombré, et au lieu d'être obligés, comme sous le régime bleu, de tuer une partie de ce bétail pour s'en débarrasser et n'avoir que la peau, qui se vendait de 25 à 50 centins, nos cultivateurs ont le gros prix, vendent facilement et font de l'argent.

Est-il un honnête cultivateur, conservateur ou libéral, qui refusera d'admettre que les bêtes à cornes se vendent aujourd'hui plus facilement et plus cher qu'il y a quatre ans ?

Cette amélioration, qui représente pour la classe agricole un bénéfice d'une douzaine de millions par année, ce n'est pas la Providence, c'est la politique du gouvernement Laurier qui l'a opérée. Aujourd'hui, comme avant 1896, les vaches ne mettent pas qu'une fois l'an et n'ont qu'un veau par portée ; mais aujourd'hui, au lieu d'être obligé de tuer ce veau pour la peau, le cultivateur l'éleve, parce qu'il sait qu'il peut le vendre avantageusement.

COMPARAISON SIGNIFICATIVE

Nous attirons particulièrement l'attention des cultivateurs sur les tableaux suivants, qui font voir l'augmentation extraordinaire dans l'exportation de certains produits de ferme.

BEURRE

Années	Quantité	Valeur
1893.....	7,036,013 lbs	\$ 1,296,814
1894.....	5,534,621 "	1,095,588
1895.....	3,650,253 "	697,476
1896.....	5,889,241 "	1,052,089
	<hr/>	<hr/>
	22,110,133 lbs	\$4,141,967
	<hr/>	<hr/>
1897.....	11,453,351 lbs.....	2,089,173
1898.....	11,253,787 "	2,046,686
1899.....	20,139,195 "	3,700,873
1900.....	25,259,737 "	5,122,556
	<hr/>	<hr/>
	68,106,070 lbs	\$12,959,288

Augmentation sous le régime libéral..... 45,995,937 \$8,817,321.

FROMAGE

1893.....	133,846,365 lbs.....	\$13,407,470
1894.....	154,977,480 "	15,488,191
1895.....	146,004,650 "	14,253,002
1896.....	164,689,123 "	13,956,571
	<hr/>	<hr/>
	599,517,618 "	\$57,105,234
	<hr/>	<hr/>
1897.....	164,220,699 "	\$14,676,239
1898.....	196,703,323 "	17,572,763
1899.....	189,827,839 "	16,776,765
1900.....	185,984,430 "	19,856,324
	<hr/>	<hr/>
	736,736,291 "	\$68,882,091

Augmentation sous le régime libéral..... 137,218,673 "

\$11,776,857

BACON

1893.....	17,288,311 lbs.....	\$ 1,830,368
1894.....	26,826,840 "	2,754,479
1895.....	37,526,058 "	3,546,107
1896.....	47,057,642 "	3,802,135
	<hr/>	<hr/>
	128,698,851 "	\$11,833,089

1897.....	59,646,050 lbs.	5,060,393
1898.....	76,844,948 "	7,291,285
1899.....	111,868,938 "	9,953,582
1900.....	132,175,588 "	12,471,494
	<u>380,435,524</u>		<u>\$34,775,557</u>

Augmentation sous le régime libéral..... 251,736,673 " \$22,943,468

CEUFS

1893.....	6,805,432 doz.\$	863,007
1894.....	5,141,586 "	714,054
1895.....	6,500,817 "	807,990
1896.....	6,520,678 "	807,086
	<u>24,968,513</u>	<u>"</u>	<u>\$ 3,197,137</u>

1897... ..	7,476,636 "	978,479
1898.....	10,369,996 "	1,255,304
1899... ..	9,652,512 "	1,267,063
1900.....	10,187,906 "	1,457,902
	<u>37,687,050</u>	<u>"</u>	<u>\$ 4,958,748</u>

Augmentation sous le régime libéral.....12,718,537 " \$ 1,761,611

POMMES

1893	1,187,665 barils	\$2,731,223
1894.....	278,238 "	808,473
1895.....	853,268 "	1,821,463
1896	567,182 "	1,416,470
	<u>2,886,353</u>	<u>\$6,777,6</u>

Augmen
le régime

1897.....	1,664,470	barils	\$2,502,968
1898.....	439,418	"	1,306,681
1899.....	1,075,068	"	2,621,352
1900.....	956,359	"	2,578,033
	<u>4,135,315</u>	"	<u>\$9,009,034</u>

Augmentation sous le régime libéral, 1,948,962, ou 43.27% dans la quantité, \$2,231,405 ou 32.89% dans la valeur.

AUTRES FRUITS

1894.....	\$24,884	1897.....	\$ 31,220
1895.....	40,602	1898.....	36,806
1896.....	15,089	1899.....	162,473
	<u>\$80,575</u>		<u>\$230,499</u>

Augmentation sous le régime libéral, \$149,924, ou 185.19 pour 100.

VOLAILLES ABATTUES

	Angleterre	Etats-Unis	Total
1894	\$ 11,867	\$ 2,952	\$ 20,362
1895	1,824	11,167	20,091
1896	3,075	8,618	18,992
	<u>16,766</u>	<u>22,737</u>	<u>59,445</u>
1897	\$ 14,875	\$ 33,943	\$ 57,271
1898	72,196	20,907	101,206
1899	129,960	7,060	140,142
	<u>217,031</u>	<u>61,914</u>	<u>298,519</u>

Augmentation sous le régime libéral.....	\$200,265	\$39,177	\$239,074
	1019.44%	172.30%	402.18%

VOLAILLES VIVANTES

1894	\$ 4,534	\$ 52,023	\$ 61,370
1895	5,021	36,574	45,858
1896	5,451	67,482	76,391
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	15,006	156,079	183,619
1897	\$ 43,279	\$ 65,488	\$ 111,349
1898	10,216	42,714	59,939
1899	17,079	31,110	54,543
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	\$ 70,574	\$ 139,312	\$ 225,831
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Augmentation sous l'érégi nō libéral.....	\$55,533 (din)	\$13 ,767	\$42,212
	370.30%		22.98%

Sur ces huit articles seulement, il y a une augmentation de \$47,961,877, ou une moyenne de douze millions par année.

LA PRINCIPALE CAUSE D'AUGMENTATION LE COLD STORAGE

Le beurre, le fromage, les viandes, les oeufs et les fruits verts, notamment les pommes, sont des articles périssables, ou susceptibles de se détériorer au cours des manipulations requises pour les rendre sur les marchés, surtout ceux d'Angleterre, si le transport ne se fait pas dans les conditions voulues de température, de fraîcheur et de ventilation. Jus- qu'en 1896, l'absence de ces conditions dans les moyens de transport à la disposition de nos cultivateurs, avait mis leurs produits au dernier rang sur les marchés anglais, où nous n'obtenions naturellement que les plus bas prix, quand nos produits n'étaient pas absolument refusés, tant ils avaient mauvaise réputation. L'emballage laissait aussi beaucoup à désirer, de même que la préparation de certains articles et, pour comble de malheur, la plupart des négociants anglais qui avaient de mauvai- ses denrées à vendre, venant des États-Unis ou d'ailleurs, ne se faisaient pas scrupule de les passer sous l'étiquette de " produits canadiens. "

Ce
sait un
longten
Anglet
à Lond
Un
homme
y avai
les pre
le moie
créatur
mes sar
ment ri
merce d
les cons
testine,
qui avai
longtem
mesures
vement
aussi in
Tell
culture
LE
A f
obtenir p
" cold st
sous le r
avec de l
lation. L
la tempé
l'humidit
tie des p
les faisai
que à rie

Cette mauvaise réputation, malheureusement un peu méritée, faisait un tort énorme à nos cultivateurs, ainsi que le constataient depuis longtemps dans leurs rapports, les agents que le gouvernement avait en Angleterre—même Sir Charles Tupper, qui était commissaire du Canada à Londres depuis 1885, précisément pour s'occuper de ces choses-là.

Un homme compétent, à la tête du ministère de l'agriculture, un homme dévoué aux intérêts des cultivateurs, aurait vu de suite ce qu'il y avait à faire et se serait empressé d'apporter remède au mal. Mais les premiers ministres conservateurs, dont les intérêts agricoles étaient le moindre des soucis, ne mettaient au ministère de l'agriculture que des créatures politiques—des brasseurs, des médecins, des hommes sans expérience dans les affaires agricoles, ne connaissant pratiquement rien de ce qu'il fallait faire pour améliorer la production et le commerce des produits de ferme. Ce qui aggravait encore la position, c'est que les conservateurs étant presque constamment en chicane, en guerre intestine, les cabinets changeaient constamment, en sorte que les ministres qui avaient la direction des affaires d'agriculture ne restaient pas assez longtemps en charge pour se mettre au courant de la situation et adopter des mesures efficaces. En quatre ans, de 1892 à 1896, nous avons eu successivement pour ministres de l'agriculture M. Angers et le Dr Montague, aussi incompetents l'un que l'autre en matières agricoles.

Telle était la situation quand l'administration du ministère de l'agriculture fut confiée à l'hon. M. Fisher, en juillet 1896.

LE " COLD STORAGE " SOUS LES CONSERVATEURS.

A force de représentations, le professeur Robertson avait fini par obtenir pour 1896 un mince crédit de \$16,000, destiné à faire l'essai du "cold storage." L'accommodation organisée à bord de quelques steamers sous le régime conservateur, se bornait à un compartiment isolé, refroidi avec de la glace, qui était mise à bord à Montréal, et dépourvu de ventilation. La glace fondait bien avant l'arrivée des steamers en Angleterre, la température s'élevait et, faute de ventilation pour faire disparaître l'humidité, il se produisait une moisissure qui gâtait la plus grande partie des produits transportés, leur donnait une apparence repoussante qui les faisait refuser par les commerçants ou en abaissaient le prix presque à rien.

Voilà le beau système que les conservateurs donnaient aux cultivateurs canadiens pour le transport en Angleterre de leurs produits périssables.

RESULTATS DESASTREUX.

Inutile de dire qu'avec un pareil système, on arrivait nécessairement à des résultats désastreux. On avait tenté l'exportation des fruits et voici ce que dit le professeur Robertson de cette tentative, dans le *Rapport du Ministère de l'Agriculture pour 1896*. " Les fruits de nature périssable, tels que les raisins et autres, sont arrivés tout endommagés, presque entièrement perdus. Comme les steamers n'étaient pas munis d'appareils mécaniques de réfrigération, les caisses ne pouvaient pas être refroidies et il est douteux que les fruits eussent pu être conservés, après que la décomposition avait commencé activement, même s'ils avaient été refroidis lors de leur embarquement dans les steamers."

Tels furent les résultats obtenus pour le transport des fruits avec le "cold storage" des conservateurs.

De \$3,099,958 en 1893, la valeur des fruits exportés du Canada était tombée à \$1,716,278 en 1896, soit une diminution de \$1,383,680, ou de 82.62 pour 100. Par l'incurie ou l'incompétence des ministres qu'ils mettaient à la tête du département de l'agriculture, les gouvernements conservateurs faisaient perdre ces millions aux cultivateurs.

C'est sur les pommes que l'effet de cette criminelle négligence s'était principalement fait sentir. De \$2,731,223 en 1893, la valeur de nos exportations de pommes était tombée à \$1,416,470, soit une diminution de \$1,314,753, ou 92.81 pour 100.

Il y avait eu pareillement une diminution de \$20,362 dans l'exportation des oeufs et de \$1,370 dans celle des volailles abattues.

Comme on le voit, tout allait en baissant, et avec cinq ans de plus de ce néfaste système, de ce régime d'incompétence et d'incurie, nous aurions complètement perdu le marché anglais, pour les produits de nature périssable ou susceptibles de se gâter durant le transport.

L'exportation du beurre avait subi le sort commun : elle était tombée de \$1,296,814 en 1893, à \$1,052,089 en 1896, soit une diminution de \$244,725.

Voici u
tère même
organisé pa
des moyens
conservateu

" Cher
renseigneme
dien, et les
tion.

" Les M
noxville ",
consignation
qualité. Ne
lins.

" 45 bo
trop vieux.

" 21 bo

" 6 "

" 18 "

" 18 "

" 18 "

" 6 "

" 11 tin

" 34 "

" 62 "

" 18 "

" 14 "

" La cou
cent de sel, é
une saveur r

" Quoiq
tage, nous de
les procurer
NON, SI E

Voici un rapport, au sujet d'une consignation expédiée par le ministre même de l'agriculture, en 1895, en se servant du " Cold Storage " organisé par les cultivateurs, qui peut donner une idée de l'affreux état des moyens de transport fournis aux cultivateurs par les gouvernements conservateurs.

" Manchester, 22 mai 1895. "

" Chers messieurs,—Nous avons l'honneur de vous transmettre des renseignements détaillés sur les différentes consignations de beurre canadien, et les notes que nous avons prises à l'arrivée de chaque consignation.

" Les plus hauts prix payés durant la saison ont été pour le " Lennoxville ", 92 chelins, et le " Chesterville ", 86 chelins. Pour la dernière consignation, 74 et 76 chelins ont été les plus hauts prix pour la meilleure qualité. Nous avons été obligés de vendre quelques lots à 70 et 68 chelins.

" 271 paquets reçus par le " Pavonia ".

" 45 boîtes, Wellman, bon grain, fortement coloré, goût de navet, trop vieux.

" 21 boîtes, Lennoxville, vieux, bien fait, bien conservé.

" 6 " Chesterville, variable.

" 18 " Collden, vieux, fortement coloré.

" 18 " Spencerville, fortement coloré, très salé, rance.

" 18 " Brantford, vieux, goût de navet.

" 6 " Goldfield, fortement coloré, saveur nette.

" 11 tinettes, Gladstone, saveur nette, assez bon.

" 34 " Warkworth, fortement coloré, mauvais.

" 62 " Ballantyne, bon, en partie vieux, fortement coloré, trop salé.

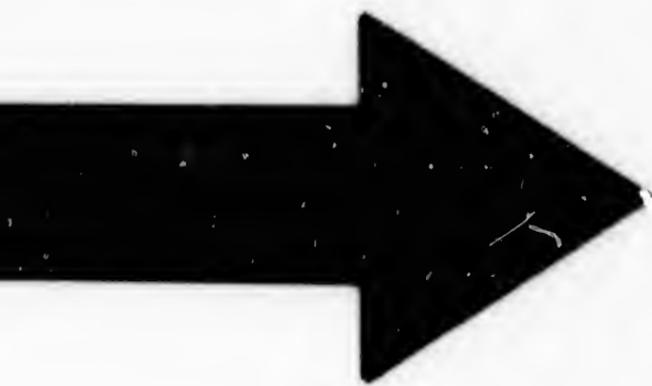
" 18 " Ballantyne, bon, en partie vieux, fortement coloré, trop salé.

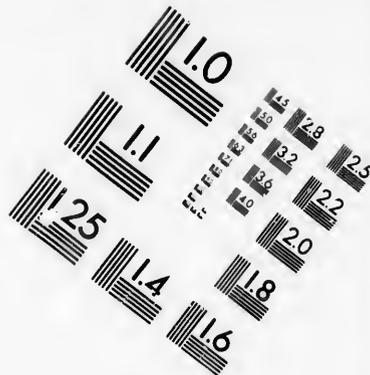
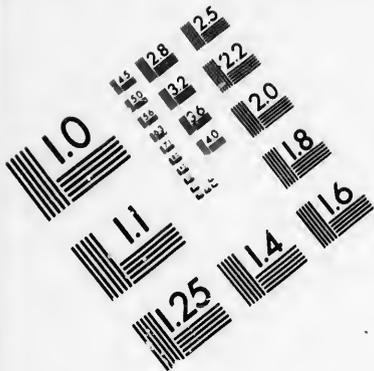
" 14 " Avonbank, assez bon, fortement coloré, trop vieux.

" La couleur doit être pale, le beurre pas trop salé, disons trois pour cent de sel, être enveloppé dans du parchemin et, comme de raison, avoir une saveur nette.

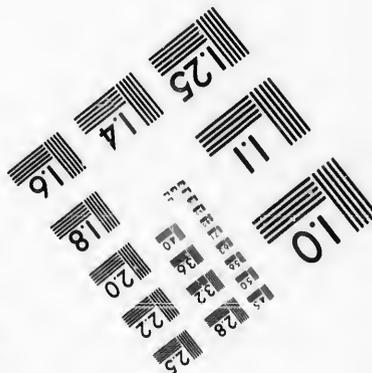
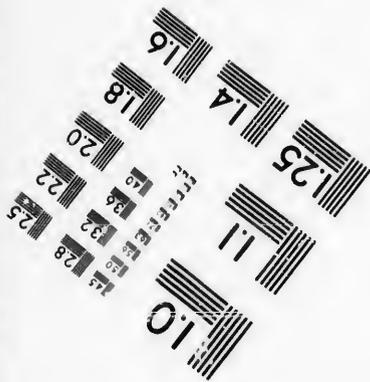
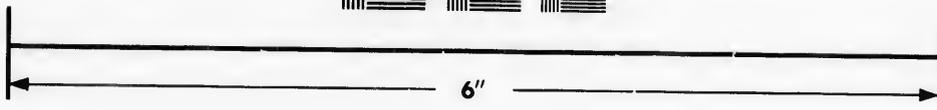
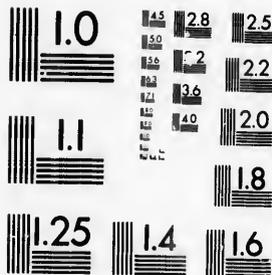
" Quoique les boîtes de 56 lbs soient les meilleures pour l'emballage, nous donnerions la préférence à celles de 112 lbs, si l'on pouvait se les procurer exactement telles que celles employées par les Danois, MAIS NON, SI ELLES POUVAIENT ETRE RECONNUES COMME CA-





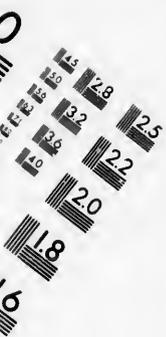


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



NADIENNES. La raison que nous avons pour cela, c'est que si la qualité était très bonne, les commerçants de gros achèteraient de nous et vendraient l'article tout simplement comme un "kiel" de beurre, sans donner sa provenance, et nous obtiendrions certainement de meilleurs prix.

" Toutes les tinettes canadiennes que nous avons vues sont comme des seaux de saindou, Le préjudice contre ces tinettes diminue et les plus gros commerçants les prennent facilement.

" Vos dévoués,

ANDREW CLEMENT & FILS."

DESASTREUSE TENTATIVE

En 1895, le Dr Montagu, ministre de l'agriculture dans le gouvernement conservateur de Sir Mackenzie Bowell, tenta un effort pour faire revivre l'exportation du beurre canadien en Angleterre, qui diminuait d'année en année et arrivait à rien. A cette fin, il acheta aux frais du gouvernement 57,748 livres de beurre, qu'il envoya et fit vendre en Angleterre. Le 12 février 1896, en réponse à une interpellation de M. McMillan, député de Huron-Sud, il a fait connaître dans les termes suivants les résultats désastreux de cette tentative :

" 57,748 livres de beurre de beurrerie furent expédiées en Angleterre par le gouvernement, qui avait payé ce beurre 20 centins la livre. Le prix net réalisé à Montréal pour toute la consignation, déduction faite de tous les frais à Montréal et jusques en Angleterre, a été de 14.38 centins la livre."

C'est de cette consignation que parle la lettre de MM Andrew Clement & Fils.

Si le " cold storage " fourni par les conservateurs valait quelque chose, comment expliquer le fait que le beurre expédié dans ces vilaines glacières a été trouvé vieux et rance à son arrivée en Angleterre, après avoir été mis frais à bord des steamers ? Comment se fait-il que le gouvernement ait perdu 5 62 centins la livre, sur cette consignation ?

Les
tère.

Vo

Av

les pom
terre, le
voulait.

En

1896, P
ses, en c

Cul

affaires
tenu à
fait jus
quelque
former
en Angl

Le s

le hang
boni aux
rage à f
et beau
y avait
pour cor
ministèr

M.

chemins
aux repr
compagn
le désire
férents c

Aux

avaient

Les journaux et les orateurs bleus sont invités à expliquer ce mystère.

Voilà l'œuvre des conservateurs.

Avec les moyens de transport qu'ils fournissaient aux cultivateurs, les pommes et les fruits étaient pourris quand ils arrivaient en Angleterre, le beurre était à moitié gâté, rance et naturellement personne n'en voulait.

REFORMES OPEREES PAR LES LIBERAUX

En prenant la direction du ministère de l'agriculture, en juillet 1896, l'hon. M. Fisher s'occupa de suite d'améliorer ce triste état de choses, en organisant un système pratique et complet de transport à froid.

Cultivateur pratique lui-même et connaissant par expérience les affaires de laiterie et de beurre, il savait que ce dernier produit doit être tenu à une température fraîche ou basse à partir du moment où il est fait jusqu'à celui où il est livré au consommateur, et que pour valoir quelque chose, un système de transport à froid, ou "cold storage", doit former un enchaînement complet depuis la beurrerie jusqu'au marché en Angleterre.

Le système organisé par lui en 1897 comprend donc, en premier lieu, le hangarage à froid aux beurreries mêmes et à cette fin il accorda des bonis aux propriétaires de beurreries pour leur faire organiser ce hangarage à froid. 317 beurreries se sont prévaluées de ces bonis de \$100 chacune et beaucoup de propriétaires d'autres beurreries, voyant l'avantage qu'il y avait à le faire, ont organisé à leurs propres frais des chambres à froid pour conserver leur beurre, d'après les plans fournis gratuitement par le ministère de l'agriculture.

M. Fisher s'occupa ensuite d'améliorer le transport à froid sur les chemins de fer, lequel était des plus défectueux, et depuis 1897, grâce aux représentations faites au Grand Tronc, au Pacifique et aux autres compagnies, ce service est aussi parfait qu'on puisse raisonnablement le désirer. Les chars-réfrigérateurs partent maintenant de 42 points différents et le service embrasse pratiquement tout le Canada.

Aux glaciers imparfaites et sans ventilation que ses prédécesseurs avaient installées à bords des steamers, l'hon. M. Fisher a substitué les

chambres à refroidissement mécanique du système Linde, l'un des plus perfectionnés qui soient en usage dans tout le monde. Ce système fut installé à bord de 17 steamers et sur les chars de plusieurs lignes de chemins de fer desservant, comme points de départ, 20 endroits différents ; en 1898, à bord de 22 steamers et sur des chars desservant 25 points de départ ; en 1899, à bord de 23 steamers et sur des chars desservant 42 points de départ ; en 1900, à bord de 28 steamers et un beaucoup plus grand nombre de points de départ, dans le service des chemins de fer.

En 1895 et 1896 les arrangements pour le transport à froid ne comprenaient que DIX steamers, ne partant que de Montréal, avec Londres et Liverpool pour seuls points de destination. Aujourd'hui, le système comprend 28 steamers partant non seulement de Montréal, mais aussi d'Halifax et de St-Jean, et fréquentant en Angleterre cinq ports au lieu de deux, et il y a en sus les steamers de la ligne Pickford & Black, entre Halifax et les Indes Occidentales.

NEGLIGENCE CRIMINELLE DES CONSERVATEURS

Le système Linde, mentionné plus haut et adopté par l'hon. M. Fisher, était bien connu sous le régime conservateur et même employé par plusieurs particuliers dans le pays.

Alors, diriez-vous, pourquoi le gouvernement n'employait-il pas ce système perfectionné ?

Tout simplement parce que, pour cause d'incompétence ou d'incurie, ou par mépris de la classe agricole, les avocats et les médecins que les conservateurs mettaient à la direction du ministère de l'agriculture, ne s'occupaient des affaires des cultivateurs qu'à temps perdu, dans les rares moments de calme qui séparaient leurs querelles intestines.

C'est une négligence criminelle, dont les électeurs de la campagne devront tenir compte en temps et lieu opportuns.

DEPENSE POUR LE " COLD STORAGE "

Depuis la confédération jusqu'à 1896, LES CONSERVATEURS ONT DEPENSE EN TOUT, pour procurer les avantages du " cold storage " aux cultivateurs, LA SOMME DE SEIZE MILLE SEPT CENT QUARANTE ET UNE PIASTRES.

C'éta
Com
tre ans s
\$334,
1899 et \$
Fisher a
Qui
cold stora
Sont-
APP
L'Ice
vement de
res. Voici
" Qu
leur prog
Puis,
" cold sto
" Par
qualité du
réputation
s'est toujor
de celui d'
au-dessus
quis par s
prix obten
a été d'un
gne en a p
L'erreu
raison, LA
sujet. Les
de faire vo
tème. Le m
collègues d

C'était en 1896, la dernière année de leur règne.

Combien ont dépensé les libéraux pour les mêmes fins, depuis quatre ans seulement qu'ils sont au pouvoir ?

\$334,059—c'est-à-dire \$39,657 en 1897 ; \$70,702 en 1898 ; \$83,700 en 1899 et \$70,000 en 1900. Pour l'exercice en cours, 1900-1901, l'hon. M. Fisher a fait voter \$100,000 pour ce service.

Qui a donné aux cultivateurs les avantages d'un système efficace de *cold storage* ?

Sont-ce les conservateurs ou les libéraux ?

APPRECIATION DE L'OEUVRE DE L'HON. M. FISHER

L'*Ice and Cold Storage*, journal publié à Londres, s'occupe exclusivement des questions de transport à froid et fait autorité en ces matières. Voici ce qu'il disait en mai dernier :

“ Quand on écrira l'histoire des industries agricoles du Canada, leur progrès, de toute vérité, devra dater de 1896.”

Puis, après avoir exposé tout ce qu'a fait l'hon. M. Fisher pour le “ *cold storage* ”, il continue :

“ Par ces moyens, on arriva de suite à améliorer ostensiblement la qualité du beurre canadien, qui commença immédiatement à hausser en réputation et en prix, hausse qui, nous sommes heureux de le constater, s'est toujours continuée depuis. De 10 à 12 chelins le 100 livres au-dessous de celui d'Australie en 1895, le prix du beurre canadien a monté à 8 chelins au-dessus en 1899, sur le même marché, que le produit canadien a conquis par son propre mérite. Nous tenons de la meilleure source que le prix obtenu l'année dernière par le cultivateur canadien pour son beurre a été d'un penny la livre plus élevé qu'en 1895 et que la Grande Bretagne en a pris l'année dernière pour plus de £1,000,000.

L'erreur commise par le gouvernement précédent était, comme de raison, LA POLITIQUE DE PARCIMONIE qu'il avait adoptée à ce sujet. Les conservateurs voulaient faire les choses en petit et refusaient de faire voter l'argent nécessaire pour organiser avec succès un bon système. Le ministre actuel (l'hon. M. Fisher) a hardiment demandé à ses collègues de lui accorder à cette fin un crédit de £20,000 par année pour

trois ans et il l'a obtenu. La conséquence a été de faire entrer des centaines de mille louis dans la bourse des cultivateurs canadiens."

Après avoir cité la statistique officielle faisant voir l'augmentation de l'importation du beurre canadien en Angleterre, il ajoute :

" L'on voit clairement par là que, grâce au " cold storage ", les cultivateurs canadiens ont reçu durant les quatre dernières années pour leur beurre £1,227,400 de plus qu'ils n'auraient eu sans le " cold storage ". Peu refuseront d'admettre, au moins, que le ministre actuel de l'agriculture a fait quelque chose qui honore sa position et bénéficie aux cultivateurs."

Quant au transport des fruits, voici ce que disait dans le *Times*, de Londres, du 16 novembre 1899, M. Sampson Morgan, qui est à la tête de cette division de la rédaction du grand journal anglais :

" Je suis décidément d'opinion qu'aujourd'hui les exportations de fruits canadiens se font dans de meilleures conditions de transport que celles de n'importe quelle autre colonie, même la Tasmanie, qui exporte des fruits au Royaume-Uni."

Dans son rapport officiel à son gouvernement, le consul des Etats-Unis, à Londres, écrivait l'année dernière au sujet de l'œuvre accomplie par le ministère de l'agriculture depuis l'avènement des libéraux au pouvoir :

" De la statistique fournie par le livre bleu sur le commerce pour 1898, il ressort deux faits remarquables—que l'augmentation dans les importations des Etats-Unis l'année dernière a été principalement dans les produits des manufactures, et que le Canada est le plus fort concurrent des Etats-Unis pour les produits de la forêt et de la ferme. Cette compétition de la part du Canada sur les marchés d'Angleterre est plus vive que jamais : les cultivateurs et les exportateurs des Etats-Unis agiront sagement en se mettant bien dans l'esprit que d'après les apparences, il est sûr que cette compétition va augmenter. Que cette compétition

doive exister, c'est inévitable, à cause de la similarité des produits naturels et des produits de ferme du Canada et des Etats-Unis et l'égalité de distance qui sépare ces deux pays des marchés anglais. Mais durant les deux dernières années, le fonctionnement du système de surveillance et d'aide organisé par le gouvernement du Canada a donné un fort élan au commerce canadien "

Pu

" (

toire de
poyé d
tère de
demand
et les f
par che
sent ét
sous l'a
l'un de
qualité
duits d

" I

envoyé
fait cor
en Ang
lailles p
tres pro
en fais
gement
d'expor
trains
ler au m
de l'int
duits p
ment g
produit
tinuité
vu à de
duits e

" I

le gouv
d'une v
gérants
transpo
taux e
(\$2.43)

Puis, abordant la question du transport à froid il continue :

“ C'est une entreprise du gouvernement, qui est unique dans l'histoire des relations des gouvernements avec le commerce. L'outillage employé durant les deux dernières années a été mis en œuvre par le ministère de l'agriculture, à Ottawa. Le but n'est pas seulement d'augmenter la demande en Angleterre pour le fromage, le beurre, les œufs, les volailles et les fruits du Canada, mais surtout d'améliorer les moyens de transport par chemin de fer et par steamers de façon à ce que ces produits puissent être mis sur les marchés dans les meilleures conditions possibles et sous l'apparence la plus attrayante. Le système va même plus loin, et l'un des buts qu'il cherche à atteindre est d'améliorer constamment la qualité des produits expédiés en Angleterre et d'assurer ainsi aux produits du Canada une bonne et solide réputation.

“ Pour assurer ces avantages, le ministère de l'agriculture a d'abord envoyé des experts pour aider à l'établissement des beurrieres. Il a aussi fait connaître aux cultivateurs canadiens les produits le plus en demande en Angleterre et ses experts leur ont enseigné comment préparer les volailles pour le marché anglais, comment préparer et emballer les autres produits de ferme destinés à ce marché. Il a complété cette œuvre en faisant avec les compagnies de chemins de fer et de steamers des arrangements pour assurer le transport à froid de ces produits. Durant la saison d'exportation, toutes les compagnies de chemins de fer canadiens dont les trains atteignent le littoral, directement ou par raccordement, font circuler au moins une fois par semaine des chars-réfrigérateurs entre les endroits de l'intérieur et les ports de mer. Les cultivateurs qui expédient des produits par ces chars paient au taux du tarif ordinaire ; mais le gouvernement garantit aux compagnies les deux tiers de la charge d'un char de produits. Par ce moyen, le gouvernement assure la régularité et la continuité du service. Aux ports d'embarquement, le gouvernement a pourvu à des entrepôts réfrigérateurs pour recevoir et emmagasiner les produits en attendant qu'ils soient mis à bord des steamers.

“ Pour induire les compagnies de steamers à s'intéresser à ce système, le gouvernement leur a payé la moitié des frais d'installation, à bord d'une vingtaine de steamers, de compartiments munis d'appareils réfrigérants. En retour de cette aide, les compagnies se sont engagées à transporter les produits dans ces compartiments à refroidissement aux taux courants du fret, plus une charge additionnelle de 10 chelins (\$2.43) la tonne pour le service et l'accommodation de l'emmagasinage

à froid. Ces arrangements sont pour trois ans. Au moment où j'écris ce rapport, la saison est sur le point de commencer. Si cette organisation fonctionne avec autant de succès qu'en 1897, il y a raison de croire que les espérances du ministre de l'Agriculture seront plus que réalisées et qu'après cette expérience de trois ans, le commerce sera définitivement établi et aura tellement augmenté, qu'il n'aura plus besoin de l'aide du gouvernement, non plus que de la grande attention et de la surveillance assidue que lui a donnée le ministre de l'Agriculture.

“ Ce système d'encouragement par le gouvernement a été additionné d'une subvention en argent à toutes les beurrieres munies d'une chambre à refroidissement, installée d'après les spécifications et les plans fournis par le ministère de l'Agriculture. Cette subvention est de \$50 pour la première et de \$25 pour chacune des deux années suivantes.

“ Dans mes rapports consulaires, j'ai déjà signalé plusieurs fois le vaste champ qu'offrent les marchés anglais aux cultivateurs américains pour les volailles et les fruits. Le gouvernement du Canada s'est emparé de cette affaire. On a envoyé, à titre d'essai, plusieurs consignations de volailles et de fruits du Canada qui ont joliment réussi et le commerce de ces deux produits va être poussé. Les autorités canadiennes recommandent de bien engraisser les dindons et les poulets avant de les abattre.

“ L'exportation du beurre du Canada en Angleterre a subi beaucoup de fluctuations. Elle a monté au plus haut chiffre en 1881, alors que sa valeur s'est élevée à \$3,333,419. A partir de cette date, par suite de la concurrence européenne (particulièrement celle du Danemark) elle a décliné graduellement jusqu'en 1889, alors que la valeur de ces exportations est tombée à \$174,027. Le commerce s'est ravivé un peu à partir de 1889, mais ne s'est pas développé d'une manière régulière. Son développement actuel date de 1897, sous l'impulsion donnée par le gouvernement, au moyen d'instructions sur la manière de préparer, d'expédier, etc., et des steamers subventionnés, à chambres de refroidissement, et le commerce est monté d'un bond à \$1,912,389, au lieu de \$893,073 en 1896. En 1898, la valeur des exportations de beurre du Canada a été de \$1,915,550.

“ Le développement de l'exportation du fromage canadien a été constant. En 1868 la valeur des exportations en Angleterre n'était que de

\$549
\$17.

tre
du h
9 ao

prod
lieu
n'a,
pélic

sorne

A
Fishe
vente

T
tion,
les co
au pr
en em
tion c
bord
aussi
des p
des b
prêts
ces em
pôts d
tre cō
verpo
de ces
ce qu'

\$548,574 ; elle a monté à \$3,772,769 en 1896 ; à \$14,645,859 en 1897 et \$17,522,681 en 1898.”

Voici un autre témoignage dont les conservateurs ne sauraient mettre la valeur en doute. Le *Montreal Gazette*, l'organe le plus accrédité du haut commerce et le plus respectable du parti conservateur, disait le 9 août dernier :

“ Le Canada a obtenu à l'exposition de Paris le grand prix pour les produits de laiterie conservés en “ cold storage ”. Cette nouvelle n'a pas lieu de nous surprendre. Il n'y a guère de doute que pas un autre pays n'a, autant que le Canada, développé l'idée du “ cold storage ” pour l'expédition des produits de la laiterie.”

Avec de pareils témoignages, l'hon. M. Fisher a beau se m quer des sonnettes du vieux Tupper et de ses jeunes subalternes.

AUTRES AMELIORATIONS

A part les moyens de transport en bon état de conservation, l'hon. M. Fisher a procuré encore d'autres avantages aux cultivateurs pour la vente de leurs produits en Angleterre.

La préparation et l'emballage des produits destinés à l'exportation, de façon à les mettre en état de rencontrer toutes les exigences ou les coutumes des marchés sur lesquels ils doivent être vendus, figurent au premier rang des éléments de succès. L'hon. M. Fisher a pourvu à cela en employant des gens du métier, des experts, qui surveillent la réception des produits périssables au port de Montréal, leur embarquement à bord des steamers et leur débarquement en Angleterre. Ces experts font aussi des études soignées sur les modes de préparation, d'emballage des produits et le résultat de ces études pratiques est communiqué dans des bulletins distribués aux cultivateurs. Quand les steamers ne sont pas prêts à charger les produits périssables amenés par les chemins de fer, ces employés du gouvernement voient à les faire déposer dans des entrepôts de refroidissement, pour les conserver en parfaite condition. De l'autre côté de l'Atlantique, il y a de ces experts aux ports de Londres, Liverpool, Bristol et Glasgow pour surveiller pareillement le débarquement de ces produits et leur donner les mêmes soins de conservation, jusqu'à ce qu'ils soient livrés au commerce.

ARBITRE POUR LE BEURRE ET LE FROMAGE

Il surgit souvent des contestes entre vendeurs et acheteurs de beurre et de fromage au sujet de la qualité de ces articles. Pour permettre de régler plus facilement ces contestations et les empêcher de tourner ou dégénérer en procès dispendieux, l'hon. M. Fisher a nommé et employé un expert qui décide gratuitement ces contestes, au grand avantage de toutes les parties concernées. L'Association des Marchands de Beurre et de Fromage, l'une des divisions de la Chambre de Commerce de Montréal, a passé à ce sujet la résolution suivante, le 16 juillet dernier :

“ Cette assemblée approuve cordialement la nomination par le ministre de l'agriculture d'un officier compétent comme arbitre, à Montréal, auquel doivent être référées toutes les disputes qui peuvent s'élever au sujet de la qualité du beurre et du fromage, entre les propriétaires de beurreries et de fromageries et les marchands, et dont la décision doit être finale, quant à la qualité.”

Ce témoignage ne manque ni d'importance ni de valeur.

RESULTATS OBTENUS—DES MILLIONS DE PLUS POUR LES CULTIVATEURS

Tout cela coûte de l'argent, comme de raison, mais met des millions dans la bourse des cultivateurs.

Voici des faits que nous soumettons à l'attention particulière et à l'honnête jugement des cultivateurs du Canada.

Beurre—Nous avons vu comment, durant les quatre dernières années du régime conservateur, l'exportation du beurre a diminué. De 5,889,241 livres et \$1,052,089 en 1896, elle a monté en 1900, après quatre ans d'administration libérale, à 25,259,737 livres et \$5,122,573.

Mais ce qui est encore plus remarquable, c'est l'augmentation du prix. Au lieu de 17 $\frac{8}{10}$ centins la livre, en moyenne, pour 1896, nos cultivateurs ont eu en 1900, grâce aux améliorations opérées par l'administration libérale, 20 $\frac{3}{10}$ centins, ou 2 $\frac{1}{2}$ centins de plus par livre, soit une augmentation excédant 14 pour 100, ou \$14 par \$100 de beurre vendu.

Pour les exportations de 1900, ou 23,259,737 livres, cette plus-value de 2½ centins forme une somme de \$631,493.

Voilà ce que l'intelligente et patriotique administration du gouvernement Laurier a fait gagner en une seule année aux cultivateurs du Canada sur le beurre qu'ils ont exporté !

D'où provient cette plus-value ?

De la hausse des prix en Angleterre ?

Non, pas du tout.

En Angleterre, les prix n'ont pas varié d'un iota ; ils sont réglés d'après une certaine échelle, suivant la qualité, et si le prix de notre beurre a monté, c'est uniquement parce que sa qualité s'est améliorée et l'a mis plus haut dans l'échelle des prix. C'est ainsi qu'il a passé l'échelon du beurre d'Australie et qu'il est arrivé bien près de celui du beurre danois, qui occupe le haut de l'échelle. De 10 à 12 shellins le 100 livres qu'il était au-dessous du beurre australien en 1895, il est monté à 9 shellins au-dessus en 1899.

Or, cette augmentation provenant de l'amélioration de la qualité, dans l'emballage et les bonnes conditions de transport, c'est l'œuvre du gouvernement libéral, et en particulier du remarquable et actif ministre de l'agriculture, l'hon. M. Sydney Fisher.

Fromage—Pour les mêmes raisons que suite des réformes opérées par l'hon. M. Fisher, le prix du fromage a passé de 8 4/10 centins en 1896, à 10 7/10 centins en 1900, soit de 2 centins, ou plus de 26 pour 100. Sur les 185,984,430 livres exportées l'année dernière, cette augmentation forme une somme de \$4,277,642, dont les cultivateurs n'auraient jamais vu l'ombre, si les conservateurs eussent été au pouvoir, avec leurs vieilles baraques de glaciers humides à bord des steamers.

Œufs—C'est encore un produit dont l'exportation s'en allait à rien sous les conservateurs et que l'administration libérale a ravivée en la faisant bénéficier de l'avantage d'une bonne organisation de transport en compartiments frais et bien aérés. Le prix a monté de 12 5/10 en 1896, à 14½ centins en 1900, ou de 2 centins la douzaine. Sur les 10,187,906 douzaines exportées l'année dernière, cela fait un gain de \$203,358, que les cultivateurs n'auraient pas touchés sous le régime défectueux et arriéré des conservateurs.

Bacon—C'est encore un produit auquel l'intelligente politique du gouvernement libéral a donné un élan extraordinaire, en admettant le blé-d'Inde américain en franchise. L'usage du maïs permet de faire l'engrais à meilleur marché et, en mélange ou en alternance avec d'autres grains, il donne une chair qui fait un bacon moins mou et, pour cette raison, plus prisé sur les marchés anglais. Grâce à cette amélioration dans les moyens de production ainsi que dans ceux du transport, le prix a monté de 8 centins en 1896, à 9 4/10 en 1900, ou de 1 4/10 centin la livre. Sur les 136,141,124 livres que nous avons exportées l'année dernière, cela fait au profit des cultivateurs un gain de \$1,805,976.

Quelle raison les cultivateurs auraient-ils de mettre de côté le gouvernement qui leur procure pareils avantages pour le remplacer par un gouvernement conservateur qui, en rétablissant les droits sur le blé-d'Inde, ferait retrograder cette industrie du bacon et baisser le prix du lard ?

Volailles—Sous le régime conservateur, l'exportation en Angleterre des volailles abattues, ou mortes, était tombée de \$11,867 en 1894, à \$3,075 en 1896, ou à rien pratiquement. Faute de bon "cold storage", la chair se gâtait au cours du transport et n'était plus mangeable quand elle arrivait en Angleterre. En améliorant le système de transport à froid, M. Fisher a fait revivre ce commerce, et de \$3,075 en 1896, la valeur de ces exportations a monté à \$129,960 en 1899, ou dans une proportion excédant 4,126 pour 1. C'est-à-dire que l'administration libérale a créé ce commerce d'exportation.

Pommes—L'exportation des pommes en Angleterre est encore un commerce qui s'en allait au néant sous le régime conservateur, faute des moyens voulus de transport et que l'hon. M. Fisher a fait revivre, atteindre un chiffre considérable, en lui fournissant l'avantage d'un "cold storage" amélioré, dans lequel l'échauffement et la moisissure sont réduits au minimum. Grâce à cette amélioration, le prix de nos pommes pour le marché anglais a monté de \$2.49 le baril en 1896, à \$2.69 en 1900, ou de 20 centins le baril. Sur la quantité exportée l'année dernière, cela fait un gain de \$191,272.

SUPERIORITE DE NOTRE SYSTEME DE "COLD STORAGE"

Les faits suivants démontrent à l'évidence la supériorité du système de "cold storage" organisé sous le régime libéral par l'hon. M. Fisher.

L'automne dernier, des pommes furent apportées à Montréal et mises dans un entrepôt de réfrigération, où elles passèrent l'hiver. Au printemps elles furent expédiées à bord du steamer *Tunisian*, dans l'un des compartiments à refroidissement organisés par les soins des employés de l'hon. M. Fisher. De Liverpool, elles furent envoyées par express à Paris et placées dans les chambres d'emmagasinage à froid, organisées à l'exposition universelle. Ces pommes ont été mises à l'exposition où elles ont eu à soutenir la compétition avec d'autres venant de toutes les parties de l'univers ; elles ont obtenu CINQ MEDAILLES D'OR, DEUX MEDAILLES D'ARGENT, UNE MEDAILLE DE BRONZE et fait l'admiration de tous les connaisseurs qui les ont vues. Or ne pouvait pas croire que ces pommes fussent de la récolte de l'année précédente, tant elles étaient fraîches et parfaitement conservées.

Il serait difficile, assurément, de donner une meilleure preuve de la supériorité de notre système de "cold storage", qui a été le seul exhibé à l'exposition de Paris, où il a fait l'admiration de tout le monde.

LA CULTURE DU TABAC

La législation du gouvernement Laurier au sujet du tabac canadien a fait de ce dernier la base d'une industrie qui sera avant peu d'années l'une des plus importantes du pays.

En 1896, lors de l'avènement des libéraux au pouvoir, l'industrie du tabac manufacturé n'existait pas, n'était encore qu'à l'état d'embryon. Aujourd'hui, après seulement quatre ans d'administration libérale, elle a pris un développement considérable et avant longtemps elle deviendra l'une des plus grandes industries du Canada.

En 1893, sous le régime conservateur, il y avait dans tout le Canada, 37 manufactures de tabac : 27 opéraient dans des tabacs importés ou étrangers et 10 dans les tabacs canadiens. Pour les fins de manufacture, ces 37 établissements n'employaient que 447,978 livres de tabac canadien.

En 1900, sous le régime libéral et grâce aux réformes opérées par le gouvernement Laurier, il y a dans le pays, 44 manufactures de tabac employant 3,037,464 livres de tabac canadien, une augmentation de près de 3 millions de livres.

Sous le régime conservateur, les cigarettes et les cigares fabriqués de tabac canadien étaient chose inconnue.

L'année dernière, sous le régime libéral, il en a été fabriqué un million et demi dans les manufactures de tabac canadien.

Sous le régime conservateur, en 1896, il n'a été fabriqué avec du tabac canadien, que 474,205 livres de tabac en *plug*. Sous le régime libéral, en 1900, il en été fabriqué 2,538,017, dans les manufactures de tabac canadien, et 1,206,832 livres dans les manufactures de combinaison, soit un total de 3,894,849 livres.

Pour stimuler cette culture et mettre nos gens en état de fournir aux manufacturiers un article de première qualité, le ministère de l'agriculture a nommé un expert qui est chargé de visiter les différentes localités pour donner aux cultivateurs des leçons pratiques sur la manière de traiter le tabac après qu'il est abattu. Le triage, le séchage, le hangarage et l'emballage du tabac sont des opérations qui exigent de l'expérience, des connaissances spéciales, pour produire un article de première qualité.

L'œuvre de l'expert employé par le ministère de l'agriculture répand ces connaissances spéciales parmi nos cultivateurs et avant cinq ans, ces derniers produiront un article qui chassera du marché les tabacs que nous importons des États-Unis.

FERME DE DEMONSTRATION

Cet employé du ministère de l'agriculture est aussi chargé de l'exploitation d'un champ de démonstration, où il fait des expériences sur la culture des différentes espèces de tabac et des différents modes de préparation, afin de faire bénéficier les cultivateurs du résultat de ses études, de leur donner une direction sûre et pratique, de les protéger contre le danger d'essais infructueux.

STATIONS DE DEMONSTRATION

En France et dans plusieurs autres pays de l'Europe, le gouvernement maintient des "stations de démonstration". Dans un certain nombre de localités, il paie une légère indemnité au meilleur cultivateur

de l'endroit pour faire l'expérience des meilleures semences, des meilleures méthodes de culture et donner aux cultivateurs des régions environnantes des leçons ou des renseignements pratiques sur ces cultures. Cette méthode est reconnue comme l'une des plus efficaces pour améliorer la pratique culturale. L'hon. M. Fisher a voulu l'introduire dans le pays et a demandé un crédit à cette fin en 1899 ; mais l'opposition acharnée des conservateurs, notamment de Sir Charles Tupper, l'a forcé d'ajourner cette réforme. " Je ne crois pas, disait le vieux chef tory, que le ministre de l'agriculture ait établi un cas qui justifierait ce comité de voter de l'argent à une pareille fin." (*Debats*, 1899, p. 8311).

Cela peut donner une idée des dispositions des chefs conservateurs à l'égard de la classe agricole.

TUBERCULOSE ET CHOLERA DES PORCS

La tuberculose des bêtes à cornes et le choléra des porcs, deux affections contagieuses et même épidémiques, au moins pour le choléra, ont causé aux cultivateurs des Etats-Unis des pertes qui se chiffrent dans les millions.

En 1897, la tuberculose fit son apparition dans le pays et produisit presque une panique chez les cultivateurs qui connaissaient les dangers de cette maladie. L'hon. M. Fisher prit de suite des mesures énergiques pour détourner ce fléau. Il employa des médecins vétérinaires pour examiner le bétail, faire abattre les bêtes atteintes de la maladie, et grâce à toutes ces précautions la tuberculose a presque disparu du pays, n'a causé aucun dommage appréciable à nos cultivateurs.

Pour prévenir davantage ce danger, il a été établi à New-Rockland une station expérimentale, où l'on applique le système Bang, qui a donné en Danemark des résultats remarquables.

Des mesures semblables ont été prises à l'égard du choléra des porcs, qui existait à l'état endémique dans l'ouest d'Ontario et menaçait de se répandre partout ailleurs. Le fléau a été circonscrit, la maladie a presque disparu et les précautions nécessaires ont été prises pour l'empêcher de se répandre dans les autres parties du pays.

Des mesures semblables ont été prises pour enrayer le fléau de la gale des bêtes ovines, qui s'est déclaré en 1898 dans la partie méridionale du

territoire d'Alberta. Ce district a été mis en quarantaine, on y a organisé des stations pour laver le bétail et avant peu la maladie aura complètement disparu.

Tout cela coûte de l'argent, comme de raison ; mais ce sont les cultivateurs qui bénéficient directement de ces dépenses.

ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES

En Angleterre, l'engraissement des volailles figure parmi les industries payantes de l'agriculture. Les volailles grasses sont en grande demande et se vendent cher, quand elles sont bien engraisées. Pour faire profiter nos cultivateurs de ce commerce, l'hon. M. Fisher a établi des stations expérimentales pour apprendre à nos gens à faire l'engraissement des volailles comme il se pratique en Angleterre et à produire l'article demandé sur les marchés anglais.

Cette expérience a réussi à merveille. Il y a beaucoup de gens qui se sont lancés dans ce négoce et l'exportation des volailles abattues a déjà pris des proportions respectables, ainsi qu'on l'a vu ailleurs. Avant deux ou trois ans, la valeur des exportations de volailles abattues atteindra le million, au lieu de \$3,000 qu'elle était en 1896.

C'est encore une industrie agricole créée par le patriotisme et sage politique du gouvernement Laurier.

Comme de raison, Sir Charles Tupper et les gros bonnets tory se moquent de cela. Ces messieurs ne s'occupent que des gros manufacturiers, qui empilent les millions, et ne s'occupent pas plus des cultivateurs que de l'an quarante. Il y a cela, voyez-vous, que les cultivateurs ne souscrivent pas au fonds électoral de ces bons b'ets...

AUTRES REFORMES

L'administration libérale a opéré beaucoup d'autres réformes qu'il serait trop long de faire connaître en détail ; mais on peut dire que sous l'habile, intelligente et énergique direction de l'hon. M. Fisher, le ministre de l'agriculture, sans guère d'utilité pratique sous le régime conservateur, est devenu un puissant et actif facteur de progrès et de prospérité pour la classe agricole. Tout s'améliore, tout progresse et le revenu des cultivateurs augmente dans une proportion extraordinaire.

I
de la
les fa
bas u
de ce
produ
et en
hauss
duits.

PRO

Bêtes
Rêtes
Eufs.
Beurre
Froma
Bacon
Bœuf.
Mouto
Blé...
Farine
Avoine
Pols..
Seigle
Blé d'
Sarras
Patate
Foin..
Volail
Pomm
Cheva
Mouto

Augme

S
\$33,02
les cu
\$33,02

RESULTAT DE LA POLITIQUE LIBERALE

De même que l'on juge un arbre par ses fruits, de même l'on juge de la politique d'un gouvernement par ses résultats. Il n'y a rien comme les faits pour faire la démonstration d'une chose. Nous donnons plus bas un tableau qui permet de juger de la politique des conservateurs et de celle des libéraux, en faisant voir ce qu'ont été les exportations de produits de ferme en 1896, la dernière année du régime conservateur, et en 1900, sous le régime libéral. Nous attirons surtout l'attention sur la hausse de la plupart des prix obtenus par les cultivateurs pour leurs produits.

Voici ce tableau :

PRODUITS	1896			1900		
	Quantité	Prix	Valeur	Quantité	Prix	Valeur
Bêtes à cornes, G.B.	97,042	70 24	\$ 6,816,361	115,057	74.43	8,564,257
Bêtes à cornes, E.U.	1,646	5.39	8,870	86,989	16.10	1,401,137
(Œufs.....)	6,250,678	12.3	807,086	10,187,906	.143	1,457,902
Beurre.....	5,889,241	.17.8	1,052,089	25,259,737	.203	5,122,556
Fromage.....	164,689,123	.08.4	18,956,571	185,984,430	.107	19,856,324
Bacon, jambon, lard	55,079,032	.08.	4,446,884	136,141,124	.0.94	12,803,001
Boeuf.....	411,468	.05.1	21,158	2,816,568	0.7.7	218,986
Mouton.....	150,019	.05.	7,458	42,750	0.7.0	3,085
Blé.....	9,919,542	.58.	5,771,521	16,844,630	.71.21	11,995,488
Farine de blé.....	186,716	\$3.85.	718,433	767,355	3.63	2,788,614
Avoine.....	968,137	.28.	273,861	6,923,461	.30.9	2,149,878
Pois.....	1,757,115	.73.	1,299,491	3,059,926	.70.1	2,145,471
Seigle.....	29	.62.	18	474,572	.58.8	279,286
Blé d'Inde.....	9,765	.36.	3,548	642	.44.4	283
Sarrasin.....	405,000	.42.	173,689	274,580	.53.18	146,055
Patates.....	596,635	.38.	227,606	680,513	.48.52	330,227
Poin.....	214,640	9.21.	1,976,431	175,489	8.01	1,407,274
Volailles.....			18,992			210,322
Pommes.....	567,182	2.50.	1,416,470	956,359	2.70	2,578,033
Chevaux.....	21,852	96.70.	2,113,095	8,243	114.12	940,731
Moutons.....	391,490	5.50.	2,161,283	458,726	4.10	1,822,461
			\$ 43,250,915			76,272,821
						43,250,915
Augmentation...						\$ 33,021,900

Sur ces seuls articles, comme on le voit, il y a une augmentation de \$33,021,900. En d'autres termes, sous l'administration libérale, en 1900, les cultivateurs du Canada ont retiré de l'exportation de leurs produits \$33,021,900 de plus qu'en 1896, sous le régime conservateur.

Avec un pareil dossier, le gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier n'a-t-il pas droit à la confiance implicite de la classe agricole ?

EPENSES POUR L'AGRICULTURE

Ecrasés, plongés dans la confusion par ces merveilleux résultats, les chefs conservateurs se rabattent sur la Providence pour se donner un peu de contenance et cacher leur honte.

Remercions la Providence, mais n'oublions pas que nous sommes aussi redevables de ce progrès à l'action du gouvernement, qui s'est imposé un surcroît de dépenses pour activer le développement de l'industrie agricole. Voici un tableau de ces dépenses pour les quatre dernières années du régime conservateur et les quatre premières du régime libéral.

Années	Ferm. Exp.	Division de la laiterie, Ottawa.	Avances à l'industrie laitière	Quarantaine du bétail	Aide aux sociétés d'agriculture	Haras National	Cold Storage	Cholera des porcs	Tuberculose	Total
1893	75,003	31,037		27,963	7,000	6,000				147,003
1894	81,799	24,750	3,883	33,548	7,000	6,000				156,980
1895	78,000	32,925	35,669	22,012	6,420	6,000				185,026
1896	77,500	41,465	17,653	31,419	6,976	6,000	16,741			197,754
Total pour les 4 ans.....										\$686,763
1897	76,000	33,437	16,218	41,172	6,841	4,000	39,657	12,347		229,672
1898	77,500	29,616	25,000	38,559	7,000	4,000	70,702	9,700	15,330	277,407
1899	75,459	31,143	6,200	30,032	7,000	4,000	83,700	22,902	19,999	280,436
1900	80,000	40,000	60,000	30,000	7,000	4,000	70,000	20,000	15,000	326,032
Total pour les 4 ans.....										\$1,113,547
1901	80,000	40,000	60,000	30,000	7,000	4,000	70,000	15,000	20,000	\$356,000
Credits votés.										

Wilfrid Lau-
agricole ?

Les sommes inscrites sous l'en-tête de "Haras National" depuis 1896, ont été employées à la publication des bulletins de la ferme expérimentale. Depuis cette date, il n'a rien été payé pour le haras national.

résultats, les
e donner un

Ainsi qu'on le voit, durant une égale période de quatre ans, il a été dépensé pour l'agriculture \$686,763 par les conservateurs et \$1,113,547 par les libéraux, ou **\$426,734 DE PLUS PAR LES LIBÉRAUX.**

nous sommes
qui s'est im-
de l'industrie
dernières an-
régime libéral.

Ce n'est pas la Providence qui a fait voter tout cet argent ; c'est le gouvernement Laurier et son digne ministre de l'agriculture, l'hon. M. Fisher.

Pourquoi les conservateurs n'en ont-ils pas fait autant, s'ils sont aussi dévoués que les libéraux à la grande cause de l'agriculture ?

DIFFERENCE A NOTER

Il est facile de voir par ce qui précède que la besogne des employés du ministère de l'agriculture a considérablement augmenté. Or, le nombre de ces employés et leurs traitements ont diminué, ainsi qu'il a été constaté à la dernière session, dans la réponse à une interpellation à ce sujet. Voici les renseignements fournis par cette réponse :

<table border="1"> <tr><td>Tuberculose</td></tr> <tr><td>Total</td></tr> <tr><td>147,003</td></tr> <tr><td>156,980</td></tr> <tr><td>185,026</td></tr> <tr><td>197,754</td></tr> <tr><td>... \$686,763</td></tr> <tr><td>229,672</td></tr> <tr><td>3,330 277,407</td></tr> <tr><td>9,999 280,436</td></tr> <tr><td>0,000 326,032</td></tr> <tr><td>.. \$1,113,547</td></tr> <tr><td>0,000 \$356,000</td></tr> </table>	Tuberculose	Total	147,003	156,980	185,026	197,754	... \$686,763	229,672	3,330 277,407	9,999 280,436	0,000 326,032	.. \$1,113,547	0,000 \$356,000	<table border="0"> <tr> <td></td> <td align="right" colspan="2"><i>Diminution.</i></td> </tr> <tr> <td>Nombre de clerks permanents en 1896</td> <td align="right">47</td> <td></td> </tr> <tr> <td> " " " . 1899</td> <td align="right">41</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td align="center">-</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de clerks surnuméraires en 1896</td> <td align="right">39</td> <td></td> </tr> <tr> <td> " " " . 1899</td> <td align="right">35</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td>Traitements des clerks permanents en 1896 .</td> <td align="right">\$50,320.26</td> <td></td> </tr> <tr> <td> " " " . 1899 .</td> <td align="right">49,392.50</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td align="center">-----</td> <td align="right">927.76</td> </tr> <tr> <td>Traitements des clerks surnuméraires en 1896 .</td> <td align="right">\$16,943.25</td> <td></td> </tr> <tr> <td> " " " . 1899 .</td> <td align="right">14,609.21</td> <td align="right">2,334.04</td> </tr> <tr> <td></td> <td align="center">-----</td> <td align="right">\$3,261.80</td> </tr> </table>		<i>Diminution.</i>		Nombre de clerks permanents en 1896	47		" " " . 1899	41			-		Nombre de clerks surnuméraires en 1896	39		" " " . 1899	35					Traitements des clerks permanents en 1896 .	\$50,320.26		" " " . 1899 .	49,392.50			-----	927.76	Traitements des clerks surnuméraires en 1896 .	\$16,943.25		" " " . 1899 .	14,609.21	2,334.04		-----	\$3,261.80
Tuberculose																																																					
Total																																																					
147,003																																																					
156,980																																																					
185,026																																																					
197,754																																																					
... \$686,763																																																					
229,672																																																					
3,330 277,407																																																					
9,999 280,436																																																					
0,000 326,032																																																					
.. \$1,113,547																																																					
0,000 \$356,000																																																					
	<i>Diminution.</i>																																																				
Nombre de clerks permanents en 1896	47																																																				
" " " . 1899	41																																																				
	-																																																				
Nombre de clerks surnuméraires en 1896	39																																																				
" " " . 1899	35																																																				
Traitements des clerks permanents en 1896 .	\$50,320.26																																																				
" " " . 1899 .	49,392.50																																																				
	-----	927.76																																																			
Traitements des clerks surnuméraires en 1896 .	\$16,943.25																																																				
" " " . 1899 .	14,609.21	2,334.04																																																			
	-----	\$3,261.80																																																			

Il y a donc une diminution de 10 dans le nombre des employés et de \$3,281.80 dans leurs traitements.

Les ministres conservateurs n'avaient pas d'argent quand il s'agissait de dépenser au bénéfice immédiat des cultivateurs ; mais ils en trouvaient toujours quand il s'agissait de placer des mignons et de les gorger. Les libéraux ont changé tout cela : ils ont dépensé moins pour les employés et plus pour les cultivateurs.

TARIF PREFERENTIEL

S'il est une mesure pour laquelle les cultivateurs doivent avoir de la reconnaissance à Sir Wilfrid Laurier, c'est bien le tarif de préférence accordé à la Grande-Bretagne, ou la diminution des droits de douane sur les marchandises anglaises. Sur les cotonnades, les lainages, les hardes faites, les ferronneries, les outils, les instruments aratoires, enfin sur tous les articles dont les cultivateurs font la plus grande consommation, la diminution des droits de douane résultant de ce tarif de préférence représente une économie de plusieurs millions par année pour la classe agricole. C'est surtout pour l'avantage des cultivateurs, dans leur intérêt plutôt que dans celui des autres classes, que Sir Wilfrid Laurier a adopté cette politique de préférence envers l'Angleterre.

Qui bénéficie le plus de cette diminution des taxes de douane, si ce n'est la classe agricole, qui forme de beaucoup la plus grande partie de la masse des consommateurs de marchandises importées ?

Cette préférence a procuré d'autres avantages bien plus considérables aux cultivateurs canadiens, en donnant, en Angleterre, à leurs produits une popularité et une vogue qui les font rechercher de plus en plus. La négligence, l'incurie, l'ineptie des gouvernements conservateurs avaient réduit la plupart de nos produits de ferme au rôle de " drogues " sur les marchés anglais, et il suffisait qu'un produit vînt du Canada, même lorsqu'il était de bonne qualité, pour être refusé par les commerçants les mieux posés. Tel que constaté par la lettre de MM. Cément & Fils, reproduite plus haut, il fallait cacher la provenance de nos produits pour réussir à les vendre.

Ce pénible et malheureux état de choses est clairement établi par le

monta
ter, ét
diminu

La

La

Reine,
la con
ont at
tion, d
merce
a popu
à ceux
dres, e
manière
peuple

Pe

frid L
haut, a
de les
que l'a
exporta
1896, à

Qu

Ce

ferme
quelle

A

cultiva
trations

Qu

au pou
qui exi

Est

teurs ?

montant de nos exportations de produits de ferme qui, au lieu d'augmenter, était tombé de \$41,405,537 en 1893, à \$40,694,222 en 1896, soit une diminution de \$711,315 en trois ans.

Les choses ont bien changé depuis l'avènement des libéraux.

La visite de Sir Wilfrid Laurier à Londres, pour le jubilé de la Reine, la profonde impression qu'il a créée sur l'opinion en Angleterre, la concession du tarif de préférence, l'envoi d'un contingent en Afrique, ont atteint le peuple anglais au cœur, nous ont acquis sa sincère affection, de même que sa vive reconnaissance, et tout cela a donné au commerce avec le Canada une vogue qui fait rechercher nos produits et les a popularisés sur tous les marchés de la Grande Bretagne, de préférence à ceux de tous les autres pays. Comme l'a dit un grand journal de Londres, en parlant de cette préférence. Sir Wilfrid Laurier l'a établie d'une manière plus efficace et plus permanente en la gravant dans le cœur du peuple anglais, qu'en la faisant consigner dans les lois du Royaume-Uni.

Pour seconder ce mouvement créé par la haute politique de Sir Wilfrid Laurier, le ministère de l'agriculture, ainsi qu'il est exposé plus haut, a pris les moyens d'améliorer la qualité de nos produits, les moyens de les transporter en bonne condition sur les marchés, et c'est avec tout cela que l'administration libérale a réussi à doubler presque la valeur de nos exportations de produits de ferme, qui s'est élevée de \$43,250,915 en 1896, à \$76,272,821 en 1900, ou de \$33,021,900 en quatre ans.

Quelle est l'administration la plus avantageuse aux cultivateurs ?

Celle des conservateurs, sous laquelle l'exportation des produits de ferme diminuait de \$711,315 en trois ans, ou celle des libéraux, sous laquelle elle a augmenté de \$33,021,900 en quatre ans ?

A moins d'être aveuglé par les plus stupides préjugés, quel est le cultivateur sensé qui hésitera à faire le choix entre les deux administrations ?

Quel est le cultivateur sensé qui voudra ramener les conservateurs au pouvoir, pour revenir à la gêne, à la misère, à l'affreux état de choses qui existait avant 1896 ?

Est-ce du progrès en arrière ou en avant que veulent les cultivateurs ?

EXEMPTIONS DE TAXES DE DOUANE

Le gouvernement Laurier a supprimé les droits de douane sur la clôture de broche et la ficelle d'engerbage.

En 1896, il a été importé pour \$164,873 de ces deux articles, sur lesquels il a été payé \$22,816.69 de taxes de douane.

En 1899, il a été importé pour \$836,138 de ces mêmes articles, sur lesquels il n'a été payé aucunes taxes de douane pour la ficelle d'engerbage et seulement \$3,395.92 pour la clôture de broche.

Le tarif protecteur des bleus frappait la ficelle d'engerbage d'un droit de 12½ pour 100. Les importations de 1899 se sont élevées à \$813,412. Les 12½ pour 100 du tarif conservateur auraient formés sur ce montant une somme de \$102,301.50. Sous le gouvernement libéral, qui a aboli ces droits, il n'a été payé rien du tout.

C'est autant de gagné pour les cultivateurs.

Le tarif protecteur des bleus imposait une taxe de ¼ de centin par livre sur la clôture de broche. En 1899, il en a été importé 703,754 livres et sur cette quantité le tarif conservateur aurait produit \$17,713.85. Sous le tarif du gouvernement Laurier, il n'a été perçu que \$3,395.92, ce qui fait pour les cultivateurs un gain de \$14,323.93.

FAUSSE EXCUSE

Pour atténuer le mérite du gouvernement libéral, certains conservateurs prétendent qu'en supprimant les droits sur la clôture de broche et la ficelle d'engerbage, on a fait disparaître les établissements canadiens qui produisaient ces articles et qu'en supprimant ainsi la concurrence canadienne, on a fait monter le prix des produits étrangers. A l'appui de cette prétention, ils citent les prix du marché, qui sont de fait plus hauts aujourd'hui qu'en 1896.

Tout cela est bien habile, mais est en contradiction avec les faits.

D'abord, il y a encore dans le pays des établissements qui font encore de la clôture de broche et de la ficelle d'engerbage.

En second lieu, si le prix de la broche à cloture et de la ficelle d'engerbage a haussé, c'est parce que le prix du fer et de la fibre de manille a haussé, dans tous les pays. Il est clair que le coût de la matière première haussant, celui de l'article fabriqué doit hausser dans la même proportion.

Prenons, par exemple, la broche ordinaire, non cuivrée, sur laquelle le tarif Fielding n'a pas changé les droits.

En 1896, nous en avons importé 9,374,300 livres, dont le coût en Angleterre et aux Etats-Unis a été, d'après les factures produites en douane, de \$119,693, ce qui fait 1 centin et 27 centièmes la livre. (*Tableaux du Commerce, 1896, p. 381.*)

En 1899, nous en avons importé 7,062,199 livres, au coût en fabrique de \$135,002, ce qui fait un centin 91 centièmes la livre.

Il y a donc une augmentation de 64 centièmes de centin par livre, ou de 50.39 pour 100.

Comparez cela avec la hausse dans le prix de la broche à cloture et vous verrez que l'argument des conservateurs ne repose que sur le mensonge et les fausses représentations.

Il en est de même pour la ficelle d'engerbage. Le prix a haussé pour la seule raison que la guerre des Etats-Unis avec l'Espagne ayant arrêté aux Iles Philippines la production et l'exportation de l'herbe employée pour faire le cordage, le prix de celui-ci a naturellement monté, et la ficelle d'engerbage a suivi la hausse générale.

Ce n'est pas plus malin que cela.

ABOLITION DES DROITS SUR LE BLE-D'INDE

C'est un des plus grands bienfaits que le gouvernement Laurier ait conférés à la classe agricole. Le maïs est l'un des meilleurs aliments et des moins coûteux que l'on puisse employer pour la nourriture des vaches à lait, l'engraissement des bêtes à cornes et des porcs. Comme cette céréale ne peut se cultiver profitablement que dans certaines parties du Canada, la plupart de nos cultivateurs étaient obligés de l'importer des Etats-Unis. Sur ces importations, le gouvernement conservateur leur faisait payer une taxe de douane de 7½ centins le minot. Sur les 2,763,999

minots importés en 1896 pour la consommation, le gouvernement tory a ainsi arraché aux cultivateurs \$207,301.09 de taxes de douane (*Tableaux du Commerce et de la Navigation, 1896, p. 364*).

Le gouvernement Laurier a supprimé cette taxe.

En 1899, nous avons importé pour la consommation 7,192,105 minots de blé-d'Inde, sur lesquels la taxe de 7½ centins le minot se serait élevée à \$539,408. L'abolition de la taxe par le gouvernement Laurier a fait bénéficier les cultivateurs canadiens de cette somme.

NOS CULTIVATEURS ONT-ILS BESOIN DU BLE-D'INDE AMERICAIN ?

Il est de bon sens élémentaire qu'un homme qui n'a pas perdu la tête n'achète que ce dont il a besoin. A plus forte raison en est-il ainsi pour tout un peuple et personne ne refusera d'admettre qu'un pays n'importe que ce dont il a réellement besoin.

Appliquons cette règle à l'importation du blé-d'Inde américain.

Nous en avons importé pour la consommation 2,763,999 minots en 1896 et 7,192,105 en 1899, ou 4,428,106 minots de plus, ce qui fait une augmentation de 160.20 pour 100.

Si nos cultivateurs n'avaient pas eu réellement besoin de ce surcroît de 4,428,106 minots de maïs, s'il n'avait pas été avantageux pour eux de l'employer, pourquoi l'auraient-ils acheté et importé ?

S'ils en avaient besoin, ce qui est incontestable, il faut bien admettre que la politique du gouvernement Laurier les a fait bénéficier des \$539,408 de taxes de douane qu'ils auraient payées sans l'abolition des droits sur cet article. Sous le régime conservateur, ils auraient payé le prix d'achat du blé-d'Inde aux Etats-Unis, \$2,730,566, plus la taxe de douane, \$539,408, soit en tout \$3,269,974 ; sous le régime libéral, ils n'ont payé que le prix d'achat, \$2,730,566, et PAS UN SOU DE TAXE.

BESOIN ET BENEFICE PARTOUT

Le tableau suivant fait voir clairement que dans toutes les parties du pays les cultivateurs avaient besoin du maïs américain et qu'ils en ont largement augmenté la consommation, dès que l'abolition de la taxe de

7½ cen
profita
provin

On
Q
N
N
M
P
T
C
Y

L'a
37.66%
1032.51
Edouar
à impo
douane

En
gouvern
sant la

C'e
ont aug
fromage
doubler
cultivate
vantage
d'Inde p
frid Lar
mis sur
bien vit
la place

7½ centins le minot en eût assez diminué le coût pour en rendre l'emploi profitable et avantageux. La quantité de minots est donnée province par province pour 1896 et 1899, ainsi que l'augmentation :

	1896	1899	Augmentation.
Ontario.....	1,642,306	4,319,408	2,677,102
Québec.....	270,428	1,377,064	1,106,636
Nouvelle-Ecosse....	543,868	748,739	204,871
Nouveau-Brunswick.	285,914	456,524	170,610
Manitoba.....	92	100,755	100,663
Prince-Edouard....	9,293	23,703	14,310
Territoires du N. O.	1	24,324	24,323
Colombie Anglaise..	11,997	135,869	123,872
Yukon.....		5,719	5,719
	<hr/> 2,763,999	<hr/> 7,192,105	<hr/> 4,428,106

L'augmentation a été de 163% pour Ontario, 409.21% pour Québec, 37.66% pour la Nouvelle-Ecosse, 59.67% pour le Nouveau-Brunswick, 1032.51% pour la Colombie Anglaise, 152.34% pour l'Île du Prince-Edouard. Le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest n'ont commencé à importer du blé-d'Inde américain que depuis l'abolition de la taxe de douane par le gouvernement Laurier.

En présence de ces faits, quel est l'homme sensé qui niera que le gouvernement a rendu un immense service à la classe agricole en abolissant la taxe sur le blé-d'Inde américain ?

C'est avec ce blé-d'Inde américain à bon marché que nos cultivateurs ont augmenté la production, amélioré la qualité de leur beurre, de leur fromage, de leur bacon, ont pu doubler leurs exportations en Angleterre, doubler leur revenu et lutter avantageusement contre la concurrence des cultivateurs américains. Sous le régime conservateur, ils avaient un désavantage de 7½ centins le minot, soit environ 20%, dans l'emploi du blé d'Inde pour la nourriture du bétail ; le gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier les a soustraits à ce désavantage en abolissant la taxe, les a mis sur un pied d'égalité avec leurs rivaux, et à chances égales, ils ont bien vite réussi à prendre sur les marchés anglais une bonne partie de la place qu'y occupaient les cultivateurs des Etats-Unis.

DIMINUTION DE TAXES SUR D'AUTRES ARTICLES

Nous avons vu (p 38) qu'il y a dans le pourcentage des droits sur les instruments aratoires une diminution de 23.27 à 20.86, ou dans la proportion de 12 pour 100. Mais cela ne donne qu'une idée imparfaite du bénéfice retiré par les cultivateurs.

En 1899, nous avons importé pour \$1,712,808 valant d'instruments aratoires. Au taux du tarif conservateur, 23.27 pour 100, ces importations auraient payé \$398,590 de taxes de douane ; sous le tarif réduit du gouvernement Laurier, elles n'ont payé que \$353,909, ce qui fait une différence de \$44,681.

Cette diminution sur le prix des articles importés a eu pour conséquence nécessaire de faire baisser parillement le prix des articles similaires fabriqués dans le pays. Comme il s'en fabrique ainsi deux fois plus que nous n'en importons, il est clair que la diminution de droits de douane opérée par le gouvernement Laurier a fait bénéficier les cultivateurs du Canada d'au moins \$100,000 par année dans l'achat des instruments aratoires.

Et cela va en augmentant d'année en année.

Nous avons importé en 1899 pour \$316,286 de broche à cloture, qui n'a pas payé un centin de douane, puisque le gouvernement Laurier a aboli les taxes de douane sur cet article. La taxe au taux de 37.30 pour 100 prélevée par les conservateurs en 1896 aurait produit \$135,347.

C'est encore autant que le tarif Fielding et l'abolition des droits effectuée par le gouvernement Laurier fait gagner chaque année aux cultivateurs.

Il y a comme cela des réductions sur les haches, les pelles, le clou, les ustensiles de cuisine, la ferblanterie et une foule d'autres articles à l'usage des familles de la campagne.

Sur certaines cotonnades (p. 40) importées en 1899, les droits au taux du tarif conservateur se seraient élevés à \$1,466,641 : nous n'avons payé sous le tarif de revenu de Sir Wilfrid Laurier que \$1,353,156, ou \$113,485 de moins. C'est en grande partie les familles de la campagne qui ont bénéficié de cette somme.

Sur les lainages importés en 1899, au montant de \$5,571,822 (p. 41) le tarif protecteur de 1896 aurait donné à la douane \$1,867,376 ; sous le tarif de revenu du gouvernement Laurier, il n'a été payé que \$1,521,248, ou \$339,130 de moins. Evidemment, c'est autant que la réforme du tarif a fait gagner aux consommateurs. Or, les classes rurales consomment au moins les deux tiers de ces marchandises.

Il y a de semblables réductions sur les chapeaux, les casquettes, les articles de ménage et beaucoup d'autres marchandises (p. 43) qui s'emploient surtout à la campagne. En faisant la revue complète de toutes nos importations, on arrive à la conclusion que l'abaissement du tarif effectué par le gouvernement Laurier fait bénéficier la classe agricole d'une diminution de taxes de douanes excédant deux millions par année. Et comme il y a une diminution correspondante dans le prix des articles similaires fabriqués au pays, on peut dire que la réforme du tarif opérée par le gouvernement de Sir Wilfrid met chaque année dans la bourse des cultivateurs de trois à quatre millions de piastres.

Pourquoi les cultivateurs mettraient-ils ce gouvernement de côté pour revenir au régime des taxes à outrance des conservateurs ?

AUGMENTATION DE VALEUR DES PROPRIETES

En augmentant l'exportation ainsi que la valeur des produits agricoles, en diminuant sensiblement les taxes sur les marchandises importées pour la consommation à l'usage des populations rurales, le gouvernement Laurier a donné à l'agriculture une impulsion qui a fait monter considérablement la valeur des fermes et des propriétés des cultivateurs. En beaucoup d'endroits, l'augmentation est de 25 à 30 pour 100 et même plus. L'accumulation de capitaux produite par l'énorme développement des affaires depuis quatre ans a fait baisser le taux de l'intérêt, ce qui a eu aussi pour résultat de faire hausser la valeur des propriétés foncières. Le régistrateur du comté de Carleton, Ontario, a préparé pour sa division le tableau suivant, qui fait voir la marche de la valeur des propriétés foncières durant les derniers trente ans :

159	propriétés vendues de 1870 à 1873 à une augmentation de....	50.28	pour 100
170	“ “ “ 1879 à 1886 à “ “ “ “	11.64	“
188	“ “ “ 1887 à 1896 à une diminution de.....	3.38	“
68	“ “ “ 1897 à 1899 à une augmentation de....	21.32	“

C'est à peu près comme cela dans toutes les parties du pays.

En réponse à une circulaire qui leur a été adressée, les registraireurs d'Ontario et de Québec ont répondu que le nombre des hypothèques diminuée depuis trois ans et que dans presque tous les cas, quand les cultivateurs empruntent sur hypothèque, c'est ou pour faire des améliorations à leurs propriétés, ou pour en acheter d'autres, ou pour remplacer des hypothèques portant 6, 7 et 8 pour 100, par d'autres à 5, 4½ et même 4 pour 100.

Les sociétés et compagnies de prêts et placements prêtent beaucoup à la campagne sur propriétés foncières, principalement dans Ontario, en sorte que le mouvement des affaires de ces compagnies est un bon indice des emprunts d'argent sur hypothèque et des remboursements. En 1896 (*Annuaire Statistique pour 1898*, pp. 314-15) elles ont prêté \$29,267,967 et le montant de leurs prêts sur hypothèques était de \$116,242,218. Les remboursements sur les prêts hypothécaires ont été de \$23,760,705, ou \$5,507,262 de MOINS QUE LE MONTANT DES EMPRUNTS. Pour 1898, on trouve les chiffres suivants : montant des emprunts, \$22,612,679 ; montant des hypothèques en force, \$105,152,220 ; montant des remboursements de prêts sur hypothèques, \$24,306,834, ou \$1,694,155 DE PLUS QUE LE MONTANT DES EMPRUNTS.

En 1898, il a été emprunté \$5,655,286 de moins qu'en 1896 et remboursé \$546,129 de plus, ce qui fait une amélioration de \$6,201,415. En ces deux ans de régime libéral, le montant des hypothèques a diminué de \$11,089,998, soit de \$116,242,218 en 1893, à \$105,152,220 en 1898.

Et cela se continue depuis 1898.

Sous le régime conservateur, le montant des prêts pour l'année a monté de \$18,409,904 en 1894, à \$29,267,967 en 1896, ou de \$10,758,063 en deux ans.

Durant les deux dernières années du régime conservateur, le total des prêts sur hypothèque a monté de \$10,758,063 ; durant les deux premières années du régime libéral, il a diminué de \$11,089,998

Ces faits n'ont pas besoin de commentaires, ils montrent par eux-mêmes et à l'évidence les résultats de la politique de l'un et l'autre parti.

L'exposé que nous venons de faire des résultats pour les cultivateurs de la politique et des actes du gouvernement Laurier se résume comme suit :

Augmentation dans le prix et la quantité des produits agricoles livrés à l'exportation ;

Augmentation inouïe du revenu des cultivateurs ;

Diminution de plusieurs millions dans les taxes de douane et dans le prix des marchandises importées, destinées à l'usage des cultivateurs ;

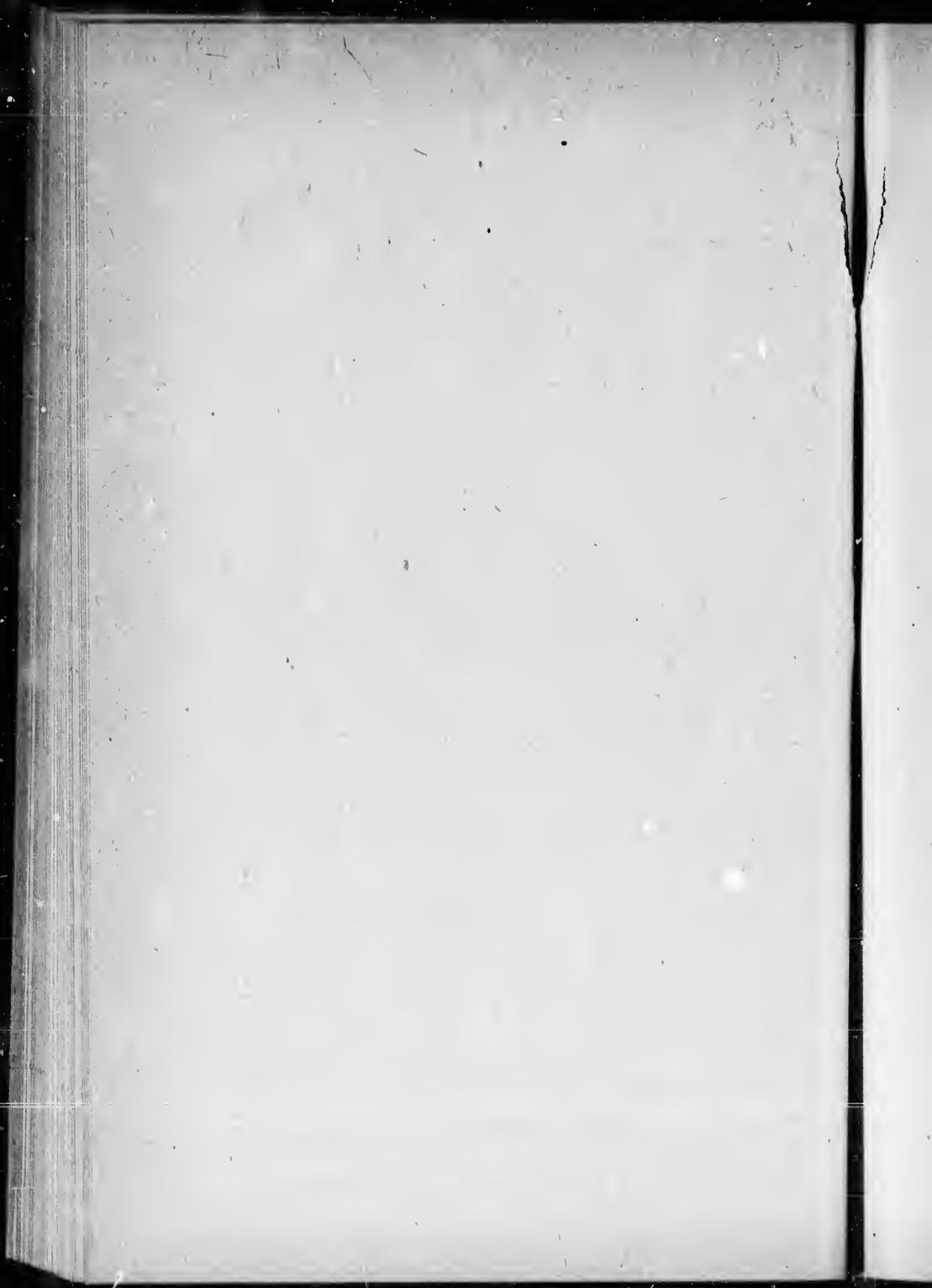
Augmentation sensible dans la valeur des propriétés foncières et la richesse des cultivateurs ;

Diminution du taux de l'intérêt et des emprunts sur hypothèque.

Tels sont en résumé les avantages procurés aux cultivateurs du Canada par la patriotique et intelligente administration de Sir Wilfrid Laurier.

Si les cultivateurs ne sont pas assez généreux pour reconnaître tout cela, ils s'imposeront eux-mêmes la punition en retournant au régime de gêne, de petits revenus, d'emprunts, de gros intérêts et de taxe à outrance des conservateurs.





LR

GO



LE TABAC CANADIEN

GRANDE INDUSTRIE NATIONALE

CRÉEÉ PAR LE

GOVERNEMENT LAURIER



Gr

P
petite
à l'his
chure
servat
canadi
C
bornée
lectora
qui, d
dien, c
voir.

La
bles :
dans le

A
"

ont m
pas que
ment c
manufa

C'e
Co
les yeux

LE TABAC CANADIEN

Grande industrie nationale créée
par le gouvernement Laurier

Pour la campagne électorale, les conservateurs font circuler une petite brochure intitulée *La Question du Tabac*. Cela ressemble un peu à l'histoire du diable se faisant moine, quand il devint vieux. La brochure fait de l'histoire ancienne pour établir que dans le passé les conservateurs se sont montrés plus sympathiques que les libéraux au tabac canadien.

C'est possible ; mais, comme toute l'œuvre des conservateurs s'est bornée aux sympathies, il est plus intéressant et plus pratique pour l'électorat de s'occuper du présent et des actes du gouvernement Laurier qui, depuis 1896, a créé la grande et nationale industrie du tabac canadien, qui n'existait pas dans le pays avant l'arrivée des libéraux au pouvoir.

La création de cette industrie a produit deux résultats considérables : l'augmentation de la culture du tabac canadien et la diminution dans le prix de la plus grande partie du tabac consommé dans le pays.

ADMISSIONS DES CONSERVATEURS

A la page 5 de la brochure citée plus haut, il est dit :

“ Nous admettons sans peine que les opinions parmi les libéraux sont maintenant forcément, un peu modifiées... Nous ne méconnaissons pas que l'industrie du tabac a pris depuis quelques années un développement considérable et que l'emploi du tabac canadien et sa consommation manufacturière se sont accrus d'une façon notable. Ceci ressort de chiffres, ne sont pas discutables et que nous ne discuterons pas.”

C'est toujours autant d'admis.

Comme de raison, il faut bien admettre les faits quand ils crèvent les yeux.

DEVELOPPEMENT ET PROPORTIONS DE CETTE INDUSTRIE

En 1896, lors de l'avènement des libéraux au pouvoir, l'industrie manufacturière du tabac canadien n'existait pas, ou n'était encore qu'à l'état d'embryon. Aujourd'hui, après seulement quatre ans d'administration libérale, elle a pris un développement considérable, et avant cinq ans, si la politique du gouvernement Laurier n'est pas dérangée, elle figurera au premier rang parmi les grandes industries du Canada.

Voici un tableau qui fait voir les progrès accomplis depuis quatre ans.

MANUFACTURES.			PRODUCTION.				
Année.	Nombr.	Estimé de tabac en livre.	Quantité de tabac brut employée.	Tabac à fumer et chiquer.	Cigares et cigares-fines-compté.	Tabac à priser sec.	Tabac à mouiller.
1896	27	Etranger.....	9,163,293 lbs	9,679,194 lbs	85,991,490	5,610 lbs	233,260 lbs
	10	Canadien.....	447,973 "	474,215 "
1897	22	Etranger.....	7,931,884 "	7,472,729 "	106,193,140	5,445 "	241,615 lbs
	12	Canadien.....	638,627 "	679,141 "
1898	19	Etranger.....	8,402,129 "	8,983,051 "	86,676,567	6,075 "	217,140 lbs
	15	Canadien.....	1,951,224 "	1,949,429 "	1,280,000
1899	19	Etranger.....	7,349,270 "	7,248,174 "	105,339,823	6,005 "	212,221 lbs
	13	Canadien.....	2,093,883 "	2,193,863 "
	3	Combinaison..	368,019 "	382,012 "
1900	17	Etranger.....	6,931,192 "	6,761,811 "	131,603,417	6,837 "	212,900 lbs
	19	Canadien.....	2,368,975 "	2,588,917 "	1,561,040
	8	Combinaison..	1,173,839 "	1,203,832 "	4,222,710

Les manufactures "en combinaison", pour employer l'expression baroque qui les désigne, sont celles qui opèrent sous une licence permettant l'emploi comme matière première du tabac canadien et du tabac étranger en mélange ou "combinaison". C'est l'émission de ces licences, autorisée par la législation et les arrêtés en conseil du gouvernement Laurier, qui a donné à l'industrie du tabac canadien l'impulsion qui lui a fait faire les meilleurs progrès constatés dans le tableau qui précède.

Nous verrons plus loin le but et l'effet de cette législation, qui compte au nombre des plus belles fleurs de la couronne du gouvernement Laurier.

INDUSTRIE

industrie
 core qu'à
 administra-
 vant cinq
 gée, elle
 da.
 is quatre

Ta ac A mis et
 mouille.

233,200 lbs

 241,415 lbs

 247,190 lbs

 245,220 lbs

 242,900 lbs

ression ba-
 ce permet-
 t du tabac
 es licences,
 ouvernement
 ion qui lui
 i précède.
 slation, qui
 ouvernement

COMPARAISON SIGNIFICATIVE

En 1896, sous le régime conservateur, il y avait dans tout le Canada 27 manufactures de tabac : 27 opéraient dans les tabacs importés, ou étrangers, et 10 dans les tabacs canadiens. Pour les fins de manufacture, ces 27 établissements employaient 9,611,268 livres de tabac - 9,163,290 de tabac étranger et seulement 447,978 livres de tabac canadien.

Comme on le voit, la proportion du tabac canadien employé dans toutes les manufactures en 1896 n'était que de 4.66 pour 100, c'est-à-dire que dans chaque 100 livres de tabac employé par les manufactures, il y avait 95 ¹/₃ livres de tabac étranger et seulement 4 ²/₃ LIVRES DE TABAC CANADIEN.

En 1900, sous le régime libéral et grâce aux réformes opérées par le gouvernement Laurier, il y avait dans le pays 44 manufactures de tabac : 17 manufactures de tabac étranger, 19 MANUFACTURES DE TABAC CANADIEN et 8 manufactures de combinaison, employant le tabac canadien en mélange avec le tabac étranger.

En 1900, ces 44 manufactures ont employé 10,473,906 livres de tabac en feuilles, ou à l'état naturel : 7,336,442 livres de tabac étranger et 3,137,464 livres de tabac canadien.

La proportion du tabac canadien employé dans toutes les manufactures en 1900 a donc été de 29.95 pour 100, c'est-à-dire que dans chaque 100 livres de tabac employé dans les manufactures du pays, il y avait 70.05 livres de tabac étranger et 29.95 LIVRES DE TABAC CANADIEN.

La quantité de tabac étranger consommée dans les manufactures du pays est tombée de 9,163,290 livres en 1896, à 6,931,132 livres en 1900, c'est-à-dire de 2,232,158 livres, ou 32.20 pour 100.

La quantité de tabac canadien employé dans les manufactures du pays a monté de 447,978 livres en 1896, à 3,137,464 livres en 1900, ce qui fait une AUGMENTATION DE 2,689,486 LIVRES OU DE 600.35 POUR 100.

Le nombre des manufactures de tabac étranger a baissé de 10, ou de 27 en 1896, à 17 en 1900.

Le nombre des manufactures de tabac canadien a monté de 9, soit de 10 en 1896, à 19 en 1900. En ajoutant les manufactures en combinaison, l'augmentation est de 17, puisqu'il y avait en 1900 huit de ces manufactures qui employaient 90% de tabac canadien.

Sous le régime conservateur, les cigarettes et les cigares fabriqués de tabac canadien étaient choses inconnues. L'année dernière, sous le régime libéral, il en a été fabriqué 1,561,040 dans les manufactures de

tabac canadien et 4,222,770 dans les manufactures de combinaison, ou un total approchant les six millions.

Sous le régime conservateur, en 1896, il n'a été fabriqué avec du tabac canadien que 474,205 livres de tabac en *plugs*. Sous le régime libéral, en 1900, il en a été fabriqué 2,588,017 livres dans les manufactures de tabac canadien et 1,206,832 dans les manufactures de combinaison, soit un total de 3,794,849 livres.

DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU TABAC

Ce développement extraordinaire des manufactures de tabac canadien a naturellement créé une forte demande pour ce produit indigène, assuré un marché sûr, stable et permanent pour ce produit de notre industrie agricole. Aujourd'hui, grâce à l'intelligente et patriotique législation du gouvernement Laurier, le tabac canadien est une matière première aussi nécessaire à l'industrie manufacturière que le sont la laine et le coton. Aussi les cultivateurs se livrent-ils à la culture du tabac avec un entrain tel, qu'avant peu d'années cet article sera dans plusieurs parties des provinces de Québec et d'Ontario l'une des plus précieuses comme des plus payantes récoltes.

Il n'y a pas dans la province de Québec de statistique faisant connaître année par année le développement de la culture du tabac, qui est très considérable ; mais les rapports et les bulletins du bureau des industries d'Ontario nous fournissent sur cette récolte, dans la province voisine, des données qui mettent hors de conteste l'élan imprimé à la culture du tabac par la politique adoptée en 1897 par l'administration Laurier.

De 715 acres en 1895, l'étendue ensemencée en tabac a monté à 7,871 acres en 1898 et la production a été de 10,560,590 livres, dont 7,095,970 dans Essex, 3,013,120 dans Kent et 451,500 dans les autres comtés. L'impulsion donnée à cette culture par la législation de 1897 fut telle, que l'on pouvait compter par douzaines les champs de tabac de 10, 15, et même 25 acres. L'enthousiasme était si grand que s'ils eussent pu se procurer la main d'œuvre nécessaire, plusieurs cultivateurs auraient mis jusqu'à 50 et 60 acres en tabac. Il y eut quelques déboires, par suite de la richesse et de l'inexpérience de beaucoup de ceux qui se livrèrent à cette culture et qui ignoraient comment faire sécher, trier et hangarer la récolte ; mais cela ne découragea guère les gens et en 1899, les 2,206 acres ensemencés en tabac dans Ontario ont produit 2,241,562 livres. La production de l'année courante est beaucoup plus considérable, le succès de l'année dernière ayant donné un nouvel élan à cette culture.

EXPORTATION DU TABAC CANADIEN

L'amélioration de cette culture, pour produire l'article demandé par les manufacturiers, a haussé sensiblement la qualité du tabac et permis de l'introduire plus facilement sur les marchés étrangers. Au lieu de 164,013 livres en 1896, nous avons exporté aux Etats-Unis 289,909 livres de tabac en feuilles en 1899, ce qui fait une augmentation de 125,896 livres. Il y a pareillement une augmentation de 20,109 livres dans les exportations en Angleterre.

DIMINUTION DANS LE PRIX DU TABAC

En permettant aux manufacturiers d'employer le tabac canadien en mélange avec le tabac américain, le gouvernement Laurier a mis ces industriels en position de fournir aux consommateurs un tabac pratiquement aussi bon et pour à peu près la moitié du prix.

Depuis 1897, on achète pour une quarantaine de centins la livre un tabac à fumer et à chiquer, en palettes (*plugs*) égal en qualité à celui qu'on ne pouvait pas se procurer avant cette date pour moins de 60 centins la livre. C'est-à-dire qu'avec le même argent, on peut aujourd'hui se procurer une fois et demi autant de tabac, et de même qualité, qu'avant 1897.

Le tabac à fumer "Consols", fabriqué à Montréal par le millionnaire McDonald, de cinq palettes à la livre, se vend au détail 20 centins la palette ou \$1.00 la livre. Le T. & B., fabriqué par Tuckett & Billings, de Hamilton, de quatre palettes à la livre, se détaille à 20 et 25 centins la palette, ou 80 centins et \$1.00 la livre. Ces tabacs sont manufacturés avec du tabac en feuilles importé.

L'Empire Tobacco Co, de Granby, dans la province de Québec, manufacture avec de la feuille cultivée dans les comtés d'Essex et de Kent, Ontario, un tabac à fumer de qualité égale, de 4½ palettes à la livre, qui se détaille à 10 centins la palette, ou 45 centins la livre, soit environ moitié meilleur marché que le tabac similaire, fabriqué avec la feuille importée. A l'ouvrier qui fume ou consomme ses deux livres de tabac par mois, la réduction opérée par le gouvernement Laurier fait gagner une économie de \$12.00 par année.

Le "Briar", de McDonald, 8 palettes à la livre, se détaille à 10 centins la palette, ou 80 centins la livre. Il est préparé avec du tabac importé. Un tabac d'égale qualité, manufacturé à Granby avec du tabac canadien, se détaille à 5 centins la palette, de 9 à la livre, ou 45 centins la livre.

Le tabac à chiquer "Prince of Wales", fabriqué par McDonald avec

du tabac importé, de 16 palettes à la livre, se détaille à 5 centins la palette, ou 80 centins la livre. Le "Currency", de la fabrique de Granby, manufacturé avec du tabac canadien, de 10 palettes à la livre, se détaille à 5 centins la palette ou 50 centins la livre et il est aussi bon que l'autre.

Tous ces détails ont été donnés à la Chambre des Communes, à la dernière session, par M. Cowan, député d'Essex-Sud, qui tenait en mains un échantillon de chaque espèce de tabac, pour prouver ses dires.

De tout cela, il résulte que la politique du gouvernement Laurier, à l'égard du tabac, a fait naître une nouvelle industrie qui, en s'alimentant du tabac canadien, produit aujourd'hui et livre à la consommation pour environ la moitié de ce que cet article coûtait sous le régime conservateur, le tabac en palette qui se consomme par la masse des fumeurs et des chiqueurs.

ECONOMIE REALISEE

Durant l'exercice expiré le 30 juin dernier, les manufactures de tabac canadien ont produit 2,583,017 livres de tabac à fumer et à chiquer. La diminution sur le prix de ce tabac, comparé à celui manufacturé avec du tabac étranger, est au bas chiffre de 45 centins la livre, ce qui fait pour les 2,583,017 livres mises sur le marché, une somme de \$1,164,607.65.

Voilà ce que l'intelligente et patricienne politique du gouvernement Laurier, à l'égard du tabac, a fait gagner à la masse des consommateurs de tabac en palettes.

Ajoutez une diminution proportionnelle sur les 1,206,832 livres fabriquées dans les manufactures de combinaison, sur les 1,561,040 cigares et cigarettes fabriqués dans les manufactures de tabac canadien, sur les 4,222,770 cigares et cigarettes livrés au commerce par les manufactures de combinaison, et le total de la réduction en faveur de la masse des consommateurs de tabac arrive dans les deux millions.

OSTRACISME DU TABAC CANADIEN

Sous le régime conservateur, la manufacture des mélanges était permise aux distillateurs, aux fabricants de liqueurs, aux fabricants de tabacs étrangers, pour leur permettre d'améliorer leurs produits, mais elle était interdite aux fabricants de tabac canadien sous les peines les plus sévères—amende de \$200 à \$1,000 pour chaque infraction et confiscation de tous les articles sujets aux droits d'accise. Si le fabricant de tabac étranger avait seulement le malheur de laisser entrer du tabac canadien dans son entrepôt, il était puni : le gouvernement lui faisait payer les mêmes droits d'accise que sur le tabac étranger.

Voici la loi, telle qu'elle existait dans les Statuts Révisés, 49 Vict., chap. 34 :

" 306. Lorsque du tabac en feuilles du crû du Canada aura été apporté dans un entrepôt licencié où il y aura des tabacs en feuilles étrangers, ou qui est employé pour l'emmagasinage des tabacs en feuilles étrangers, ou dans une manufacture qui a été licenciée pour employer la feuille étrangère, soit pour la fabrication, soit pour l'emmagasinage, ce tabac canadien sera dès lors considéré comme feuille étrangère et traité en conséquence.

" 333. Tout fabricant de tabac ou de cigares qui, ayant obtenu une licence pour fabriquer exclusivement du tabac en feuilles cultivé en Canada, emploiera ou introduira, ou permettra d'employer ou d'introduire dans sa manufacture des tabacs en feuilles étrangers, encourra pour chaque infraction une amende de deux cents piastres à mille piastres et tous les effets sujets à l'accise trouvés dans l'établissement où l'infraction aura été commise seront confisqués au profit de la couronne.

" 272. Nul tabac en feuilles étranger ne sera apporté dans une manufacture de tabac ou de cigares autorisée par sa licence à faire uniquement usage de tabac canadien."

Il n'y avait aucun tempérament à ces lois draconiennes ; le tabac canadien était pratiquement ostracisé.

INJUSTICE CRIANTE

Pour améliorer l'apparence ou la qualité de sa marchandise, le fabricant de tabac étranger avait toute liberté de mélanger la feuille importée de Sumatra, à celle importée des Etats-Unis, de mélanger la feuille venant de Kentucky, de la Pennsylvanie ou de l'Ohio, employée pour l'intérieur des palettes, à la feuille venant de la Virginie, employée comme enveloppe ou couverture, pour donner l'apparence à la marchandise. Mais pour le tabac canadien, l'emploi en mélange était prohibé sous les pénalités mentionnées plus haut.

Tous les avantages étaient pour les fabricants de tabacs étrangers ; toutes les restrictions et les prohibitions étaient pour les fabricants de tabac canadien.

CONSEQUENCES DE CET OSTRACISME

Pas n'est besoin de dire que dans ces conditions les manufactures de tabac canadien avaient piètre chance. Il leur était impossible de prendre un développement sérieux, d'arriver à produire un article capable de s'imposer au consommateur et de s'emparer d'une part légitime du marché.

L'apparence d'une des marchandises contribue beaucoup à sa vogue. Le tabac n'échappe pas à cette règle générale. Aux États-Unis, le tabac en palettes est enveloppé dans une feuille jaune citron qui lui donne une apparence superbe. Cette feuille ne peut être cultivée qu'en Virginie et tous les manufacturiers chez nos voisins, l'emploient pour envelopper les tabacs du Kentucky, de la Pennsylvanie, de l'Ohio, de l'Etat de New-York, qui ne sont pas meilleurs que le tabac produit par nos cultivateurs.

Au Canada, sous le régime conservateur, les manufacturiers qui opéraient dans les tabacs importés des États-Unis ou d'ailleurs, avaient le privilège d'employer pour enveloppe le tabac jaune de Virginie, ce qui les mettait sur un pied d'égalité avec les fabricants américains ; mais CE PRIVILEGE ETAIT REFUSE AUX MANUFACTURIERS DE TABAC CANADIEN, que le gouvernement conservateur forçait à employer une enveloppe donnée au produit manufacturé une apparence qui le tuait sur le marché et aux yeux du consommateur. L'intérieur des palettes était d'un tabac aussi bon que les autres, mais l'enveloppe était si repoussante, qu'elle donnait une mauvaise opinion du tout.

REFORME OPEREE PAR LE GOUVERNEMENT LAURIER

Avec cette intelligence des affaires, ce sens pratique et ce patriotisme qui caractérisent son administration, Sir Wilfrid Laurier s'efforça de faire disparaître l'injustice dont le tabac canadien était frappé ; il le mit sur un pied d'égalité avec les tabacs importés, en permettant de l'employer en mélange avec n'importe quel autre tabac et, surtout, de lui donner pour enveloppe la fameuse feuille jaune citron de la Virginie. Tout cela a été fait par la loi de 1897—60-61 Vict., chap. 19, sec. 12, l'ordre en conseil du 21 juillet et la circulaire du 29 juillet de la même année.

C'est cette législation qui a créé ce qu'on appelle les " manufactures de combinaison ", qui ont donné à l'industrie du tabac canadien l'élan dont les résultats sont constatés plus haut. C'est une des grandes œuvres du gouvernement Laurier, une œuvre qui mérite la reconnaissance des cultivateurs et des consommateurs de tabac.

MODIFICATION DANS LES DROITS

Sous le régime conservateur, le tabac étranger importé en feuilles pour les fins manufacturières ne payait aucuns droits de douane. Dans le tarif conservateur de 1894, il formait l'article 717, dans la liste des articles admis en franchise.

Pour stimuler et aider l'industrie du tabac canadien, le tarif libéral de 1897 a frappé le tabac étranger, importé pour les fins manufacturières, d'un droit de douane de dix centins la livre, ce qui avantageait d'autant le tabac canadien. Ce droit existe encore, mais on a modifié la loi de manière à le faire percevoir par les officiers de l'accise, on sus des droits d'accise, pour prévenir une fraude qui aurait pu se commettre au détriment du tabac canadien.

En acquittant les droits de douane à la douane même, l'importateur de tabac en feuilles étranger pouvait le sortir de la douane et en disposer autrement que pour les fins manufacturières, notamment le vendre comme tabac en feuilles, pour usage sans autre préparation ce qui aurait nui sérieusement à la vente du tabac canadien en feuilles. Beaucoup de cultivateurs font le commerce du tabac en feuilles qu'ils cultivent et c'est pour les protéger contre la concurrence du tabac étranger, leur assurer le monopole et les avantages de ce commerce, que le gouvernement Laurier a subséquemment changé la loi et les règlements de façon à ce que les droits de douane se paient aux officiers de l'accise, pour être bien sûr que le tabac étranger importé en feuilles n'ira pas ailleurs que dans les manufactures et ne sera pas livré au consommateur à l'état naturel.

La forme ou le mode de perception de ce droit de dix centins la livre sur le tabac en feuilles étrangères a été modifiée pour les fins administratives, mais le fond, ou le droit lui-même, existe encore dans toute son intégrité comme mesure de protection en faveur du tabac canadien.

Sous le régime conservateur, l'importation des cigares et des cigarettes était frappée d'un droit *ad valorem* de 25% et d'un droit spécifique de \$2.00 la livre.

Le gouvernement Laurier a porté ce droit spécifique à \$3.00 la livre et maintenu le droit *ad valorem*. Le droit spécifique de 25 centins la livre et le droit *ad valorem* de 12½ pour 100 dont le tarif des conservateurs frappait le tabac haché ont été remplacés dans le tarif libéral par un droit spécifique de 55 centins la livre.

Sur tous les autres tabacs ouvrés et le tabac en poudre, le droit spécifique de 35 centins et le droit *ad valorem* de 12½ pour cent ont été remplacés par un droit unique de 50 cents la livre.

L'effet de ce droit spécifique saute aux yeux. Quant à payer la même chose sur une livre de tabac, que le prix coûtant de ce tabac soit haut ou bas, il est évident que le marchand importera de préférence le tabac de haut prix, sur lequel le pourcentage du droit de douane est moins élevé. Cela a naturellement pour effet d'éliminer les tabacs étrangers de

qualité inférieure et de bas prix, qui sont les plus dangereux concurrents de notre tabac canadien.

Sous le tarif des conservateurs, les cigarettes ne pesant pas plus de trois livres le 1000, ne payaient qu'un droit d'accise de \$1.50 le 1000 qu'elles fussent faites de tabac importé ou de tabac canadien. Sous le tarif du gouvernement Laurier, elles paient \$3.00 le 1000 quand elles sont faites avec du tabac étranger et seulement \$1.50 quand elles sont fabriquées avec du tabac canadien, ce qui donne à ce dernier un avantage de \$1.50 le 1000 ou 50 centins la livre.

Cet avantage explique pourquoi il s'est fabriqué l'année dernière plusieurs millions de cigarettes de tabac canadien, au lieu qu'avant 1900 il ne s'en fabriquait pas une seule.

AMELIORATION DANS LA CULTURE DU TABAC

Non content d'asseoir la fabrication du tabac canadien sur des bases solides, de mettre cette industrie au nombre de nos plus importantes industries nationales, le gouvernement Laurier a voulu aussi mettre nos cultivateurs en position de fournir aux manufacturiers un produit naturel de première qualité.

Beaucoup de gens savent parfaitement cultiver le tabac, c'est-à-dire choisir, engraisser et préparer le sol qui lui convient, le planter et lui donner tous les soins qu'il exige durant sa végétation ; mais il sont comparativement rares, ceux qui savent le récolter et le préparer pour le marché, c'est-à-dire le couper, le trier, le faire sécher et l'emballer. Dans une foule de cas, le plus beau tabac, un produit de qualité supérieure, était gâté par manque de connaissances voulues des soins qu'exige après avoir été abattu sur le champ. C'est précisément ce manque d'expérience et de connaissances pratiques, qui a été cause de la perte d'une partie de l'abondante récolte d'Ontario, en 1898.

Pour prévenir la répétition de ces accidents et procurer aux cultivateurs les connaissances requises, l'hon. M. Fisher, ministre de l'Agriculture a nommé un instructeur qui est chargé de parcourir tous les endroits où le tabac se cultive le plus en grand et de montrer aux gens comment manœuvrer et traiter le tabac, dans toutes les phases de sa végétation et de sa préparation pour le marché. M. Louis V. Labelle, de St-Jacques de l'Achigan, homme pratique et expert en ces matières, a été chargé de cette œuvre, qu'il accomplit avec un succès marquant. Grâce au dévouement, à la compétence et à l'activité qu'il a déployés dans l'accomplissement de cette mission, le séchage et la préparation du tabac par nos cultivateurs, ont été sensiblement améliorés et aujourd'hui

tabac canadien supporte avantageusement la comparaison avec la plupart des tabacs américains le plus en vogue.

TEMOIGNAGES DESINTERESSES

M. D. H. Ferguson, de Montréal, est un expert d'une longue expérience dans la culture, l'achat et la fabrication du tabac. Voici ce qu'il

Tenant compte du peu de temps écoulé depuis que la culture du tabac (particulièrement dans l'ouest d'Ontario) est devenue en vogue, il faut féliciter les cultivateurs du succès qu'ils ont obtenu dans la production d'un tabac qui, au point de vue de la qualité, est très proche de son prototype des Etats-Unis. Je fais particulièrement allusion au tabac connu sous le nom de "Burleigh", aujourd'hui d'un si grand emploi dans les manufactures des Etats-Unis et du Canada pour fabriquer les tabacs à chiquer doux.

" J'ai vu et acheter cette qualité de tabac dans les comtés de Kent et d'Essex et je puis affirmer qu'elle approche de très près, sous le rapport du mérite, la qualité similaire produite dans le Kentucky et l'Ohio. Quand sa culture est faite dans les conditions voulues, la couleur et la texture du produit indigène ne laissent rien à désirer au point de vue de la fabrication... Que nos cultivateurs peuvent aujourd'hui produire et PRODUISENT DE FAIT une feuille de qualité très acceptable pour la fabrication des tabacs à chiquer et que la qualité s'améliorera avec l'expérience des cultivateurs, cela va sans dire. Nous fabriquons aujourd'hui au Canada, avec la feuille canadienne, du tabac à chiquer en palettes de très belle qualité et qui supporte favorablement la comparaison avec celui fabriqué avec la feuille américaine."

M. W. T. Gregory, acheteur expert de tabac pour les plus grandes manufactures des Etats-Unis et qui a acheté beaucoup dans Kent et Essex, répondait le 10 mars dernier à une demande de M. Cowan :

" En réponse à votre demande, je dirai que la qualité de la feuille canadienne qui entre dans la fabrication du tabac est égale à celle de la feuille étrangère employée par les manufactures de ce pays."

M. Alex. Harthill, de Louiseville, Kentucky, est l'un des plus grands marchands de tabac en feuilles du monde et fait autorité partout pour ce qui concerne ce tabac. Il est venu l'année dernière au Canada, spécialement pour examiner notre tabac indigène et en faire une étude. A son retour, il a déclaré aux correspondants de journaux qu'il avait vu du tabac cultivé par nos gens, qui égale au moins en qualité le tabac de Kentucky. Dans le *Western Tobacco Journal* du 22 mai 1899, M. Harthill a publié un article dans lequel il dit :

dangereux conc

pesant pas plus
de \$1.50 le 100
canadien. Sous
1000 quand elle
60 quand elles se
dernier un av

né l'année dernie
lieu qu'avant 18

DU TABAC

adien sur des bas
s plus important
oulu aussi mett
sturiens un produ

tabac, c'est-à-dire
t, le planter et le
; mais il sent com
o préparer pour
er et l'empaquet
it de qualité sur
ues des soins qu
sément ce manq
cause de la per

rocurer aux cult
ministre de l'agr
pourir tous les
rer aux gens con
phases de sa ré
V. Labelle, de S
es matières, a
manquant. Grâ
déployés dans l
paration du tab
et aujourd'hui

“ Le Canada est en voie de faire de ce produit l'une de ses importantes industries et de produire par sa culture, à l'avenir, un article que dans le passé il a acheté à l'étranger, en dépensant pour cela des millions.”

Done, de l'aveu des experts en la matière, nos cultivateurs, grâce à l'élan donné à cette culture par le gouvernement Laurier, produisent aujourd'hui un tabac égal en qualité à celui que, sous le régime conservateur, nous étions obligés de faire venir des Etats-Unis, au prix de millions que nous envoyions à l'étranger. Le tabac est l'un des produits réguliers de notre agriculture. Dieu merci à la sage et intelligente politique de l'administration Laurier.

APPRECIATION DE L'OEUVRE DU GOUVERNEMENT LAURIER

Le *Canadian Cigar and Tobacco Journal* est l'organe accrédité de l'industrie et du commerce du tabac. En 1897, il combattit la politique du gouvernement, qu'il condanna comme “un mouvement d'absurdité.” Mais il changea d'opinion à mesure que cette politique produisait ses résultats et en janvier 1899 il était forcé de faire l'admission suivante :

“ Peu de nos lecteurs ont plus qu'une notion vague de l'avancement rapide du tabac canadien comme article de consommation. Depuis l'année dernière, le tabac canadien en palettes et haché se vend sur son propre mérite et la demande augmente tellement, qu'avant la fin de l'année il constituera au moins le quart de la consommation en Canada. Ce tabac, autrefois au bar de l'opinion publique, est maintenant recherché pour son propre mérite et, ce qui est plus important, donne entière satisfaction aux consommateurs. Ce résultat a provoqué le développement d'une industrie jusqu'à ces derniers temps languissante, et à tel point, qu'elle promet de changer avant longtemps toute la routine de notre commerce.”

Au mois de janvier dernier, après une autre année d'expérience, le même journal disait :

“ LA STABILITE DE CETTE INDUSTRIE, quant aux tabacs à fumer et à chiquer, EST MAINTENANT ETABLIE HORS DE DOUTE, et avec l'amélioration constante de nos méthodes de culture et de fabrication, il n'y a pas de doute que le tabac canadien est destiné à accaparer avant longtemps 75 pour cent de la consommation totale.”

Le 9 mars dernier, il rendait l'hommage suivant à la politique du gouvernement Laurier :

“ Nonobstant les dénégations de ce journal et des neuf-dixièmes des gens intéressés dans l'industrie et le commerce du tabac, du tarif de

présen
t les-
que le
à siut
pour l
mesure
cultiva
du tab
tabac
l'année
magnè
mais e
plus d
eien t
vingt-c
fabriqu
plemen
ment.
le com
indigèn
riches
piastre
à peine
livre d

Il
à l'eu
du tab

l'a
“ p
teurs c
non se
comme

Ce
cette a
vateur,
soumis
et si le
comme

présent gouvernement sur le tabac, lors de la révision du tarif en 1897, et les affirmations faites dans le temps, qu'il était absurde de présumer que le tabac canadien put jamais devenir un facteur dans le commerce, la situation est telle aujourd'hui, que nous sommes obligé, par respect pour la justice et par la force des faits, de reconnaître la sagesse de la mesure alors adoptée par l'administration Laurier. Non seulement nos cultivateurs produisent aujourd'hui un tabac qui est tout à fait l'égal du tabac étranger qu'emploient nos manufacturiers pour fabriquer le tabac en palettes à fumer et à chiquer ; non seulement il est resté l'année dernière entre les mains de nos cultivateurs plus de \$600,000 qui naguère s'en allaient dans le gousset des cultivateurs des Etats-Unis, mais encore la grande masse de nos gens a pu se procurer 50 pour cent plus de tabac d'une égale qualité pour le même argent que sous l'ancien tarif. En sus, il a pratiquement surgi une nouvelle industrie : vingt-cinq nouvelles manufactures produisent maintenant des tabacs fabriqués avec la feuille canadienne et cet afflux de capital prouve amplement l'importance et la sagesse de la mesure adoptée par le gouvernement. La taxe, il est vrai, a pesé pendant quelque temps un peu fort sur le commerce et sur le public ; mais l'évolution qui a fait naître le tabac indigène a changé tout cela et aujourd'hui c'est une taxe sur les classes riches qui est distribuée au profit de la masse du peuple. Le million de piastres provenant de la taxe sur le tabac en feuilles étranger compense à peine la perte de revenu résultant de l'abaissement à cinq centins la livre de la taxe sur le tabac canadien."

Il serait difficile de rendre un hommage plus élogieux et plus mérité à l'œuvre du gouvernement Laurier, pour ce qui concerne l'industrie du tabac.

HOSTILITE DES CONSERVATEURS

L'auteur de la brochure bleue dit sans même s'occuper :

" Il est facile de démontrer que ce sont de tout temps les conservateurs qui ont maintenu envers et contre tous les efforts des libéraux, non seulement la position, mais l'existence même du tabac canadien comme produit national."

Ce que nous avons établi plus haut montre ce qu'il faut penser de cette affirmation pour ce qui concerne le passé. Sous le régime conservateur, la culture et la fabrication du tabac canadien étaient ostracisés, soumises à des lois injustes draconiennes, qui en enrayaient le progrès, et si le tabac canadien a pu résister à tout cela sans périr, c'est que comme tout ce qui est canadien, il avait la vie dure.

HOSTILITE DE SIR CHARLES TUPPER

Cette hostilité des conservateurs pour l'industrie du tabac canadien, elle existe encore et Sir Charles Tupper en a donné une preuve non équivoque à l'avant-dernière session.

L'hon. M. Fisher, ministre de l'agriculture, demanda un crédit de \$2,000 (*Debats*, 1899, p. 8218) pour payer les frais d'un homme expert qu'il se proposait d'employer pour enseigner aux cultivateurs, sur les lieux, la manière de cultiver et, surtout, de récolter et de préparer le tabac. Les députés conservateurs firent une guerre de corsaire au vote de ce minime crédit, destiné à faire tant de bien aux cultivateurs, puisque l'hon. M. Fisher voulait faire pour le tabac ce qui a été fait pour le fromage et le beurre—engager des experts pour visiter les campagnes pour signaler aux gens les défauts de leur culture et leur indiquer la manière de les corriger.

Sir Charles Tupper proposa lui-même le retrait de ce crédit. Voici ses paroles :

“ Je ne m'entends pas beaucoup moi-même au sujet, mais je suis convaincu que l'honorable ministre, à la suite de la discussion qui a eu lieu, doit en être arrivé à la conclusion qu'il ne serait pas sage d'insister sur l'adoption de ce crédit. Après avoir constaté tant de divergence d'opinion, je ne crois pas qu'il faille connaître beaucoup la culture du tabac pour en arriver à cette conclusion. Je suggérerais respectivement le retrait de ce crédit.” (*Debats*, 1899, pp. 8,310-11).

On peut juger par là de l'hostilité des conservateurs à l'égard de la grande industrie du tabac canadien. Pousser cette hostilité jusqu'au point de lésiner sur une bagatelle de \$2,000, c'est se proclamer du coup ennemi implacable de cette industrie.

Cultivateurs et consommateurs de tabac canadien, vous avez vu ce qu'ont fait Sir Wilfrid Laurier et les libéraux, vous venez de voir ce qu'ont fait l'année dernière Sir Charles Tupper et les conservateurs, jugez et souvenez-vous en temps opportun.

Rappelez-vous que si vous pouvez aujourd'hui vous procurer un bon tabac pour la moitié de ce qu'il vous en coûtait avant 1897, c'est à Sir Wilfrid Laurier et à sa politique que vous êtes redevables.

Rappelez-vous que si l'industrie du tabac canadien est devenue en trois ans l'une des grandes industries du pays, une industrie nationale par excellence, c'est l'œuvre du gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier.

pac canadien,
ve non équi-

un crédit de
omme expert
eurs, sur les
préparer le
aire au vote
ateurs, puis-
fait pour le
s campagnes
indiquer la

crédit. Voici

mais je suis
on qui a eu
ge d'insister
urgence d'o-
ulture du ta-
ctivement le

l'égard de la
ité jusqu'au
mer du coup

avez vu ce
z de voir ce
onservateurs,

urer un bon
, c'est à Sir

devenue en
rie nationale
Sir Wilfrid

LES DROITS SUR LE BLE-D'INDE

L'OPINION DE M. RUFUS POPE

Ses resultats pratiques

Da
campag

Î

“ C

“ L

valeur :

plus la

et qui l

“ I

et des p

d'Inde,

M. 3

vateur,

1893, il

Les droits sur le blé-d'Inde

L'OPINION DE M. RUFUS POPE

Ses résultats pratiques

Dans la brochure No 1 que les conservateurs font circuler pour la campagne électorale, on lit ce qui suit à la page 8 :

Ils ont supprimé les droits sur le blé-d'Inde.

“ Cette mesure était demandée par les engraisseurs d'Ontario.

“ L'introduction libre du blé-d'Inde a eu pour effet de diminuer la valeur marchande des lards et des bacons provenant d'Ontario, qui n'ont plus la consistance que leur donnait la nourriture variée d'autrefois et qui les différençait du porc américain.

“ D'un autre côté les agriculteurs qui avaient à vendre de l'avoine et des pois subissent une perte réelle par suite de l'introduction du blé-d'Inde, qui prend la place de ces produits.”

M. Rufus Pope, député de Compton, et l'un des chefs du parti conservateur, est l'un des agriculteurs les plus distingués de la province. En 1893, il a proposé à la Chambre des Communes la résolution suivante :

“ Qu'il est opportun de placer le maïs sur la liste des articles en franchise.”

A l'appui de cette motion, il a prononcé un discours qui est une réponse péremptoire aux dires de la brochure bleue. Voici quelques extraits de ce discours, qui nous dispensent de toute autre réfutation.

“ Tous les hommes pratiques s'accordent à dire que si nous voulons nous maintenir comme cultivateurs, dans les vieilles provinces, où la terre s'épuise par des récoltes continuelles, il nous faut adopter de meilleures méthodes de culture et devenir, non seulement des producteurs de matière brute, mais des producteurs d'articles fabriqués—bœuf et moutons—et laisser là la valeur de la récolte à titre d'engrais, afin de maintenir la fertilité du sol... Si nous avons l'alimentation au plus bas prix possible, nous pouvons produire le bœuf, le beurre et le fromage, toutes les viandes, tous les produits de la laiterie, plus économiquement et plus avantageusement que dans l'ouest et peut-être rendre nos terres profitables, dans les provinces de l'est... Le maïs et un mélange d'orge engraisseront convenablement le bétail pour le marché anglais. Sachant que notre bétail doit être engraisé pour ce marché et que nos cultivateurs sont obligés d'acheter le maïs, je sou mets cette motion à la Chambre afin qu'ils puissent savoir ce qu'ils auront à faire, et s'ils devront continuer à payer un droit de 7½ centins par minot. La tendance générale du cultivateur a été de nourrir plus de bestiaux et de vendre moins de grain... LA QUESTION DU BÉTAIL EST D'UNE IMPORTANCE VITALE POUR NOTRE PAYS. Les producteurs d'orge d'Ontario m'ont dit qu'ils pourraient nous fournir l'orge à un prix aussi bas qu'il nous le faudrait pour nous procurer de la nourriture. Il n'y a pas de doute à cet égard ; mais que nous l'ayons à bon marché ou non, le genre des bestiaux qu'il nous faut offrir dans notre partie du pays ne saurait être fini avec l'orge seule. Ils sont maigres, ont peu de viande et il faut du maïs pour les engraisser.

“ Les cultivateurs qui produisent le grain disent peut-être : Vous nous obligez d'élever. Eh bien, si nous les obligeons d'élever, nous les obligeons à un genre de culture indiqué comme le meilleur par les hommes pratiques et les hommes de science de l'ancien et du nouveau monde. Nous les obligeons de maintenir la fertilité de leur sol, et en prenant les prix actuels du laril, nous les obligeons à produire de l'orge qu'ils vendent aujourd'hui 33 centins, de façon à l'utiliser et d'en obtenir 90 centins le minot. Je crois que les

obliger ainsi, c'est les obliger, sous tous les rapports, à leur grand avantage. (*Debats*, 1893, pp. 394-98.)

Il serait impossible d'opposer une meilleure réfutation aux blagues de la brochure bleue.

Grâce à la politique du gouvernement Laurier, chaque fois qu'un cultivateur canadien achète un minot de blé-d'Inde américain pour faire donner plus de lait à ses vaches, engraisser un bœuf ou un porc, il bénéficie des 7½ centins grâce à la suppression du droit de douane dont ce grain était frappé sous le régime conservateur.

La démonstration de M. Pope et la sagesse de la politique de M. Laurier ont été corroborées par les faits.

En 1894, nous avons exporté 26,826,840 livres de lard fumé ou *bacon*. En 1896, nous en avons exporté 47,057,642 livres, valant \$3,902,135, ou 8.09 centins la livre. Il y a eu durant ces trois ans augmentation de 20,230,802 livres, ou une moyenne de 6,743,601 livres par année.

En 1899, nous avons exporté 111,868,938 livres de *bacon*, valant \$9,953,582, ou 8.89 centins la livre. Il y a donc eu durant ces trois ans du régime libéral, augmentation de 64,811,296 livres, ou une moyenne de 21,603,432 livres par année. Cela excède de 14,859,831 livres ou de 220.35 pour 100 la moyenne annuelle sous le régime conservateur.

L'explication de ce fait est bien simple : du moment que nos cultivateurs, grâce à l'abolition du droit de 7½ centins le minot, ont pu se procurer le blé-d'Inde à meilleur marché, ils ont engraisé plus de cochons, il s'est fait plus de *bacon* et nous en avons exporté plus.

Mais, dit la brochure bleue, l'introduction du blé-d'Inde américain a eu pour effet de diminuer la valeur marchande de nos *bacons*.

C'est encore une assertion dont la fausseté est démontrée par les faits.

En 1896, sous le régime conservateur, alors que le blé-d'Inde américain n'était pas employé pour les engrais, parce que la taxe en haus-

sait trop le prix, la valeur de notre *bacon*, d'après les déclarations à la douane, n'était que de 8.09, ou \$8.09 le 100 livres. En 1899, sous le régime libéral et après que l'abolition du droit de 7½ centins le minot eut diminué le prix du blé-d'Inde et en eut répandu l'usage pour les engrais, le *bacon* que nous avons exporté, toujours d'après les déclarations en douane, valait 8.89 centins la livre, ou \$8.89 le 100 livres, ou 80 centins de plus.

Il serait difficile de prouver plus clairement qu'au lieu de la diminuer, l'emploi du blé-d'Inde pour les engrais augmente la valeur marchande de nos *bacons*.

La même chose est arrivée pour les bêtes à cornes.

Nous en avons exporté 85,841 en 1894, et 102,862 en 1896, ce qui fait une augmentation de 17,021 pour les trois ans, et de 5673 par année. En 1899, nous en avons exporté 187,451, ce qui fait sur 1896 une augmentation de 84,589, soit une moyenne de 28,196 par année, ou une augmentation de plus de 500 pour 100 sous le régime libéral.

Du moment que les cultivateurs ont vu qu'ils pouvaient se procurer le blé-d'Inde à bon marché, ils se sont livrés à l'engraissement du bétail pour le marché anglais, et le bénéfice de l'abolition des droits opérée par le gouvernement Laurier a produit l'augmentation constatée plus haut.

La même chose s'est produite au sujet du beurre.

En 1894, nous avons exporté 5,534,621 livres de beurre et 5,889,241 en 1896, ce qui fait en trois ans une augmentation de 354,620 livres. En 1899, nous en avons exporté 20,139,195 livres, ce qui fait durant les trois ans du régime libéral une augmentation de 14,250,054 livres. De 17.86 centins, ou \$17.86 le 100 livres qu'il était en 1896, d'après les entrées en douane, le prix de notre beurre d'exportation est monté à 18.37 centins la livre, ou \$18.37 le 100 livres en 1899.

Ici encore nous voyons l'effet de l'abolition des droits sur le blé-d'Inde, qui a permis aux cultivateurs de se procurer à meilleur marché l'un des meilleurs aliments pour les vaches laitières.

D'ailleurs, il ne faut pas raisonner longtemps pour voir la sagesse et l'habileté dont le gouvernement Laurier a fait preuve en abolissant les droits sur le blé-d'Inde.

Sur le marché anglais, les Américains sont nos plus redoutables concurrents pour la vente du bétail, de la viande et du beurre. Le blé-d'Inde qui vient si bien chez eux et qui ne peut se cultiver profitablement que dans une partie comparativement restreinte de notre pays, leur donnait sur nous l'avantage que représentaient les 7½ centins de droit de douane. En abolissant ce droit, le gouvernement Laurier a mis les cultivateurs canadiens sur un pied d'égalité avec ceux des États-Unis et la conséquence est que d'année en année, depuis trois ans, nous enlevons aux Américains une plus large part du marché anglais, quant au bétail vivant, aux viandes fumées et au beurre. Si nous avions encore le droit de 7½ centins sur le blé-d'Inde, nous en serions encore, pour nos exportations en Angleterre, aux quantités et aux prix du régime conservateur.

“ D'un autre côté, dit la brochure, les agriculteurs qui avaient à vendre de l'avoine et des pois, subissent une perte réelle par suite de l'introduction du blé-d'Inde, qui prend la place de ces produits.”

C'est encore une fausseté dont les faits et les documents publics font bonne justice.

Comme le blé-d'Inde coûte meilleur marché, est mieux approprié à cette fin, nos cultivateurs l'emploient pour leurs engrais, pour faire donner plus de lait à leurs vaches, puis vendent leurs pois et leur avoine, qui sont exportés en Angleterre, pour la plus grande partie. En 1896, quand le blé-d'Inde n'était pas admis en franchise dans le pays, nous avons exporté 1,544,947 minots de pois. En 1899, avec l'admission du blé-d'Inde en franchise, nous avons exporté 2,779,163 minots de pois, ou 1,234,221 minots de plus que sous le régime conservateur.

Il en a été de même pour l'avoine. Nous en avons exporté 968,137 minots en 1896 et 10,312,992 minots en 1899, ce qui fait une augmentation de 9,344,355 minots. En 1896, sous les conservateurs, nos cultivateurs n'avaient que 28.28 centins le minot pour leur avoine, d'après les

déclarations en douane ; en 1893, sous les libéraux, ils ont eu 31.69 centins le minot, tel que constaté par les entrées en douane, ou 3.41 centins de plus qu'en 1896, sous les conservateurs.

Voilà la perte que l'introduction du blé d'Inde en franchise a fait subir à nos cultivateurs !

Cette hausse de 3.41 centins le minot, sur une exportation de 10,312,992 minots, forme une somme de \$351,673, que les cultivateurs doivent à la politique de Sir W. Laurier. Comme les trois quarts de cette avoine, tout près, ont été achetés dans notre province, ce sont surtout les cultivateurs de la province de Québec qui bénéficient de la politique de l'administration libérale.

Nos gens ont du cœur et du bon sens : pourquoi mettraient-ils de côté les hommes qui leur procurent ces hausses dans les prix de leurs produits, pour les remplacer par les conservateurs, dont toute la politique est de taxer, de déplumer et d'écorcher le peuple ?

eu 31.69 cen-
u 3.41 centins

anchise a fait

tation de 10,-
tivateurs doi-
uarts de cette
sont surtout
e la politique

traient-ils de
prix de leurs
ute la politi-

HUILE DE CHARBON

BILAN LIBERAL — BILAN CONSERVATEUR

WILSON'S

HU

Parti
16 2/3 P

Brise
avec les
fer.

Facili
port et

Refus
Dominio

Le *GH*

HUILE DE CHARBON

BILAN LIBERAL

Parti libéral diminue les droits de 16 2/3 pour cent,

Brise le *combine* du *Standard Oil* avec les compagnies de chemin de fer.

Facilite l'importation et le transport et

Refuse de continuer la charte du *Dominion Pipe Line Co.*

Le *Globe* dénonce le *combine*.

BILAN CONSERVATEUR

Parti conservateur impose des droits élevés.

Empêche l'importation par des règlements oppressifs et

A incorporé la *Dominion Oil Pipe Line Co.*

Le *Mail & Empire* ne veut pas de l'abolition des droits.

Le gouvernement Laurier, en arrivant au pouvoir, s'est empressé de réduire la taxe sur l'huile de charbon afin d'en diminuer le prix.

A la session de 1897, les droits ont été réduits de 16 ²/₃ par cent. Le gouvernement Laurier a en même temps fait disparaître les restrictions imposées par le gouvernement conservateur quant à l'importation, au transport et à l'inspection.

Ainsi, l'inspection ne pouvait se faire que lorsque l'huile était en quarts. Le gouvernement Laurier en a permis l'inspection, soit que l'huile fût dans des chars-réservoirs, ou même dans des bateaux-réservoirs.

Il n'y avait que certains ports où l'huile de charbon pouvait être importée en chars-réservoirs. Le gouvernement Laurier a augmenté le nombre de ports où l'huile pouvait être importée et inspectée.

On ne pouvait pas, sous le régime conservateur, se servir de wagons-réservoirs ou de vaisseaux-réservoirs pour vendre l'huile à domicile. Le gouvernement Laurier a aussi enlevé cette restriction.

On sait que le transport par bateaux se fait toujours à meilleur marché que par chars, et c'est pour cela que le gouvernement actuel, dans le but de mettre l'huile à aussi bon marché que possible a permis l'importation et le transport de l'huile dans des bateaux-réservoirs.

Les puits d'huile de pétrole appartiennent à des cultivateurs canadiens, mais les raffineries, qui avaient été protégées à outrance par le gouvernement conservateur, viennent de vendre et de se livrer entre les mains du gigantesque monopole qui s'appelle le *Standard Oil*.

D'abord, en se servant de conduits dont la construction avait été autorisée par le parti conservateur en 1887, lorsqu'ils ont accordé la charte du *Dominion Oil Pipe Line Co.*, le *Standard Oil* a fermé la raffinerie de Petrolia pour tout monopoliser et amener l'huile brute à la raffinerie de Sarnia.

Ils se sont ensuite concertés avec le Grand-Tronc et le Pacifique pour empêcher l'importation de l'huile américaine, et à cette fin il a été convenu entre le *Standard Oil* et le Grand-Tronc et le Pacifique que ces derniers chargeraient 20 cents par cent livres pour le transport de Sarnia à Montréal, et 35 cents de Niagara Falls à Montréal, quoique Niagara Falls se trouvât à 77 milles moins loin de Montréal que Sarnia.

Les compagnies indépendantes se sont alors révoltées contre cet état de choses et elles ont porté plainte devant le gouvernement, en alléguant ce *combine* qui avait été formé entre le *Standard Oil* et le Grand-Tronc et le Pacifique.

Le gouvernement, afin de venir au secours de ces compagnies indépendantes, a d'abord voté une somme suffisante pour faire les frais de cette enquête. D'ordinaire ces enquêtes sont faites aux frais des parties, mais dans le cas actuel, le gouvernement voyant qu'il s'agissait d'une question d'intérêt public, a voulu lui-même faire les frais de cette enquête.

De plus, il a permis à l'une des compagnies indépendantes de s'installer sur les bords du canal Lachine et d'y placer des réservoirs où elle pourrait décharger son huile des bateaux sans frais de transbordement.

Ces réservoirs sont maintenant à se construire sur le bassin Wellington, à Montréal, et sous peu ils seront prêts et le transport de l'huile par bateaux pourra se faire par ces compagnies indépendantes sans être obligées de pas er par les exigences du *combine* des compagnies de chemin de fer et du *Standard*.

Enfin, le gouvernement vient de publier un Ordre en Conseil, en date du 1er mai 1900, par lequel il a annulé les taux de fret exorbitants que les compagnies de chemin de fer chargeaient sur l'huile américaine.

C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un gouvernement entreprend de sauvegarder les droits du peuple en annulant des taux de fret que les compagnies de chemin de fer avaient adoptés.

Dans la session de 1900, la *Dominion Oil Pipe Line*, qui avait eu en 1887, sous le régime conservateur, une charte lui donnant le pouvoir de poser des tuyaux dans toutes les parties du pays et d'exproprier, a voulu obtenir la confirmation de ces privilèges exorbitants. Les députés libéraux se sont fortement opposés à la continuation de ces privilèges. Les promoteurs ont offert d'abandonner entre autres le droit d'expropriation qu'ils avaient, mais les libéraux n'ont pas voulu céder et la compagnie a été obligée de retirer son projet de loi.

On a parlé d'abolir davantage les droits sur l'huile de charbon. Le *Mail & Empire* s'y est fortement opposé dans un article publié le 4 mai 1900, où il disait :

“ Quelques journaux, amis du gouvernement d'Ottawa, prétendent que le moyen de se débarrasser du monopole du *Standard Oil* serait d'abolir entièrement le droit protecteur sur l'huile.

“ Voyons comment cela fonctionnerait. Le monstre (*Standard Oil*) ne possède pas les puits d'huile. Il achète simplement leurs produits.

“ Dans ces puits, l'argent canadien est investi et des milliers de Canadiens comptent sur leur exploitation pour vivre.

“ Si le droit est enlevé, le *Standard Oil* cessera alors d'acheter un seul quart d'huile brute pour la raffiner dans sa raffinerie canadienne, où il peut importer de l'huile raffinée américaine de ses raffineries américaines. Ainsi, l'abolition du droit frappera les canadiens mais ne gênera nullement le monstre.”

Voilà ce que dit l'organe conservateur sur l'abolition des droits.

Il est vrai que l'huile de charbon est plus chère qu'autrefois, mais c'est le résultat du *combine* avec les compagnies de chemin de fer. Mais grâce à l'énergie d'un bon gouvernement libéral, ce *combine* se trouve brisé.

On nous apprend que les compagnies de chemin de fer ne veulent plus se soumettre à la décision du gouvernement. Il y a alors un remède, c'est d'amener la question devant les tribunaux pour faire mettre à exécution la décision du gouvernement et les compagnies indépendantes sont actuellement à prendre les mesures nécessaires dans ce sens.

D'ailleurs, le gouvernement vient de leur permettre d'utiliser des terrains qu'il a sur les bords du canal Lachine où elles pourront transporter leur huile par bateaux, sans se servir de chemins de fer.

Le monopole a donc vu ses beaux jours.



T

1000

SE

1





LE

TARIF PREFERENTIEL

DE LA FRANCE ——— AVEC LE ROYAUME DE BELGIQUE

SES RESULTATS

— ET —

SES AVANTAGES



LE

A l'ex
queur de
es cigares
e la plupart
roits de
autres pays
s marchés
1:3 pour
ur 100 ex
puis le 1
C'est la
ngleterre
En ver
e marchés
nt au C
mant de la

Dans se
ns les ter
nce aux m
" Pourq
éférence s
sons la vo
le POU
L'ANGE

LE TARIF PREFERENTIEL

Ses résultats et ses avantages

A l'exception des vins, des spiritueux, les liqueurs spiritueuses, de la bière, du malt, des médecines liquides contenant de l'alcool, du tabac, des cigares et des cigarettes, les marchandises importées d'Angleterre et de la plupart des colonies anglaises ne paient que les deux tiers des droits de douanes prélevés sur les marchandises similaires venant des autres pays. En d'autres termes, pour ce qui regarde les taxes de douane, les marchandises anglaises jouissent de l'avantage d'une réduction de 1/3 pour 100 ou d'une préférence du tiers. Cette réduction a été de 12 1/2 pour 100 en 1897, de 25 pour 100 en 1898 et elle est de 33 1/3 pour 100 depuis le 1er juillet 1900.

C'est là ce qu'on appelle LE TARIF PREFERENTIEL accordé à l'Angleterre par Sir Wilfrid Laurier.

En vertu de cette préférence, telle qu'elle existe aujourd'hui, quand une marchandise venant des Etats-Unis ou d'autre pays étrangers, entrant au Canada, paie \$100 de taxes de douane, la même marchandise venant de la Grande Bretagne ne paie que \$66.66, ou le tiers de moins.

RAISONS POUR CETTE PREFERENCE

Dans son discours du Parc Schmeier, Sir Wilfrid Laurier a exposé dans les termes suivants les raisons qui l'ont porté à donner cette préférence aux marchandises anglaises.

" Pourquoi, a-t-il dit, nous avons donné aux négociants anglais une préférence sur nos marchés ? Il y a plusieurs raisons. La première de ces raisons la voici :

1^o POUR NOUS ASSURER LES BONNES DISPOSITIONS DE L'ANGLETERRE.

Pour ma part, je suis de ceux qui aiment l'Angleterre. J'aime ma race, mais il y a d'autres races qui ont aussi des droits. Nos pères ont combattu l'Angleterre, et même après que nous fûmes devenus sujets britanniques, nous avons combattu l'Angleterre pour obtenir les libertés dont nous jouissons maintenant. Mais depuis, soixante ans, nous sommes libres, et il n'y a pas au monde une nation indépendante qui soit plus libre. Je suis reconnaissant à l'Angleterre, et j'ai été guidé par ce sentiment de gratitude.

2^o POUR OBTENIR L'ABOLITION DE CERTAINS TRAITÉS

Mais il y a d'autres raisons, dont la première est que nous désirions obtenir la dénonciation des traités belge et allemand. En 1863 et en 1865, le gouvernement britannique a fait des traités avec l'Allemagne et la Belgique, par lesquels nous étions privés de notre indépendance commerciale. Par ces traités, nous étions empêchés de faire un arrangement de commerce quelconque sans donner à l'Allemagne et à la Belgique les mêmes privilèges que nous désirions accorder à toute autre nation. Nous ne pouvions donner de privilèges à la mère-patrie sans accorder les mêmes privilèges à la Belgique et à l'Allemagne. Nous désirions donner des privilèges à l'Angleterre parce qu'elle est notre meilleure cliente. Nous ne désirions pas les donner à la Belgique et à l'Allemagne, mais à l'Angleterre exclusivement. Le gouvernement conservateur a essayé de faire dénoncer ces traités, mais le gouvernement anglais s'y refusait parce qu'ils lui étaient avantageux. Nous avons, comme on dit, pris le boeuf par les cornes. Nous avons fait un tarif de préférence en faveur de l'Angleterre, mais nous avons dit que nous donnions la préférence à l'Angleterre parce qu'elle admettait nos produits en franchise sur ses marchés. Nous ne désirions pas étendre la préférence à l'Allemagne et à la Belgique, et nous avons dit : " Si vous ne dénoncez pas ces traités, nous serons obligés de reconsidérer notre position."

J'allai en Angleterre, et j'étais à peine débarqué sur le sol britannique que je m'emparai de la question de commerce et définis notre position en ces termes : " Ou l'Angleterre doit avancer, ou le Canada doit reculer." Voilà la position que j'ai prise, et ce problème, qui était insoluble pour le parti conservateur, a été résolu, et les traités ont été dénoncés le 1er août 1897.

3^o POUR DIMINUER LES TAXES.

Il y a une autre raison. Nous avions promis de remanier le tarif, de réduire les impôts qui pesaient sur le peuple, car le tarif n'est autre chose qu'un impôt, mais les difficultés que nous rencontrions étaient immenses.

La politique de protection inaugurée en 1878, avait créé de nouvelles conditions. Modifier considérablement un tarif de protection était une tâche très dangereuse et délicate. Il y avait danger que notre marché fut envahi par les produits américains. Prenons toutes les difficultés en considération, nous avons examiné la question avec soin, et, en donnant la préférence à l'Angleterre, nous avons évité la concurrence américaine, et avec le nouveau tarif, le pays a été plus prospère que jamais.

4^o POUR FAVORISER NOTRE COMMERCE.

De plus, nous voulions établir un commerce important en Canada. Ce pays est un pays agricole, un pays producteur. Nous voulions encourager l'importation des produits anglais, parce que nous savions que

c'était
Anglo-
nouve

S
ses, to
d'accor
elle a
Sir CH
"]

rais à
différen
ment c
LORS
TEE P
DIFFÉ
que no
tout se

Es
N'
neries
gée ?
Ma
"

être ad
ses ven
politiqu
adoptan
qu'aux
consiste
valorem
notre gr

Ma
partisan
la seule
l'avons
financie
tection

" T
allous d
nous rap
besoin, c
l'effet, M
LES TA
NOUS
MENT
D'OBJE

c'était encourager en même temps l'exportation de nos marchandises en Angleterre. Et nous avions raison. Nos exportations ont doublé avec le nouveau tarif."

TOUT LE MONDE POUR LA PREFERENCE

Sur cette question de préférence accordée aux marchandises anglaises, tout le monde est d'accord, conservateurs comme libéraux. L'idée d'accorder cette préférence a toujours été acceptée par les conservateurs, elle a même été mise partiellement en pratique, ainsi que le constatait Sir Charles Tupper lui-même en 1879.

"N'avons-nous pas déjà, disait-il, des droits préférentiels ? J'aimerais à savoir qu'est-ce que c'est que le droit sur le thé, si ce n'est un droit différentiel, s'il ne frappe pas le thé qui nous vient des Etats-Unis autrement que celui qui nous vient d'Angleterre. Je voudrais bien savoir **LORSQUE LA POLITIQUE NATIONALE DE 1850 FUT ADOPTÉE EN CETTE CHAMBRE, NOUS N'AVIONS PAS UN TARIF DIFFERENTIEL !** Si l'on consulte nos statuts, on trouvera que lorsque nous imposâmes un droit sur le sel, nous exemptâmes spécialement tout sel venant de la Grande Bretagne." (*Hansard*, p. 473.)

Est-ce assez positif ?

N'avions-nous pas, alors comme aujourd'hui, les salines et les sauneries de Goderich, représentant une industrie qui méritait d'être protégée ?

Mais nous suivons la citation.

"Je dis, ajoutait Sir Charles Tupper, que cette politique pourrait être adoptée. Je dis que nous pourrions adopter au sujet des marchandises venant de la Grande Bretagne ou des possessions britanniques, toute politique qui nous paraîtrait demandée par les intérêts du pays, tout en adoptant un autre tarif pour le reste du monde. Ceci ne s'appliquerait qu'aux Etats-Unis, car nos importations des autres parties du monde consistent presque toutes en articles frappés de droits spéciaux ou *ad valorem* et ces droits ne peuvent toujours être fixés selon nos intérêts et à notre guise." (*Hansard*, p. 474.)

Mais il est une autre preuve du fait que les conservateurs ont été partisans d'un tarif de préférence en faveur de la Grande Bretagne, pour la seule considération qu'elle admettrait nos produits en franchise. Nous l'avons dans les paroles suivantes, que Sir Leonard Tilley, ministre des finances, prononça en présentant à la Chambre son fameux tarif de protection :

"Il est bon de dire qu'à l'aide de l'imposition des droits que nous allons demander à la Chambre d'établir, les importations de Pétranger nous rapporteront une plus grande partie des \$2,000,000 dont nous avons besoin, que celles que nous ferons de la mère-patrie. Je pense que tel sera l'effet. Mais, appartenant à CE GRAND PAYS QUI REÇOIT SANS LES TAXER NOS PRODUITS NATURELS ET TOUT CE QUE NOUS AVONS A LUI ENVOYER, SANS PARLER DU SENTIMENT NATIONAL, JE PENSE QUE LA CHAMBRE N'AURA PAS D'OBJECTION A CE QUE NOS PROPOSITIONS TOUCHENT

PLUS LES IMPORTATIONS DES PAYS ETRANGERS QUE CELLES DE LA MERE-PATRIE." (*Hansard*, 1879, p. 422.)

Cette politique acceptée et votée par les conservateurs, en 1879, d'accorder à l'Angleterre des préférences en retour de l'avantage qu'elle nous donne en admettant nos produits en franchise, c'est exactement la politique mise en pratique par Sir Wilfrid Laurier. Si elle était bonne en 1879, digne du concours de tout le parti conservateur, pourquoi serait-elle mauvaise et condamnable en 1900 ?

VOLTE FACE DES CONSERVATEURS

Comme on le voit, les conservateurs ont accepté et préconisé la préférence douanière en faveur de l'Angleterre ; mais, comme pour presque toutes les autres questions, leur œuvre s'est bornée aux paroles, à des promesses qu'ils n'ont jamais tenues sérieusement. Et quand Sir Wilfrid Laurier a mis en pratique ce qu'ils avaient accepté en principe, les conservateurs ont fait une volte-face en règle : pour dissimuler leur déconvenue, ils affectent de critiquer ce qu'il a fait et ils se rabattent maintenant sur " la préférence commerciale réciproque."

Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette utopie.

LES OBJECTIONS DES CONSERVATEURS

Ces objections sont exposées à la page 6 de la brochure No 3 que les conservateurs font circuler pour la campagne électorale. Les voici :

Or, qu'est-ce que l'Angleterre a donné en échange d'un pareil avantage ?

" Rien, absolument rien.

" Les produits du Canada sont traités en Angleterre absolument comme les produits de tous les autres pays."

AVANTAGES OBTENUS EN RETOUR DE LA PREFERENCE ACCORDEE

Il est facile de démontrer par les faits que l'écrivain de la brochure bleue ne sait pas ce qu'il dit ou se rend délibérément coupable de fausses représentations. Comme nous allons le voir, nous avons déjà obtenu beaucoup plus que nous n'avons accordé.

INDEPENDANCE COMMERCIALE

Le premier avantage obtenu par Sir Wilfrid Laurier au moyen de la préférence accordée à l'Angleterre a été l'indépendance commerciale, c'est-à-dire le droit de régler nous-mêmes les traités de commerce qui peuvent affecter notre pays.

Depuis près de cinquante ans nos hommes politiques faisaient en vain des efforts pour obtenir de la métropole le privilège d'aménager nos relations commerciales avec les autres pays suivant nos propres intérêts, et depuis cinquante ans ces efforts étaient restés sans résultat. Or, vingt-quatre heures après avoir annoncé la préférence de tarif qu'il ac-

cordait aux marchandises anglaises, Sir Wilfrid obtenait en retour la dénonciation des traités de commerce de l'Angleterre avec l'Allemagne et la Belgique, c'est-à-dire la sanction pratique, formelle de l'indépendance commerciale du Canada.

COMMENT LA CHOSE A ETE FAITE

Cette dénonciation, ou cette abrogation de traités de commerce dans lesquels la Grande Bretagne trouvait son intérêt, est l'une des grandes œuvres de Sir Wilfrid Laurier. Voici ce qu'il en a dit dans son discours du Parc Sohmer :

" Nous désirions obtenir la dénonciation des traités belge et allemand. En 1863 et en 1865, le gouvernement britannique a fait des traités avec l'Allemagne et la Belgique, par lesquels nous étions privés de notre indépendance commerciale. Par ces traités, nous étions empêchés de faire un arrangement de commerce quelconque sans donner à l'Allemagne et à la Belgique les mêmes privilèges que nous désirions accorder à toute autre nation. Nous ne pouvions donner de privilèges à la mère-patrie sans accorder les mêmes privilèges à l'Angleterre parce qu'elle est notre meilleure cliente. Nous ne désirions pas les donner à la Belgique et à l'Allemagne, mais à l'Angleterre exclusivement. Le gouvernement conservateur a essayé de faire dénoncer les traités, mais le gouvernement anglais s'y refusait parce qu'ils lui étaient avantageux. Nous avons comme on dit, pris le bœuf par les cornes. Nous avons fait un tarif de préférence en faveur de l'Angleterre, mais nous avons dit que nous donnions la préférence à l'Angleterre parce qu'elle admettait nos produits en franchise sur ses marchés. Nous ne désirions pas étendre la préférence à l'Allemagne et à la Belgique, et nous avons dit : " Si vous ne dénoncez pas ces traités nous serons obligés de reconsidérer notre position."

J'allai en Angleterre, et j'étais à peine débarqué sur le sol britannique que je m'emparai de la question de commerce et définis notre position en ces termes : " Ou l'Angleterre doit avancer, ou le Canada doit reculer." Voilà la position que j'ai prise et ce problème, qui était insoluble pour le parti conservateur, a été résolu, et les traités ont été dénoncés le 1er août 1897."

VALEUR DE CETTE CONCESSION—OPINION DE SIR ADOLPHE CHAPLEAU

La valeur de cette concession de la part de l'Angleterre est au-dessus des conceptions des pygmées qui forment l'état-major politique de Sir Charles Tupper, mais elle a été appréciée par les hommes politiques capables de juger ce que vaut pour un pays l'indépendance commerciale. Voici ce qu'en a dit Sir Adolphe Chapleau dans un discours prononcé à Selem :

" Quand l'illustre chef du parti libéral nous rapportait de l'Angleterre LA DERNIERE DE NOS GRANDES LIBERTES POLITIQUES, LE DROIT POUR LE CANADA DE FAIRE LUI-MEME SES TRAITES DE COMMERCE, droit qu'il avait conquis par sa diplomatie

et son éloquence, j'ai été le premier à l'acclamer, parce qu'il avait bien travaillé pour son pays."

OPINION DE "LA PRESSE"

La Presse, le journal le plus important du parti conservateur, a consacré plusieurs articles à la démonstration de l'importance de cette concession. Elle disait le 31 juillet 1897 :

"Le gouvernement anglais a dénoncé les traités de commerce passés entre la Grande Bretagne, la Belgique et l'Allemagne ; c'est un succès pour le Canada, pour le gouvernement, mais c'est surtout un grand triomphe et un triomphe personnel pour Sir Wilfrid Laurier

"La dénonciation de ces traités faite à la demande du Canada et pour le Canada est le fait politique le plus considérable, le plus important du règne de Sa Majesté, et celui qui tiendra la plus grande place dans l'histoire du régime colonial de l'Angleterre.

"C'est depuis la fondation du royaume colonial, la première fois qu'une colonie dirige la politique de la métropole au lieu de subir sa direction.

"C'est une orientation nouvelle, inaugurant une ère nouvelle, qui fait honneur au Canada et dont l'adoption par le gouvernement anglais place le nom de Sir Wilfrid Laurier dans une des meilleures et des plus intéressantes pages de l'histoire de l'empire britannique.

"En 1837, les Canadiens-français, pour le plus grand bien de la colonie et de la métropole, ont conquis, au prix de leur sang, la liberté politique pour leur pays ; en 1897, un canadien-français conduit victorieusement le Canada à la conquête de la liberté commerciale : nous n'avons pas dégénéré sous les soixante ans de règne de Sa Majesté Victoria et nous sommes restés les défenseurs de toutes les libertés et les véritables bienfaiteurs de toutes les races qui sont venues, après nous, coloniser et développer notre beau pays.

"Aujourd'hui, nous sommes tout à la joie du triomphe, à la célébration de la conquête de notre liberté commerciale. Plus tard, nous étudierons les conséquences économiques de cette liberté et les résultats probables que donnera la clause préférentielle. Ce ne presse plus maintenant, nous avons le temps ; il ne s'agit plus que d'une question d'ordre intérieur ; nous sommes maîtres de notre tarif, de nos destinées commerciales ; nous sommes enfin complètement chez nous."

Voici ce que disait *La Presse*, le 4 août 1897 :

"Nous pourrions donc désormais aménager nos relations commerciales SUIVANT NOS PROPRES INTERETS, avec, bien entendu, le concours des agents diplomatiques de l'Angleterre, dont le Souverain signera pour nous aux traités. Ce n'est pas tout à fait l'indépendance, c'est une autonomie commerciale qui va à peu près aussi loin que notre autonomie politique ; et si nous devons à Sir George Cartier l'autonomie politique, C'EST A SIR WILFRID LAURIER QUE REVIENT LA GLOIRE DE LA CONQUÊTE DE CETTE AUTONOMIE COMMERCIALE.

"Le côté pratique actuel de la dénonciation des traités, c'est que la clause préférentielle ou de réciprocité du tarif va rester dans les statuts."

La conquête de notre indépendance commerciale, le droit pour le Canada de faire lui-même ses traités de commerce, " la dernière de nos grandes libertés politiques ", comme l'a si bien dit Sir Adolphe Chapleau, est-ce que ce n'est pas une ample compensation, le retour au centuple du mesquin avantage accordé à l'Angleterre ?

AVANTAGES PÉCUNIAIRES DIRECTS

Mais en retour de la préférence du tarif, Sir Wilfrid a obtenu d'autres avantages, des avantages pécuniaires, directs, qui représentent des millions pour le Canada.

DIMINUTION DU TAUX DE L'INTERET

Jusqu'à l'avènement du gouvernement Laurier, jamais le Canada n'avait pu emprunter en Angleterre à moins de 3 pour 100, taux des deux derniers emprunts de 1892 et 1894 (*Statistical Year-Book*, 1898, p. 443). Dès que Sir Wilfrid Laurier eût annoncé la préférence de tarif accordée aux marchandises anglaises, l'opinion en Angleterre devint si favorable au Canada que l'hon. M. Fielding pût de suite négocier à Londres un emprunt de £2,000,000 ou \$9,733,333 à 2½ pour 100, ou ½ pour 100 moins que les conservateurs n'avaient jamais pu obtenir.

Cette réduction de ½ pour 100 sur \$9,733,333 représente pour le pays une économie de \$45,666 par année et plus de deux millions et demi pour toute la durée de l'emprunt.

Est-ce que c'est rien, comme dit la brochure des conservateurs ?

Pourtant, cela n'est que le commencement des résultats de l'habile politique de Sir Wilfrid Laurier.

Le taux d'intérêt obtenu en 1897 s'appliquera à l'avenir à tous les emprunts que nous ferons en Angleterre. D'ici à 1905 (voir pp. 32 et 33), nous avons à racheter ou renouveler \$35,566,665 de notre vieille dette, soit de \$2,423,333 de 5% et \$33,133,332 de 4%. Aux taux actuels, l'intérêt sur ces emprunts s'élève à \$1,398,998 par année. A 2½ pour 100, taux obtenu et établi par le gouvernement Laurier, l'intérêt ne sera que de \$889,166, ou \$509,832 de moins par année.

Est-ce que cela ne compense pas un peu la préférence de tarif accordée à l'Angleterre ?

INSCRIPTION DE NOS OBLIGATIONS SUR LA LISTE OFFICIELLE

reconnue par la loi, des valeurs qui peuvent être acceptées comme placements sûrs. Le fait d'être inscrit à cette liste augmente de 2 à 3 pour 100 la valeur négociable d'un titre d'emprunt. C'est un privilège considérable, recherché par tous les gouvernements qui ont des emprunts à faire en Angleterre. Les conservateurs, notamment Sir Charles Tupper, ont fait pendant quinze ans des efforts pour obtenir ce privilège et n'ont pu y réussir. Or, ce que le gouvernement impérial avait refusé à Sir John MacDonald, à Sir Charles Tupper et à tous les gouvernements conservateurs, il l'a accordé à Sir Wilfrid Laurier comme marque d'appréciation de sa politi-

que et de reconnaissance pour la préférence accordée aux marchandises anglaises. En vertu d'une loi passée à la dernière session du parlement impérial, les titres de notre dette sont admis à la liste officielle, comme ceux du gouvernement impérial lui-même. Le Canada est la seule colonie qui jouisse de ce privilège.

A part l'honneur, qui est grand, cela procure au Canada un considérable avantage pécuniaire. Sur les trente ou trente-cinq millions de titres que nous aurons à émettre d'ici à cinq ans pour renouveler les vieux emprunts arrivant à échéance, nous gagnerons de ce chef plus d'un million.

C'est encore une compensation qui vaut quelque chose.

Le fait d'être inscrits à la liste officielle aura aussi pour résultat de procurer à nos emprunts un taux d'intérêt plus favorable, peut-être dans le 2 pour 100.

En parlant de la préférence accordée à l'Angleterre par Sir Wilfrid Laurier, et de la reconnaissance de la métropole à ce sujet, le *Financial News*, de Londres, disait : "Le privilège obtenu par le Canada de voir les titres de sa dette admis sur la liste des placements officiels est un privilège que les colonies australiennes désirent beaucoup ; elles peuvent voir maintenant ce qu'il faut faire pour l'obtenir."

PREFERENCE OBTENUE EN REALITE

En se montrant généreux envers la Grande Bretagne, Sir Wilfrid Laurier a pris les Anglais par le sentiment et a créé dans leur cœur une préférence qui vaut mieux que si elle était consignée dans les lois. "Le résultat de cette détermination spontanée, disait le *Bullionist*, a été exposé en termes heureux par M. Fielding, quand il a dit que si la préférence en faveur du Canada n'est pas inscrite dans les lois de l'Angleterre, elle existe dans le cœur des Anglais, ainsi que le démontre l'augmentation du commerce entre les deux pays."

En recommandant aux autres colonies de suivre l'exemple du Canada, l'*Independent* disait :

"Ces colonies peuvent être assurées que si elles suivent la ligne de conduite qui leur est tracée par le Canada, elles n'auront pas à y perdre, car il se développe rapidement dans ce pays une phase d'impérialisme à laquelle personne ne saurait objecter, une disposition à accepter les marchandises de nos frères de l'autre côté de l'océan de préférence à celles des nations étrangères."

Voici une preuve encore plus tangible du "sentiment de préférence" créé en Angleterre en faveur du Canada par la politique de Sir Wilfrid Laurier.

La "Federated Association of the Boot and Shoe Manufacturers" est une des grandes associations industrielles du Royaume-Uni. A sa réunion à Leeds, le 22 novembre 1868, elle a passé la résolution suivante :

"Que cette assemblée de la "Federated Association of Boot and Shoe Manufacturers" de la Grande Bretagne exprime son approbation du changement de la politique commerciale du gouvernement canadien, lequel a, par l'adoption d'un tarif privilégié pour les produits anglais, grandement augmenté le commerce entre la Grande-Bretagne et le Ca-

nada, et espère que de nouvelles réductions au tarif seront faites. Cette assemblée recommande aux fabricants de chaussures de donner la préférence aux cuirs importés du Canada, d'Australie et d'autres colonies qui reçoivent en franchise les produits anglais ou en vertu d'un tarif privilégié, et elle recommande qu'une copie de cette résolution, avec une liste complète des droits aujourd'hui imposés sur les chaussures par les étrangers, soit imprimée et envoyée aux membres des associations confédérées."

Ce sentiment est constaté aussi par nos hommes d'affaires. Un M. Innes, qui est engagé dans le commerce des conserves d'aliments, a fait les déclarations suivantes à un représentant du *Herald*, en avril 1898 :

"Les marchandises donnent-elles satisfaction ?

"Oui", dit M. Innes, "elles donnent pleine satisfaction, et l'acheteur anglais est des mieux disposés en notre faveur. Il donne la préférence aux marchandises canadiennes et il apprend à se fier à nous pour la qualité."

"Croyez-vous, M. Innes, que le fort sentiment impérial développé par le gouvernement actuel a eu pour effet d'encourager vos ventes en Angleterre ?"

"Assurément, et je dois dire que nous avons vendu pour des milliers de piastres de pommes en conserves grâce à l'heureuse idée d'imprimer nos étiquettes en conformité de ce sentiment."

AUGMENTATION DU COMMERCE AVEC L'ANGLETERRE

Cette préférence développée en faveur des produits du Canada par la politique de Sir Wilfrid Laurier est d'ailleurs amplement prouvée, par l'augmentation de notre commerce avec la métropole.

En 1896, la valeur des produits indigènes du Canada exportés en Angleterre a été de \$62,718,941 et de \$85,114,555 en 1899, ce qui fait en trois ans une augmentation de \$22,395,614. Durant l'année 1900, dont nous n'avons pas encore les rapports complets, l'augmentation a été beaucoup plus considérable.

En dix-huit ans du régime conservateur, l'augmentation n'a été que de \$26,857,831, soit de \$35,861,110 en 1878 à \$62,718,941 en 1896, ou au taux d'environ un million et demi par année, au lieu de sept millions par année sous le régime libéral.

L'exportation des produits des manufactures canadiennes a monté de \$3,799,266 en 1896, à \$5,534,198 en 1900, ou de \$1,734,932.

N'y a-t-il pas là la preuve que la politique de préférence de Sir Wilfrid Laurier a stimulé la demande et la vente des produits canadiens en Angleterre ?

De \$43,148,413 en 1893, la valeur des marchandises anglaises importées au Canada pour la consommation est tombée à \$32,979,742 en 1896, ou de \$10,168,671 en quatre ans. Sous le régime libéral et le tarif de préférence, elle a monté de \$32,979,742 en 1896, à \$44,644,764 en 1900, ou de \$11,665,022 durant une égale période de quatre ans.

Ces faits en disent plus que n'importe quoi.

REDUCTION DES TAXES

Mais le résultat le plus sensible de la politique de préférence de Sir Wilfrid Laurier a été la réduction des taxes de douane sur les marchandises importées pour la consommation. Le tableau suivant donne une idée de ces réductions :

Articles	1896 070	1901 %	Diminution
Cotonnades.....	28.20	21.03	7.17
Lainages.....	32.01	23.03	8.98
Soieries.....	30.33	21.27	9.06
Articles de fantaisie.....	29.57	21.88	7.69
Toiles, chanvre, etc.....	22.19	17.92	4.26
Chapeaux, bonnets, etc.....	30.00	20.00	10.00
Gants et mitaines.....	35.00	23.33	11.67
Fourrures.....	15.95	12.29	3.66
Ferronneries, acier, etc.....	21.02	11.21	9.81
Drogues, préparations chimiques	22.57	15.41	7.16
Poterie, faïence.....	30.00	20.04	9.96
Livres et imprimés.....	23.65	9.57	13.98
Verre et verreries.....	23.35	17.20	6.15
Cuir et articles en cuir.....	19.30	12.25	7.05

Le pourcentage pour 1896 est basé sur le chiffre même des importations et celui des droits payés. Celui pour 1901 est basé sur les chiffres analogues pour 1899, avec réduction de moitié, pour celui des droits de douane, pour l'amener à 33½ pour 100, taux en vigueur depuis le 1er juillet.

Les importations de ces marchandises ont augmenté d'au moins 20% depuis 1899 ; mais en supposant les mêmes totaux pour 1901, voici ce que représente la diminution de taxes opérée sur ces marchandises, pour les importations de l'année courante :

Cotonnades.....	\$5,077,116	7.7	\$ 427,125
Lainages.....	9,803,197	8.98	880,333
Soieries.....	3,777,146	9.06	341,609
Articles de fantaisie.....	1,829,882	7.69	130,517
Toiles, chanvres, etc.....	1,754,564	4.26	74,744
Chapeaux, bonnets.....	1,514,409	10.00	151,440
Gants et mitaines.....	342,320	11.67	39,949
Fourrures.....	685,771	3.66	31,099
Ferronneries, acier, etc... 15,621,346	9.81	1,532,454	
Drogues, etc.....	1,749,987	7.16	125,925
Poterie, faïence.....	916,727	9.96	95,706
Livres.....	1,143,920	13.98	159,920
Verres et verreries.....	1,343,058	6.15	82,598
Cuir.....	1,695,111	7.05	119,505
			\$ 4,193,924

Voilà, au bas chiffre, ce que fait gagner aux consommateurs du Canada, durant la présente année, la réduction de taxes opérée par le tarif de préférence de Sir Wilfrid Laurier sur les marchandises anglaises.

OBJECTIONS DES CONSERVATEURS

Mais, disent les conservateurs, " qu'est-ce que l'Angleterre a donné en échange d'un pareil avantage ?—Rien, absolument rien." (Brochure 3, p. 6).

Pardon ! l'Angleterre, au contraire, nous a donné beaucoup. A part l'indépendance commerciale, confirmée par la révocation de ses traités de commerce avec l'Allemagne et la Belgique, elle nous a donné en valeur pécuniaire, une réduction de $\frac{1}{2}$ pour 100 dans le taux de l'intérêt sur l'argent que nous lui empruntons, et par l'inscription de nos emprunts à la liste des valeurs officielles, une augmentation de 2 à 3 pour 100 dans la valeur de nos obligations.

C'est déjà beaucoup ; mais l'Angle-erre nous donne d'autres avantages, notamment le bénéfice de la concurrence que ses produits manufacturiers font sur nos marchés à ceux des Etats-Unis. Nous importons de l'un et l'autre pays de grandes quantités de marchandises similaires et que, jusqu'à présent, nous n'avons pu fabriquer avantageusement dans le pays. Comme nous ne pouvons faire nous-mêmes la concurrence aux manufacturiers américains, ceux-ci nous vendraient ces marchandises au poids de l'or, si nous n'avions pas la concurrence des manufacturiers anglais pour les tenir en respect.

Cette concurrence nous vaut des millions chaque année, et comme le tarif de préférence a eu pour résultat de l'augmenter sensiblement, il faut bien admettre que l'Angleterre nous donne au moins l'équivalent de ce que nous lui avons accordé.

Les conservateurs le savent bien ; mais il leur faut quelque chose pour cacher leur déconvenue, leur honte de n'avoir pas fait ce que Sir Wilfrid Laurier a si prestement accompli, et faute de mieux, ils se rabattent sur la réciprocité.

" Sir Wilfrid Laurier, dit la brochure , p. 11, " n'a rien voulu demander pour nos agriculteurs et nos éleveurs, nos producteurs et nos artisans."

Mais qu'aurait-il pu demander à l'Angleterre, qui admet déjà tous nos produits en franchise, n'impose pas un sou de droit sur les produits de nos manufactures, sauf les liqueurs et le tabac ? Si l'Angleterre imposait des droits de douane sur nos produits, nous admettons qu'il eut été du devoir de Sir Wilfrid Laurier d'en exiger l'abaissement, au moins dans la proportion que nous avons abaissé les nôtres sur les produits anglais : mais elle n'en impose pas. Comment demander l'abaissement de droits, quand il n'y en a pas ?

" Les électeurs, surtout les agriculteurs canadiens, qui demandent un marché pour les produits de la terre, vont-ils approuver cet abandon de nos droits ? " (Brochure 4, p. 13).

Si cela veut dire quelque chose, c'est qu'il n'y a pas de place sur les marchés anglais pour l'écoulement de tous nos produits et que Sir Wilfrid Laurier aurait dû demander à l'Angleterre de taxer les produits des

rence de Sir
les marchan-
me une idée

minution

- 7.17
- 8.98
- 3.66
- 9.06
- 7.69
- 4.26
- 10.00
- 1.67
- 3.66
- 9.81
- 7.16
- 6.96
- 3.98
- 6.15
- 7.95

es importa-
les chiffres
es droits de
puis le 1er

moins 20%
01, voici ce
ndises, pour

- 123
- 333
- 609
- 517
- 744
- 440
- 949
- 099
- 454
- 925
- 706
- 920
- 598
- 505
- 924

pays étrangers, pour les éloigner de ses marchés, et y introduire les nôtres en plus grande quantité.

Comme l'a si bien dit le *Graphic*, une telle prétention ne peut être que le fruit de l'ignorance ou de l'intrigue politique.

Laissons les faits répondre à cette sottise.

En 1898, (*Statistical Year-Book*, 1898, pp. 100-1, la Grande Bretagne a importé pour \$949,741,322 de produits de ferme, c'est-à-dire de grains et de farine, d'animaux vivants, de viandes et de produits des animaux. De ce montant, combien le Canada a-t-il fourni ? \$66,988,242, ou SEPT POUR 100 ! Nous pourrions tripler nos exportations de produits de ferme, les rendre dans les deux cent millions et nous ne fournirions pas encore le quart de ce qu'absorbent annuellement les marchés de la Grande Bretagne.

Comme on le voit, le marché anglais est pratiquement illimité : il n'y a qu'une limite à nos exportations de produits de ferme en Angleterre et cette limite dépend entièrement de nous—c'est notre capacité de produire. Développons nos moyens de production et de transport, améliorons la qualité de nos produits et l'Angleterre en prendra toujours plus que nous ne pourrions lui en fournir, sans taxer ceux des pays étrangers pour faire place aux nôtres.

SOUFFRONS-NOUS DE L'ENCOMBREMENT

L'objection des conservateurs vaudrait quelque chose si nous souffrions de l'encombrement des marchés anglais pour y écouler nos produits.

Mais souffrons-nous de cet encombrement ?

Ici encore, laissons répondre les faits.

En 1896, nous avons exporté en Angleterre pour \$42,074,387 valant de produits de ferme et pour \$60,052,542 en 1899, ce qui fait une augmentation de \$17,978,155, ou plus de 42 pour 100.

Le marché anglais ne s'est pas même ressenti de cette augmentation, qui s'est continuée en 1900. S'il y avait eu encombrement, les prix auraient baissé ; or, au lieu d'une baisse, ils accusent une hausse sur presque toute la ligne. Prenons le beurre, par exemple. La quantité exportée a monté de 5,889,241 livres en 1896 à 25,259,737 livres en 1900, et le prix a monté en même temps de 17.8 la livre à 20.3 centins, ou de 2½ centins.

Est-ce là une preuve d'encombrement ?

Quel besoin avons-nous de demander à l'Angleterre de taxer les produits des pays étrangers pour faire place aux nôtres ?

Mais il y a plus encore.

À part les quantités plus haut mentionnées de produits de ferme, canadiens, nous en avons exporté beaucoup venant de l'étranger—\$15,730,683 en 1899 et plus en 1900. Pourquoi exporterions-nous ces produits étrangers, si les nôtres pouvaient suffire à la demande que nous avons. Avant de demander à l'Angleterre de se taxer pour faire place à nos produits, commençons donc par nous mettre en état de produire assez pour fournir ce qu'elle nous demande.

T
Les
ceux de
pour 10
gers.
Que
les mati
En
étranger
tant, la
\$55,274,2
Com
Pour \$3
Rédu
consiste
de taxes
de marel
C'est
Le C
tupperesq
' Pa
font cett
Venant d
lonies est
rance, soi
Laiso
Heur
sans s'en
électorale.
" Rem
fiants, à p
quelle pro
mes imposi
En second
DU BEU
TRAIT PA
que prendr
S'il es
quelle pro
pays étran
ourd'hui,
demer ?
A moi
mettre que

TAXATION PROPOSEE PAR LES CONSERVATEURS

Les conservateurs (Brochure 4, p. 15) prétendent que pour favoriser ceux de ses colonies, la Grande Bretagne devrait imposer une taxe de 3 pour 100 *ad valorem* sur tous les produits qu'elle importe des pays étrangers.

Que représenterait cette taxe sur la nourriture de ses ouvriers et les matières premières de ses manufactures ?

En 1899, les importations du Royaume-Uni en produits des pays étrangers, se sont élevées à £379,113,000 ou \$1,842,479,130. Sur ce montant, la taxe de 3 pour 100, proposée par les conservateurs, s'éleverait à \$55,274,345 par année.

Combien l'Angleterre nous a-t-elle vendu de marchandises en 1899 ? Pour \$36,931,323 (*Rapport du Ministère du Commerce*, 1899, p. 16).

Réduit à sa plus simple expression, le programme des conservateurs consiste à demander à l'Angleterre de s'imposer cirquante-cinq millions de taxes pour avoir le privilège de nous vendre pour trente-six millions de marchandises.

C'est pratique, sensé, n'est-ce pas ?

Le *Graphic* a bien eu raison de dire en parlant de ce programme *tupperesque* :

‘ Par manière de charité, il faut rapporter que les canadiens qui font cette demande n'ont pas même l'idée de ce qu'ils demandent... Venant du Canada, la demande de modifier notre tarif en faveur des colonies est si ostensiblement injuste, qu'il faut l'attribuer soit à l'ignorance, soit à l'intrigue politique.’

Laissons au vieux Tupper tout le bénéfice du compliment.

UN REMEDE QUI NE GUERIT PAS

Heureusement que ces braves conservateurs admettent eux-mêmes, sans s'en apercevoir, que ce prétendu programme n'est qu'une blague électorale. Voici ce que dit leur brochure 4, à la page 15 :

“ Remarquons bien deux choses : d'abord ces droits presque insignifiants, à peu près 3 p. c. *ad valorem*, produiraient un revenu considérable quelle protection donnerait-elle à nos produits ? Si, avec cette taxe, les autres impositions, comme LES DROITS SUR LE THE ET LE CAFE. En second lieu, on assure que LE PRIX DE LA VIANDE, DU PAIN, DU BEURRE ET DU FROMAGE EN ANGLETERRE N'EN SERAIT PAS AFFECTE, vu la compétition et l'extension prodigieuse que prendrait le commerce de ces articles.”

S'il est sûr que cette taxe n'affecterait pas les prix en Angleterre, quelle protection donnerait-elle à nos produits ? Si, avec cette taxe, les pays étrangers peuvent continuer à nous faire compétition comme aujourd'hui, quel avantage, quelle chance additionnelle cela peut-il nous donner ?

A moins d'être en rupture de ban avec la logique, il faut bien admettre que la panacée des bleus est un remède qui ne guérit pas.

OU CES MESSIEURS S'EMPETRENT.

Pour atténuer la taxe sur les autres choses, les conservateurs proposent à l'Angleterre de diminuer la taxe sur le thé et le café.

Mais, alors, que diraient les Indes et Ceylon, qui exportent leur thé, la Guyane et les Antilles, qui exportent leur café en Angleterre ? Pour avantager le Canada, la métropole désavantagerait ces colonies, c'est-à-dire ce qu'il a concédé. Après tout, à quoi se réduit cette préférence ? dire que pour habiller Jean, elle dépouillerait Pierre.

Est-ce pratique ? est-ce sensé ?

Evidemment, ces pauvres conservateurs s'empêtrent, perdent la carte, comme leur vieux chef.

NOUS AVONS EU COMPENSATION

Ce que nous avons exposé démontre que Sir Wilfrid Laurier a servi fidèlement les intérêts du pays en accordant une préférence de tarif à l'Angleterre et qu'il en a obtenu des avantages qui compensent amplement une diminution de taxes de douanes en faveur des consommateurs canadiens. Que cet abaissement du tarif facilite aux manufacturiers anglais l'introduction de leurs marchandises au Canada, c'est possible ; mais cela ne nous ôte rien, si ce n'est le fardeau de trois ou quatre millions de taxes par année. Si c'est un mal de diminuer les taxes, Sir Wilfrid Laurier est blâmable d'avoir accordé cette préférence à l'Angleterre ; si c'est un bien le pays lui en droit de la reconnaissance et ne manquera pas de le lui témoigner le 7 novembre.



PR

Nous
pour faire
Il y
gais, pour
Qu'il
comprend
titue une
anglaise s
parce qu'
brochure
qu'il a en
Nous
l'un p. ar
vince de C
mettent le
cants :

servateurs pro-
café.
tent leur thé,
terre ? Pour
onies, c'est-à-
préférence ?

perdent la

urier a servi
ce de tarif à
nsent ample-
mmateurs ca-
facturiers an-
est possible ;
u quatre mil-
ixes. Sir Wil-
l'Angleterre ;
ne manquera

PROGRAMME HYPOCRITE

DES BLEUS

— POUR LES —

PROCHAINES ELECTIONS

Nous avons mis la main sur les brochures que l'opposition répand pour faire la campagne électorale.

Il y en a en anglais, pour les anglais protestants, et d'autres en français, pour les canadiens-français et les catholiques.

Qu'il y ait de ces brochures électorales dans les deux langues, cela se comprend facilement ; mais ce qui se comprend moins facilement et constitue une canaillerie criminelle, c'est que le fond diffère : la brochure anglaise signale Sir Wilfrid Laurier à la vindicte des protestants anglais, parce qu'il n'a pas fait de zèle pour envoyer nos soldats en Afrique ; la brochure française le signale à la vindicte des canadiens-français, parce qu'il a envoyé nos soldats en Afrique de gaieté de cœur.

Nous avons déjà dit que les conservateurs ont deux programmes : l'un pour l'Ontario et les autres provinces anglaises, l'autre pour la province de Québec. Les brochures électorales que nous avons sous les yeux mettent la chose à l'évidence ainsi que le constatent les extraits suivants :

BROCHURE ANGLAISE

“ Peu de temps auparavant, le colonel Hughes, député tory, avait insisté pour que le Canada offrît des troupes. Sir Wilfrid n'y consentit pas et exprima l'espoir qu'il n'y aurait pas de guerre. Sir Charles Tupper exprima le même espoir, mais soutint qu'une offre de troupes de la part des colonies aurait l'effet de donner plus de force à la position de la Grande-Bretagne et de lui exempter la guerre. Le gouvernement ne fit aucune offre de troupes... Durant ce temps, le parlement du Canada était en session et prêt à appuyer toute offre de troupes qui serait faite par le gouvernement, mais le premier ministre n'en offrit point...

Ceci nous amène au 13 octobre, date à laquelle seul, le Dominion, parmi toutes les colonies importantes, n'avait pas exprimé son sentiment par l'entremise de son gouvernement. Deux ans auparavant, le premier ministre du Canada, lors du jubilé, figurait à la tête de la procession coloniale. En cette circonstance, il parla de la loyauté du Canada et de sa volonté de venir au secours de l'Empire au cas de besoin. Mais quand le besoin se fit sentir, quand les colonies de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, même les petites colonies de la côte d'Asie, par l'entremise de leurs gouvernements, faisaient des offres de troupes, le gouvernement du Canada restait muet...

“ Nous arrivons maintenant à une date importante. Le 3 octobre, M. Chamberlain envoyait au Canada, en même temps qu'aux colonies d'Australie qui avaient offert des troupes, une dépêche donnant les renseignements pour aider à l'organisation d'un corps de troupes pour le Sud-Afrique et exposant les con-

BROCHURE FRANÇAISE

“ Les premiers jalons de l'impérialisme furent posés à Londres par Sir Wilfrid Laurier.

“ C'est là que fut scellé LE PACTE AUJOURD'HUI ROUGI DU SANG CANADIEN VERSE A PAARDEBERG, Belmont, Mafeking, Faber Hart et dans tant d'autres tristes rencontres.

“ Le 18 juin 1897, dans un grand banquet tenu à l'Imperial Institute, après une revue des troupes canadiennes passée en présence de lord Lansdowne, ministre de la guerre, Sir Wilfrid Laurier, dans un moment d'enthousiasme, mit les troupes canadiennes à la disposition de l'Empire.

“ En digne descendant de Français, il choisit la date anniversaire de Waterloo pour faire cette offre.

“ Voici ses paroles, d'après un câble du “Globe”, daté de Londres, 18 juin 1897 : Sir Wilfrid Laurier parlant après que lord Lansdowne, ministre de la guerre, eut demandé si les colonies ne seraient pas prêtes à aider la mère-patrie dans ses justes conflits, Sir W. Laurier prononça ces PAROLES FATALES :

“ Lord Lansdowne a parlé du jour où l'Empire pourrait être en danger. Ce jour, anniversaire de Waterloo, nous rappelle que de tous temps l'Angleterre a donné la preuve qu'elle peut combattre ses propres combats ; mais, si, un jour, il faut qu'elle soit en danger, que le clairon sonne, que les signaux s'allument sur toutes les collines et dans toutes les colonies, nous ne pouvons peut-être pas beaucoup, mais nous donnerons toute l'aide que nous pourrons.”

“ L'engagement était solennel.

“ Et il fut tenu.

“ Quelques jours après, Sir Louis

dition
impér
M. C
cepter
du Ca
que e
fait é
“ A
faveu
ment,
plètem
nada,

“ LE

“ Le
ronto,
tawa,
premiè
cet em
feudre
de se
Chamb

“ Pa
Tarte
uimaie
“ Quan
“ venar
“ taire
“ sé m
“ invit
“ dans
“ rai fi
“ tis p
“ me r
“ Ce

timents
ministre
mi a
Mais le
nistro
ment le
en tou
Le jour
de,
Pre vi
ner lui
Varmou

jalons de l'impé-
rés. Les adres par
fut scellé LE
MONT ROUGI
MONT VERSE
Belmont, Ma-
dans tant
contres.

7, dans un grand
perial Institute,
es troupes cana-
présence de lord
de la guerre,
r, dans un mo-
e, mit les trou-
à disposition de

endant de Fran-
ate anniversaire
ire cette offre.
bles, d'après un
até de Londres,
Wilfrid Laurier
ord Lansdowne,
ce, eut demandé
aient pas prêtes
ie dans ses jus-
Laurier pronon-
FATALES :

a parlé du jour
ait être en dan-
versaire de Wa-
lle que de tous
e a donné la
t combattre ses
; mais, si, un
le soit en dan-
sonne, que les
sur toutes les
outes les colo-
avons peut-être
is nous donne-
que nous pour-
ait solennel.

près, Sir Louis

ditions auxquelles le gouvernement impérial accepterait des offres... M. Chamberlain ne pouvait pas accepter une offre du gouvernement du Canada, pour la bonne raison que ce gouvernement n'avait pas fait d'offres de troupes.

" A cette date, le sentiment en faveur d'une offre par le gouvernement, d'envoyer un contingent complètement équipé et payé par le Canada, s'était fortement manifesté.

" LE PREMIER MINISTRE AN- NONCE SON REFUS

" Le 4 octobre, le "Globe", de Toronto, dans sa correspondance d'Ottawa, publia une déclaration du premier ministre, destinée à arrêter cet enthousiasme, à expliquer et défendre le refus de son gouvernement de se rendre à la demande de M. Chamberlain...

" Parlant trois mois après, M. Tarte exprima les sentiments qui l'animaient à cette époque. Il dit :
" Quand je lus dans les dépêches venant d'Angleterre que le secrétaire pour les colonies avait adressé une circulaire aux colonies, les invitant à envoyer des troupes dans l'Afrique-Sud, je vous avoue, j'ai franchement que je ne me sentis pas une forte inclination de me rendre à ses désirs."

" Ces paroles expriment les sentiments, les intentions du premier ministre et de celui de ses collègues qui a le plus d'influence sur lui. Mais la tentative du Premier Ministre pour supprimer le mouvement loyaliste qui devenait de jour en jour plus fort, n'eut à rien. Le lendemain de la publication du "Globe" de la déclaration du Premier Ministre, Sir Charles Tupper lui envoya un télégramme de Newmouth et en même temps expli-

Davies renchérisait sur son chef et, montrant les troupes canadiennes, disait en présence des autres ministres coloniaux : " S'il faut à l'Angleterre dix mille hommes comme ceux-là, le Canada les donnera."

" Sir W. Laurier dit que c'est de sa propre volonté qu'il a envoyé les Canadiens au Transvaal. Il dit que dans d'autres occasions, si on le demande, il enverra encore des troupes.

" Tous ces députés-là (Brodeur, Bruneau, Legris) ont voté contre la motion Bourassa, approuvé la guerre et voté deux millions pour en payer les frais."

qua dans une assemblée publique l'attitude qu'il prenait sur cette question. Voici le télégramme :

“ Yarmouth, 5 octobre.

“ Sir Wilfrid Laurier,

Ottawa.

“ J'espère que vous enverrez un
“ contingent de volontaires cana-
“ diens pour aider l'Angleterre au
“ Transvaal. Je sais que cela sera
“ accepté avec reconnaissance par le
“ gouvernement impérial, sera d'un
“ grand service pour le Canada, et
“ contribuera à l'unité de l'Empi-
“ re...

“ CHARLES TUPPER”.

“ A peu près dans le même temps, dans un banquet qui lui était donné à St-Jean, M. Foster prédisait, au milieu d'applaudissements enthousiastes, que le gouvernement serait obligé d'abandonner la position prise par le Premier Ministre. D'autres chefs conservateurs parlaient dans le même sens dans d'autres parties du Canada...

“ M. TARTE OUVRE LE FEU
SUR LES LOYALISTES

“ Durant tout ce temps-là, M. Tarte faisait dans son journal une campagne furieuse contre le mouvement loyaliste. Le 10 octobre “La Patrie” attaquait violemment le parti conservateur parce qu'il encourageait l'agitation en faveur d'un envoi de troupes en Afrique...

“ Durant tout cela les ministres essayaient en vain d'enrayer le mouvement patriotique et les autres colonies agissaient avec une grande énergie...

“ Tout cela se passait pendant que les ministres étaient à considérer la question et pendant que M. Tarte faisait la campagne à l'appui

du refus du Premier Ministre d'envoyer des troupes et dénonçait les conservateurs parce qu'ils entraînaient le Canada dans les guerres de l'Angleterre...

" Il est impossible d'oublier ou de pardonner au Premier Ministre et à quelques-uns de ses collègues leur opposition, leur résistance et leurs délais".

O'est bien clair, n'est-ce pas ?

Dans la brochure anglaise, destinée à soulever le fanatisme des anglais protestants contre Sir Wilfrid Laurier, parce qu'il est canadien-français catholique, on l'accuse de ne pas avoir fait ce qu'il aurait dû faire au sujet de l'aide donnée à l'Angleterre pour la guerre avec le Transvaal et l'envoi des troupes dans l'Afrique du Sud.

Dans la brochure française, destinée à soulever la haine des Canadiens-français contre Sir Wilfrid Laurier, en le représentant comme vendu aux Anglais et trahissant ses compatriotes au profit de l'Angleterre, on l'accuse d'avoir scellé ce pacte avec l'Angleterre du sang canadien versé à Paardeberg, Belmont, Mafeking, Faber Farm et ailleurs.

En présence de ces faits, de ces deux brochures électorales des conservateurs, est-il un honnête homme qui puisse refuser d'admettre que réduits aux abois, incapable de rien trouver de sérieux à reprocher à l'administration de M. Laurier, les torys se rabattent sur l'exploitation du fanatisme, des préjugés de race et de religion ?

C'est canaille, c'est même criminel, puisque dans un pays de races et de croyances mixtes comme le nôtre, tout bon citoyen doit s'efforcer de calmer, d'apaiser le fanatisme et les préjugés au lieu de les soulever. Mais ces considérations sont au-dessus des chefs conservateurs, qui ne voient dans les élections qu'un moyen de griffer des portefeuilles de ministres, pour rétablir le néfaste régime auquel le peuple a donné le coup de grâce en 1896.

Les préjugés de races et de religion, voilà le grand cheval de bataille des bleus : les deux brochures électorales des conservateurs, brochures qui sont leur programme, puisque c'est avec cela qu'ils font la campagne, sont là pour le prouver.

Electeurs du Canada, en êtes-vous de ce jeu dangereux et criminel ?

Sir Wilfrid Laurier a réussi à faire disparaître le malaise causé de ce chef par la politique tortueuse et malhonnête des conservateurs ; il a réussi, par sa politique d'apaisement et de pacification, à substituer à l'antipathie et à la défiance entre races et religions, la sympathie et la confiance réciproques ; il a réussi à nous faire mieux apprécier par nos compatriotes anglais et protestants du Canada, à créer en Angleterre, au sujet des Canadiens-français, l'impression la plus favorable, à nous mettre plus haut que nous ne l'avions jamais été dans l'opinion des anglais de la métropole : serait-il sage, serait-il raisonnable, de renoncer à tous ces avantages, de nous plonger encore dans les guerres de races et de religions qui ont caractérisé le régime tory, pour le seul plaisir de procurer des portefeuilles aux Tupper, aux Clarke Wallace, aux Bergeron, aux Thom Chase Casgrain et à leur séquelle ?

Qu'aurions-nous à gagner à ce jeu de dupes ?

Rien et tout à perdre.

Nous retournerions à l'ère des antipathies de race et de religion, dans l'ordre moral, des déficits, des brigandages à la Langevin, dans l'ordre administratif.

Si c'est cela que vous désirez, électeurs du Canada, donnez votre concours aux candidats des Tupper, des Clarke Wallace, des Bergeron, des Casgrain, et vous serez servis à souhait.

Si, au contraire, vous désirez la paix et l'harmonie entre les différentes races et les différentes croyances, la continuation de la prospérité, des surplus que nous avons depuis que les libéraux sont au pouvoir, donnez votre concours aux candidats de Sir W. Laurier et durant cinq ans encore, vous jouirez des avantages que l'administration l'Écrite vous a procurés durant les cinq dernières années.

Nous vivons depuis cinq ans en paix, nous ne sommes plus ennuyés par les chicanes de races ou de religion : nous travaillons paisiblement à l'avancement des affaires et de la prospérité du pays ; toutes les industries—manufacturières et agricoles—progressent à merveille : la richesse s'accumule dans toutes les classes d'une façon étonnante, enfin nous jouissons d'une prospérité sans précédent dans l'histoire du pays : de quelle grâce et pourquoi voudrait-on mettre de côté les hommes dont l'administration nous a donné tout cela ?

Le peuple a trop de bon sens pour commettre une pareille faute, et d'après les renseignements qui viennent de partout, le balayage de juin 1896 n'est rien, comparativement à celui que les bleus vont subir aux prochaines élections.

Les chefs bleus le savent bien et c'est pour cela qu'ils recourent à l'exploitation des préjugés pour se donner un peu de contenance et s'empêcher d'être balayés à net.

Nous avons vu que les bleus ont deux brochures différentes pour faire la campagne électorale : l'une pour les provinces anglaises et protestantes, l'autre pour la province canadienne-française et catholique.

Dans la brochure anglaise intitulée : "RECORD OF FOUR YEARS—SOME CHAPTERS FROM THE HISTORY OF THE LAURIER GOVERNMENT", il n'est pas dit un seul mot de la question des écoles du Manitoba. Il y a pourtant de l'espace, puisque cette brochure a 74 pages in 8vo.

Dans la brochure française, portant le numéro 6 et ayant en titre, entre autres choses—"La question des écoles du Manitoba" il y a douze colonnes consacrées à cette question. La partie de cette brochure traitant de cette affaire est intitulée : "LA QUESTION DES ECOLES—CE QUE LES CONSERVATEURS ONT FAIT POUR REGLER LA QUESTION—OU EN SONT LES CATHOLIQUES DU MANITOBA APRES QUATRE ANNEES DU REGIME LAURIER."

Pourquoi la question des écoles se trouve-t-elle dans la brochure des bleus destinée à la province de Québec, et ne se trouve-t-elle pas dans la brochure des mêmes bleus destinée à la province d'Ontario ainsi qu'aux autres provinces anglaises et protestantes ?

La parole est aux journaux et aux orateurs bleus.

Comment expliquer cette distinction ?

Comment expliquer cette élimination de la question des écoles dans la brochure destinée aux protestants ?

Il y a un certain programme pour une certaine province et un autre programme pour les autres provinces.

Quelles raisons les bleus ont-ils de faire cette distinction et cette élimination ?

Est-il possible de donner une preuve plus tangible de l'hypocrisie de cette triste bande, qui durant plus d'un demi-siècle a battu monnaie avec l'exploitation des préjugés religieux ?

Ce sont les torys qui étaient au pouvoir à Ottawa quand la loi des écoles du Manitoba fut passée en 1890 ; ils pouvaient et devaient la désavouer, s'ils voulaient rendre justice aux catholiques. Ils ont eu six ans pour le faire—de 1890 à 1896—et ils ne l'ont pas fait.

Pourquoi ? pour quelles raisons n'ont-ils pas désavoué cette loi ?

La parole est aux journaux et aux orateurs bleus.

Pourquoi la question des écoles n'est-elle pas traitée dans la brochure anglaise des bleus destinée à la campagne électorale dans les provinces anglaises et protestantes ?

La parole est aux journaux et aux orateurs bleus.

Encore une preuve que les bleus ont deux programmes : un pour la province française et catholique de Québec, l'autre pour les provinces anglaises et protestantes.

Il serait difficile, assurément, de fournir une preuve plus tangible, plus irréfutable, de la duplicité, de l'hypocrisie de ces chefs bleus, dont l'exploitation des préjugés constitue tout le talent, tout le bagage politique.

Le peuple canadien est trop franc, trop loyal, pour jouer à ce jeu double, se donner pour gouvernants les chefs du parti bleu qui se commettent à pareilles fourberies.

On en aura des nouvelles le soir de la prochaine votation.

Arrière les hypocrites et les trafiquants de préjugés !

s écoles dans

et un autre

et cette éli-

ypocrisie de
onnaie avec

d la loi des
aient la dé-
eu six ans

te loi ?

la brochure
s provinces

un pour la
ovinces an-

s tangible.
oleus, dont
age politi-

r à ce jeu
ti se com-



RUDE ECHEC

— A —

SIR CHARLES



Cre

nétr
vert
moir
s'acc

préfé
des e

bleue
tes le
terre
chés,
retou
duits
lonia

C
I
parle,
Figno
Dans
gemen
sortir

RUDE ECHEC A SIR CHARLES

Crevée la vessie de la Réciprocité avec l'Angleterre

Le programme tory à l'eau

Le *Daily Graphic*, de Londres, l'un des plus grands journaux de la métropole, vient d'administrer à Sir Charles Tupper une volée de bois vert qui fermerait la bouche à tout autre homme moins audacieux et moins sans scrupule que le vieux baronnet tory, qui ne sait plus à quoi s'accrocher pour se donner un peu de contenance devant l'électorat.

Il s'agit de la fameuse réciprocité avec l'Angleterre.

Sir Charles reproche à Sir Wilfrid Laurier de ne pas avoir exigé de préférence ou de concession réciproque en compensation de la réduction des droits de douane que nous prélevons sur les marchandises anglaises.

“ Par ces mots—*preference commerciale reciproque*—dit la brochure bleue No 4, le parti conservateur entend une union commerciale de toutes les parties de l'empire Britannique, aux termes de laquelle l'Angleterre accorderait aux produits des colonies une préférence sur ses marchés, à l'encontre des produits étrangers et, de leur côté, les colonies, en retour de cette faveur ou de cette préférence, accorderaient aux produits venant de l'Angleterre des avantages spéciaux dans les marchés coloniaux. ”

C'est là ma politique, clame partout le vieux baronnet.

Le *Graphic* lui répond avec raison qu'il ne connaît pas ce dont il parle, que ce projet est tellement insensé, qu'il ne peut être attribué qu'à l'ignorance, qu'il ne faut le considérer que comme une blague électorale. Dans cette préférence mutuelle, dit-il, il n'y a pas même l'ombre d'un arrangement à faire et la croyance à cette réciprocité est une illusion qui ne sortira jamais du domaine des utopies. En termes polis, le *Graphic* in-

time au chef conservateur qu'il ne sait pas ce qu'il dit et qu'il a perdu la carte. Voici cet article qui érève la vessie de cette réciprocité mutuelle :

“ Dans un précédent article, nous avons démontré que si le tarif Laurier a failli à hausser la proportion des importations anglaises au Canada, il a servi à créer dans cette colonie une agitation en faveur de ce qu'on appelle facétieusement une “ concession réciproque ”. Nous avons fait voir l'injustice de cette demande en signalant le fait que, pendant que tous les produits du Canada, excepté une petite quantité de spiritueux, entrent dans le Royaume-Uni absolument libres de toute taxe, les produits anglais qui entrent au Canada, même sous le tarif de préférence, sont frappés de droits *ad valorem* qui sont en moyenne de 17 pour cent. **DONC S'IL Y A D'AUTRES CONCESSIONS A FAIRE, C'EST A LA GRANDE-BRETAGNE QU'ELLES DEVRAIENT ETRE FAITES ET NON PAS A ELLE QU'ELLES DEVRAIENT ETRE DEMANDEES.** ”

“ A cet argument, les Canadiens répondent qu'ils nous accordent une préférence, comparativement aux étrangers, au lieu que nous les traitons comme nous traitons les étrangers.

“ C'est vrai : mais comment pouvons-nous les traiter mieux ? La seule manière dont nous pourrions accorder une préférence aux produits canadiens, comparativement aux produits étrangers, ce serait d'imposer des droits de douane sur les comestibles et les matières premières venant de l'étranger.

“ **PAR MANIERE DE CHARITE, IL FAUT SUPPOSER QUE LES CANADIENS QUI FONT CETTE DEMANDE N'ONT PAS MEME L'IDEE DE CE QU'ILS DEMANDENT.** Le commerce et les manufactures de la Grande-Bretagne sont les artères vitales du royaume et, sauf tout le respect que nous avons pour les colonies, le Royaume-Uni est encore et le cœur et la tête de l'Empire. Taxer soit la nourriture soit les matières premières, ce serait désavantager nos manufactures dans la concurrence de plus en plus vive qu'elles ont à soutenir contre celles de l'Europe continentale et des Etats-Unis.

“ On dit qu'avant longtemps les colonies pourront nous fournir tous les comestibles, toutes les matières premières dont nous avons besoin.

“ Avant longtemps.

“ Et en attendant, nos manufacturiers devront payer de plus hauts prix pour les matières qu'ils importent, être soumis à tous les dispendieux ennuis de la douane pour grossir les profits des producteurs coloniaux.

“ Si cette proposition venait d'une colonie accordant un traitement équitable aux produits de l'industrie anglaise, elle serait au moins intel-

ligible
ses p

garde
l'expo

“
TARI
MEN
RAN

“
dans l
tout l
“

qu'elle
notre

notre
qu'il e
nent l

aux co
soire.

celles
le tota
possess

échang
Indes,

que ne
entière

très m
gés pò

sont pò
prélevé

colonie
libre d

avec le
vrait é

conséq
commen
Uni un
échange
à la pr
bles an

ligible. Mais le Canada taxe encore lourdement les marchandises anglaises pour protéger les manufacturiers canadiens.

“ Il est peu probable, d'un autre côté, que les fermiers anglais regardent comme équitable l'aide que le gouvernement canadien donne à l'exportation des produits de laiterie du Canada.

“ Venant du Canada, LA DEMANDE DE MODIFIER NOTRE TARIF EN FAVEUR DES COLONIES EST SI OSTENSIBLEMENT INJUSTE, QU'IL FAUT L'ATTRIBUER SOIT A L'IGNORANCE, SOIT A L'INTRIGUE POLITIQUE.

“ Pourtant, il n'est pas hors de propos de considérer ce qui arriverait, dans le cas où les colonies feraient une offre de libre-échange absolu dans tout l'Empire.

“ L'idée est certainement attrayante, mais l'étude des faits démontre qu'elle ne repose sur rien de solide. Superficiellement et en apparence, notre commerce avec les colonies forme environ 33 pour cent de tout notre commerce. Même dans ces conditions, on peut très bien prétendre qu'il est mieux de nous tenir en bons termes avec les étrangers, qui prennent les deux tiers de nos exportations, que d'accorder une préférence aux colonies, qui n'en prennent qu'un tiers. D'ailleurs, ce chiffre est illusoire. Les 33 pour cent ne comprennent pas seulement les exportations à celles de nos colonies qui jouissent du gouvernement responsable, mais le total de nos exportations à l'ensemble de toutes nos colonies et nos possessions. Avec la plupart de ces colonies, nous avons déjà le libre-échange, absolument ou virtuellement. Prenons d'abord l'Empire des Indes, qui est un bien meilleur client pour les marchandises anglaises, que ne le sont ensemble le Canada et l'Australie. Le tarif des Indes est entièrement contrôlé par le gouvernement du Royaume-Uni, et les droits très modérés prélevés pour les fins de revenu ont été spécialement arrangés pour accommoder les manufacturiers anglais. Ceylon et Singapore sont politiquement dans la même position que les Indes. A Ceylon, il est prélevé des droits modérés pour les fins du revenu et Singapore est une colonie absolument libre-échangiste. Hong Kong est aussi complètement libre des entraves d'un tarif douanier et fait un commerce considérable avec le Royaume-Uni. Strictement parlant, cependant, ce commerce devrait être considéré comme faisant partie de celui de la Chine et, par conséquent, faisant partie de notre commerce étranger, non de notre commerce interimpérial. Malte et Gibraltar font aussi avec le Royaume-Uni un commerce assez considérable sur la base presque absolue du libre-échange ; mais une grande partie de ce commerce est due uniquement à la présence des garnisons anglaises, qui sont payées par les contribuables anglais. Nous faisons un commerce beaucoup plus considérable, de

beaucoup plus grande valeur, avec les colonies de la côte occidentale d'Afrique ; mais, ici encore, les tarifs n'existent que pour les fins de revenu et sont entièrement contrôlés par le gouvernement du Royaume-Uni. Il en est de même aux Indes Occidentales, et bien que les tarifs soient un peu élevés, ils ne comportent pas l'idée de protection contre les manufacturiers anglais. Cette idée n'existe que dans les colonies jouissant du gouvernement autonome et elle n'a pris de consistance sérieuse ni au Cap ni dans le Natal.

“ Donc, en pratique, la phrase retentissante de “ Libre-échange dans l'Empire ” signifie uniquement le libre-échange avec le Canada et l'Australie.

“ On peut juger jusqu'à un certain point de ce que cela peut valoir, en jetant un coup d'oeil sur le résumé suivant de tout le commerce du Royaume-Uni. Le commerce avec Hong Kong est inclus dans le commerce avec les pays étrangers et celui des républiques du Sud-Afrique est inclus dans le commerce avec les possessions britanniques.

COMMERCE DU ROYAUME-UNI, POUR L'ANNEE FINISSANT
LE 31 DECEMBRE 1899

Importations des	Valeur	% du total.
Pays étrangers	£379,113,000	78
Indes Orientales (Ang.).....	33,807,000	8
L'Australie.....	33,360,000	7
Canada.....	20,217,000	4
Autres possessions anglaises.....	13,402,000	3
	<hr/>	
	£484,899,000	100
	<hr/>	
Exportations aux	Valeur.	% du total.
Pays étrangers	£179,627,000	68
Indes Orientales (Ang.).....	35,420,000	13
Australie.....	22,501,000	8½
Canada.....	6,966,000	3
Autres possessions anglaises.....	20,141,000	7½
	<hr/>	
	£264,661,000	100.

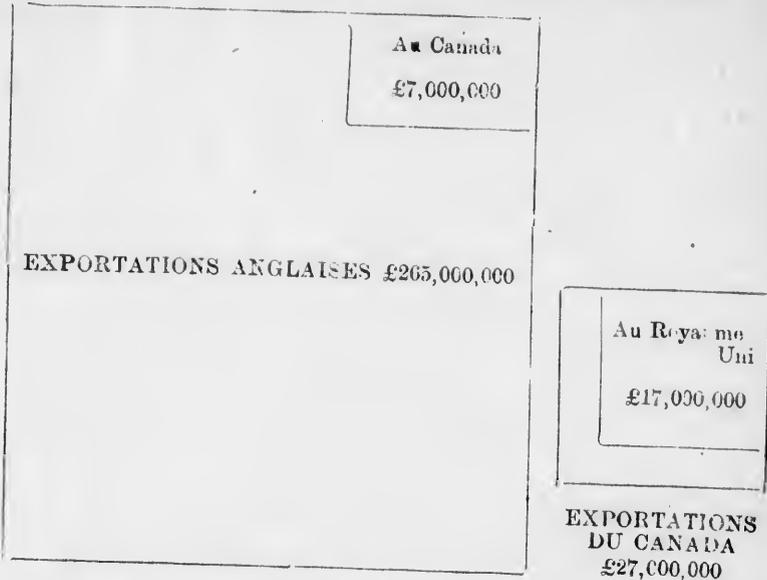
“ Ces chiffres font voir clairement le peu que l'Angleterre aurait à gagner, et combien elle aurait à perdre, en faisant avec le Canada ou l'Australie un arrangement qui paralyserait le moindrement son commerce avec les pays étrangers. IL N'Y A PAS MEME LES ELEMENTS D'UN MARCHÉ A FAIRE.

n'ont
franchi
tiers.
CRO
REN
d'oeil
CROY

EX

“
l'Empir
“ I
dans le
dépend
l'affecti
souvera
commun
la mère
blir une
peu de
passé ;

“ En justice pour les Australiens, il faut admettre de suite qu'ils n'ont jamais fait de proposition de commerce de préférence et qu'ils ont franchement repoussé cette idée quand elle leur est venue d'autres quartiers. EN CANADA, au contraire, UN PARTI CONSIDERABLE CROIT QU'IL N'A QU'A DEMANDER UN TARIF DE PREFERENCE A LA GRANDE-BRETAGNE POUR L'OBTENIR. Un coup d'oeil sur le diagramme ci-join suffit à expliquer pourquoi CETTE CROYANCE EST DESTINEE A RESTER UNE ILLUSION.



“ Mais faut-il, pour cela, désespérer d'une union plus intime de l'Empire ?

“ Poser cette question, c'est faire preuve d'un entier manque de foi dans les forces qui unissent réellement l'Empire. L'union impériale ne dépend pas des livres anglaises ou des piastres canadiennes, mais de l'affection réciproque engendrée par l'allégeance commune à la même souveraine, par la communauté des sacrifices dans la défense d'intérêts communs. Essayer de faire le compte des avantages que les colonies ou la mère-patrie, respectivement, tireraient d'une union impériale et d'établir une balance, serait tâche ingrate. Les colonies nous ont donné un peu de leur meilleur sang dans la guerre présente et dans celles du passé ; nous avons prodigué généreusement notre sang et notre argent

ôte occidentale
our les fins de
t du Royaume-
a que les tarifs
ction contre les
colonies jouis-
istance sérieuse

re-échange dans
anada et l'Aus-

ela peut valoir,
e commerce du
ns le commerce
Afrique est in-

FINISSANT

u total.

78

8

7

4

3

100

u total.

68

13

8½

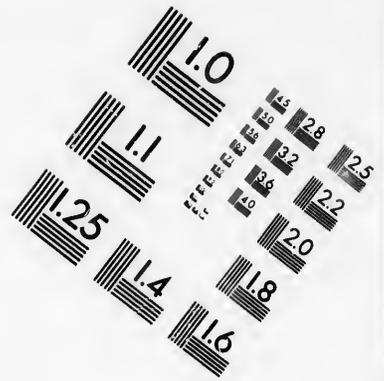
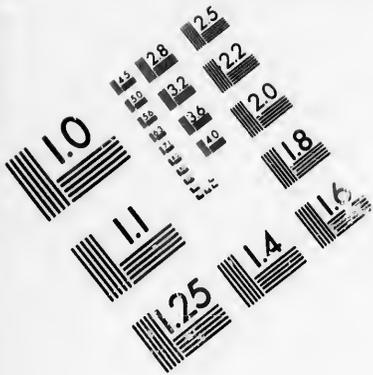
3

7½

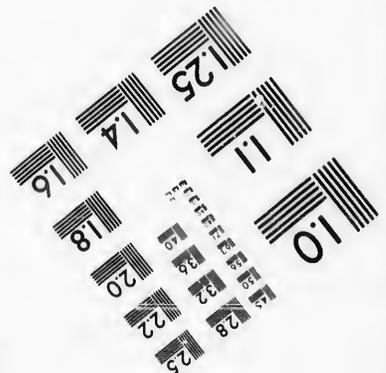
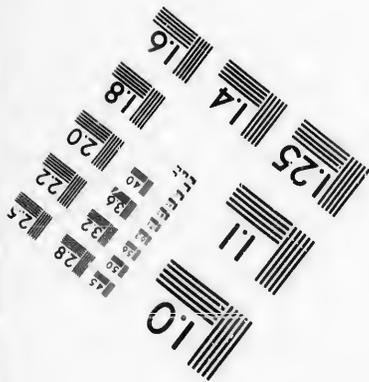
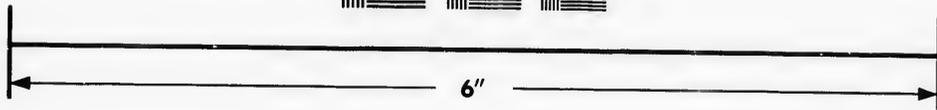
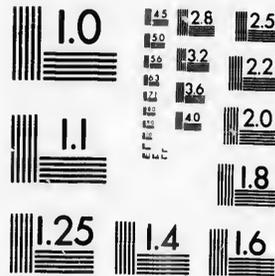
100

terre aurait à
le Canada ou
ent, son com-
ELEMENTS





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1.5
2.0
2.5
3.0
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
32.0
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

pour les défendre et les consolider. Quant à la dépense d'argent, il n'y a pas de comparaison possible. Les colonies jouissant du gouvernement responsable paraissent être parfaitement contentes que les contribuables du Royaume-Uni paient pratiquement tout le coût de la défense navale de l'Empire et de beaucoup la plus grande partie de celui de la défense militaire. Elles sont contentes, aussi, que les contribuables du Royaume-Uni paient tous les frais du maintien de la dignité de leur souveraine ainsi que les traitements des consuls et de leurs officiers, qui sont à leur service dans tous les pays étrangers. La contribution des colonies au coût de la marine est de moins de 1 pour cent, et cependant cette marine protège leurs côtes et leur commerce autant que les nôtres. Or, le commerce de ces colonies forme plus du tiers du commerce du Royaume-Uni et leur population plus du quart de la nôtre et, homme pour homme, elles sont plus riches que nous.

“ Si les colonies autonomes contribuaient au coût de la marine dans la proportion de leur population et de leur commerce, elles paieraient environ £8,000,000 par année ; actuellement, elles contribuent environ £250,000 et le Canada ne paie rien du tout. En calculant de la même façon, on trouve que le coût de la défense militaire, par tête, est infiniment plus élevé pour les contribuables du Royaume-Uni que pour ceux des colonies. Même dans la présente guerre, occasionnée par un conflit colonial, tous les frais pécuniaires retombent pratiquement sur le Royaume-Uni et les colons britanniques du Cap sont payés, par les contribuables de Kent et de Connemara, 10 chelins par jour pour défendre leurs propres demeures contre l'invasion. Quant aux hommes, quoique personne ne songe à amoindrir la splendide réponse des colonies à notre appel et que tous reconnaissent la qualité supérieure des contingents coloniaux, il n'en est pas moins digne de remarque que la mère-patrie, proportion gardée à sa population, a envoyé dans le Sud-Afrique deux fois autant de ses fils que ne l'ont fait les colonies les plus généreuses.

“ Ce sont là des faits qu'il ne faut pas perdre de vue dans la discussion du réajustement des relations entre la mère-patrie et les colonies. Ils prouvent d'une manière concluante que c'est encore sur la richesse et les hommes du Royaume-Uni que pèse en grande partie le fardeau de la défense de tout l'Empire ; ils nous avertissent du danger qu'il y aurait pour ce dernier d'adopter n'importe quelle mesure propre à enrayer le commerce et, par conséquence, à affaiblir la prospérité du Royaume-Uni. ”

d'argent, il n'y
a gouvernement
es contribuables
défense navale
ni de la défense
es du Royaume-
leur souveraine
qui sont à leur
colonies au coût
ette marine pro-
Dr, le commerce
ame-Uni et leur
omme, elles sont

la marine dans
elles paieraient
ribuent environ
nt de la même
tête, est infini-
que pour ceux
ar un conflit co-
ur le Royaume-
es contribuables
endre leurs pro-
noique personne
notre appel et
ents coloniaux,
trie, proportion
eux fois autant
es.

dans la discus-
et les colonies.
sur la richesse
rtie le fardeau
danger qu'il y
e propre à en-
prospérité du

LES DEUX PARTIS

JUGÉS

EN ANGLETERRE

L

sans
Ottawa
furent
avaient
au r
furent
glais
bas.

L
d'un
ancie

L'OPINION ANGLAISE

— SUR LES —

CONSERVATEURS

Après les enquêtes de 1891, qui mirent à découvert les turpitudes sans nom comme sans nombre dont les gouvernements conservateurs à Ottawa s'étaient rendus coupables, tous les grands journaux de Londres furent unanimes à stigmatiser le parti conservateur et à déclarer qu'il avait souillé la bonne réputation du Canada. La corruption, la canaillerie au moyen desquelles les conservateurs s'étaient maintenus au pouvoir furent flétries et condamnés sans merci par toute la grande presse anglaise, ainsi qu'on peut le voir par les extraits que nous donnons plus bas.

Du *Times*, de Londres :

“ Ici, dans la mère-patrie, il ne peut y avoir qu'un sentiment, celui d'un profond regret pour le tort fait à la bonne renommée de la plus ancienne de nos colonies.

Du *Graphic*, de Londres :

“ Il n'est plus possible de douter que la corruption dans ses pires formes rampe dans une grande partie du service civil du Canada. ”

Du *Telegraph*, de Londres :

“ Assez, malheureusement, est déjà connu en Angleterre pour faire voir clairement que seule une épuration énergique drastique, peut faire disparaître de la vie publique au Canada la souillure d'une corruption telle qu'il n'a jamais été rien vu de pareil dans notre pays pendant des centaines d'années. ”

De la *Gazette*, de Birmingham :

“ La canaille en dehors du personnel du gouvernement vole le public pour acheter les ministres et les ministres canailles se prostituent, sacrifient leur honneur, méconnaissent leur devoir pour se tenir en bonne intelligence avec la canaille en dehors du gouvernement. ”

De *l'Echo*, de Londres :

“ Il ne peut pas y avoir de prospérité dans un pays où les ministères publics conspirent avec des entrepreneurs frauduleux, et où les ministres sont accessibles à la corruption. ”

Du *St-James Gazette*, de Londres :

“ L'existence d'un système organisé de corruption parmi les ministres et les employés publics du Canada a été prouvée d'une manière péremptoire, et comme toutes les autres choses en Amérique, la corruption a été colossale. ”

Du *Graphic Despatch*, de Londres :

“ Le secret des victoires électorales de Sir John MacDonald est connu de ce côté-ci de l'océan. On a souvent exprimé de la surprise au sujet de la patience avec laquelle nos cousins du Canada se soumettaient au régime tory et protectionniste. Hélas, il n'y a plus maintenant de

difficulté à expliquer cette situation. Le gouvernement de Sir John se maintenait au moyen d'un système monstrueux, et prévalant partout, de fraude et de corruption. TAMMANY HALL SENT LA ROSE ET LE NET, COMPARATIVEMENT A L'IMMENSE FOYER D'INFECTION DU GOUVERNEMENT DE SIR JOHN MacDONALD. ”

Quand le peuple anglais avait une aussi triste opinion du parti et des hommes qui gouvernaient le Canada, il n'y a pas à s'étonner que notre crédit en Angleterre laissât beaucoup à désirer et que le gouvernement impérial refusât à nos obligations l'inscription sur la liste des valeurs officielles. Par leurs brigandages administratifs, les conservateurs avaient abaissé le Canada au rang de Tammany Hall et, en Angleterre, l'on mettait Sir John MacDonal et les autres chefs conservateurs sur un pied d'égalité avec Boss Tweed et ses acolytes.

Voilà la réputation que nous avaient faite à l'étranger les quinze ou dix-huit dernières années du régime conservateur.



dans ses pires
Canada. ”

erre pour faire
que, peut faire
une corruption
pendant des

vole le public
stituent, sacri-
r en bonne in-

les ministères
où les minis-

armi les minis-
ne manière pé-
, la corruption

MacDonal est
la surprise au
e soumettaient
maintenant de

L'OPINION EN ANGLETERRE

— AU SUJET DE —

SIR WILFRID LAURIER ET SA POLITIQUE

Nous avons vu ce que l'on pense en Angleterre des chefs et du parti conservateurs.

Voyons ce que l'on pense de Sir Wilfrid Laurier et de sa politique. Le contraste est frappant et en lisant les éloges si bien mérités de la grande presse d'Angleterre à l'adresse de leur illustre chef, les libéraux doivent se sentir fiers, glorieux et se serrer plus que jamais autour de ce drapeau, qu'il a si vaillamment conduit à la victoire en 1896. Ainsi qu'on le verra plus loin, Sir Wilfrid a donné une nouvelle orientation, non seulement à la politique du Canada, mais aussi à celle de la mère-patrie, et les grands journaux anglais proclament que l'ère nouvelle inaugurée par notre illustre chef fera époque dans l'histoire de l'Empire britannique. Jamais ministre colonial n'a produit une aussi profonde impression en Angleterre ni un aussi merveilleux effet sur l'opinion anglaise.

Mais lisons plutôt :

Du *Times*, de Londres, 1897 :

“ Cette nouvelle politique (le tarif préférentiel de 1897) est des plus dignes de reconnaissance pour tous ceux qui désirent voir resserrer davantage les liens qui unissent les différentes parties de l'Empire. C'est la démarche la plus remarquable qui ait encore été faite dans le sens de la confédération fiscale de l'Empire.

“ Si toutes les autres colonies anglaises suivent cet exemple et si jamais le jour arrive où le libre échange régnera d'un bout à l'autre de l'Empire, ce sera à la satisfaction mutuelle de tous qu'on se rappellera les circonstances de la première démarche faite dans l'initiation de cette politique. ”

Du *Daily News*, de Londres :

“ Comme patriotes, nous voyons avec plaisir cette démonstration significative de l'attachement de la plus grande de nos colonies, et comme libéraux, nous offrons nos félicitations au chef du parti libéral du Canada. ”

Du correspondant à Londres du *New-York Times* :

“ Pour la première fois dans mon expérience de l'Angleterre et des Anglais, je constate que ces derniers regardent maintenant les Canadiens et le Canada avec un enthousiasme affectueux. ”

Du correspondant en Angleterre du *Star*, de Montréal :

“ Le discours sur le budget de l'hon. M. Fielding, ministre des finances, attire beaucoup l'attention. J'ai entendu un membre conservateur du parlement dire ce matin : “ Nos ministres jasant, jasant, jasant et ne font que jaser au sujet de l'unité de l'Empire ; mais le Canada agit, agit, agit, avec persévérance. ”

D'un article éditorial du *Times*, de Londres :

“ L'exposé de M. Fielding (discours sur le budget de 1900) contient beaucoup de choses intéressantes pour les gens de ce pays. Le trait qui domine tous les autres, c'est l'esprit patriotique de solidarité impériale dans lequel ce discours a été conçu, prononcé et acclamé.

“ Ce n'est pas la simple déclaration que le dernier exercice a été le plus prospère dont fasse mention l'histoire du Canada, qui a fait acclamer ce discours par des applaudissements patriotiques, suivis du chant de l'hymne national ; c'est plutôt le sentiment éprouvé par tous que l'année dernière a vu et sanctifié l'affection profonde qui unit le Canada et la mère-patrie dans une communauté de sacrifices, de chagrins et d'actes—choses qui sont les cordes vibrantes du cœur de l'homme et qui sont aujourd'hui les vrais liens de l'Empire. Non, ces démonstrations n'avaient pas pour but de féliciter le gouvernement sur un acte prédisant une grande prospérité, pas même de féliciter le gouvernement sur

le réajustement des relations fiscales, si avantageux et si désirable que fut ce réajustement.

Après avoir parlé de l'augmentation de la préférence en faveur de l'Angleterre, à partir du 1er juillet, le *Times* ajoute :

“ Il n'y a pas de proposition immédiate de réciprocité dans cette gracieuse et délicate concession faite par le Canada à l'égard de la Grande-Bretagne, à l'avantage commun des deux partis. A moins de changer toute notre politique fiscale, nous n'avons pas d'autre réciprocité à offrir.

“ Nous est avis que la meilleure forme de réciprocité se trouve dans l'abstrait ; c'est celle dans laquelle les deux pays échangent leurs produits respectifs de la manière la plus libre possible, sans être arrêtés ou enbarrassés d'un côté ou de l'autre par les barrières du fisc. Peut-être qu'au sens concret, la meilleure forme de réciprocité après celle-là serait un tarif commun pour toutes les parties de l'Empire, mais il est évident que le TEMPS POUR CELA N'EST PAS ENCORE ARRIVE. Les deux sont peut-être irréconciliables au point de vue économique, mais le temps viendra peut-être où il pourra être de sage politique de subordonner l'idéal purement économique à l'idéal plus ample de la consolidation et de l'union de l'Empire.

“ Il est peut-être dans les limites du possible, a dit M. Fielding, d'induire l'Angleterre à imposer des droits de douane au bénéfice des colonies. Nous ne mettons pas cette possibilité en doute abstractivement ; mais comme le Canada a trouvé à son avantage de faire à son tarif des réductions successives en faveur d'un pays qui n'impose pas de droits, sauf pour les fins de revenu, il est peut-être également possible que la solution du problème d'un Zollverein impérial se trouve en définitive dans l'acceptation commune d'une politique de libre échange, plutôt que dans un retour à une politique de droits protecteurs et de tarifs préférentiels. ”

Du *Standard*, de Londres :

Après avoir félicité le Canada de sa prospérité, ce journal ajoute :

“ Il n'est guère moins agréable de constater le succès de l'expérience faite du tarif de préférence accordé à l'Angleterre. A cet égard, Sir Wilfrid Laurier et ses collègues ont adopté une politique qui, à première vue, était une politique plus sentimentale que ne désiraient Sir Charles Tupper et l'opposition. Sir Charles et les conservateurs ont toujours exigé que la Grande-Bretagne modifiât son système fiscal et donnât une préférence aux produits canadiens, dans le cas où le Canada baisserait les droits sur les marchandises anglaises. Mettant toutes ces conditions de côté, Sir Wilfrid a hardiment fait une réduction de 25 pour cent sur toutes les marchandises venant d'Angleterre. ”

Après avoir dit que cette préférence doit être augmentée, le *Standard* ajoute :

“ Cela va se faire sans aucune demande de réciprocité de notre part. Fien qu'il soit hors de doute que le gouvernement impérial servirait considérablement les intérêts du Canada en acquiesçant aux arrangements proposés dans le but de faire admettre les obligations des colonies au privilège de l'inscription sur la liste des placements officiels dans ce pays, la perspective de l'adoption par l'Angleterre d'une union douanière a été discutée par le ministre des finances avec un sens parfait de ce qui est praticable en Angleterre.

“ Les partisans du commerce de préférence avec l'Empire accueilleront avec plaisir la première démarche faite par le Canada comme la seule manière—si cela arrive jamais—au moyen de laquelle cette union puisse s'accomplir. Cependant, cela n'est pas une question d'importance immédiate, et en attendant, sans la réciprocité complète, il appert que la Grande Bretagne et le Canada trouvent leur avantage dans la préférence accordée par ce dernier. Le Canada obtient une augmentation de commerce. Les exportateurs anglais paient des droits moins élevés. ”

Du *Financial News*, de Londres :

“ Notre reconnaissance ne se borne pas simplement à ce que le Canada fait pour la mère-patrie sur le champ de bataille et dans la sphère moins glorieuse du commerce. Ce qui en appelle le plus à nos sentiments, c'est le magnifique exemple donné par le Canada aux autres colonies. Que les Australiens prennent bien note du fait que la prospérité financière et la vigueur politique qui ressortent de toutes les phrases de M. Fielding n'ont pu être obtenues qu'au moyen de la fédération du Canada. Que les colonies australiennes prennent bien note du système fiscal du Canada. Qu'elles s'efforcent de suivre de conduite des hommes d'Etat du Canada.

L'exemple de ce que le Canada a pu accomplir au moyen de son crédit seul, devrait donner une forte impulsion à ceux des habitants de l'Australie qui désirent une fédération réelle, pas affaiblie par des jaloussies de clocher. Le privilège obtenu par le Canada de voir les titres de sa dette admis sur la liste des placements officiels, est un privilège que les colonies australiennes désirent beaucoup : elles peuvent voir maintenant ce qu'il faut faire pour l'obtenir.

“ Nous sommes tenté d'envier le système fiscal du gouvernement canadien qui, par le désintéressement dont ce peuple a fait preuve, nous met ouvertement dans la confusion, nous qui sacrifions le bien-être des colonies, qui regardent encore l'union avec l'Empire avec révérence, en refusant de mettre de côté le fétiche d'une politique fiscale dont l'utilité a cessé. ”

Du *Westminster Gazette*, de Londres :

“ Nous sommes reconnaissants au Canada de ses sentiments à l'égard

à la Grande-Bretagne et de l'insinuation qu'il désire plutôt qu'il n'espère obtenir un jour la préférence réciproque. Mais le Canada fera bien de baser ses calculs sur la supposition que nous tiendrons ferme au système du libre échange. ”

Du *Outlook*, de Londres :

“ Le zèle des partisans de l'impérialisme de tarif au Canada a d'autant plus la sympathie et l'admiration en Angleterre que l'établissement par l'Angleterre d'un tarif de préférence en faveur des produits des colonies est aussi impossible aujourd'hui que jamais. Le libre échange est le pilier de la force de l'Empire, qui doit rester l'empire des Portes Ouvertes, pour ce qui concerne les produits naturels. ”

Du *Bullionist*, de Londres :

“ Nous n'hésitons pas à dire que jamais, dans l'histoire d'une colonie anglaise, et rarement dans l'histoire de la mère-patrie, un ministre des finances n'a pu conclure son discours sur le budget par une péroraison aussi entraînante que l'a fait, vendredi, M. Fielding, dans la Chambre des Communes du Canada.

“ La distinction est claire entre Sir Charles Tupper, ou la politique conservatrice, et Sir Wilfrid Laurier, ou la politique libérale. Pendant que, sous le régime de Sir John Macdonald, le commerce du Canada avec les Etats-Unis augmentait par bonds et par sauts, d'année en année, le commerce avec la mère-patrie était stationnaire ou diminuait. Les conservateurs, nous l'admettons, ont toujours été désireux, comme les libéraux, de changer cet ordre de choses.

“ Dépouillé de son verbiage, le remède proposé par les conservateurs se résume à un Zollverein impérial, avec des droits protecteurs contre les produits naturels et la plupart des produits manufacturés des pays étrangers. Les libéraux n'ont pas d'objection à ce Zollverein, mais disent qu'il créerait le commerce par protection, ce qui est une mauvaise politique et une mauvaise économie. Démonstrons d'abord, disent les libéraux, que le Canada peut fournir des produits à l'Angleterre et que celle-ci trouvera qu'il est avantageux pour elle de nous expédier ses produits manufacturés. Nous avons des produits naturels, disent-ils ; vous, la Grande-Bretagne, vous avez des produits manufacturés ; mais à moins qu'on ne donne quelque avantage à la Grande-Bretagne pour l'induire à le faire, il est bien clair qu'avec les produits des autres pays à sa disposition, elle ne viendra pas chercher au Canada quelque chose qu'elle peut se procurer ailleurs à meilleures conditions. C'est ainsi que pendant que les Canadiens attendaient l'avènement du millénium, les libéraux canadiens se sont mis à l'œuvre pour trouver ce qui pouvait se faire pour arranger les relations commerciales entre le Canada et la mère-patrie.

“ Ce fut sans efforts oratoires que Sir Wilfrid Laurier annonça la nouvelle politique commerciale de son gouvernement. Dans l'année du jubilé de la reine, le gouvernement libéral décida d'accorder une préférence aux marchandises anglaises, sans rien demander en retour. Le ré-

ultat de cette détermination spontanée a été exposé en termes heureux par M. Fielding quand il a dit que si la préférence en faveur du Canada n'est pas inscrite dans les lois de l'Angleterre, elle existe dans le cœur des Anglais ainsi que le démontre l'augmentation du commerce entre les deux pays.

“ M. Fielding avait raison en disant que l'opposition en Canada demande trop en exigeant l'imposition par la Grande Bretagne de taxes de douane, sur les comestibles. Dans les affaires qui concernent l'Empire, il faut que les colonies, comme la mère-patrie, se montrent pratiques.

“ Les Anglais ont besoin de leçons telles que celle que leur donne le Canada en ce moment et doit, nous sommes heureux de le croire, ils font leur profit. Le jour où l'Empire sera une union complète est plus rapproché qu'on ne serait porté à le croire, mais quand la fédération de l'Empire deviendra un fait accompli, l'oeuvre des hommes d'Etat du Canada ne sera pas oubliée.”

De *Financial Times*, de Londres :

“ La prospérité du Canada, grâce à un gouvernement qui, avec Sir Wilfrid Laurier pour chef, a atteint autant qu'il est possible, dans ce monde imparfait, l'idéal d'une colonie anglaise se gouvernant elle-même, a été extraordinaire, et pourtant cette prospérité n'a aucun des caractères éphémères qui pourraient porter à croire qu'elle sera de courte durée.”

De *l'Independent*, de Yarmouth, Angleterre (31 mars 1900.)

“ Sous ces circonstances, le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier s'est senti encouragé à porter la préférence à 33½ pour 100, à compter du 1er juillet prochain. Cette politique généreuse et éclairée de la part du Canada ne peut être que très acceptable, non seulement aux manufacturiers anglais, mais à la nation entière, et il faut espérer qu'elle sera suivie d'autres semblables de la part des autres colonies de Sa Majesté. Ces colonies peuvent être assurées que si elles suivent la ligne de conduite qui leur est tracée par le Canada, elles n'auront pas à y perdre car il se développe rapidement dans ce pays une phase d'impérialisme à laquelle personne ne saurait objecter, une disposition à accepter les marchandises de nos frères de l'autre côté de l'Océan de préférence à celles des nations étrangères. Ce doit être un sujet de bien grand plaisir pour le peuple de la Grande-Bretagne que de lire ce qui se publie sur la prospérité presque phénoménale dont jouit le Canada. Le bilan de l'exercice de 1898 était satisfaisant au-delà de toute espérance, mais il a été excédé par celui de 1899, l'année la plus prospère dans toute l'histoire du Canada. Sans entrer dans les détails, on peut dire que presque toutes les sources de revenu accusent une forte augmentation et que la perspective de l'exercice en cours est également favorable. L'un des résultats pratiques de cette prospérité se trouve dans l'augmentation

du nombre des immigrants, particulièrement dans le fait éloquent que beaucoup de gens partent des Etats-Unis pour aller se fixer dans l'ouest du Canada, au milieu de ces habitants prospères, contents et heureux d'un pays qui a été au premier rang, parmi les colonies anglaises pour témoigner son dévouement à la mère-patrie”.

Du *Mercury*, de Bristol, du 27 mars 1900 :

“ En dehors de la question de sentiment, nous prenons un intérêt additionnel aux finances du Canada, parce qu'il est notre meilleur client. Les produits canadiens trouvent un écoulement considérablement augmenté et la préférence accordée aux marchandises anglaises a aussi contribué à augmenter le volume du commerce. La préférence accordée aux marchandises anglaises a été suivie de si beaux résultats, que les autorités canadiennes vont l'augmenter encore. Il n'est pas besoin d'insister sur les paroles loyales par lesquelles le ministre des finances a terminé son discours sur le budget. La loyauté dont le Canada et les autres colonies ont donné la preuve par “le sang et par l'or” a produit un résultat qui est apparent dans l'augmentation d'intensité du sentiment qui unit l'Empire. Le Canada peut à bon droit envisager l'avenir avec confiance. Ferme assise dans ses finances, et fermement assise dans les liens qui l'unissent à la mère-patrie, cette colonie a devant elle une carrière de prospérité ; elle nous fait honneur et elle se fait honneur à elle-même par la position qu'elle s'est créée dans le monde.”

Du *Country Gentleman*, de Londres, du 31 mars 1900 :

“ Venant à la suite d'un déploiement extraordinaire de patriotisme impérial, le dernier effort patriotique du Canada est des plus admirables. Il y a trois ans que le gouvernement du Canada décida d'accorder une préférence aux marchandises anglaises en réduisant de 25 pour 100 les droits de douane sur ces marchandises. Cette préférence prit effet en août 1898 ; et aujourd'hui, après une expérience de dix-huit mois du nouveau tarif, l'on annonce qu'à compter du 1er juillet la préférence en faveur des marchandises anglaises sera portée à 33 1/3 pour 100. Comme de raison, il a été démontré que la diminution des droits sur les marchandises anglaises a été une politique extrêmement avantageuse au point de vue commercial et fiscal ; mais il n'en est pas moins agréable de constater la loyauté sincère avec laquelle la proposition a été faite et accueillie dans notre grande colonie de l'Amérique du Nord. C'est un autre exemple donné aux autres colonies anglaises et l'expérience qui a été si avantageuse à la mère-patrie et au Canada est de nature à encourager nos cousins de l'Océan Pacifique à faire de semblables concessions, quand ils rédigeront le tarif de leur confédération, laquelle concession, il faut l'espérer, il sera possible d'arranger en même temps que le projet de fédération actuellement sous discussion.”

De l'*Observer*, de Bradford, du 27 mars :

“ L'administration Laurier est tellement satisfaite de la préférence

éloquent que
er dans l'ouest
ts et heureux
anglaises pour

ons un int'é.ét
eilleur client.
blement aug-
s a aussi con-
accodée aux
que les autori-
d'insister sur
a terminé son
autres colonies
sultat qui est
ni unit l'Em-
onfiance. Fer-
les liens qui
e carrière de
à elle-même

le patriotisme
is admirables.
'accorder une
pour 100 les
prit effet en
uit mois du
préférence en
100. Comme
sur les mar-
antageuse au
oins agréable
a été faite et
rd. C'est un
xpérience qui
nature à en-
ables conces-
laquelle con-
ne temps que

a préférence

qu'elle a accordée aux marchandises anglaises qu'elle va porter cette préférence de 25 pour 100, qu'elle est actuellement, à 33 1/3 pour 100 après le 1er juillet, en sorte que, pour employer les paroles mêmes de M. Fielding, " pour chaque somme de trois piastres payable par les produits des pays étrangers, les produits de la Grande-Bretagne ne paieront que deux piastres." L'opposition conservatrice, dont Sir Charles Tupper s'est fait l'écho, regarde cette politique d'un oeil défavorable et tient à la réciprocité. La préférence accordée à la Grande-Bretagne, dit-il, c'est bel et bon, mais à condition que la Grande-Bretagne accorde la préférence au Canada. Autrement, c'est de la philanthropie mal conçue. M. Fielding défend sa politique en répondant que cette concession a fait naître sur les marchés anglais un sentiment favorable aux produits canadiens et comme nous l'avons vu, il lui est facile d'établir son point. Mais s'il diffère d'opinion avec Sir Charles Tupper, quant à attendre pour obtenir la réciprocité, il est d'accord avec lui pour la désirer. Bien plus, M. Fielding est convaincu que cela viendra avec le temps. Pas un seul homme d'Etat anglais digne de figurer dans un gouvernement n'a encore osé approuver le projet (assurément M. Chamberlain lui a donné sa bénédiction) mais "le splendide mouvement impérialiste qui occupe maintenant l'attention du monde pourrait un de ces jours triompher des principes jusqu'à présent acceptés de l'économie politique anglaise." Le mouvement impérialiste est assurément fort remarquable, mais nous est avis que bien d'autres que les adeptes de l'économie politique auront leur grand mot à dire avant que l'on puisse persuader au peuple anglais de réimposer la taxe sur les articles qui composent sa nourriture."

Du *Times*, de Londres, du 15 mars dernier :

" Les résultats du régime impérial anglais, tel qu'appliqué à un territoire habité par des races blanches d'origines différentes, n'ont jamais été illustrés d'une manière aussi frappante qu'ils l'ont été par le discours prononcé par Sir Wilfrid Laurier, mardi, dans la Chambre des Communes du Canada. Ce discours mettrait son auteur au premier rang dans n'importe quelle assemblée délibérante de l'univers, comme modèle de noble éloquence ; mais ce n'est pas le langage, ou le fait d'avoir prononcé ce discours, qui fera vivre le premier ministre du Canada dans les annales de l'Empire. L'esprit qui anime ce discours, la pensée qu'il révèle, sont pleins de conséquences de la plus haute importance pour l'Empire Britannique et le genre humain. Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre canadien-français et catholique d'une fédération jouissant du *self-government* et dans laquelle les protestants sont en majorité, a exprimé plus fidèlement et d'une manière plus vraie qu'aucun homme d'Etat qui ait déjà traité cette question, le tempérament du nouveau patriotisme impérialisme développé et révélé à lui-même par la guerre.

Du *Daily Mail*, de Londres :

" Sir Wilfrid Laurier (dans son discours sur la motion Bourassa), s'est montré encore une fois à la hauteur de sa réputation comme ora-

teur parlementaire au suprême degré. La grâce accomplie du grand discours qu'il vient de prononcer à Ottawa rappelle les jours de nos débuts de l'éloquence parlementaire de la génération passée. Il y a trente ans le Canada acclamait les débuts de ce jeune avocat comme l'orateur de la Confédération. Aujourd'hui nous saluons en lui l'un des maîtres orateurs de l'Empire.

“ La forme gracieuse, le poli littéraire de son discours, le sujet qu'il a traité, commandent également notre admiration. Sir Wilfrid ne parle pas comme un homme prédisposé en notre faveur par ses instincts de race. Il appartient au grand peuple canadien-français, qui figure au nombre des populations les plus loyales de l'Empire. Il est d'origine purement française et il en est fier. Il a été élevé au milieu des tumultes politiques dans lesquels il n'a été rien épargné pour nous aliéner le cœur des Canadiens-français. Le conflit entre Anglais et Hollandais dans le Sud-Africain n'est pas pour lui chose nouvelle; il a été témoin de semblables luttes entre Français et Anglais dans le Bas-Canada. Il a vu dans son pays l'aigreur, l'envie, la déloyauté de beaucoup de canadiens-français, transformées en confiance et en amitié cordiale par les mesures de justice et de libéralité adoptées à leur égard par l'Empire. Fort de ces souvenirs il peut voir dans l'avenir, une fois le présent conflit terminé, le jour où l'Afrique sera comme le Canada est maintenant, où la paix aura succédé à ces échos du passé. Aujourd'hui, ainsi que l'a déclaré le Premier Ministre, les races juxtaposées marchent les unes à côté des autres, la main dans la main, s'appuyant les unes et les autres dans une union loyale et cordiale, cherchant toutes à atteindre le même but—la grandeur et la gloire de l'Empire Britannique. Demain ce sera la même chose dans le Sud-Afrique.

“ Le discours de Sir Wilfrid Laurier soulève une grande question politique, une question qui de mois en mois s'imposera davantage à notre considération. “Je dirai à la Grande Bretagne, a-t-il déclaré: “Si vous voulez que nous vous aidions, appelez-nous dans vos conseils. Pourquoi lui et les grands chefs de nos splendides colonies des antipodes n'auraient-ils pas une part dans la direction des affaires de l'Empire? Ils partagent nos dangers, ils nous aident dans nos conflits. L'honneur de notre drapeau les intéresse autant qu'il nous intéresse nous-mêmes. Nous ne saurions prétendre que le sujet britannique de Londres est plus apte à guider les destinées de l'Empire que le sujet britannique de Wellington, Sydney ou Toronto. Tous devraient avoir voix au chapitre pour ce qui concerne les affaires générales de l'Empire. Le problème de l'union fédérale est incontestablement difficile; mais il est possible de surmonter les difficultés. Sir Wilfrid Laurier vivra peut-être pour se voir lui-même, comme il l'a dit un jour, le représentant du Canada dans un parlement vraiment impérial, siégeant à Westminster.”

Du *Daily Chronicle*, de Londres :

“ Le discours du premier-ministre du Canada respire l'enthousiasme et le dévouement qui caractérisent nos relations avec l'Australie.....

“ De toutes les colonies, le Canada est peut-être celle qui aura joué le rôle de pionnier dans le mouvement en faveur de la fédération de l'Empire, si jamais cette fédération a lieu.”

Du *British Empire Review*, de Londres :

“ Le magnifique discours prononcé le 13 mars par Sir Wilfrid Laurier et dans lequel il a décrit l'assaut héroïque et décisif de l'infanterie canadienne à Paardeberg comme une révélation à l'univers qu'une nouvelle puissance a surgi dans l'occident, a eu du retentissement dans toutes les parties de l'Empire. L'éloquence dans le genre émouvant et orné tombe vite en dissuétude ; cependant, quand ce genre est employé par un maître dans l'art de la parole, il manque rarement de faire naître l'enthousiasme, particulièrement quand il s'inspire d'un sujet à l'égard duquel le sentiment populaire est fort agité. Il en est peu, à la vérité, qui auraient pu rester impassibles en présence d'un déploiement d'éloquence tel que celui que nous rapportons dans une autre colonne et Sir Charles Tupper lui-même semble voir applaudir généreusement. Comme nous l'avons déjà appris à nos lecteurs, la source réelle de l'hostilité au lien colonial, dans le Canada français, se trouve dans un certain nombre de français d'Europe, qui ont réussi à s'emparer du contrôle d'une partie de la presse de Québec et ne se soucient guère de la discorde qu'ils peuvent semer parmi leurs voisins. Cependant nous avons lieu de croire—et cette impression nous a été affirmée par des correspondants anglais du Canada ;—qu'une partie de la population anglaise n'a pas hésité à employer les moyens que fournit l'antagonisme de race pour servir des fins purement de parti, en portant éontre les Canadiens-français en général une accusation de déloyauté. En Angleterre, les Anglais éprouvent plus que de la difficulté à envisager sous ce jour Sir Wilfrid Laurier, qui jouit dans son pays d'une popularité exceptionnelle, et ils regardent ces représentations comme de simples caprices. Pour l'observateur spmyathique il est évident que si le Canada veut maintenir sa position comme grande puissance dans l'occident de l'Empire et comme grande puissance dans le nord du continent d'Amérique, le temps est arrivé pour tous ses fils patriotes, de quelque origine, qu'ils soient, de serrer leurs rangs et, par un commun effort, de renoncer à tous ces éléments de désintégration qui autrement pourraient devenir fatals à la réalisation de son idéal d'une nation unie.”

Du *British Weekly*, de Londres :

“ L'hommage rendu par Sir Wilfrid Laurier aux héroïques fils du Canada tombés sur le champ de bataille sera lu avec une admiration.

universelle. L'Empire a-t-il un homme d'Etat plus sage, un plus noble fils que ce premier-ministre canadien-français ? Tout le monde dit ce matin : quel honneur sera assez grand pour récompenser Sir Wilfrid Laurier quand la guerre sera finie ? ”

Jamais, nous ne craignons pas de l'affirmer, aucun homme politique n'a créé une impression aussi profonde, opéré un revirement d'opinion aussi considérable dans la mère-patrie ou dans les colonies. Depuis quatre ans Sir Wilfrid Laurier a fait plus pour la consolidation de l'Empire Britannique qu'il n'a été fait depuis un siècle ; il a fait plus pour hausser le Canada dans l'estime du peuple anglais qu'il n'a jamais été fait auparavant. Tout les grands journaux de la métropole le mettent au premier rang parmi les orateurs, les hommes d'Etat de l'Empire, et la gloire dont il s'est couvert rejaillit naturellement sur notre pays et sur notre race.

Si jamais les préjugés que nos torys canadiens s'efforcent de soulever contre les Canadiens-français, comme le dit le *British Empire Review*, venaient à prendre des proportions menaçantes, la popularité et la haute estime dont jouit Sir Wilfrid Laurier en Angleterre serait le plus puissant rempart que nous pourrions leur opposer. Jamais les Anglais d'Angleterre ne permettront que les compatriotes de notre illustre chef soient maltraités à cause de leur origine ou de leurs croyances religieuses.



sage, un plus
Tout le monde
écompenser Sir

homme politi-
un revirement
as les colonies.
la consolida-
un siècle ; il a
peuple anglais
ournaux de la
s, les hommes
illit naturelle-

rcent de soule-
British Empire
la popularité
gleterre serait
poser. Jamais
riotes de notre
e ou de leurs

Comparaisons

Intéressantes

L

C

II

con
Ge
ita
ser

die
JO

l'ac
com

com

PR.

LAUGMENTATION DU REVENU

Comment elle s'opérait sous l'ancien régime

Comment elle s'opère maintenant

Un titre sérieux à la confiance publique

En 1874, l'*Echo de Levis* était l'un des principaux organes du parti conservateur dans le district de Québec. Il était rédigé par M. Louis-George Desjardins, aujourd'hui greffier de l'Assemblée Législative, qui était alors, comme il a été depuis, la grosse tête, l'autorité du parti conservateur en matière de finances et de commerce.

Ce journal a publié en 1874 une série d'articles sur la politique canadienne, qui furent imprimés en brochure sous le titre **HIER, ET AUJOURD'HUI.**

Inutile de dire que cette brochure avait pour but de faire l'éloge de l'administration du parti conservateur, et de montrer que le pays avait commis une grande faute en lui enlevant le pouvoir l'année précédente.

A la page 41, l'écrivain conservateur dit :

" Nous avons d'abord le développement régulier du revenu public comme suit :

		Augmentation.
Revenu en 1867-68	\$13,687,928 49	
" 1868-69	14,379,174 52	\$ 691,246 03
" 1869-70	15,512,225 65	1,133,051 13
" 1870-71	19,335,560 81	3,823,335 16
" 1871-72	20,714,813 68	1,379,252 87
" 1872-73	20,813,469 45	98,655 77

**" LE DEVELOPPEMENT DU REVENU PUBLIC EST LA
PREUVE DE L'ACCROISSEMENT DES AFFAIRES DU PAYS.**

“ J’ai préparé le tableau suivant des importations et des exportations de la Puissance depuis 1867.

1867-68.....	Exportations....	\$ 57,567,800	
	Importations....	71,985,306	
			\$ 129,553,186
1868-69.....	Exportations....	60,474,781	
	Importations....	67,402,170	
			127,876,951
1869-70.....	Exportations....	73,573,490	
	Importations....	71,237,603	
			144,811,093
1870-71.....	Exportations....	74,173,618	
	Importations....	86,947,482	
			161,121,100
1871-72.....	Exportations....	82,639,663	
	Importations....	107,709,116	
			190,338,779
1872-73.....	Exportations....	90,610,573	
	Importations....	126,586,523	
			217,197,096

“ Ces chiffres prouvent que les affaires du pays ont progressé très rapidement.”

Ainsi qu’on peut le voir, durant ces six ans, le revenu a augmenté 67.65%, ou une moyenne de 11.27% par année.

67.65%, ou une moyenne de 11.27% par année.

Les conservateurs se glorifiaient de ce résultat et prétendaient qu’il leur donnait droit à l’administration des affaires du pays.

Sous l’administration Laurier, le développement du revenu a été régulier, constant, ainsi qu’il suit :

1896-1897	\$37,829,778	Augmentation.
1897-1898	40,556,510	\$2,276,732
1898-1899	46,743,102	6,186,592
1899-1900	50,927,941	4,184,839

Durant le même temps, l’augmentation du commerce a été comme suit :

1896-1897	\$257,168,862	Augmentation.
1897-1898	304,475,736	\$41,306,874
1898-1899	321,661,213	17,185,477
1899-1900	356,613,381	34,952,168

Si les conservateurs avaient droit de se vanter d’une augmentation de deux à six millions dans le commerce extérieur du pays, les libéraux n’ont-ils pas dix fois plus le droit de se glorifier d’une augmentation de dix-sept à quarante et un millions ?

Si l’augmentation du revenu prouvait le développement des affaires en 1874 et était un titre à la confiance du public, le gouvernement Laurier a des droits incontestables à la confiance du peuple, puisqu’il a plus augmenté le revenu qu’aucun de ses prédécesseurs.

OPERATIONS FINANCIERES DU PAYS

Bulletin Officiel pour l'année 1900

La dernière année de l'administration Laurier

La *Gazette du Canada* du 15 septembre contient le bilan de l'exercice terminé le 30 juin 1900, ou le dernier de l'administration Laurier. D'après ce bilan, le revenu et la dépense ont été comparativement comme suit, pour les deux derniers exercices :

REVENU

	1899	1900
Douanes.....	\$25,316,842	\$28,374,148
Accise.....	9,641,227	9,868,075
Postes.....	3,193,773	3,205,545
Travaux publics, y compris les chemins de fer et les canaux.....	4,433,934	5,205,274
Divers.....	4,155,468	4,347,751
Total.....	\$46,741,249	\$51,050,783

DEPENSE

Ordinaire.....	\$ 41,903,500	\$ 42,976,052
A compte du capital :		
Travaux publics, chemins de fer et canaux.....	5,397,320	7,027,844
Terres fédérales.....	151,213	19,470
Subsides aux chemins de fer.....	3,201,220	725,720
Capital Militaire.....	337,810	230,832
Contingent sud-africain.....	1,536,149
Rebellion du T. N. O.....	1,853	1,472
Total.....	\$ 9,135,700	\$ 9,718,543

La dépense totale a donc été de \$42,976,052 à compte du revenu consolidé ou ordinaire, et de \$9,718,543 à compte du capital, ce qui fait un total de \$52,694,595.

Le 30 juin, le chiffre de la dette brute était de \$346,301,784, ou de \$1,140,882 de plus que le 30 juin 1899 ; mais la dette nette n'était que de \$265,601,618, ce qui fait une diminution de \$671,829 durant cet exercice.

Le 30 août dernier, le chiffre de la dette nette était rendu à \$262,397,639, ce qui augmentait encore la réduction.

Pour les deux premiers mois de l'exercice en cours—juillet et août—et les deux mois correspondants de l'exercice précédent, le revenu et la dépense ont été comme suit :

REVENU

	1898	1900
Douanes	\$ 4,414,079	\$ 5,053,826
Accise.....	1,448,424	1,563,801
Postes.....	420,000	470,000
Travaux publics, y compris les chemins de fer et les canaux.....	875,582	927,416
Divers.....	144,103	201,963
Total.....	\$ 7,402,193	\$ 8,217,006

DEPENSE

Dépense ordinaire.....	\$ 3,968,742	\$ 4,173,471
------------------------	--------------	--------------

A COMPTE DU CAPITAL

Travaux publics, y compris les chemins de fer et les canaux.....	\$ 523,950	\$ 510,039
Terres fédérales.....	13,830	29,891
Subsides de chemins de fer.....	93,300	176,596
Milice.....	5	140
Contingent Sud-Africain.....	50,890
Total.....	\$ 631,085	\$ 767,556

Comme on le voit, le progrès se continue et l'exercice en cours promet de donner des résultats encore plus brillants que celui finissant le 30 juin dernier.

Réminiscence intéressante dans les circonstances

Les Comptes Publics pour 1899, à la page XVa, donnent les chiffres relatifs à l'exercice terminé le 30 juin 1896. Ils forment ce tableau suggestif :

Paiements sur le fonds consolidé.....	\$ 36,949,142
Dépenses du capital.....	3,781,311
Subsides aux chemins de fer.....	3,228,745
Autres dépenses.....	137,185
	\$ 44,096,383

Voilà quelles ont été les dépenses totales du dernier exercice du régime conservateur, d'après les comptes publics. Les recettes totales ont été de \$36,618,590.

En 1878, les dépenses du fonds consolidé ont été de \$23,503,158, sous le gouvernement libéral de M. MacKenzie. Pour l'exercice 1895-96, le gouvernement conservateur a donc augmenté ces dépenses de \$13,115,432.

1900
 5,053,826
 1,563,801
 470,090
 927,416
 201,963
 3,217,006

4,173,471
 510,039
 29,891
 176,596
 140
 50,890
 767,558

ce en cours pro-
 celui finissant le

ns les

onnent les chif-
 ment ce tableau

3,949,142
 3,781,311
 3,228,745
 137,185

4,096, 83
 tier exercice du
 ettes totales ont

s de \$23,503,158,
 exercice 1895-96,
 nses de \$13,115,

Et les chefs conservateurs, notamment M. Tillet, avaient déclaré qu'ils les diminueraient de CINQ MILLIONS. " Il faut, disait-il aux électeurs de Saint-Jean en 1878, retirer environ \$13,000,000 par année de douanes et \$5,000,000 de l'accise pour faire face aux besoins du pays"

La dépense totale pour 1896, toujours d'après les comptes publics, a été de \$44,096,383.

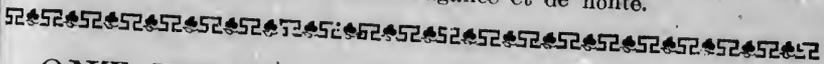
Or, en 1878, elle n'avait été que de \$30,545,771. Le gouvernement conservateur a donc augmenté ces dépenses de \$15,550,612.

Et les chefs conservateurs avaient déclaré, en 1878, qu'"avant de prélever une taxe additionnelle, le devoir du gouvernement était de s'assurer des réductions qu'on pouvait faire dans les dépenses."

Ils ont donc effrontément blagué le peuple en 1878.

Il ne faut pas oublier que pour l'exercice 1896-1897, ils avaient préparé un budget de dépenses de \$53,490,000, en incluant les subsides aux chemins de fer.

Heureusement que le peuple s'est levé dans sa force et a renversé du pouvoir ce gouvernement d'extravagance et de honte.



ONT ENCAISSÉ PLUS DE TAXES

Et ils ont augmenté la dette

De 1873 à 1878, le gouvernement libéral de M. MacKenzie a perçu les sommes suivantes, produit des taxes de douane et d'accise :

REGNE LIBERAL

1874	\$20,129,185
1875	20,664,878
1876	18,614,415
1877	17,697,924
1878	17,841,933

Total pour les 5 ans..... 86,948,340

Sir John MacDonald est arrivé au pouvoir en 1878. Et voici les taxes qu'il a touchées durant les cinq années suivantes :

REGNE CONSERVATEUR

1879	\$18,478,613
1880	18,479,576
1881	23,422,155
1882	27,648,016
1883	29,269,698

Total pour les 5 ans..... 117,717,071

Le gouvernement conservateur de sir John MacDonald a donc perçu des taxes, durant une égale période de cinq ans, pour **TRENTE MILLIONS** de plus que les libéraux durant les cinq années précédentes.

On trouve ces chiffres, à la page XXX des Comptes Publics de 1899.

Quant aux autres sources de revenu, voici quel a été leur rendement comparatif pour les deux périodes de cinq ans :

REGNE LIBERAL

1874.....	\$ 4,075,907
1875.....	3,983,836
1876.....	3,973,172
1877.....	4,361,349
1878.....	4,533,073
Total pour les 5 ans.....	\$20,927,337

REGNE CONSERVATEUR

1879.....	\$1,040,768
1880.....	4,827,830
1881.....	5,093,168
1882.....	5,834,409
1883.....	6,524,950

Total pour les 5 ans..... \$26,921,115

Ces chiffres sont encore extraits de la page XXX des Comptes Publics de 1899.

Le gouvernement conservateur a donc reçu des autres sources de revenu environ **SIX MILLIONS** de plus que les libéraux.

Ajoutez cela aux **TRENTE MILLIONS** des taxes et vous constatez que le gouvernement conservateur de Sir John MacDonald a arraché au peuple durant une égale période de cinq ans, au-delà de **TRENTE-SIX MILLIONS DE PIASTRES** de plus que le gouvernement libéral de M. MacKenzie durant les cinq années précédentes.

Et ces gens-là avaient juré de diminuer les taxes !

Mais, au moins, se sont-ils contentés de ces **TRENTE-SIX MILLIONS ? Non.**

Ils ont encaissé les **TRENTE MILLIONS** d'augmentation de taxes.

Ils ont encaissé les **SIX MILLIONS** d'augmentation des autres sources de revenu.

Et, chose incroyable, ils n'en ont pas eu encore assez !

Ils ont dépensé ces **TRENTE-SIX MILLIONS** et, par dessus le marché, ils ont endetté le pays de **DIX-HUIT MILLIONS**. (Comptes publics de 1899, page XXX.)

Voilà des faits et des chiffres que les journaux conservateurs ne peuvent nier, et qui sont la condamnation du régime passé des conservateurs.

Qu'en pense *Le Courrier du Canada* ?

a donc perçu
RENTE MIL-
cédentes.
lics de 1899.
r rendement

007
836
172
349
073
337

768
830
168
409
950
115

Comptes Pu-
sources de
vous consta-
ald a arraché
RENTE-SIX
libéral de M.

E-SIX MIL-
tion de taxes.
n des autres

par dessus le
S. (Comptes

servateurs ne
é des conser-

CES PRETENDUS

SCANDALES

part

tion
chaq
ratur
l'atte
rier,
ayon

I
du D
cela,
d'un

I
utile,

S
l'adme

"
Montr
libéral

"
prolon
FER
A SO

L
la con

CES PRETENDUS SCANDALES

La brochure 5 des conservateurs a pour titre : *Les Scandales du parti Liberal.—Douze scandales—1896-1900.*

Douze scandales en quatre ans, ce serait déjà une immense amélioration sur le régime conservateur, qui nous les engendrait à la douzaine chaque année ; mais nous allons voir que ces trente-deux pages de littérature tory ne sont qu'une vessie, un ballon coloré, destiné à distraire l'attention de l'électorat du merveilleux résultat de l'administration Laurier, la plus brillante, la plus fructueuse, la plus patriotique que nous ayons jamais eue au Canada.

L'AFFAIRE DU DRUMMOND

En ont-ils parlé, les gazettes et les orateurs tory, de cette affaire du Drummond, de ce " coup du Drummond ", comme ils avaient baptisé cela, pour donner à cette simple affaire d'administration les proportions d'un scandale à la Langevin.

Le prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Montréal était-il à propos, utile, dans l'intérêt du pays ?

Sur ce point il n'y a pas de conteste, et la brochure bleue elle-même l'admet dans les termes suivants, à la page 3 :

" Le projet du prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal était à l'étude longtemps avant l'arrivée au pouvoir du parti libéral, en 1896.

" L'idée admise jusqu'alors, la seule rationnelle d'ailleurs, était de prolonger l'Intercolonial EN CONSTRUISANT LE CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD DE LEVIS A SOREL ET EN TOUCHANT A SOREL POUR UTILISER LE MONTREAL & SORL."

La nécessité du prolongement étant admise par les conservateurs, la conteste se trouve circonscrite au mode d'exécution du plan.

Les conservateurs, tel que constaté par leur brochure, voulaient construire un nouveau chemin de fer de Lévis à Sorel, distance d'environ 115 milles. Il est raisonnable de supposer que ce tronçon de chemin de fer aurait coûté aussi cher que celle du reste de l'Intercolonial. Le 30 juin 1896, l'Intercolonial avait 1,142 milles de longueur et avait coûté \$55,007,939, ou en moyenne \$48,168 le mille. A ce prix les 115 milles que les conservateurs voulaient construire de Lévis à Sorel auraient coûté \$5,539,320. D'après la brochure des bleus, page 5, le gouvernement Laurier a acheté le Drummond pour \$1,600,000, ou \$3,939,320 DE MOINS.

Voilà ce que les bleus appellent un scandale, le " Coup du Drummond ". C'est le grand scandale qu'ils reprochent à l'administration Laurier.

Mais, disent les bleus, la première proposition de l'hon. M. Blair comportait le loyer du Drummond pour 99 ans à \$64,000 par année, et M. Fitzgerald, surintendant des assurances, a déposé devant un comité que ce loyer équivalait à un achat comptant de \$2,091,541, et M. Schreiber, ingénieur en chef du gouvernement, a déposé que la ligne entière pouvait être construite pour \$1,535,000.

Si l'opinion de M. Schreiber vaut quelque chose, comment se fait-il que sous la direction de ce même ingénieur le gouvernement conservateur ait dépensé près d'un million et demi, ou autant que le coût des 123 milles du Drummond, pour construire les onze milles de l'embranchement de St-Charles ?

En 1881 le gouvernement conservateur a acheté du Grand-Tronc, comme prolongement de l'Intercolonial, les 124½ de chemin de fer compris entre la Rivière du Loup et la Jonction de la Chaudière. Ce marché fut fait par sir Charles Tupper, qui était alors ministre des chemins fer. Combien a-t-il payé au Grand-Tronc pour ces 124½ milles de chemin, ou pratiquement la même longueur que le Drummond ? \$1,500,000. Mais ce bout de chemin était tellement en décadence que pour le rendre serviable, le gouvernement conservateur dépensa en deux ans \$765,449.31 en renouvellement des lisses, de gares, en ballastage : il fallut en quelque sorte refaire le chemin, ce qui porta le coût réel de ce bout de chemin à \$2,265,449.31, ou \$19,963.44 le mille, ainsi que le tout est constaté dans une réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 mars 1882.

L'hon. M. Blair a payé le Drummond \$12,195.12 le mille,—pour un chemin neuf—ou \$7,762.32 par mille de moins que sir Charles Tupper a payé au Grand-Tronc. Et les bleus affectent de crier au scandale. Au prix payé par sir Charles Tupper, les 123 milles du Drummond auraient coûté \$2,455,503.12 ; l'hon. M. Blair n'a payé que \$1,600,000 ou \$855,503.12 de moins et c'est cette opération que la presse et les brochures conservatrices signalent comme le coup du Drummond.

Dans les dernières années du régime conservateur, l'ingénieur Schreiber a fait construire le fameux embranchement de Dartmouth, 11½ milles de long, reliant la jonction de Waverley à Tufte's Cove, dans la Nouvelle-Ecosse. Quand les libéraux sont arrivés au pouvoir, les bleus avaient dépensé sur ce bouquin de chemin de fer, sans ponts ni stations, \$278,000, ou \$24,174 le mille.

L'hon. M. Blair a acheté un bon chemin pour la moitié de ce prix et ceux qui ont commis l'affaire du Dartmouth appellent cela le "coup du Drummond."

La première fois le Sénat, à l'instigation de certains spéculateurs, renvoya la mesure du gouvernement ; mais cet acte de partisanerie inique souleva tellement l'opinion publique que l'année suivante il s'empressa de donner son assentiment au projet.

Pour faire de la blague, les bleus ont voulu insinuer, comme le fait la brochure 4, que cette transaction était entachée de corruption, porter des accusations contre l'hon. M. Blair et l'hon. M. Tarte. L'affaire fut soumise à une enquête dont les pauvres bleus sont sortis confondus, écrasés, piteux comme des renards auxquels on aurait coupé la queue. En chambre, l'hon. M. Haggart, ministre des chemins de fer sous le régime conservateur, avait porté l'accusation suivante :

"Ce dont je me plains, ce n'est pas le prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Montréal, mais bien de la manière dont le ministre des chemins de fer a conduit ce marché monstrueux avec la compagnie du chemin de fer du Drummond qui, pour ne pas dire plus, sent la corruption."

A sa courte honte, M. Haggart fut forcé de s'excuser à la fin de l'enquête, de répudier et de ravalier cette accusation. Voici ce que n'importe qui peut lire dans le compte rendu officiel et imprimé de l'enquête :

“Le comité s'est réuni à 10.30. Le président s'est alors exprimé ainsi :

“Autant que j'ai pu voir, IL N'A ETE DONNE AUCUNE PREUVE DE CORRUPTION et si mes amis de la gauche, les conservateurs, ont quelque preuve à soumettre, je leur demanderai de donner les noms des témoins qu'ils désirent faire entendre et nous les ferons venir. Si M. Haggart dit que c'est une question qu'il approuve, celle de prolonger le chemin jusqu'à Montréal, alors toute la difficulté est dans le prix payé et la question de corruption n'est pas à propos.

“M. Haggart—C'est précisément mon idée. NOUS N'AVONS JAMAIS PORTE D'ACCUSATION DE CORRUPTION.”

Etait-il possible pour ces bons torys de reconnaître d'une manière plus formelle qu'ils s'étaient rendus coupables de mensonge et de calomnie ?

Ces mensonges et ces calomnies, reconnus comme tels par M. Haggart, ex-ministre et l'un des chefs du parti conservateur, les bleus les répètent encore dans leurs journaux et dans les brochures qu'ils répandent pour la campagne électorale.

Pour établir la valeur du chemin, le comité a fait entre M. McLeod, ingénieur de chemin de fer dont la compétence n'a été révoquée en doute par personne. Quand on lui a demandé si le prix payé est raisonnable, il a répondu sous serment : “CE PRIX EST REELLEMENT TRES BAS.” (P. 112, rap. du comité).

Les bleus avaient aussi insinué que M. Greenshield, président de la compagnie du Drummond, avait donné \$20,000 à M. Tarte pour acheter “La Patrie”. A l'enquête, M. Greenshield a juré qu'il n'a pas donné un sou, mais qu'il a seulement prêté son chèque, dont le montant lui a été remboursé partie le lendemain matin et la balance le jour suivant.

Mais, disent les bleus, “la ligne a coûté \$1,535,000 ; la compagnie a perçu en subsides \$650,000 ; la compagnie reçoit \$1,600,000 ; le bénéfice net de M. Greenshield et de ses associés est de \$715,000.” On a voulu conclure de là que le gouvernement aurait dû déduire les subventions.

Si les conservateurs sont sérieux, pourquoi n'ont-ils pas fait la même chose, pourquoi n'ont-ils pas prêché d'exemple et déduit la subvention quand ils ont acheté du Grand-Tronc les 124½ milles de chemin compris

entre la jonction de la Chaudière et la Rivière-du-Loup ? Dans ce cas, Sir Charles Tupper n'aurait dû rien payer du tout au Grand-Tronc pour sa vieille ligne en ruine, puisque ce dernier avait reçu plus que \$6,000 par mille en subventions du gouvernement.

Voilà à quoi se réduit tout ce prétendu scandale du Drummond. Il faut être bien à bout de ressources, de reproches sérieux, pour être réduit à de pareilles canailleries, pour employer de semblables moyens contre un gouvernement qu'on ne peut pas attaquer honnêtement, parce que son administration est inattaquable.

L'AFFAIRE BATE

Encore un scandale raté, une vessie qui va être bien vite crevée.

“En 1898, comme dit la brochure bleue, le gouvernement décida au commencement de mars d'envoyer au Yukon, où s'était accumulée une population nombreuses de mineurs de toutes nationalités et de tout caractère, un détachement militaire chargé d'y assurer le maintien de l'ordre et le fonctionnement des services administratifs. Avec le détachement, le gouvernement avait cru devoir envoyer les provisions, puisque le Yukon était alors dépourvu absolument de tout centre de ravitaillement et qu'il était même douteux qu'il y eût à ce moment là dans ce territoire suffisamment de ressources pour nourrir la population existante... L'opposition demanda (en 1899) pourquoi le gouvernement n'avait pas acheté les provisions nécessaires à Vancouver et à Victoria plutôt que d'avoir à payer le transport d'Ottawa à Vancouver, ce qui devait causer sur les marchandises fournies une majoration de prix de 20 p. c. au moins.” (Brochure 4, p. 9.)

“Or, continue la brochure bleue, il a été prouvé par les députés de la Colombie Anglaise et en particulier par M. Earle, député de Victoria, un des plus importants approvisionneurs de la côte du Pacifique, les cotes du marché de Victoria et de Vancouver en mains, que les prix portés sur le compte de MM. Bate, s'élevant à \$34,744.25, étaient de 25 p. c. plus élevée que les prix courants pour ces villes, à l'époque de la livraison.” (P. 10.)

Ceci est tout simplement un effronté mensonge.

Voici ce qu'a dit M. Earle :

“ Relativement aux prix mentionnés dans le compte de Bate & File,

j'ai déjà dit et je répète, que pris dans leur ensemble, ce sont des prix raisonnables pour ces marchandises livrables sur le littoral. Comme preuve de ce que j'avance, je pourrais vous lire les prix payés à deux ou trois marchands du littoral pour des marchandises de même nature fournies l'année dernière à la police à cheval du Yukon par des marchands du littoral, mais je ne prendrai pas le temps de la Chambre pour cela. Les prix peuvent être favorablement comparés avec ceux de ces marchands." (*Debats*, 1899, p. 7060).

Voilà ce qu'a dit M. Earle. Comparez cela à l'affirmation de la brochure 4 des conservateurs et dites s'il est possible de mentir plus effrontément.

" Le contrat signé par le gouvernement, dit la brochure bleue, comportait que les marchandises devaient être livrées franco de port et d'emballage à Vancouver. Le gouvernement paie, malgré cela, \$2,051.64 de port et \$250 d'emballage."

C'est encore une fausseté. D'après le marché, les marchandises, livrées à Victoria, ou à la côte du Pacifique, ne devaient pas coûter plus cher que si elles eussent été achetées à Victoria ou à Vancouver. La maison Bates a produit son compte pour les marchandises à Ottawa, aux prix d'Ottawa, qui étaient bien au-dessous de ceux de Victoria et Vancouver ; en sus elle a produit un compte pour le transport. Ce compte, ajouté à celui des marchandises mêmes, forme un total qui donne la valeur du lot rendu à Victoria et c'est de cette valeur de l'ensemble que M. Earle parle quand il dit que les prix, pris dans leur ensemble, sont des prix raisonnables.

Le fret, tout naturellement, a été payé à tant la tonne. Il y avait 30 ou 40 chars. Or, quel est le marchand qui prétendra que dans une expédition de cette importance, il est possible de donner dans la facture le coût du transport article par article. La maison Bate a dit au gouvernement : voici notre facture pour le coût des marchandises à Ottawa, voici le compte du fret que nous avons payé, additionnez les deux et voyez si, en comparant avec les prix de Victoria et Vancouver, les marchandises coûtent plus que s'ils eussent été achetés à ces endroits.

A moins de supposer une canaillerie en règle, ces pauvres bleus ont été trop stupides pour comprendre cela et de leur stupidité ils essaient de faire un scandale.

Dans le compte de fret, il y a aussi le coût du transport de 40 à 50 tonnes de matériaux envoyés par les magasins du ministère de la milice et qui furent mis dans les mêmes chars, pour ne pas occasionner de retards à Victoria, et qui se trouvent compris dans le compte de fret de la maison Bate.

“ Le gouvernement a aussi payé, ajoute la brochure bleue, 793 heures d'hommes pour faire les paquets, soit \$118.75 ; il a aussi payé \$118 pour matériaux employés à faire les paquets.”

C'est encore une fausseté.

Le gouvernement n'a rien payé pour l'empaquetage ; mais, comme ces effets devaient être transportés à travers les montagnes, à des d'homme dans les passes ou gorges de montagnes, embarqués et débarqués bien des fois au cours du transport de 600 ou 700 milles sur les lacs et les rivières, le ministère de la milice a fait mettre des coins en feuillard et des cercles en feuillard ou en broche à toutes les caisses, au nombre de 4,455. Cela a pris 42,000 pieds de feuillard, 16,000 crampons et 2 barils de clous spéciaux. C'est pour cet ouvrage extra et ces fournitures extra que Bate & Fils ont chargé ces différentes sommes, nullement pour l'empaquetage, qu'ils ont fait à leurs frais et dépens.

Tout cela a été expliqué en détail par le ministre de la milice, ainsi qu'on peut le voir aux pages 7,044 et 7,045 des *Debats* de 1899.

Quand les marchands de la côte font un empaquetage spécial, ils chargent extra, comme a fait la maison Bate, ainsi que l'a constaté M. Earl. “ Wilson & Frères, dit-il, qui tiennent un commerce considérable d'épicerie sur la côte du Pacifique, ont fourni des quantités considérables de marchandises au détachement de la police à cheval employé au Yukon et il y a un item spécial de leur compte qui est destiné à couvrir les frais d'empaquetage.” (*Debats*, 1899, p. 7060.)

CHEMIN DE FER DE LA PASSE DU NID DE CORBEAU

Ce chemin de fer part de Lethbridge, dans le territoire d'Alberta, et aboutit à Nelson, dans la Colombie Anglaise.

Voici les circonstances dans lesquelles sa construction a été décidée.

Il y a quelques années des prospecteurs américains découvrirent dans le sud de la Colombie Anglaise, le long de la frontière américaine, des

mines d'or, d'argent, de plomb d'une richesse inépuisable. Les mineurs affluèrent par milliers et cette région jusque-là sauvage et inhabitée, devint un centre d'affaires extraordinaires. Des villes—Rossland, Nelson, Penticton, Slocan—surgirent comme par enchantement. L'on comprend facilement quel marché superbe cette région offrait pour la vente des produits de ferme et même de ceux des manufactures. Ce district de Rossland est contigu à celui d'Alberta, l'une des plus belles et plus riches contrées agricoles du Canada. Malheureusement, les deux régions sont séparées l'une de l'autre par les montagnes Rocheuses, qui ne sont franchissables dans cette partie que par une gorge connue sous le nom de Passe du Nid de Corbeau, ou "Crow's Nest Pass", pour employer le nom anglais.

Dès que les mines furent découvertes, les Américains prirent les moyens de s'emparer de ce commerce, au profit des cultivateurs de l'Etat voisin de Washington et couvrirent des lignes de chemins de fer pour atteindre la région de Kootany, qui se trouve au centre de ce pays les mines. Grâce à ces chemins de fer, les approvisionnements pour les mineurs étaient fournis à peu près exclusivement par les cultivateurs et les manufacturiers des Etats-Unis, au détriment des cultivateurs d'Alberta ainsi que des autres parties du Nord-Ouest Canadien, au détriment aussi des manufacturiers des vieilles provinces canadiennes. Enfin, le besoin d'un chemin de fer se faisait vivement sentir pour procurer aux propriétaires de mines le charbon nécessaires pour fondre leurs minerais.

L'hon. M. Blair, ministre des chemins de fer se rendit sur les lieux pour étudier la question et à son retour recommanda la construction du chemin de fer dont il s'agit. Il fut d'abord question de faire construire ce chemin de fer par le gouvernement lui-même, mais après considération on arriva à la conclusion qu'il était préférable de confier cette entreprise à une compagnie puissante, capable de l'exécuter promptement et d'en faire un succès, en lui accordant une aide proportionnée aux difficultés à surmonter. Donnant suite à cette décision, le gouvernement a fait voter un subside de \$11,000 le mille pour 320 milles de chemin de fer, ou un total de \$3,630,000.

C'est là ce que la brochure 5 des bleus présente à l'électorat comme le "scandale du Crow's Nest Pass."

Pour que cette affaire fût blâmable, il faudrait :

1o Que le chemin ne fût pas utile,

2o Que le subside accordé fût trop considérable.

Quant à l'utilité du chemin, elle est admise par les conservateurs. Voici ce qui est dit à la page 26 de la brochure 5 :

“ Le gouvernement conservateur, les prédécesseurs de Sir Wilfrid Laurier, avaient compris l'utilité, même la NECESSITE d'un chemin de fer à travers la Passe du Nid de Corbeau pour atteindre la région minière nouvellement découverte de la Colombie Anglaise auprès de la frontière américaine.”

Voyons maintenant si le subside accordé est trop considérable.

“ Les conservateurs, dit la brochure, offraient alors \$5,000 par mille, ou \$1,650,000 pour les 330 milles à construire.”

Les conservateurs offraient beaucoup plus que cela : ils offraient un subside de \$5,000 le mille ou \$1,650,000 en tout, et une avance de \$20,000 le mille, ou de \$6,600,000 pour les 330 milles de chemin.

Cette avance ou ce prêt de \$6,600,000 à 3½ % n'était qu'une façon de masquer l'énormité du cadeau que les conservateurs voulaient faire à la compagnie du Pacifique, pour se ménager ses bonnes grâces en temps opportun. Avant la confédération, ils ont fait comme cela des avances au Grand Tronc et ils n'ont jamais pu en retirer même l'intérêt. Ouvrez les documents publics et vous verrez que ces avances au Grand Tronc, qui s'élevaient à plus de \$15,000,000, ont été perdues du premier au dernier sou. En 1887, ils ont fait une avance de \$300,000 à la compagnie du pont de Frédéricton, dont le gouvernement n'a jamais retiré un centin, sur l'intérêt et le capital. Ils voulaient faire la même chose pour le chemin de fer de la passe du Nid de Corbeau.

Sir Charles Tupper a exposé dans les termes suivants la politique des conservateurs au sujet de cette entreprise, à la séance du 18 juin 1897 :

“ Le comité doit se rappeler que l'ancienne administration avait résolu de demander au parlement de voter un crédit de PAS MOINS DE \$5,000 PAR MILLE POUR CE CHEMIN DE FER, comme prêt au chemin de fer Canadien du Pacifique au taux de 3½ pour 100 d'intérêt, afin de permettre à cette compagnie de construire rapidement ce chemin de fer, et qu'en OUTRE DE CELA, le gouvernement était prêt à accorder UN SUBSIDE DE \$5,000 PAR MILLE pour continuer ce chemin jusqu'à 330 milles de Lethbridge, à la Colombie.” (*Debats*, 1897, p. 3927).

APPROBATION FORMELLE DE SIR CHARLES TUPPER

“ Le comité, ajouta le vieux chef de l'opposition, va naturellement conclure de ce que j'ai déjà dit que je suis prêt à appuyer cette résolution importante qui nous est maintenant soumise. JE N'HESITE PAS A DIRE QUE JE LUI SUIS FAVORABLE (p. 3932). Eh bien, M. l'Orateur, le gouvernement propose maintenant de demander au parlement \$3,630,000 ou \$11,000 par mille Si l'on prend les chiffres en gros, notre proposition pour ce service était donc de deux millions plus avantageuse que celle dont convient ce gouvernement. Mais, M. le Président, je n'hésite pas à dire que, pour le prompt parachèvement de la ligne, LE SUBSIDE DEMANDE AUJOURD'HUI DOIT RECEVOIR L'APPROBATION DE LA CHAMBRE, surtout si l'on prend en considération les déclarations du ministre au sujet des concessions qui accompagnent le subside ” (p. 3933).

Comme on le voit, l'approbation de la conduite du gouvernement par le chef de l'opposition est entière, sans réserve.

Où est le scandale dans tout cela ?

Dans la canaillerie des bleus qui, après avoir donné leur concours au gouvernement, après avoir donné formellement leur entière approbation à sa conduite, présentent maintenant cette affaire à l'électorat comme un scandale.

CE SUBSIDE ETAIT-IL NECESSAIRE

“ Quelqu'un a insinué, disait Sir Charles Tupper, que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pouvait construire ce chemin sans recevoir aucun subside. J'ai étudié cette question avec toute l'attention dont je suis capable, et d'après mes relations avec les cercles financiers de Londres, je suis aussi renseigné que la majorité des gens relativement à cette question et je ne crois pas que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique eut pu, SANS UN SUBSIDE CONSIDERABLE de la part du gouvernement du Canada, accomplir cet ouvrage.

“ J'ai cru qu'il était NECESSAIRE D'ACCORDER UN SUBSIDE CONSIDERABLE afin d'assurer la prompt construction de ce chemin. Nous savons tous que le gouvernement de la Colombie Anglaise a accordé un subside considérable à la compagnie du chemin de fer du sud de la Colombie Anglaise, et nous savons aussi que depuis plusieurs années cette province a essayé d'induire les capitalistes à construire une

ligne qui relierait la Côte du Pacifique avec les mines de houille du Pas-du-Nid-de-Corbeau et la vaste région minière de Rossland et de la Kootanie. On dit que ces terrains houillers sont d'une valeur incalculable, mais, malgré cela, on n'a pas induit les capitalistes à placer leurs capitaux dans cette entreprise et la construction du chemin de fer n'a pas fait de progrès marqués. J'en suis donc venu à la conclusion, et je n'ai encore rien vu depuis pour changer mon opinion sur ce point, que pour obtenir la construction rapide de cette grande entreprise, il était absolument nécessaire d'accorder à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique un subside raisonnable." (Pages 3932-3).

Le subside était absolument nécessaire. Sir Charles Tupper, au nom du parti conservateur, offrait \$25,000 du mille, ou \$8,250,000 pour les 330 milles de chemin. L'hon. M. Blair a obtenu la construction immédiate de ces mêmes 330 milles de chemin pour \$3,630,000, ou \$4,620,000 de moins, et les bleus viennent nous dire dans leurs brochures électorales que c'est un scandale.

Us sont honnêtes les bleus !

AVANTAGES OBTENUS

Pourtant le gouvernement Laurier a obtenu au moyen de ce subside d'autres avantages que la construction immédiate du chemin, notamment la réduction des taux de fret exorbitants que la compagnie du Pacifique faisait payer aux habitants du Nord-Ouest, en vertu du monopole que les conservateurs lui avaient accordé en 1882. Le tableau suivant indique quelques-unes des réductions obtenues par l'hon. M. Blair, et mises dans la loi, sur les taux et les tarifs alors les plus bas de la compagnie du Pacifique :

Fruits verts33	$\frac{1}{3}$ pour 100
Huile de charbon20	"
Cordage et ficelle d'engerbage10	"
Instruments aratoires10	"
Fer—barres, plaques, feuilles, tôle galvanisée, tuyaux, clou, carvelles, clou à cheval, etc.10	"
Broche de toutes sortes10	"
Papier — pour bâtisses et toiture10	"
Feuille à toiture10	"
Peintures et huiles10	"

Bétail vivant.10	"
Bois ouvré.10	"
Meubles.10	"
Grains, par 100 livres.	3 centins	
Farine " " "	3	"

A elle seule, la réduction du tarif sur le blé et la farine a valu aux cultivateurs du Nord-Ouest, en 1899, au moins \$750,000. M. Davis, député de Saskatchewan, a constaté en Chambre (*Debats*, 1899, p. 1998) que la réduction de 20 pour 100 dans le tarif du transport de l'huile de charbon a diminué de trois centins le gallon le coût du transport de cet article. Enfin, l'arrangement conclu avec la compagnie du Pacifique vaut plus d'un million par année aux populations de Manitoba et du Nord-Ouest.

AUTRE AVANTAGE OBTENU

" Le district du Pas du Nid de Corbeau, dit la brochure des conservateurs (p. 27) est un des plus riches en charbon du monde entier... Le professeur Selwyn, du bureau géologique, calcule le rendement à 30,000,000 tonnes par mille carré. M. Tarnie, l'ingénieur de la compagnie de charbonnage du Pas du Nid de Corbeau, estime les gisements de charbon à 17,000,000 de tonnes. Le *Globe* du 1er avril 1897 disait qu'à 5 cents la tonne, ces mines rapporteraient \$1,248,800 par mille carré, ou \$179,827,200, car il calcule la superficie totale à 144 milles carrés. Si on prend les calculs du professeur Selwyn, les plus bas de tous, ce bassin contient 7,200,000,000 de tonnes de charbon, ce qui, à 50 cents la tonne, donne \$3,600,000,000—ce qui équivaut à un revenu annuel de \$36,000,000 pendant cent ans."

Pour empêcher que des spéculateurs vinssent à s'emparer de tous ces terrains à charbon et en fissent un monopole qui aurait pu nuire au développement des autres mines et du pays, le gouvernement Laurier a stipulé dans ses arrangements avec la compagnie du Pacifique que celle-ci devait lui donner un titre clair et net de propriété à 50,000 acres, ou 78 milles carrés de ces riches terres à charbon, qui appartenaient au gouvernement de la Colombie Anglaise et à la compagnie du chemin de fer "British Columbia Southern", qui les avait eues en subsides de ce gouvernement, puis les avait vendues avec sa charte à la compagnie du Pacifique. L'hon. M. Blair a donné sur ce point les renseignements qui suivent :

“ En vertu d’une législation provinciale, la Colombie Anglaise a promis à cette compagnie—“ British Columbia Southern Railway Company.”—comme subvention, 20,000 acres de terre par mille sur tout le chemin... Il est connu qu’en vertu d’une entente intervenue entre le chemin de fer Canadien du Pacifique et cette compagnie, le chemin de fer Canadien du Pacifique acquiert la propriété d’une partie de ces terrains houillers... l’autre partie restant la propriété de la compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie Anglaise... Les conditions que nous lui avons imposées—au chemin de fer Canadien du Pacifique—sont, avant qu’il puisse obtenir aucune subvention pour construire ce chemin, de nous passer un titre de propriété pour 50,000 acres de ces terrains houillers, conditions qu’il doit remplir au préalable et avant de pouvoir obtenir une subvention quelconque relativement à ce chemin de fer.” (*Debats*, 1897, pp. 3920-21).

Qu’a vaut cette condition pour le gouvernement et le pays ?

C’est bien facile à calculer.

La brochure des bleus dit que le professeur Selwyn, qui donne les chiffres les plus bas, calcule le rendement à 30,000,000 de tonnes par mille carré. Dans les 50,000 acres, ou 78 milles carrés que la compagnie du Pacifique a mis en la propriété du gouvernement, il y a 2,340,000,000 de tonnes de charbon. En évaluant ce charbon à 1 centin la tonne, cela forme une somme de \$23,400,000.

Voilà ce que, d’après les chiffres et les renseignements fournis par la brochure même des conservateurs, vaut la propriété qu’a obtenue le gouvernement Laurier en retour d’un subside de chemin de fer de \$3,600,000. C’est un gain de vingt millions. En sus il y a pour le pays tous les avantages résultant de la construction du chemin de fer, qui est fini et en opération.

Voilà en quoi consiste le prétendu scandale du “ Crow’s Nest Pass.”

Et nous défions les bleus de contester l’exactitude des données qui précèdent : ce sont leurs propres chiffres. C’est pour cela que Sir Charles Tupper n’a pas pu s’empêcher d’approuver entièrement la conduite du gouvernement dans cette affaire.

La brochure bleue prétend que les directeurs du *Globe* s’étaient emparé de la charte de la compagnie du “ British Columbia Southern ”, qu’ils l’ont revendue à celle du Pacifique, avec le subside en terres et

qu'ils ont fait beaucoup d'argent. C'est possible ; mais qu'est-ce que le gouvernement d'Ottawa avait à voir à cela ? Les terres appartenant au gouvernement de la Colombie Anglaise, la charte avait été accordée par la législature de la Colombie Anglaise, à la tête de laquelle était un **GOVERNEMENT CONSERVATEUR**, en sorte que s'il y a quelque chose de louche dans toutes ces transactions, c'est un autre scandale qu'il faut ajouter au dossier déjà trop chargé des conservateurs. Tout cela s'est fait avant 1896, avant l'avènement du gouvernement Laurier, dont le rôle s'est borné à faire rendre gorge aux spéculateurs, si spéculateurs il y avait, et à sauver du naufrage 50,000 acres de terrains houillers, valant au moins \$23,000,000, de l'aveu même des conservateurs et de leur brochure

Si les conservateurs avaient fait des opérations comme celle-là, le pays n'aurait pas été endetté de \$258,000,000 quand les libéraux sont arrivés au pouvoir.

LE PONT D'EDMONTON

C'est encore une affaire avec laquelle les conservateurs voudraient faire un scandale.

Voici ce qui en est :

En 1897, le ministère des travaux publics demanda des soumissions pour la construction des culées et des piles d'un pont sur la rivière Saskatchewan, à Edmonton. La pierre spécifiée au contrat était un grès ou pierre de sable dont un échantillon avait été envoyé à Ottawa et provenant d'une carrière située à une cinquantaine de milles d'Edmonton. Les soumissions furent demandées le 22 juillet, ouvertes le 6 août et les travaux devaient être finis dans trois mois—en novembre. D'après la brochure 5 des conservateurs, p. 19, " quatre entrepreneurs soumissionnèrent aux prix suivants : Rourke & Harrison, Winnipeg, \$59,500 ; Burns, \$44,900 ; Joseph Bourke, Hull, \$42,759 ; F. Lemoine, \$36,500. " Le contrat fut accordé au plus bas soumissionnaire, M. Lemoine, qui le signa le 17 août. Comme le temps était court, M. Lemoine se rendit de suite à Edmonton pour se mettre à l'ouvrage et la première chose qu'il fit, fut d'aller visiter la carrière où la pierre devait être prise. Il constata que cette pierre n'était pas de la qualité de celle envoyée à Ottawa, qu'elle était molle, fendillée, s'égrenait, enfin qu'elle était absolument impropre aux travaux requis. Il en informa le ministère des travaux publics. Comme M. Lemoine est un ingénieur civil d'expérience et d'une grande

qu'est-ce que le
appartenaient au
été accordée par
laquelle était un
s'il y a quelque
n autre scandale
servateurs. Tout
rnement Laurier,
teurs, si spécula-
as terrains houil-
conservateurs et

omme celle-là, le
libéraux sont ar-

voudraient faire

a des soumissions
ur la rivière Sas-
était un grès ou
Ottawa et prove-
d'Edmonton. Les
6 août et les tra-
e. D'après la bro-
urs soumissionné-
\$59,500 ; Burns,
\$36,500. " Le con-
bine, qui le signa
se rendit de suite
chose qu'il fit, fut
e. Il constata que
à Ottawa, qu'elle
olument impropre
à travaux publics.
e et d'une grande

compétence, ses représentations attirèrent l'attention du département, qui envoya M. St-Laurent, l'un de ses ingénieurs, faire l'examen de la carrière. M. St-Laurent corrobora le rapport de l'entrepreneur et déclara la pierre impropre à la construction des culées et des piles. Corame l'ouvrage pressait, M. Lemoine offrit de remplacer la maçonnerie en pierre par une maçonnerie en béton de ciment, ce qui fut accepté, conformément à la recommandation de M. Coste, l'ingénieur en chef, qui dit dans son rapport : " Il me semble, par conséquent, qu'à cause du prix élevé du ciment à Edmonton, lequel est de \$6 le baril, les prix du béton et de la maçonnerie sont à peu près les mêmes à cet endroit et, conséquemment, je recommande que le prix de l'entreprise soit laissé le même, savoir : à \$36,500."

Quant à la qualité de l'ouvrage, voici ce que dit l'ingénieur St-Laurent dans un rapport en date du 20 juillet 1898 : " Je puis déclarer que je n'ai aucun doute que le béton dans ce cas était infiniment meilleur qu'aucune maçonnerie de cette pierre qu'on a trouvée à Edmonton ou Calgary. Il est de fait que cet article si utile gagne tous les jours dans la faveur des entrepreneurs et des ingénieurs chargés de l'exécution d'importants travaux." (*Débats*, 1899, p. 8229).

La brochure des conservateurs dit " qu'entre les culées de moëllons et celles de béton il y avait une différence de \$7 par verge cube ", ce qui est formellement démenti par le rapport de l'ingénieur Coste, cité plus haut. La brochure dit aussi que sur le travail total l'avantage de M. Lemoine s'élevait environ à \$10,000, ce qui est encore démenti par le rapport de l'ingénieur, établissant qu'il n'y a pas de différence dans le coût de la maçonnerie et celui du béton.

Le contrat stipulait que les travaux devaient être finis le 15 novembre 1897 et qu'en cas de défaut l'entrepreneur serait passible d'une amende de \$50 par jour de retard et de la confiscation de son dépôt de \$2,000.

Au lieu du 15 novembre 1897, les travaux ne furent terminés que le 12 juin 1898, par suite des retards provenant de la mauvaise qualité de la pierre. Il fallut du temps pour envoyer l'ingénieur St-Laurent examiner la carrière, faire rapport, soumettre l'affaire à l'ingénieur en chef et avoir son rapport. L'entrepreneur ne fut informé que le 20 octobre qu'il était autorisé à substituer le béton à la maçonnerie, en sorte qu'il ne lui restait que vingt-six jours pour exécuter les travaux. C'était évidemment trop court. Comme les retards étaient la faute du département, qui avait

été trompé par les propriétaires de la carrière au sujet de la qualité de la pierre, en droit comme en équité, il était hors de question d'en faire souffrir l'entrepreneur, ce qui explique pourquoi il n'a pas payé l'amende de \$50 par jour et a été remboursé de son dépôt. C'est d'ailleurs la coutume immémoriale du département des travaux publics. Comme il a été constaté au cours de la discussion, on a donné des entreprises pour le parachèvement des canaux du St-Laurent pour une date fixe. On n'a imposé aucune amende aux entrepreneurs qui, dans presque tous les cas, ont achevé leurs travaux après la date fixée

C'est là ce que la brochure bleue appelle le scandale du pont d'Edmonton.

Toute cette affaire a été montée par un certain député tory qui, sous le régime conservateur, trouvait moyen de se faire des rentes en rattachant les entrepreneurs qui exécutaient des travaux dans le Nord-Ouest. Il n'a pas eu de chance avec M. Lemoine et il a voulu se venger. D'ailleurs, M. Lemoine est un canadien-français et, aux yeux des torys, c'est une tache originelle qui exclut un homme de tout droit aux affaires publiques.

LE PHARE DE LA TRAVERSE

Savez-vous en quoi consiste ce scandale ?

Avoir exécuté pour \$40,000 un ouvrage dont le coût était estimé à \$75,000 par le col. Anderson, l'ingénieur du ministère de la marine. Le fait est constaté par la brochure même des bleus, qui raconte l'affaire dans les termes suivants, aux pages 12, 13 et 14 :

“ La traverse de St-Roch, en bas de Québec, est un passage dangereux du fleuve St-Laurent qui a besoin d'être soigneusement éclairé pour assurer le passage des vaisseaux. Depuis plusieurs années déjà les divers ministres de la marine qui s'étaient succédés avaient songé (les conservateurs songeaient toujours quand il s'agissait d'améliorer la route du St-Laurent) à améliorer le balisage de ce passage et la question en discussion était de savoir si l'on remplacerait le phare flottant en bois par un autre phare plus solide, flottant également, ou par un phare fixe. Le rapport de l'ingénieur des phares, le col. Anderson, indiquait que la construction d'un phare fixe coûterait \$75,000 et devant l'élévation du chiffre, il fut décidé d'attendre. (Les conservateurs attendaient toujours quand il fallait dépenser pour venir en aide aux navigateurs).

“ Quelle ne fut pas la surprise quand le gouvernement soumit, à la

session de 1899, son budget supplémentaire, de constater qu'on demandait une somme de \$20,000 pour payer des travaux exécutés de construction d'un phare nouveau permanent à la traverse de St-Roch."

La seule surprise, pour les bleus, ce fut d'apprendre que les libéraux faisaient quelque chose, au lieu qu'eux n'avaient rien fait ; mais il n'y eut pas même un mot de discussion ou de protestation, ainsi qu'on peut le constater à la page 10,187 des *Debats* de 1899. Le crédit fut voté à l'unanimité.

" De plus, continue la brochure, quelques jours après la Chambre apprenait avec stupeur qu'elle aurait encore à fournir \$20,000 cette année-ci pour le même travail."

Il n'y eut ni stupeur ni autre chose, si ce n'est de la honte de la part de ces pauvres conservateurs, qui furent obligés d'admettre que le gouvernement libéral exécutait pour \$40,000 un ouvrage estimé à \$75,000, que le gouvernement libéral faisait quelque chose quand eux n'avaient rien fait. Et il paraîtrait que c'est l'hon. M. Dobell qui s'est rendu coupable de ce crime. La brochure bleue expose ce crime dans les termes suivants :

" La Chambre apprit que M. Dobell, un des ministres, avait expédié auprès de l'ingénieur des phares, le col. Anderson, une de ses créatures de Québec, M. Lemieux, entrepreneur, un des contre-maîtres de la maison Dobell ; que celui-ci avait induit le col. Anderson à modifier son rapport et à informer le ministre que la construction d'un phare permanent à la Traverse pouvait se faire pour \$40,000 ; que sur la foi de ce nouveau rapport le conseil des ministres avait décidé d'entreprendre le travail sans attendre l'autorisation de la Chambre...

" C'est évidemment sous la pression officielle et les ordres du ministre que le col. Anderson s'est vu obligé de réduire de \$75,000 à \$40,000 son devis des travaux, pour que M. Lemieux et les protégés de M. Dobell puissent avoir leur job... C'était donc une dépense, un job de \$40,000."

Voyez-vous le scandale ? Un officier évidemment incompetent, en cherchant à donner *une chance aux entrepreneurs*, fait le devis de l'ouvrage et estime celui-ci à \$75,000. L'hon. M. Dobell s'en aperçoit, prend les intérêts du gouvernement, fait exécuter les travaux pour \$40,000, ou \$35,000 de moins ; et le margot qui a pondu la brochure des bleus prend cela pour un scandale. L'extravagance et le pillage sont tellement dans les mœurs des conservateurs, que lorsqu'ils voient les libéraux pratiquer l'économie, ils crient au scandale.

L'AFFAIRE CHARLESON

Dépouillé de tout le verbiage employé pour lui donner un peu de volume, cette affaire se réduit à la blague suivante :

Une compagnie anglaise avait parlé à l'hon. M. Blair d'établir une ligne télégraphique au Yukon et le ministre des chemins de fer lui avait répondu que le gouvernement verrait cette entreprise d'un œil favorable. Plus tard, le gouvernement jugea qu'il serait préférable de se charger lui-même de cette entreprise. Comme le besoin de communication télégraphique avec le Yukon était urgent, le gouvernement se mit à l'œuvre de suite et, comme il n'y avait pas de crédit spécial pour ces travaux, prit l'argent nécessaire sur d'autres crédits analogues, dont il restait une balance disponible, sauf à faire ratifier le tout par la Chambre, ce qui est la pratique suivie dans ces cas d'urgence. M. Charleson fut chargé de la direction des travaux, avec M. J. C. Taché pour ingénieur, M. Boyer comme aide, M. Richardson, ci-devant attaché au service des télégraphes de la compagnie du Pacifique, devant prendre charge des obstacles à la navigation dans les rivières conduisant à Dawson. Les instructions furent données à M. Charleson dans une longue lettre en date du 10 mars 1899 (*Debats*, 1899, pp. 5674-76). M. Charleson se mit de suite à l'œuvre, acheta les provisions nécessaires et se rendit au Yukon. Comme il lui fallait de la broche, pour la poser au fur et à mesure que les poteaux seraient placés, le département demanda des soumissions, en obtint de trois marchands de fer. La plus basse fut celle de W. G. Charleson, fils de J. B. Charleson, qui avait la direction des travaux, elle fut acceptée. Le 25 mai, M. Charleson transmettait par télégraphe un rapport de tout ce qu'il avait fait jusqu'à date et depuis l'opposition n'a jamais trouvé un mot à redire ni à ses comptes ni à la manière dont il a fait exécuter les travaux.

“ Sur les \$25,000, dit la brochure bleue, M. Charleson avait touché d'abord l'argent de poche, \$13,000, pour préparer son voyage. Sur ces \$13,000, son premier soin avait été de donner à son fils, marchand de fer à Ottawa, une commande de fil de cuivre pour \$8,000.”

D'abord, ce n'est pas \$25,000, mais \$15,000 qui furent mises à la disposition de M. Charleson (voir lettre du sous-ministre, *Debats*, 1899, p. 5676) avec instruction de déposer en banque ce qui lui resterait à son arrivée à Dawson.

En second lieu, M. Charleson n'a pas acheté pour un centin de broche de cuivre, ni de son fils ni d'autres : c'est le département qui a fait, sur soumissions, tous les achats de broche.

Enfin, il a rendu ponctuellement et fidèlement compte de toutes ses dépenses, dont les détails se trouvent aux pages Q 263 à Q 269 du *Rapport de l'Auditeur* pour 1899, où n'importe qui peut le voir.

C'est là tout le scandale Charleson.

L'AFFAIRE THOMAS GAUTHIER

Le chemin de fer de Parry Sound a pris depuis quelques années une large part dans le transport des grains de l'ouest des Etats-Unis. Ce chemin de fer traverse le St-Laurent à Coteau Landing, 37 milles à l'ouest de Montréal. La compagnie a construit des élévateurs au Coteau, pour transborder le grain qu'elle amène par le chemin de fer et le transporter de là au port de Montréal à bord de grandes barges. Pour permettre l'accès de ces barges aux élévateurs, elle a demandé au gouvernement de faire draguer le port du Coteau, ce qui lui fut accordé, dans l'intérêt du commerce et du port de Montréal. Mais il fallait trouver les dragues. M. Thomas Gauthier, agent d'immeubles et riche citoyen de Montréal, offrit de les fournir, à \$8.00 de l'heure, le prix qui a toujours été payé par le ministère des travaux publics. Le contrat lui fut accordé. Il y avait sur les lieux mêmes deux dragues appartenant à Mann & Macdonald, entrepreneurs, sur le canal de Soulanges, qui ne s'en servaient pas dans le moment. M. Gauthier les loua à \$5.00 de l'heure, à ce que disent les conservateurs. M. Gauthier étant le beau-père de l'un des fils du ministre des travaux publics, les conservateurs profitèrent de cette circonstance pour crier au scandale.

“ Celui qui fait le travail, dit l'opposition, reçoit \$6, le gouvernement paie \$8 et l'intermédiaire met \$2 dans sa poche.

Certainement. Quel est l'entrepreneur ou l'industriel qui ne fasse pas de même ? Quel est l'homme d'affaires qui travaillera pour rien, qui assumerait pour rien la responsabilité d'un contrat ? L'opposition, d'ailleurs, n'a pas prétendu que \$8 de l'heure était un prix trop élevé, pour la bonne raison que ce prix a été établi par les conservateurs eux-mêmes.

“ Depuis des années et des années, a dit M. McMullen au cours de la discussion, le gouvernement fait faire des travaux de dragage et je crois

qu'il est admis et reconnu que pour un dragueur bien construit, \$8 de l'heure constituent un prix raisonnable. Ce prix a été fixé par le gouvernement précédent et payé par lui et le gouvernement actuel. Je ne connais pas ce M. Gauthier ; mais s'il a fourni un dragueur et si ce dragueur a fait l'ouvrage, peu importe au parlement ou au pays à qui il appartenait. Peu importe que celui à qui le travail a été confié soit tailleur ou cordonnier, s'il a fourni le dragueur et fait l'ouvrage. Si M. Gauthier a pu se procurer ce dragueur pour \$5 de l'heure, ou même s'il l'a eu pour rien, cela ne nous regarde pas, du moment que les travaux sont exécutés " (*Debats*, 1899, pp. 10,072-74.)

L'AFFAIRE DE LA FICELLE D'ENGERBAGE

Pour utiliser le temps des détenus, le gouvernement a établi dans le pénitencier de Kingston une corderie qui fabrique la ficelle employée pour les moissonneuses et les engerbeuses. Chaque année, l'on vend cette ficelle aux commerçants. On a fait la même chose sous le gouvernement Laurier. La ficelle fabriquée dans les pénitenciers, en 1896, a été vendue 4½ centins la livre. Quelque temps après, la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne fit monter le prix de tous les cordages—la ficelle d'engerbage comme tout le reste. Grâce à cette hausse, les négociants qui avaient acheté la ficelle des pénitenciers à 4½ centins la revendirent jusqu'à 13½ centins, s'il faut en croire les bleus. C'est ce qu'ils appellent le scandale de la ficelle d'engerbage.

Dans chaque cas, et année par année, le gouvernement a demandé des soumissions et accepté les plus avantageuses.

" Le gouvernement, dit la brochure bleue en parlant de la vente pour 1898-99, n'a appelé aucune soumission publique." Aux pages 6933-34 des *Debats* pour 1899, il est constaté que le gouvernement a demandé des soumissions dans 42 journaux publiés dans toutes les provinces du Canada

Cela peut donner une idée du reste

LES HABILLEMENTS DE LA MILICE

Dans le but de protéger les ouvriers, le gouvernement Laurier introduit dans tous les contrats qu'il donne, une clause stipulant qu'il sera payé des gages raisonnables pour exécuter l'ouvrage. Pour une certaine fourniture d'habillements militaires la maison Shory & Cie, de Montréal, qui avaient toujours été les entrepreneurs favoris sous le régime tory

soumissionnèrent et n'obtinrent pas le contrat, qui fut accordé à un M. Workman, dont la soumission était plus basse. Pour se venger de leur déconvenue, les soumissionnaires malheureux, ou leurs amis en Chambre, ont prétendu que la maison Workman a fait faire l'ouvrage en dehors et n'a pas payé ses couturières assez cher.

C'est là tout le "scandale des habillements de la milice."

LES AFFAIRES DU YUKON

La brochure des conservateurs reproduit au nombre de ses prétendus scandales les accusations mensongères, et controuvées depuis, exposées en Chambre par le jeune Tupper ; mais, comme le jeune Tupper, elle oublie de faire la preuve. Depuis le gouverneur O'Gilvie, du Yukon, et le juge Dugas ont fait sur tout cela des enquêtes qui ont démontré la fausseté de ces accusations, de la première à la dernière. Nous défions les conservateurs de produire la moindre preuve à l'appui des dires du jeune Tupper, qui a eu le soin de se sauver à la Colombie et de ne pas remettre les pieds en Chambre, quand il s'est agi de prouver ses dires.

Toute la blague montée par les conservateurs avait pour base les représentations de trois ou quatre individus, Allen et Semple, du *Klon-dike Nugget*, un nommé McTavish et un avocat nommé Woodworth. Allen et Semple, pour des mauvaises affaires, ont été obligés de désertier et de se réfugier en lieux inconnus, Semple avait été arrêté pour défalcation et Allen était un évadé de prison qui fut obligé de se sauver pour échapper à la justice, dès qu'il fut reconnu. McTavish, qui avait porté des accusations contre le commissaire Senkler, ne put rien prouver à l'enquête et, se voyant en de mauvais draps, prit la poudre d'escampette pour se soustraire aux conséquences de ses fausses accusations. L'avocat Woodworth déclara à la fin de l'enquête qu'il regrettait de s'être chargé de cette affaire, qu'il n'y avait dans la preuve rien contre M. Senkler ou les autres employés du gouvernement. Enfin, cet avocat lui-même, convaincu d'escroquerie et de faux, vient d'être mis en prison.

C'est sur les racontars de ces gibiers de potence, convaincus de mensonge sur toute la ligne, que les conservateurs basent leur scandale du Yukon.

Tout le reste est de la même force.

TABLE DES MATIERES

	PAGES.
La situation en 1896.....	3
I.—UNE ÈRE DE PROSPÉRITÉ INOUIE.....	4
Augmentation du revenu.....	5
Diminution de la proportion des taxes.....	6
Augmentation du commerce.....	6
La balance du commerce.....	8
Augmentation des importations.....	11
“ “ pour la consommation.....	11
“ des exportations.....	11
“ des exportations de produits canadiens.....	12
“ des produits des mines.....	12
“ “ pêcheries.....	13
“ “ de la forêt.....	13
“ “ du bétail.....	13
“ “ agricoles.....	13
“ “ des manufactures.....	14
“ “ divers.....	14
Résumé des augmentations dans les exportations.....	14
Augmentation dans l'industrie minière.....	15
“ l'établissement du Nord-Ouest.....	16
“ l'immigration.....	16
“ dans le service des postes.....	17
“ la navigation.....	18
“ le cabotage.....	18
“ la navigation des lacs.....	19
“ les affaires de chemins de fer.....	19
“ les assurances contre le feu.....	21
“ “ sur la vie.....	21
“ les affaires de banques et la richesse.....	22
“ les dépôts aux caisses d'épargnes.....	24

	PAGES
II.—LA DETTE PUBLIQUE.....	26
Diminution sous l'administration Laurier.....	27
Qui a créé la dette.....	27
Diminution de \$369,135.59.....	28
A chacun sa part.....	29
Etat de la dette 1867-1900.....	30
Comparaison intéressante.....	31
Proportion de l'intérêt au revenu.....	31
Amélioration du crédit public.....	32
Le taux de l'intérêt réduit à 2½%.....	32
Inscription des titres canadiens.....	33
III.—LE REVENU ET LES TAXES.....	34
Taxes d'accise.....	34
Taxes de douane.....	35
Répartition plus équitable de cette taxe.....	35
Articles en franchise.....	35
Proportion des taxes sur les objets de luxe.....	36
Diminution des droits sur les articles de consommation ordinaire.....	37
Réductions en faveur des cultivateurs.....	37
Réductions au bénéfice des ouvriers.....	39
" sur les articles de ménage et les vêtements.....	40
Diminution sur les articles de ménage.....	43
Réductions en faveur des manufacturiers.....	44
Résumé.....	44
Satisfaction donnée par le tarif.....	45
—DIMINUTION DES TAXES DE DOUANE.....	45
" de \$3,458,288.....	54
Pourquoi le montant des taxes a augmenté.....	47
Explication de l'augmentation.....	47
Une réponse péremptoire.....	48
(diminutions dans le montant même des taxes).....	48-49
Une comparaison.....	50
Réductions additionnelles.....	51

V.

VI.

VII.

L
L
R
L
D

PAGES

PAGES

.....	26	V.—DIMINUTION DES DÉPENSES CONTROLABLES	51
.....	27	Y a-t-il eu extravagance dans la dépense.....	51
.....	27	Comparaison des dépenses (tableau).....	52
.....	28	Déductions à faire	55
.....	29	Justification des augmentations.....	56
.....	30	Augmentation du revenu—diminution des frais de percep-	
.....	31	tion.....	59
.....	31	Comparaison concluante	59
.....	32	Remarques—M. Laurier a tenu parole.....	61
.....	32		
.....	33	VI.—SURPLUS ET DÉFICITS.....	65-67
.....	34	Recettes et paiements (tableau).	69
.....	34	VII.—LE GOUVERNEMENT LAURIER ET LES CULTIVATEURS.....	73-75
.....	35	Augmentation du revenu des cultivateurs.....	75
.....	35	Contrats	76
.....	35	Détails des augmentations.....	76
.....	36	Bétail vivant.....	77
ation ordi-	37	L'argument des conservateurs—la Providence	77
.....	37	Honneur et justice aux cultivateurs.....	78
.....	39	Abolition de la quarantaine aux Etats-Unis.....	78
ents.....	40	Tableau du commerce de bétail sous l'un et l'autre régime	79-80
.....	43	Bénéfice de \$12,819,752	81
.....	44	Comparaison significative—tableaux.....	82
.....	44	Beurre	83
.....	45	Fromage	83
.....	45	Bacon.....	83
.....	45	Œufs	84
.....	54	Pommes.....	84
.....	47	Autres fruits.....	85
.....	47	Volailles abattues	85
.....	48	Volailles vivantes.....	86
s).....	48-49	La principale cause de l'augmentation—LE COLD STORAGE..	86
.....	50	Le " Cold Storage " sous les conservateurs.....	87
.....	51	Résultats désastreux. (rapport du prof. Robertson).....	88
		Lettres de MM. Andrew, Clement & Fils.....	89
		Désastreusc tentative.....	90

	PAGES
Perte sur le beurre acheté et expédié par le gouvernement	90
Réformes opérées par les libéraux	91
Négligence criminelle des conservateurs	92
Dépense pour le " Cold storage "	92
Appréciation de l'œuvre de l'honorable M. Fisher	93
Témoignage du journal <i>Ice and Cold Storage</i>	93
" consul des Etats-Unis	94
" <i>Montreal Gazette</i>	97
Autres améliorations	97
Arbitre pour le beurre et le fromage	98
Résultats obtenus—des millions pour les cultivateurs.....	98
Beurre	98
Fromage	99
Œufs	99
Bacon	100
Volailles	100
Pommes	100
Supériorité de notre système de Cold storage	100
Médaille à l'exposition de Paris	101
La culture du tabac	101
Ferme de démonstration	102
Stations de démonstration.....	102
Opposition des conservateurs.....	103
Tuberculose et cholera des porcs.....	103
Engraissement des volailles.....	104
Autres réformes.....	104
Résultats de la politique libérale.....	105
Tableau comparatif de l'augmentation dans la quantité et la valeur des exportations de produits de ferme.....	105
Augmentation de \$33,021,900 de 1896 à 1900.....	105
Dépenses pour l'agriculture.....	106
Tableau comparatif de ces dépenses sous l'un et l'autre régime.....	106
Différence à noter.....	107
Diminution dans le nombre et le salaire des employés.....	107
Tarif préférentiel	108
Exemptions de taxes de douane	110

VIII.
A
D
T
C
D
E
D
E
O
I
C
R
M
A
T
A
H
H
C
IX.—L
C
M
D
C
C
E

PAGES	
gouverne-	
.....	90
.....	91
.....	92
.....	92
.....	93
.....	93
.....	94
.....	97
.....	97
.....	98
s.....	98
.....	98
.....	99
.....	99
.....	100
.....	100
.....	100
.....	100
.....	100
.....	101
.....	101
.....	101
.....	102
.....	102
.....	103
.....	103
.....	104
.....	104
.....	105
tité et la	105
.....	105
.....	106
et l'autre	106
.....	107
rés.....	107
.....	108
.....	110

	PAGES
Fausse excuse.....	110
Abolition des droits sur le blé-d'inde.....	111
Nos cultivateurs ont-ils besoin du blé-d'inde américain.....	112
Besoin et bénéfice partout.....	112
Tableau, par province, des importations de blé-d'inde.....	113
Diminution des taxes sur d'autres articles.....	114
Augmentation de la valeur des propriétés.....	115
VIII.—LE TABAC CANADIEN.—Grande industrie nationale créée par le gouvernement Laurier.....	
Admission des conservateurs.....	123
Développement et proportion de cette industrie.....	124
Tableau de la production.....	124
Comparaison significative.....	125
Développement de la culture du tabac.....	126
Exportation du tabac canadien.....	127
Diminution dans le prix du tabac.....	127
Economie réalisée.....	128
Ostracisme du tabac canadien.....	128
Injustice criante.....	129
Conséquences de cet ostracisme.....	129
Réforme opérée par le gouvernement Laurier.....	130
Modifications dans les droits.....	130
Amélioration dans la culture du tabac.....	132
Témoignages désintéressés.....	133
Appréciation de l'œuvre du gouvernement Laurier.....	134
Hostilité des conservateurs.....	135
Hostilité de Sir Charles Tupper.....	136
Ce que nous devons à Sir Wilfrid.....	136
IX.—LES DROITS SUR LE BLE D'INDE.....	
Ce que prétendent les conservateurs.....	139
Motion de M. Pope pour admettre le maïs en franchise.....	140
Discours de M. Pope sur cette motion.....	140
Comparaison de l'exportation du bacon.....	141
Comparaison de l'exportation des bêtes à cornes.....	142
Effet de l'abolition des droits sur le blé-d'Inde.....	141, 142, 144

	PAGES
X.—HUILE DE CHARBON.....	147
Bilan libéral.....	147
Bilan conservateur.....	147
Réduction des droits.....	148
Abolition des restrictions quant à l'importation, au transport et à l'inspection.....	148
Importation par wagons réservoirs et par vaisseaux réservoirs	148
Ce qu'a fait la " Standard Oil ".....	149
Enquête par le gouvernement Laurier.....	149
Compagnies indépendantes.....	149
Abolition des taux de fret exorbitants.....	150
L'opinion du " Mail and Empire ".....	150
Le combine brisé.....	151
XI.—LE TARIF PRÉFÉRENTIEL.....	155
Ses résultats et ses avantages.....	155
Raisons pour cette préférence.....	155
1 ^o Pour nous assurer les bonnes dispositions de l'Angle- terre.....	155
2 ^o Pour obtenir l'abolition de certains traités.....	156
3 ^o Pour diminuer les taxes.....	156
4 ^o Pour favoriser notre commerce.....	156
Tout le monde pour la préférence.....	157
Opinion de Sir Charles Tupper.....	157
Déclaration de Sir Leonard Tilley.....	157
Volte-face des conservateurs.....	158
Les objections des conservateurs.....	158
Avantages obtenus en retour de la préférence.....	158
Indépendance commerciale.....	158
Comment la chose a été faite.....	159
Ferme attitude de Sir Wilfrid Laurier.....	159
Valeur de cette concession.....	159
Opinion de Sir J. A. Chapleau.....	159
Opinion de <i>La Presse</i>	160
Avantages pécuniaires directs.....	161
Diminution de l'intérêt sur nos emprunts.....	161
Inscriptions de nos obligations à la liste officielle.....	161
Préférence obtenue en réalité.....	162

PAGES

..... 147

..... 147

..... 147

..... 148

u transport 148

k réservoirs 148

..... 149

..... 149

..... 149

..... 150

..... 150

..... 151

..... 155

..... 155

..... 155

de l'Angle- 155

..... 156

..... 156

..... 156

..... 157

..... 157

..... 157

..... 158

..... 158

..... 158

..... 158

..... 159

..... 159

..... 159

..... 159

..... 160

..... 161

..... 161

..... 161

..... 162

PAGES

Résolution. de la " Federal Association of Boot & Shoe
Manufacturers 162

Augmentation du commerce avec l'Angleterre. 163

Réduction des taxes..... 164

Tableaux des réductions opérées..... 164

Objections des conservateurs réfutées..... 165

Souffrons-nous de l'encombrement..... 166

Taxation proposée par les conservateurs..... 167

Un remède qui ne guérit pas..... 167

Où ces messieurs s'empêtrent..... 168

Nous avons en compensation..... 168

XII.—PROGRAMME HYPOCRITE DES BLEUS..... 169

Des brochures pour les anglais protestants et d'autres pour
les canadiens français et les catholiques..... 169

Brochure anglaise..... 170

Brochure française..... 170

La brochure No. 6..... 175

XIII.—RUDE ÉCHEC A SIR CHARLES..... 179

Crevée la vessie de la réciprocité avec l'Angleterre..... 179

Ce que les bleus entendent par préférence commerciale réci-
proque..... 179

Ce qu'en dit le " Daily Graphic " de Londres..... 180

XIV.—LES DEUX PARTIS JUGÉS EN ANGLETERRE..... 185

L'opinion anglaise sur les conservateurs..... 187

L'opinion en Angleterre au sujet de Sir Wilfrid et sa politique. 190

XV.—COMPARAISON INTÉRESSANTE..... 201

Augmentation du revenu sous l'ancien régime..... 203

Tableau comparatif des importations et des exportations.... 204

Augmentation du revenu sous le gouvernement Laurier 204

Opérations financières du pays—bulletin officiel pour l'année
1900..... 205

Réminiscense intéressante..... 206

Les bleus ont encaissé plus de taxes et augmenté la dette.... 207

	PAGES
XVI.—CES PRÉTENDUS SCANDALES.....	211
L'affaire du Drummond.....	211
L'affaire Bate.....	215
Le chemin de fer de la passe du Nid de Corbeau.....	217
Approbation formelle de Sir Charles Tupper.....	220
Ce subside était-il nécessaire.....	220
Avantages obtenus.....	221
Le Pont d'Edmunton.....	224
Le phare de la traverse.....	226
L'affaire Charleson.....	228
L'affaire Thomas Gauthier.....	229
L'affaire de la ficelle d'engerbage.....	230
Les habillements de la milice.....	230
Les affaires du Yukon.....	231

PAGES

..... 211
..... 211
..... 215
..... 217
..... 220
..... 220
..... 221
..... 224
..... 226
..... 228
..... 229
..... 230
..... 230
..... 231

